

Supplément Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14633 – 6 F

JEUDI 13 FÉVRIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

M. Bush en campagne

M. George Bush devait annoncer mercredi 12 février à Washington ce qui ne constituait plus l'ombre d'une surprise : sa candidature à l'investiture républicaine en vue de l'élection présidentielle de novembre prochain. Seul un grave problème de santé aurait pu, comme il l'a dit lui-même, le dissuader de se lancer à nouveau dans la course.

Il était apparu en mai dernier qu'une hyperthyroïdie, occasionnant des troubles cardiaques, aurait pu constituer l'un de ces « empêchements majeurs » à un second mandat. Les difficultés éprouvées à l'époque par le président ont cessé après qu'il eut subi un traitement à base de rayonnements ionisants. Il y eut ensuite l'affaire du « malaise » d'origine alimentaire, spectaculairement relayé par la télévision, le 8 janvier, lors de son voyage au Japon. Il ne s'agissait que d'alertes sans gravité, tout au moins les a-t-on finalement présentées comme telles.

RIEN n'empêche donc plus M. Bush, qui porte allégrement et même sportivement ses soixante-sept ans, de demander officiellement à ses « amis » du Grand Old Party de lui confier à nouveau leurs destinées. L'objectif suprême est évidemment de permettre aux républicains, minoritaires au Sénat et à la Chambre des représentants, de garder la Maison Blanche pendant quatre années supplémentaires.

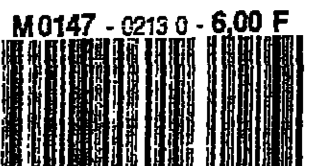
La prochaine étape sera la « convention » républicaine de Houston cet été. M. Bush n'a pour l'instant qu'un seul concurrent avoué en la personne de M. Patrick Buchanan, un éditorialiste catholique d'extrême droite. Contrairement aux idées reçues, M. Bush se situe en effet plutôt dans l'aile modérée du GOP, et une place inquiétante est laissée à tous les extrémistes. On appelle ceux-là, outre-Atlantique, les « gens qui sont à la droite de Gengis Khan ». Il y en a beaucoup...

M. Buchanan ne mérite peut-être pas l'excès d'honneur qui lui est accordé par les médias américains. Mais il n'est certainement pas ignominieux de tenter sa chance face à un président en exercice. M. Buchanan défend le slogan « l'Amérique d'abord ». Il a parfois d'étranges débordements de langage, qui tiennent davantage à la revanche sociale qu'il veut prendre sur l'environnement difficile de son enfance qu'à une pensée délibérément raciste. La suite montrera en tout cas si sa dérive est aussi grave qu'on le dit dans les organes libéraux de la côte Est.

TOUT porte à croire, au moment où s'engage, assez mollement d'ailleurs, cette campagne présidentielle, que M. Bush l'emportera à la mi-août, à Houston, sa ville d'adoption qui plus est, sur M. Buchanan. La première manche sera alors jouée. Restera le plus difficile. Aucun adversaire sérieux ne s'est encore révélé dans le camp démocrate, mais il peut y avoir des surprises. Ni le gouverneur de l'Arkansas William Clinton, ni le sénateur du Nebraska Robert Kerrey, ni même celui de l'Iowa Tom Harkin, n'ont encore vraiment fait la différence. M. Bush devrait normalement, s'il est en bonne santé et ne fait pas d'erreur, être réélu le 3 novembre prochain. Mais les choses sérieuses ne font que commencer...

(Lire page 3 l'article d'ALAIN FRACHON.)

M 0147 - 0213 0 - 6,00 F



Le projet de programmation militaire

M. Joxe veut privilégier le renseignement spatial

La programmation militaire 1993-1997, soumise en mai au Parlement, marquera – pour la première fois en France – une décélération des dépenses de défense. Mais elle donnera une forte priorité aux crédits consacrés à l'espace. De retour des Etats-Unis, où il a pu mesurer l'effort gigantesque au profit d'un bouclier spatial qui risque de « déclasser » la dissuasion nucléaire, M. Pierre Joxe retient plutôt l'idée d'un usage de l'espace à des fins de renseignement et de gestion des crises.

La paix des étoiles

COLORADO-SPRINGS

de notre envoyé spécial

Au cours de la visite de six jours qu'il vient de faire aux Etats-Unis, M. Pierre Joxe a accédé au cœur de la défense américaine, le NORAD (North America Aerospace Defense), chargé – depuis les PC enterrés au sein même d'une caverne creusée dans les flancs des montagnes qui dominent la ville de Colorado-Springs – de surveiller l'espace au-dessus du continent américano-canadien. Sept mille objets en orbite y sont suivis en permanence, depuis un satellite jusqu'aux multiples débris qui dérivent dans l'espace.

Tout lancement intempestif de missiles à la surface du globe serait détecté. Dans le Colorado, les Etats-Unis préparent la guerre ou la paix de demain.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 11

Au cours des dernières années

Des produits sanguins ont été importés illégalement

Plusieurs centres français de transfusion sanguine ont importé illégalement ces dernières années du plasma humain et des dérivés sanguins. Parallèlement, le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) importait jusqu'à près de 20 % de la consommation nationale annuelle de plasma. Ces révélations ruinent les idées reçues « d'autosuffisance nationale » en matière de sang. Elles surviennent alors qu'une plainte contre X pour faux vient d'être déposée par le docteur Michel Garretta, ancien directeur du CNTS, et par son successeur.

par Jean-Yves Nau et Franck Nouchi

A en-tête du centre départemental de transfusion sanguine du Val-de-Marne, daté du 18 janvier 1991, le document diffusé ces jours derniers de manière anonyme se présente comme un courrier adressé au docteur Michel Garretta – alors directeur général du CNTS – par le docteur Najib Duedari, directeur du CTS du Val-de-Marne.

« Comme convenu, le plasma sera acheminé directement de Rio à Paris, y lit-on. *Peux-tu me dire :*

» 1. Faut-il retester les lots pour le VIH ? Notre correspondant brésilien ne m'a pas caché la fréquence du VIH chez ces donneurs (ni la relative fiabilité de ses tests de contrôle). Il est sûr que cela alourdirait le coût et donc diminuerait le bénéfice.

» 2. Existe-t-il un risque au niveau des médias s'ils apprennent l'importation de ces plasmas et leur utilisation en France ? D'ailleurs peuvent-ils être au courant de la transaction ? »

Sous la signature du docteur Duedari, figurent deux lignes manuscrites signées du docteur Garretta répondant par la négative aux questions soulevées.

Lire la suite page 10

EDUCATION ◇ CAMPUS

Langues vivantes à l'école primaire

M. Lionel Jospin devrait annoncer, mercredi 19 février, au conseil des ministres, des mesures pour développer l'enseignement des langues vivantes. Il en dévoile les grandes lignes dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*.

Le ministre de l'éducation nationale souhaite généraliser progressivement l'enseignement des langues à l'école primaire, expérimenté depuis trois ans dans un établissement sur quatre.

En outre, tous les élèves, sans exception, entameront l'apprentissage d'une deuxième langue vivante en classe de quatrième de collège, affirme M. Jospin, dans le but de calmer les craintes suscitées par un rapport récent du Conseil national des programmes (CNP).

■ Le marché des langues ■ Le Trafalgar des langues vivantes ■ Les dérapages contrôlés de l'enseignement précoce ■ « Langues O » à l'étroit.

Lire pages 17 à 20

Médias russes, libres mais pauvres

1. – *Une presse en mal de papier*

La loi sur les médias de Russie est entrée en vigueur le 6 février. Elle interdit la censure et « n'impose aucune restriction à la recherche, à l'obtention, à la fabrication et à la diffusion de l'information », selon l'agence Itar-Tass. Seuls ses fondateurs ou les tribunaux peuvent décider de la fermeture d'un média de masse. Mais l'économie va aussi avoir son mot à dire.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« La situation est absurde ! », fulmine Anastasia Kouprianova. La rédactrice en chef du mensuel féminin *Krestianka* peut pourtant se targuer d'un lectorat à faire rêver tout éditeur de l'Ouest. Le doublement du prix avait fait fondre ses fidèles de 22 millions à 13 millions entre 1990 et 1991. Mais la dernière campagne d'abonnement n'a pas été mauvaise, et 14,2 millions de foyers attendent le magazine. Peut-être, estime Anastasia Kouprianova, parce que l'ancien organe dépendant du comité central du PCUS, reversé en 1989 au comité des femmes soviétiques, enregistré comme titre indépendant depuis la loi sur la presse de 1990, s'est *« débarrassé de la politique »* depuis deux ans.

Comme la plupart des journaux ex-soviétiques, *Krestianka* dépend essentiellement de ses abonnés. Les lecteurs s'inscrivent à la poste, en septembre pour l'année suivante, et règlent leur dû à Soiouzpetchat, l'organisme qui détient le monopole de la distribution de presse. *« Mais nous sommes tombés dans un piège économique*, explique Anastasia Kouprianova, *chaque numéro nous fait maintenant perdre de l'argent. »* Car depuis l'automne, Soiouzpetchat a multiplié ses tarifs par trois ou plus, et depuis la libération des prix début janvier 1992, celui du papier augmente chaque semaine ou presque. Les imprimeries décentralisées de Kiev et de Tachkent ont tellement haussé leurs prétentions que *Krestianka* n'est plus imprimé qu'à Moscou. Il y a déjà beau temps que le magazine est privé du papier finlandais d'autrefois, de meilleure qualité. Va-t-il devoir aussi renoncer aux photos couleur, dont le prix est multiplié par plus de cinquante ? *« Nous n'avons de quoi tenir que jusqu'en mai, si rien ne change. »*

« A ce rythme, nous n'aurons plus d'argent le 20 mars », explique en écho Maxime Chikine, chef du service étranger de la *Komsomolskaïa Pravda*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Lire la suite page 22

Woody Allen, l'Européen

QU'EST-CE QU'IL ME FAIT RIRE, CELUI-LÀ !

PLANTU

Première mondiale en France pour le dernier film de Woody Allen, *Ombres et brouillard*. En noir et blanc, c'est une comédie sur fond de chasse à l'étrangleur et de montée du racisme.

Lire pages 32 et 33 l'article de JACQUES SICLIER et les propos du chef opérateur, Carlo Di Palma, recueillis par DANIÈLE HEYMANN

Le calvaire des Bourequat

Comment trois Français se sont retrouvés pour dix-huit ans embastillés au Maroc

par Agathe Logeart

L'homme a une soixantaine d'années, des cheveux blancs et un beau bureau au siège de la défense nationale, à Rabat. Il est procureur militaire. Devant lui, trois minces dossiers sont posés. Il les ouvre, les referme, gêné. Trois hommes se tiennent assis, comme ils peuvent, face à lui. Deux ne peuvent marcher sans soutien. Ils ont le regard perdu, inquiet, délavé de ceux qui ont été longuement torturés et longuement détenus. L'homme aux cheveux blancs, enfin, se décide à parler, sans oser regarder ses interlocuteurs dans les yeux : *« Aucune charge suffisante ou inculpation susceptible de vous faire déférer devant le tribunal militaire n'est retenue contre vous. Vous êtes libres. »* Voilà ce que racontent les trois frères Bourequat, de ce 30 décembre 1991 : pour eux, c'est une « garde à vue » de dix-huit ans qui vient de prendre fin.

Libres ? Libres d'aller où ? Pour voir qui, après ces dix-huit années d'escamotage ? Ils ne portent que les survêtements qu'on leur a donnés, n'ont pas un sou, et plus vraiment de carnet d'adresses. De 9 heures du matin à 7 heures du soir, ils vont rester sur ce banc de l'antichambre du procureur militaire. Du fourgon qui les a conduits ici, ils ont pu apercevoir des bribes d'une rue, avec son odeur, sa lumière. Ils se sont étonnés des jupes des femmes *« plus longues qu'autrefois, de leur démarche différente »*. La rue, la ville, la liberté font peur. Ce pourrait être un piège.

Lire la suite page 4

JEUX OLYMPIQUES

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Afrique

Pour sauver la Somalie

par Mwayila Tshiyembe et Dominique Bangoura

VOICI près d'un an que la Somalie, après avoir été soustraite de la tyrannie du président Syaad Barre par la force des armes de ses opposants, est livrée à elle-même. En l'absence d'un pouvoir de fait ou de droit, capable de garantir la sécurité des personnes et des biens et l'intégrité du territoire national, c'est à la communauté internationale, spécialement à l'ONU, à l'OUA et à la Ligue arabe que revient le devoir de sauver le peuple somalien en danger.

Dans ce contexte, l'intervention humanitaire traduirait la matérialité de cette obligation, comme l'ont vaillamment démontré les forces de l'ECOMOG (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) au Libéria, sous l'impulsion du Nigéria, en dépit des difficultés de toute sorte. Autrement dit, à la différence d'une force d'interposition dont l'intervention implique un accord préalable des belligérants, selon la coutume onusienne, l'intervention humanitaire, vu l'urgence de la menace qui pèse sur la population, peut se passer de cet accord dès lors qu'il se révèle impossible à obtenir des factions rebelles.

Dans cette perspective, la force de paix se voit assigner une double mission : d'abord, elle doit rétablir la paix, moyennant une action de police armée contre les factions ; ensuite elle doit maintenir la paix, dans le dessein de rendre opérationnelle l'action humanitaire proprement dite, à savoir : évacuation des blessés, installation des antennes de soins primaires, distribution des vivres, hébergement des sans-abri, mise en route des infrastructures vitales telles que l'eau, l'électricité, les axes routiers et ferroviaires, les ports.

Il va de soi que la mission de rétablissement de la paix implique l'évaluation et l'acceptation de la menace, dans un pays livré à l'anarchie des forces rebelles. Le consentement des Etats à l'envoi de leurs troupes ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des forces de maintien de la paix à but humanitaire, car l'usage de la force au seul motif d'appliquer le droit de sauver la vie des êtres humains, au prix de la vie des contingents du champ d'action, constitue une œuvre de civilisation. C'est dire que le renouveau du droit international humanitaire de l'après-Yalta inaugure une fonction nouvelle confiée aux armées nationales.

Les chances d'une force de paix

A la lumière de tout ce qui précède, quels sont les pays membres de l'OUA qui, en dépit des difficultés économiques et financières, sont capables de relever ce défi ?

Eu égard à leur sens du devoir et à leur capacité de projection de puissance, le Nigéria (parmi les Etats de l'Afrique noire) et l'Egypte (parmi les Etats du monde arabe) ont la qualité nécessaire pour être à la hauteur de l'enjeu. A condition, bien entendu, que le président en exercice de l'OUA et son secrétaire général, en concertation avec le secrétaire général des Nations unies et le secrétaire général de la Ligue arabe, adressent une requête officielle à ces deux pays. Au stade ultime, ce choix peut être entériné par le Conseil de sécurité des Nations unies, s'il y a lieu, pour lui conférer une force de loi internationale.

A long terme, en revanche, une réflexion en profondeur s'impose tant au niveau régional que sous-régional, en vue de jeter les bases d'une force africaine de maintien de la paix, car actuellement l'ampleur de la débâcle de l'Etat postcolonial a atteint un point tel que, débarrassé des pesanteurs de la compétition Est-Ouest, le vent de liberté qui souffle sur les pays de l'Est a fini par être le catalyseur d'un réveil démocratique en Afrique. Des forums aux conférences nationales, les frontières de la tyrannie reculent chaque jour sur le sol africain. Pourtant, nul ne sait avec exactitude de quoi sera fait demain, d'autant plus que le présent, comme dans le cas de la Somalie, plonge le pays dans un vide politique total.

Dans cet ordre d'idées, la phase transitoire qui sépare les ruines de l'Etat postcolonial du socle encore vacillant de l'Etat démocratique et républicain, représente une période-clé d'une conflictualité multiforme, d'ordre politique, économique, social et culturel, formalisée ici par la guerre civile, dont personne ne sait mesure l'ampleur à ce jour, sur ce front dégarni par le désengagement Est-Ouest et l'effondrement de la monocratie.

Etant donné la possibilité de voir ces drames se répéter dans le futur, une force de maintien de la paix souple, bien équipée et bien entraînée devra être constituée selon la théorie de localisation des forces, d'après laquelle le siège de la force africaine de paix se trouve dans l'armée nationale de chacun des Etats consentants. Et cela à double titre : recrutement et commandement.

Du point de vue du recrutement, les armées nationales des Etats concernés mettront à la disposition de l'Afrique (OUA, organisations sous-régionales), un contingent des forces de maintien de la paix, choisi parmi leurs troupes d'élite. Toutefois, à l'exception des périodes de mobilisation pour la cause africaine, les soldats du contingent, ainsi que leurs chefs, poursuivront leur carrière dans leurs unités opérationnelles locales.

Quant au commandemant, il sera unifié et confié à un officier supérieur dont un délégué choisi par chaque pays supervisera le contingent national. Néanmoins, le commandement unifié devra avoir la haute main sur la coordination des manœuvres communes sur le territoires des Etats membres, l'harmonisation des politiques d'emploi des forces et des armements mis à la disposition de l'Afrique, l'échange d'informations militaires et stages de recyclage en matière de droit international humanitaire dans les écoles militaires des Etats parties.

Selon la gravité de la situation, l'emploi de cette force permanente par les autorités de l'OUA de la sous-région, selon le cas, sera rapide, efficace et à moindre coût.

En attendant que cet appel soit entendu, nous sollicitons la mobilisation de l'OUA, des Nations unies, de la Ligue arabe et de l'opinion internationale en vue de sauver le peuple somalien, car le temps presse.

► Mwayila Tshiyembe est professeur à l'université de Lubumbashi (Zaïre), directeur de l'Institut panafricain de géopolitique ; Dominique Bangoura est docteur en science politique, secrétaire général de l'Institut africain d'études stratégiques de Libreville (Gabon).

Bibliographie

Alain Peyrefitte et la Chine éternelle

UN CHOC DE CULTURES
TOME I. LA VISION DES CHINOIS
Fayard, 520 p., 185 francs.

Il y a deux livres distincts dans le nouvel ouvrage d'Alain Peyrefitte sur la Chine. Le principal est un extraordinaire recueil de textes ayant trait à ce qui constituait déjà la trame de *l'Empire immobile* : la tentative infructueuse de lord Macartney, en 1792, d'établir avec Pékin, au nom de Sa Très Gracieuse Majesté, des relations qui soient conformes à ce que les puissances occidentales concevaient alors en matière de rapports internationaux, et non pas au principe de la suzeraineté que le Céleste Empire imposait à toute nation désireuse de la fréquenter. Ce que l'académicien-ancien ministre résume par une formule-choc constituant le titre général d'une trilogie : *Un choc de cultures.*

Il s'agit de la totalité, pour la première fois rassemblée à l'intention du public (qu'il soit chinois ou étranger), des Mémoires impériaux ayant circulé entre l'empereur Qianlong et ses mandarins tout au long de cette première crise entre l'Occident et la Chine. Les 520 pages de ce livre – qui sera suivi de deux tomes présentant les documents anglais et les rapports des jésuites sur le même sujet – ont été traduites par une solide équipe de sinologues qui, pour la première fois dans un ouvrage de M. Peyrefitte sur la Chine, sont remerciés nommément. C'est dire si le chef d'entreprise est conscient de ce qu'il leur doit.

Une certaine logique

Du style même des écrits impériaux, des laconiques commentaires inscrits du pinceau du Fils du Ciel se dégage une irrésistible comparaison avec les méthodes de gouvernement des deux empereurs communistes, Mao Zedong et Deng Xiaoping. Même type de rétribution aux fonctionnaires méritants, *« boutons de troisième ou sixième rang », « petite ou grande paire de bourses »*, équivalent des colifichets communistes ; même propension des mandarins à enjoliver la réalité afin de ne pas déplaire ; même obsession des rites sacro-saints, de la prééminence de la forme sur le fond ; même méfiance viscérale envers tout ce qui provient de l'étranger ; même goût du secret dès lors que l'on juge « la patrie » (c'est-à-dire le pouvoir) en danger. Y compris une opération *Greenpeace* avant la lettre, envisagée par la bureaucratie impériale pour saboter le bateau de l'envoyé des Barbares, et à laquelle l'empereur met le holà.

Malheureusement, cet essai n'a pas été écrit. A la place, M. Peyrefitte fournit, sous la forme d'un long avant-propos, l'autre livre que recèle ce volume, une lecture des textes dépourvue de la moindre distanciation, qui tend à montrer que l'empire chinois, ayant de tout temps été, ne peut que continuer à être. On connaît le préjugé qui sous-tend cette assertion : gardons-nous de brusquer la Chine sur la question de la démocratie, elle évoluera à son propre rythme, et quand bien même n'évoluerait-elle pas que les Occidentaux n'ont aucun droit à tenter de la faire bouger. Sous-entendu : les Chinois qui sollicitent de l'Occident un appui en ce sens se rendent coupables d'une trahison culturelle.

Que M. Peyrefitte soit en mesure de donner de précieux aperçus sur l'état d'avancement de l'empire à un moment donné est bien sûr une bonne chose. Il n'en reste pas moins que son objectif est de justifier la thèse qui l'a conduit à prendre fait et cause, nonobstant certaines clauses de style, pour les auteurs de la répression du « printemps de Pékin » de 1989, en vertu d'une certitude qui lui fait demander : *« Pourquoi* [les Chinois] *adopteraient-ils nos modèles ? Ont-ils jamais rien emprunté au dehors, sans le refaçonner à leur convenance ? »*

C'est au nom de cette logique qu'un individu comme Wei Jingsheng, le premier dissident chinois à avoir publiquement réclamé une démocratisation effective du régime, est toujours en prison. Or cette logique n'est autre que celle d'une bureaucratie mandarinale qui a de tout temps pratiqué la falsification de l'Histoire.

L'Histoire, en Chine, est écrite depuis l'origine dans le but d'asseoir le pouvoir. Elle repose sur un axiome : les Barbares finissent par reconnaître la supériorité du Céleste Empire et s'y assimiler. C'est une négation absolue et définitive de réalités (militaires, économiques) qui ont contribué à régir les relations des autres civilisations. Cette conception du monde vise à nier l'apport de cultures extérieures. Il est significatif, de ce point de vue, que M. Peyrefitte soit fasciné par Qianlong, prototype du Barbare assimilé, au service d'un ordre éternel.

Qianlong fut un des plus grands empereurs de la dynastie mandchoue, la dernière à régner sur la Chine. Son règne est une sorte d'apogée, du fait de la propension qu'il eut à parcourir son empire en gratifiant ses sujets d'inscriptions en caractères chinois, prouvant sa maîtrise de la langue la plus raffinée de l'époque. Il nourrissait pourtant des pensées secrètes, comme en témoigne son tombeau, près de Pékin, couvert de bas-reliefs et de *sutras* bouddhiques en sanscrit, au milieu desquels ne figure pas un seul caractère chinois. Si ce n'était pas là une déclaration d'identité non chinoise, destinée à la puissance céleste et s'inscrivant en faux contre le mythe han que l'Histoire l'avait amené à perpétuer, alors qu'était-ce ?

En dépit de cet accessoire avant-propos, il faut lire *la Vision des Chinois.* Par ce biais seulement le public peut espérer convaincre l'université de se donner les moyens de produire à son intention – et non à destination des seuls spécialistes – des ouvrages lisibles faisant progresser la connaissance de ce monde à part qu'est la Chine, sans qu'il soit besoin de s'en remettre à tel ou tel mécène aux vues partisanes.

FRANCIS DERON

COURRIER

Le déménagement de La Documentation française

Le Monde du 31 janvier a publié la liste des administrations concernées par les plus récentes décisions gouvernementales en matière de délocalisation. Dans un certain nombre de cas, *le Monde* précise : *« délocalisation partielle »*. Cette indication n'est pas fournie en ce qui concerne La Documentation française.

Je vous serais donc obligé de préciser à vos lecteurs que la mesure décidée visant au transfert de 74 emplois à Aubervilliers ne concerne qu'une partie des services installés à Paris.

Il est important que les usagers de La Documentation française sachent que la très grande majorité des services recevant du public, ou dont l'activité implique des contacts fréquents avec des administrations installées à Paris, resteront implantés dans cette ville, et tout spécialement les services suivants : librairie, bibliothèque, centres documentaires, services éditoriaux.

JEAN JENGER
directeur de La Documentation française

Mme Garaud et le RPR

Mme Marie-France Garaud, ancien conseiller du président Pompidou et de M. Chirac, nous a adressé la lettre suivante :

Dans l'encadré paru dans *le Monde* du 23 janvier, page 7, M. Passeron attribue à mon influence l'investiture accordée par le RPR à Edgar Faure lors de l'élection à la présidence de l'Assemblée nationale, en 1978. Or Edgar Faure n'avait nul besoin de mon soutien puisqu'il était, en tant que RPR, président sortant de cette Assemblée. C'est donc tout naturellement à ce titre que le mouvement gaulliste avait renouvelé sa confiance à l'un des siens pour une nouvelle mandature. En revanche, et pour lui faire pièce, M. Chaban-Delmas avait, lui, sollicité et obtenu l'investiture de l'UDF.

Je n'aurais pas douté que cette légère interversion des faits soit plus imputable à une perte de mémoire qu'à la malignité si M. Passeron, en fin d'article, ne se livrait contre M. Chirac lui-même à une *« agression stupide »*, risquant ainsi de le faire passer pour irresponsable. M. Chirac était alors président du RPR, et il est absurde de prétendre qu'une investiture de cette importance ait pu être accordée sans son accord formel.

[Edgar Faure était effectivement, comme le rappelle Mme Garaud, président sortant de l'Assemblée nationale, mais il ne s'était inscrit au groupe RPR que le 21 mars (il n'était jusqu'alors qu'apparenté), c'est-à-dire au lendemain des élections législatives du 19 mars. Quant à M. Chaban-Delmas, il n'avait ni « *sollicité* » ni « *obtenu* » l'investiture de l'UDF, bien que ses députés aient voté pour lui, mais il se présentait « *à titre individuel* ».

L'expression « *agression stupide* » a été utilisée par M. Chirac ultérieurement pour qualifier le comportement occulte de ses conseillers privés, Mme Garaud et M. Juillet, à l'encontre du maire de Bordeaux. M. Chirac a également déclaré au journaliste Maurice Szafran, en 1986 : « *J'ai suivi Marie-France Garaud en sachant que c'était une erreur.* »

C'est d'ailleurs à cette occasion qu'Alexandre Sanguinetti a inventé l'expression « *la bande des quatre* » pour désigner « *deux inspirateurs, Mme Garaud et M. Juillet, et deux exécuteurs, MM. Pasqua et Guéna* », constituant l'entourage de M. Chirac.

Le 13 avril 1978, le nom de Mme Garaud disparaissait de l'organigramme du RPR, et elle quittait définitivement M. Chirac après les élections européennes de 1979. – A. P.]

Les illusions du drapeau rouge

J'ai lu avec une certaine stupéfaction la correspondance de Raymond Jean dans *le Monde* du 22 janvier déplorant la disparition du drapeau rouge de l'URSS frappé de la faucille et du marteau. Celle-ci ruinerait l'espoir des déshérités.

Mais le drapeau rouge n'a-t-il pas justement donné de faux espoirs à tous ces gens en les berçant d'illusions ? C'est un peu comme si on déplorait la disparition d'un phare qui faisait croire à des marins perdus en mer qu'ils allaient enfin atteindre le havre qu'ils cherchaient désespérément depuis longtemps et qui les amenait en fait sur des récifs et des écueils où ils s'échouaient lamentablement.

Car enfin, le drapeau rouge, qu'a-t-il couvert ? Un totalitarisme politique, un lamentable échec économique, la faillite d'un pays dont on ne sait comment il va pouvoir sortir de la ruine où l'ont plongé soixante-dix ans de drapeau rouge.

GABRIEL TERRIN
(Beaucaire)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS : la campagne présidentielle

La nouvelle génération de candidats démocrates est marquée par le souvenir du Vietnam

Les « manifs » sur les campus sont de l'histoire ancienne, de même que les défilés devant la Maison Blanche ou les drapeaux brûlés sur le pavé. Dans un pays ou l'opération « Tempête du désert » semble avoir déjà sombré dans l'oubli, la guerre du Vietnam ne devrait pas être au menu de la campagne présidentielle. Pourtant, elle est bien là, comme une ombre taraudant la mémoire des uns et des autres, ranimant sombres souvenirs et lignes de fracture.

WASHINGTON

de notre correspondant

D'abord, un constat : pour la première fois, la génération du Vietnam entre dans la bataille présidentielle, arène jusque-là réservée à la génération de la deuxième guerre mondiale. Si George Bush, sexagénaire, s'est battu contre les Japonais dans le Pacifique, aux commandes d'un bombardier, trois des principaux candidats démocrates, qui ont entre quarante-cinq et cinquante ans, appartiennent à cette génération du conflit vietnamien. Deux d'entre eux, MM. Tom Harkin et Bob Kerrey, y ont participé – à des titres divers – et un troisième, M. Bill Clinton, a échappé de justesse à la conscription. Là commence la polémique.

M. Clinton (quarante-cinq ans), gouverneur de l'Arkansas, avait défié pronostics et précédents en sortant indemne d'une campagne de rumeurs sur ses infidélités conjugales – campagne certes lancée par un magazine qui a ressuscité plusieurs fois Elvis Presley mais qui n'en avait pas moins été reprise par toute la presse nationale. A en croire des sondages unanimes, c'est la réputation de la presse dans l'opinion, déjà médiocre, qui en est ressortie malmenée, plus que l'image du candidat. Celui-ci caracolait toujours en tête de tous les autres postulants démocrates.

Seulement, à peine sorti de l'épreuve, le voilà la cible de nouvelles révélations censées semer le doute sur son « caractère ». Cette fois, c'est le *Wall Street Journal* qui rappelle que, lorsqu'il était étudiant, il avait échappé à la conscription en bénéficiant, en 1969, d'un sursis à condition de suivre un cours d'officiers de réserve. Ce qu'il ne fit pas : M. Clinton venait d'obtenir une bourse pour aller étudier à Oxford, en Grande-Bretagne. Le candidat en convient mais relève que quelques mois plus tard il résilia son sursis pour se trouver à nouveau immédiatement mobilisable ; il échappa finalement à la guerre, ayant tiré un « bon » numéro alors que la mobilisation se faisait par tirage au sort. Incontestablement, M. Clinton a été affecté par cette dernière affaire. Certains de ses concurrents démocrates – MM. Harkin et Kerrey – s'en sont amplement servi contre lui. Sa cote dans les sondages s'est tassee ; parce qu'il paraît être vulnérable lorsqu'il doit répondre de son passé, son *« niveau d'éligibilité »*, disent les spécialistes, a baissé. Dans les pronostics pour les élections primaires du New Hampshire le 18 février, il est aujourd'hui rattrapé, sinon devancé, par M. Paul Tsongas.



Un passé militaire embelli

Pour autant, ni le sénateur de l'Iowa Tom Harkin – pilote de chasse au tout début de la guerre du Vietnam – ni le sénateur du Nebraska Bob Kerrey – officier dans un commando d'élite, grand blessé de guerre – ne paraissent avoir profité des malheurs de Bill Clinton. Tom Harkin est soupçonné d'avoir un peu embelli son passé militaire asiatique. Mais Bob Kerrey, titulaire d'une des plus hautes décorations militaires, Bob Kerrey au profil de héros, Bob Kerrey qui apparait en tenue de plongeur des commandos de marine sur les « spots » de sa campagne, Kerrey ne « décolle » pas. Explication d'un politologue cité par le *Washington Post* : « *Le passé de Kerrey ranime le pénible souvenir d'une guerre impopulaire.* » Toujours le Vietnam.

ALAIN FRACHON

Une rupture de canalisation bien malvenue...

LOS ANGELES

correspondance

L'égout de San-Diego a choisi de se briser à 900 mètres de la côte, entre la réserve naturelle de Point-Loma et les luxueuses villas de Sunset Cliff Boulevard. A une dizaine de mètres de profondeur seulement, il déverse depuis une semaine plus de 400 millions de litres d'eaux usées par jour et 50 tonnes de déchets sous les yeux – et le nez – des Américains venus admirer depuis ce promontoire, d'un côté la baie de San-Diego, de l'autre les migrations des baleines grises, ou encore les voiliers de la Coupe de l'America qui croisent au large. Mais les longues-vues se tournent surtout vers le gros bouillon auréolé de mouettes qui signale, sur la surface de la mer, le point de rupture de la canalisation. Le président Bush, de passage vendredi dernier dans une clinique de San-Diego pour expliquer son nouveau plan de promotion des assurances-maladie, n'est pas arrivé au meilleur moment pour ce qu'une gazette a appelé un *« tour de piste »*.

Le service public, lui non plus, n'est pas en bonne santé. Des ingénieurs avaient attiré l'attention des autorités en 1991 sur les faiblesses d'un pipeline construit en 1963. La municipalité avait même été récemment condamnée par l'Etat fédéral à payer une amende de 3 millions de dollars, car elle ne respectait pas la législation de 1972 sur l'épuration des eaux. Dans une Californie qui vient de dépasser les 30 millions d'habitants, les plages, en particulier celle de Los Angeles, sont périodiquement polluées par les égouts. Mais un incident de cette ampleur est une première. Les écologistes qui avaient joué les Cassandre ont été puissamment relayés par la presse et les chaînes de télévision pour exprimer une émotion d'autant plus forte que le traumatisme de l'*Exxon-Valdes* en Alaska est encore tout proche.

Un dossier sensible

M. George Bush, qui s'est servi de l'arme écologique dans sa bataille contre M. Dukakis en 1988 en montrant du doigt la saleté du port de Boston n'a donc pas hésité un instant pour aider son ami le gouverneur républicain Pete Wilson et débloquer 10 millions de dollars afin de réparer l'égout. Il ne faut surtout pas, dans un Etat déterminant pour sa réélection, que la baie de San-Diego devienne son « Boston Harbor ». Il reste que Pete Wilson, en tant qu'ancien maire de San-Diego, ne peut échapper à ses responsabilités : il avait demandé une dérogation pour prolonger la canalisation vers le large plutôt que de construire une seconde station d'épuration comme l'exige la loi. L'argent de la réparation est donc disponible, pour le plus grand soulagement du contribuable local. Mais il faudra au moins huit semaines pour colmater la brèche, si le temps instable le permet. Les biologistes ne sont pas d'accord sur les conséquences de cette pollution, les uns estimant qu'elle se dissipera en quelques mois, les autres jugeant que la faune et la flore, riches et fragiles à cet endroit de la côte, en pâtiront.

Le bilan politique de cet accident est moins controversé : le dossier écologique, dans une zone sensible voisine du Mexique, pour le moins laxiste dans sa protection de l'environnement, vient rejoindre celui, prioritaire, de l'emploi. Le gouverneur Wilson l'a d'ailleurs bien compris en proposant cette semaine un projet de loi destiné à préserver la forêt décimée de Californie, une initiative aussitôt qualifiée de *« magouille »* par les démocrates. Ces derniers avaient proposé un texte similaire en juin 1991. Le gouverneur y avait mis son veto.

RÉGIS NAVARRE

PÉROU

Un attentat contre la résidence de l'ambassadeur américain a fait au moins deux morts

LIMA

de notre correspondante

Un *« commando terroriste »*, qui a pu prendre la fuite, a lancé une voiture bourrée de dynamite contre le mur d'enceinte de la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Lima, dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 février, faisant au moins deux morts et plusieurs blessés parmi les policiers de faction. Une dizaine d'autres explosions ont secoué la capitale péruvienne durant cette même nuit, ne provoquant apparemment que des dégâts matériels.

Les guérilleros maoïstes du Sentier lumineux, qui ont multiplié les actions terroristes à Lima, ont lancé un mot d'ordre de *« grève armée »* pour vendredi, mais les policiers attribuent plutôt l'attentat contre la résidence américaine au Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA, guévariste), déchiré entre deux factions rivales. Les règlements de comptes entre partisans et opposants du « commandant Rolando » – de son vrai nom Victor Polay, fondateur du MRTA – ont fait une trentaine de morts ces derniers jours dans la forêt amazonienne, près de Tarapoto, à environ 700 kilomètres au nord-est de Lima. Une colonne de dissidents qui battait en retraite a été interceptée par l'armée. Cet affrontement a fait vingt victimes du côté des insurgés. Quatre soldats et un paysan ont aussi été tués.

La scission entre les deux factions du MRTA s'est amorcée quand un des leaders des dissidents a été assassiné en août 1991, en plein centre de la capitale. Elle s'est aggravée ces derniers mois, les deux groupes s'accusant réciproquement d'exactions et de détournements de fonds. Plusieurs dirigeants de Patria libre, une organisation considérée comme étant le bras légal du MRTA, qui avaient pris leur distance vis-à-vis d'un mouvement de plus en plus violent, ont été menacés de mort, et le corps de l'un d'entre eux, « Madero » (Andres Sosa), a été retrouvé criblé de balles le 25 janvier à Lima.

NICOLE BONNET

SALVADOR

L'arrestation d'un Français dans une affaire de drogue crée des remous diplomatiques

Depuis le 26 octobre dernier, le Français Michel Laennec, accusé d'avoir participé à la plus grosse transaction de drogue jamais effectuée au Salvador, est maintenu en détention sans preuve solide, ce qui provoque des remous diplomatiques.

SAN-SALVADOR

de notre envoyé spécial

De sa prison d'une banlieue de San-Salvador, où il reçoit notamment la visite hebdomadaire de l'ambassadeur de France, lequel se défend de vouloir *« protéger un trafiquant de drogue »*, M. Michel Laennec, âgé de trente-trois ans, clame son innocence. Fils d'un agent consulaire français installé dans le pays depuis 1954 et de l'héritière d'une des plus riches familles du Salvador, il dément toute participation de l'agence maritime Aeromar, détenue à 75 % par sa famille, dans le transport des 3 tonnes de cocaïne, cachées dans un conteneur arrivé de Colombie par bateau et débarquées dans le port salvadorien d'Acajutla en octobre dernier. « *C'est nous*, dit-il, *qui avons dénoncé la présence possible de drogue dans le conteneur après avoir été avertis par un fax de l'armateur mexicain, la TMM, que nous représentons au Salvador.* »

Quelques heures plus tard, la brigade des stupéfiants, apparemment informée par une autre source, arrêtait M. Laennec, son chauffeur, deux agents maritimes et le vice-président d'Aeromar, Miguel Angel Flores. Un sixième homme était interpellé à l'aéroport de San-Salvador au moment où il s'apprêtait à prendre un vol à destination du Nicaragua. M. Luis Flores, Chilien naturalisé Nicaraguayen, fut présenté comme *« un ancien militant du Front sandiniste et le représentant du cartel de Medellin en Amérique centrale »*.

Le ministère public continue d'affirmer que les employés d'Aeromar ont signalé la présence de la drogue *« quand ils se sont rendu compte qu'ils étaient repérés »*. *« C'est un subterfuge »*, insiste l'accusation qui n'a cependant apporté aucun élément convaincant pour confirmer cette hypothèse. En revanche, deux employés du magistrat chargé du dossier ont été pris la main dans la sac, alors qu'ils vendaient 3 kilos de cocaïne prélevés avant l'incinération des 3 tonnes saisies...

Sous la pression des familles, de certains amis influents et des associations internationales d'armateurs et d'agences maritimes, la Cour suprême a nommé des rapporteurs qui se sont prononcés, il y a plus d'un mois, en faveur de la libération des détenus, estimant qu'il n'y avait *« aucun indice raisonnable permettant de les impliquer dans cette affaire »*. Les autorités judiciaires, qui avaient cinq jours pour se plier à cette recommandation ou présenter de nouvelles pièces justifiant la détention, ont choisi le silence.

Ce maintien des « suspects » en prison bien au-delà des délais prévus par la loi permet toutes les spéculations : en affirmant que les « coupables » ont été arrêtés, chercherait-on à protéger des gens très puissants au sein du gouvernement et de l'armée sans lesquels il aurait, de toutes les façons, été impossible de faire entrer 3 tonnes de cocaïne au Salvador ? Il est de notoriété publique que des militaires haut gradés contrôlent les trafics les plus lucratifs. De source américaine, on confirme que quatre officiers ont été expulsés de l'armée au cours des deux dernières années pour trafic de stupéfiants et que les 3 tonnes saisies à Acajutla *« n'étaient sûrement pas un ballon d'essai »*.

Selon des confidences recueillies dans leur entourage respectif, le président Alfredo Cristiani et l'ambassadeur des Etats-Unis, M. William Walker, seraient convaincus de l'existence d'un complice au sein d'Aeromar, mais connaîtraient aussi les noms des vrais commanditaires. *« Les Etats-Unis ont préféré ne pas faire de vagues pour l'instant,* affirme une personnalité politique bien informée sur cette affaire. *En payant pour d'autres, Laennec est victime de la raison d'Etat. »* Un nouveau « coup du destin » pour ce fils de grande famille, kidnappé pendant trois mois en 1980 au Guatemala par des truands qui lui avaient coupé une phalange avant d'obtenir une « forte » rançon.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **ARGENTINE : le missile Condor II désarmé.** – Le missile Condor II, développé en collaboration avec l'Egypte et indirectement financé par l'Irak, est *« définitivement désarmé »*, a annoncé, mardi 11 février, le gouvernement argentin, juste avant que le président Carlos Menem n'entame une tournée en Europe, qui le mènera successivement à Strasbourg, à Bruxelles et à Paris (du 17 au 19 février). L'armée de l'air a officiellement transféré le contrôle du projet Condor II à une nouvelle agence spatiale civile. Les Etats-Unis avaient demandé à l'Argentine de ne plus poursuivre ce projet à des fins militaires. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Maroc : le calvaire des Bourequat

Suite de la première page

Des trois frères, il paraît le moins mal en point : mais il a perdu 9 centimètres, toutes ses vertèbres se sont tassées.

Bayazid-Jacques, cinquante-huit ans, a perdu 10 centimètres. Il a le visage et le corps gonflés, souffre d'une grave maladie endocrinienne et de carences en fer et en vitamines. Il a fallu le sortir de sa cellule sur une civière, et il ne peut marcher seul. Son corps est resté recroquevillé trop longtemps. La détresse physique de Midhat-René, cinquante-neuf ans, est la plus spectaculaire. Il a rapetissé de 20 centimètres et a perdu 60 % de ses capacités respiratoires. Son dos est bossu, sa cage thoracique terriblement déformée. *« C'est la maladie du poulet, une gibbosité »*, dit-il en tentant de ne pas perdre son humour. Après avoir souffert pendant quatorze ans d'une hernie scrotale – de la taille d'un abricot elle avait atteint celle de deux oranges, – il vient d'en être opéré.

« Sur ordre du roi... »

A l'hôpital où l'on a tenté de le rendre présentable, le commandant Fadoul, de la gendarmerie mobile, le chef redouté de la *« mission Florence »*, qui a en charge les lieux secrets de détention, lui aurait dit : *« C'est sur ordre personnel du roi que tu es dans cet hôpital. Ici, tu es l'homme du Palais. Le roi tient à ce que ta santé soit impeccable. »* Devant Bayazid, le même aurait eu un geste de menace : *« Crac : une fermeture éclair sur ta bouche. Le passé, maintenant, c'est terminé. Pas un mot. Je te contacterai quand tu seras libéré, et je ferai un rapport à Sa Majesté, qui a beaucoup d'égards pour vous. »*

Ces mots trottent dans la tête des trois frères Bourequat, et expliquent sûrement la prudence de leurs premières déclarations. Ils ont compris qu'il leur faut, vite, très vite, quitter le Maroc. Le consulat de France à Rabat leur fournit en un temps record papiers (les trois frères ont toujours été, par leur père, exclusivement de nationalité française) et billets d'avion. Ils s'envolent pour Paris après avoir reçu, à sa demande, Mᵉ Mohamed Ziane, député – nommé – de Rabat et membre du Conseil consultatif des droits de l'homme créé en avril 1990 par Hassan II, qui leur tient des propos rassurants. C'est Ali qui se souvient : *« Sa Majesté est loin de tout ce qui vous est arrivé. C'est la faute des militaires. Maintenant, le processus démocratique est en cours. Tout ce pouvoir militaire est en train de s'assainir. Regardez le cas de Mᵐᵉ Oufkir : elle est libre, et tous ses biens lui ont été rendus.* (1) »

L'affaire de la disparition mystérieuse et de la tout aussi incompréhensible réapparition des trois frères Bourequat pourrait s'arrêter là, dans l'ébahissement d'être encore vivants et la peur, toujours, de témoigner. Mais Ali, Bayazid et Midhat ne l'entendent pas ainsi. Dans la petite chambre de l'hôpital du Val-de-Grâce où ils sont depuis plusieurs semaines en observation, ils veulent comprendre pourquoi on a fait d'eux des disparus, détenus sans jugement pendant dix-huit ans, pourquoi on leur a ainsi volé dix-huit années de leur vie. Ils veulent obtenir réparation de la cruauté des uns et du silence des autres.

La famille Bourequat n'a jamais été une famille d'opposants, loin s'en faut. Le père, Mohammed Abderhamane – mort en 1963, – avait même longtemps servi Mohamed V, dont il avait monté le réseau de services secrets.

La famille reçue à la cour

La famille était reçue à la cour. A l'accession au trône du prince héritier Moulay Hassan, les relations, sans se détériorer, s'étaient distendues. Les frères Bourequat faisaient partie du Tout-Rabat. Un temps, Ali avait travaillé aux côtés de son père. Midhat et Bayazid avaient passé quelques années à Paris, l'un aux PTT, l'autre au ministère du travail. Puis, au milieu des années 60, ils s'étaient retrouvés au Maroc, et avaient décidé de monter des affaires : import-export, voitures, pétrole, revêtements de sols... Ils menaient une vie dorée, conduisaient de belles voitures, s'habillaient avec soin. L'été, ils étaient de toutes les fêtes de Cabo Negro, le Saint-Trop marocain, près de Tétouan.

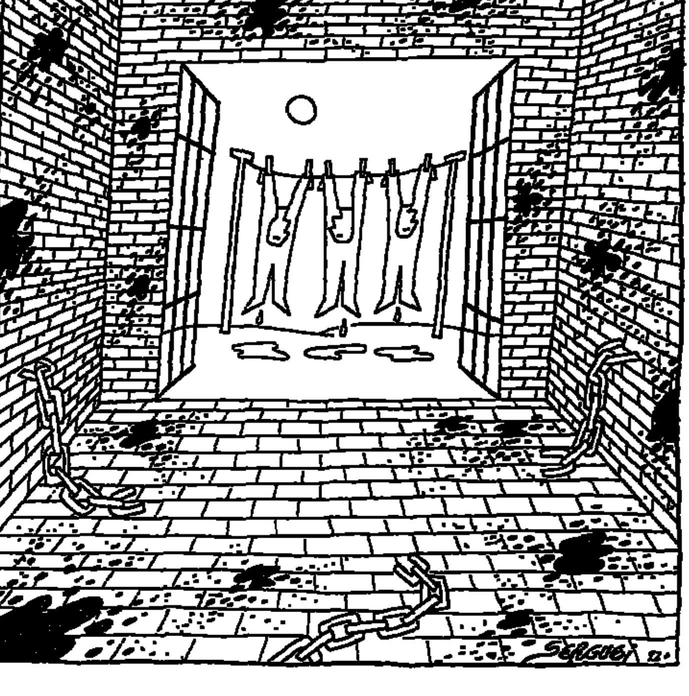
Ali, en particulier, aimait tout ce qui brillait. Il convainquit ses frères de mettre un peu d'argent – vite perdu – dans la coproduction de deux films aux titres prémonitoires, *Réseaux secrets* et *Danger à Tanger*, qui ne laissèrent pas d'impérissables souvenirs. Les frères étaient les familiers de deux sœurs du roi, les princesses Lalla Aïcha et Lalla Nehza. Parmi les relations d'Ali, et de sa compagne, Michèle, on trouvait aussi un couple de Français qui avaient leurs entrées au palais royal : Mᵐᵉ Etchika Choureau, une actrice de cinéma qui avait été très proche du roi, avant d'épouser M. Philippe Rheims, spécialiste en œuvres d'art dont le roi s'était attaché les services et qu'il avait chargé de meubler avec goût ses nombreux palais. Aux yeux de ceux qui ne les aimaient pas, les frères Bourequat passaient pour des courtisans, utilisant habilement pour la bonne santé de leurs affaires leurs relations haut placées.

Lorsque Ali, à la fin du mois d'avril 1973, lui demande d'intercéder d'urgence en sa faveur pour obtenir du roi une audience sans témoins, Philippe Rheims n'hésite pas longtemps. Hassan II avait miraculeusement échappé à deux complots sanglants : la fusillade de Skhirat en juillet 1971, à laquelle assistait Philippe Rheims, et l'attentat manqué contre le Boeing royal en août 1972. Peu après, le fidèle des fidèles, le général Mohamed Oufkir, s'était mystérieusement *« suicidé »* de quatre balles, dont une dans la nuque. Rabat bruisse alors de complots.

Si Ali veut voir le roi, c'est qu'il s'agit peut-être d'une affaire grave. *« Si j'organise un rendez-vous et qu'il ne se passe rien*, se rappelle Philippe Rheims, *j'ai l'air d'un crétin. Mais si je ne bouge pas et qu'il se passe quelque chose, cela pourrait être plus que désagréable. »* Justement, ce jour-là, l'amateur d'art doit, comme il le fait souvent, accompagner Sa Majesté au golf. Le rendez-vous est arrangé. Ali se souvient.

Depuis quelques semaines, des renseignements précis et concordants étaient parvenus à son frère Midhat, par l'intermédiaire d'un ancien ministre du cabinet royal, et un ancien directeur de la sécurité militaire : le général Ahmed Dlimi, qui avait succédé au général Oufkir à la direction de la sûreté nationale, préparerait à son tour un complot contre le roi. C'est Rahal, le fidèle valet de Sa Majesté qui est dépêché pour conduire Ali vers 19 heures dans la cour de la clinique du palais.

Le roi est là, habillé à l'occidentale, il fume une cigarette. Ali Bourequat lui remet un Coran, cadeau de sa mère au roi, et une médaille à l'effigie du souverain que les frères Bourequat commercialisent après en avoir commandé des caisses entières chez Boucheron à Paris. Ali parle. Le roi paraît *« secoué »*. *« Es-tu convaincu que Dlimi ferait une chose pareille ? »*, aurait-il demandé. Ali promet des informations supplémentaires, qui parviennent au roi le 15 juin, toujours par l'intermédiaire de son valet, sous forme de quatre feuillets dactylographiés. Autour du général Dlimi, trente officiers supérieurs, dont les identités sont précisées, et des civils, préparent un soulèvement et projettent de tuer Hassan II.



A la fin du mois de juin, les frères Bourequat s'aperçoivent qu'ils sont filés. Ali interdit à sa fille Anne-Bérangère, cinq ans et demi, d'aller faire des courses dans le quartier. Il n'y a pas de nouvelles de la maison royale.

Au petit matin du 8 juillet 1973, des hommes cognent à la porte de la luxueuse villa du Souissi, le quartier huppé de Rabat, où vivait la famille Bourequat. Certains, l'arme au poing, sautent par-dessus le mur d'enceinte. Ils ne montrent aucun document officiel ni carte de police. Ils disent juste : *« Vérification. Cabinet royal. »* Puis fouillent la maison, embarquent une machine à écrire et emmènent, dans un premier temps, Ali, après lui avoir bandé les yeux. La compagne d'Ali, Michèle, une belle jeune femme blonde, de nationalité française, fait tout pour qu'Anne-Bérangère ne soit pas réveillée. La dernière image d'Ali qu'elle a gardée, dix-huit ans durant, est celle d'une poigne serrée sur le bras de l'homme qu'elle aimait. Dans la matinée, les hommes reviennent et emmènent, selon le même scénario, Bayazid et Midhat.

Les trois frères Bourequat s'étant ainsi volatilisés, Michèle demande à Philippe Rheims de l'aider. *« Je ne savais pas où il était. J'essayais de la rassurer, de la consoler. Mais je ne pouvais pas grand-chose. »* A cette époque, au Maroc, disparaître n'était certes pas rare. On l'entendait dire, mais on ne se pressait pas d'en savoir plus.

Philippe Rheims, qui poursuit aujourd'hui ses activités d'amateur d'art éclairé sur la Côte d'Azur, est un témoin-clé de cette période. *« J'entendais, comme tout le monde, parler de disparitions, mais ces histoires ne me passionnaient pas. Il n'était pas question pour moi de me mêler des affaires intérieures marocaines. »* Il pense alors que les frères ont pu être placés par le roi *« sous sa protection, à l'étranger »* ou – c'était paraît-il une coutume locale pour ceux qui se conduisaient « mal » – *« être mis au frigidaire »*, priés de quitter le Maroc.

Aujourd'hui, Philippe Rheims estime – c'est une supposition – que Dlimi a très bien pu se venger de ses dénonciateurs, sans mettre le roi au courant. *« Le roi vivait coupé du monde. »* Au bout de quelques semaines, la farce de la *« vérification d'identité »* ne laisse plus de doutes : les frères ont disparu sans laisser de traces. Et, devant l'angoisse de la famille, toutes les portes se ferment.

Tous ceux qui ont été directement impliqués dans des attentats contre le roi ont été jugés. Comment expliquer que les Bourequat, ces familiers de la cour, n'aient, eux, même pas eu droit à un procès ? Quel interdit ont-ils bravé pour justifier une vengeance aussi terrible ? Le complot éventé n'est pas la seule piste possible. Il est sûr qu'il n'explique pas tout, et sûrement pas pourquoi, alors que le général Dlimi est mort dans un mystérieux *« accident de voiture »*, en janvier 1983, dans la palmeraie de Marrakech, les frères n'ont retrouvé la liberté qu'en 1991.

Il est arrivé aux Bourequat, à d'autres reprises, de croiser les chemins, sinon du roi, du moins de ses proches. Ainsi, en septembre 1972, Ali avait, raconte-t-il, été *« convoqué »* par le chef du secrétariat particulier du roi, et le ministre de la maison royale. Ces derniers étaient très curieux des liens qui l'unissaient à l'une des sœurs du roi, la princesse Lalla Nehza, morte quelques années plus tard dans un accident de voiture. Pourquoi Ali – qui fut *« retenu »* toute une journée et toute une nuit pour un fort courtois *« entretien »* – était-il vu un peu partout à ses côtés ? La princesse était mariée, et son auguste frère s'inquiétait de possibles débordements de sa vie privée.

Ali n'eut pas de mal à expliquer que la princesse, dont il n'était qu'un familier, ne quittait guère un joueur de tennis français, Jacques R., qui avait eu quelques succès en Coupe Davis, ce que la police secrète de Dlimi ne pouvait ignorer puisqu'elle les suivait à la trace. L'incident, apparemment, n'eut pas de suites. Dans le même temps, la même princesse s'était une nouvelle fois heurtée, par personnes interposées, au général Dlimi, en soutenant le dossier des frères Bourequat et en tentant, en vain, de leur obtenir l'exclusivité de l'exploitation d'une carrière de marbres fossilisés. Finalement, c'est une entreprise contrôlée par... la famille Dlimi qui eut gain de cause.

Ce ne sont que des pistes, des amorces possibles d'explication de l'opprobre qui va désormais rejaillir sur toute la famille Bourequat. Est-ce trop, pas assez, ou est-ce simplement peu pertinent ? Les trois frères Bourequat, qui ont eu de longues années pour mûrir leur réflexion, affirment ne pas le savoir. Ce qu'ils savent en revanche, c'est ce qu'ils ont subi, depuis le 8 juillet 1973 jusqu'à leur sortie, le 15 septembre 1991, du bagne secret de Tazmamart.

Interrogatoires, tortures

Sitôt arrêtés, ils ont connu brièvement des interrogatoires (pourquoi avoir « menti » sur Dlimi ?) et, pour ce qui concerne Ali, la torture. Suspendu par les genoux, poignets et chevilles attachés, la tête et les pieds frappés par une serpillière roidie d'eau sale. Puis, sans que l'on se préoccupe plus avant de leur sort, ils ont connu les lieux de détention secrets : le *« Complexe »* près de la cité universitaire à Rabat, dont Midhat connaissait déjà les sanitaires pour les avoir fait revêtir de carrelage. Et puis le *« PF3 »*, une fermette désaffectée, à Birrami, sur la route des Zaers, aux portes de la capitale. C'est de là qu'ils furent contraints à s'évader en juillet 1975, racontent-ils, par des codétenus, des militaires impliqués dans le coup manqué de Skhirat, qui ne souhaitaient pas laisser de témoins derrière eux. C'est là, alors qu'ils avaient été repris au lendemain de leur fuite, qu'ils aperçurent leur mère, et leur sœur Khadjija, qui furent détenues seize mois, sans jugement elles non plus.

Puis il y eut la gendarmerie du Souissi. Du 13 juillet 1975 au 19 décembre 1979, ils gardèrent leurs menottes, nuit et jour. Ce fut ensuite l'état-major de la gendarmerie, le camp Choukhmane à Rabat, jusqu'au mois de mars 1981. Ils ne comprirent pas pourquoi on vint alors les prendre, leur mettant, comme à chaque transfert, des lunettes bourrées de coton, pourquoi on les coucha sur le sol d'une camionnette. Ils sentirent la route se transformer en piste. Entendirent le bruit de loquets. Et, devant chacun d'eux, une porte tout juste percée de quatorze petits orifices pour l'aération s'ouvrit sur un trou noir. D'une cellule voisine, un cri s'éleva : *« Vous êtes ici à Tazmamart. Chez des gens sans foi ni loi. »*

Tazmamart, bagne secret

Tazmamart, ce bagne secret près de Rich, entre Midelt et Rachidia, dont les autorités marocaines ont toujours nié l'existence... Comment dire les cris de ceux qui deviennent fous, les versets psalmodiés du Coran, avant que les voix ne deviennent murmures. Les ongles qu'on coupe avec les dents tant qu'il en reste. Les cheveux que l'on raccourcit aux arêtes des murs, ou à l'aide d'un os aiguisé, la pitance de légumes secs et le bouillon de vermicelles posé sur le seuil, et que peu à peu on ne peut plus atteindre qu'en rampant. En 1984, Midhat fut incapable de marcher. En 1987, Bayazid tomba et ne put se relever.

Pas de lumière, pas d'air. La fournaise en été, la glacière en hiver. On ne sortait jamais. Il n'y avait pas de médecin, et pas de rites religieux pour les morts. Mais il y avait les blagues rebondissant d'un mur à l'autre, où les trois frères, pour s'entendre encore parler, rêvaient à haute voix de Paris, et, comme tous les prisonniers du monde, s'inventaient des festins de pâtes ou de pizzas. Remodelaient à haute voix des villes, ou s'essayaient à retrouver les chansons de leur enfance.

Autour, c'était le silence. Khadjija, leur sœur, quand elle avait pu fuir le Maroc clandestinement en 1981, s'était heurtée au mieux à l'incrédulité, au pis à l'indifférence. Comment prouver que des hommes se volatilisent ainsi ? Les autres avaient trop peur pour parler.

Quels jeunes hommes avaient-ils été, frivoles et inconscients... *« J'étais un type novice, un jeune homme qui avait les moyens de voir la réalité des choses et qui ne l'a pas fait. Ce jeune homme-là a disparu »*, commente Ali.

Alors que Midhat et Bayazid restent cloués sur leur lit d'hôpital, Ali a retrouvé sa fille, à Paris, une tendre Anne-Bérangère de vingt-quatre ans, qui, depuis son enfance, guettait dans la rue un homme barbu et beau qui aurait pu être son père. Ils tentent de renouer les fils déchirés dans une boulimie d'amour. Ali erre dans la ville, sur la trace du Paris de ses jeunes années, de ses lieux de bonheur, de ses bars, de ses magasins préférés. Les autorités françaises recherchent, disent-elles, un appartement, et ont proposé de les faire bénéficier du RMI.

Ces trois hommes, *« les garçons »* comme les appelle Khadjija, sont nus. Ils n'ont rien. Ils sont seulement vivants.

AGATHE LOGEART

(1) Après avoir vécu pendant dix-huit ans en résidence surveillée, la famille du général Oufkir – sa veuve, leurs six enfants et une cousine – avait théoriquement recouvré la liberté en mars 1991. En réalité, même s'ils bénéficient d'une relative autonomie, ils sont – nous a précisé leur avocat, Mᵉ Bernard Dartevelle, – toujours dans l'impossibilité de quitter le territoire marocain.

Les « explications » des autorités chérifiennes

MARRAKECH

de notre envoyée spéciale

M. Driss Basri, ministre de l'intérieur et de l'information du gouvernement marocain, ne souhaitait pas parler par téléphone de l'affaire Bourequat. Il nous a donc demandé de venir le rencontrer au Maroc. Mais, selon ses subordonnés, *« retenu en Espagne par les devoirs de sa charge »*, il n'a pas pu se rendre au rendez-vous qu'il avait lui-même fixé à Marrakech jeudi 6 février (1). Trois personnes ont été chargées de le représenter : MM. Aziz Hasbi, secrétaire général du ministère de l'information, Sedik Maaninou, directeur de l'information, et Chawki Serghini, gouverneur des libertés publiques, un poste nouvellement créé auprès du ministère de l'intérieur.

Dans un salon d'un grand hôtel de Marrakech, décoré d'un portrait du roi Hassan II, les trois fonctionnaires ont tenu à apporter ce qu'ils estiment être des précisions sur *« l'affaire Bourequat »*. L'affaire Bourequat, nous ont-ils dit, est considérée comme *« close »* par leur gouvernement, qui a voulu faire de 1991 une *« année des droits de l'homme »*. Ainsi, pour M. Maaninou, *« le principal est que les frères Bourequat sont libres, chez eux, en France, et la page est tournée »*. L'exploitation médiatique de leur histoire appartiendrait à une volonté systématique de dénigrement de l'action menée par le Maroc en faveur des droits de l'homme.

Complot imaginaire

Pour les autorités marocaines, les trois frères Bourequat faisaient partie d'une famille *« haute en couleur »*, connue *« pour son absence de scrupules »*, son *« esprit de lucre »* et ses penchants pour *« l'escroquerie et le proxénétisme »*, sans pour autant justifier de poursuites pénales. La *« goutte d'eau »* qui aurait fait *« déborder le vase »* en 1973 aurait été la fallacieuse dénonciation d'un complot imaginaire, et ce d'autant que les frères Bourequat auraient servi *« d'agents à des puissances étrangères, la Libye et la France »*, régulièrement renseignées depuis Rabat. Leur interpellation *« en bonne et due forme »* aurait été suivie d'une inculpation par le tribunal militaire pour *« intelligence avec l'étranger et propagation de fausses nouvelles »*. Ils auraient ensuite été jugés, après avoir passé *« des aveux complets »*, par un tribunal militaire qui aurait pu, *« vraisemblablement à huis clos »*, les condamner à la *« réclusion criminelle à perpétuité »*, à moins, puisque la date du jugement, pas plus que la présence d'avocats à leurs côtés, n'était connue de nos interlocuteurs, qu'ils ne soient restés dix-huit ans *« en détention préventive »*, en raison des *« lois d'exception prises au cours d'une époque troublée »*.

Selon nos interlocuteurs, les frères Bourequat n'ont pu raisonnablement être considérés comme des *« disparus »*, dès lors que leurs proches auraient toujours été parfaitement tenus au courant de leurs lieux de détention, et n'auraient jamais été empêchés de communiquer avec eux. Quant au bagne de Tazmamart, où les frères Bourequat affirment avoir été détenus dix ans, *« il ne figure pas sur la liste officielle des lieux de détention dépendant du ministère de la justice »*, nous a affirmé M. Serghini, qui, comme ses deux amis, ne s'est pas jugé habilité à faire plus de commentaires sur le sujet.

Les trois frères Bourequat auraient dû leur libération à un *« dahir »*, un décret de grâce royale, qui n'a pas été publié au *Journal officiel*. Les autorités marocaines voient par ailleurs dans les *« remerciements »* adressés par M. François Mitterrand au roi Hassan II, la preuve que les autorités françaises adoptent un profil bas dans cette affaire, étant parfaitement averties des délits ou des crimes commis par les trois ressortissants français que sont les frères Bourequat.

Les autorités marocaines ont été dans l'incapacité de fournir quelque preuve que ce soit de leurs affirmations quant à la procédure criminelle – inculpation, aveux, condamnation, grâce – suivie à l'égard des frères Bourequat.

Ag. L.

(1) Notre correspondant à Madrid, Michel Bole-Richard, a interrogé le ministère des affaires étrangères espagnol, qui a démenti que M. Basri se soit trouvé en voyage en Espagne, comme cela nous avait été indiqué par les autorités marocaines. Le porte-parole de l'ambassade du Maroc à Madrid, M. Joseph Balla, a déclaré qu'un déplacement de M. Basri en Espagne avait été prévu *« de longue date »*, mais qu'il avait été annulé en raison de l'attentat commis à Madrid le 6 février (*le Monde* du 7 février).

AFRIQUE

ALGÉRIE : agitation sporadique malgré l'état d'urgence

Quarante-quatre sympathisants du FIS ont été condamnés à des peines de prison

Une agitation sporadique a continué, mardi 11 février, en Algérie, après l'instauration, dimanche, de l'état d'urgence. L'assassinat de neuf policiers – l'un samedi et huit autres lundi – a fait courir à Alger des rumeurs sur la préparation d'éventuels attentats contre des personnalités civiles et militaires impliquées dans la répression du mouvement islamiste.

A la mosquée de Bordj-Menaiel, à 70 kilomètres d'Alger, les deux meurtriers présumés de deux policiers ont réussi à prendre la fuite, après avoir retenu en otage plusieurs fidèles, selon la radio algérienne. La police, qui encerclait la mosquée depuis la veille et a découvert un *«arsenal d'armes et d'explosifs»* à l'intérieur, a démenti qu'il y ait eu prise d'otages.

Cent quatre-vingts personnes, parmi les centaines arrêtées à la suite des affrontements entre islamistes et forces de l'ordre, vendredi et samedi, ont comparu mardi dans différentes villes. Selon des sources judiciaires, trente-quatre d'entre elles ont été condamnées à des peines de deux mois à un an de prison, et dix autres à des peines d'un à trois ans.

Le même jour, un groupe de quatre «afghans» – vétérans algériens de la guerre d'Afghanistan – a été arrêté dans la région de Hatatba, près d'Alger. Selon la gendarmerie nationale, ce groupe avait attaqué une patrouille de gendarmes à Ouled-Mendil, le 24 décembre, faisant deux morts, et une brigade de gendarmerie à Fouka vendredi dernier, tuant un gendarme et en blessant un autre.

Deux ressortissants tunisiens, accusés d'être impliqués dans des troubles à Alger, ont également été arrêtés mardi, a annoncé la gendarmerie nationale. Les deux hommes faisaient partie d'un groupe d'islamistes qui appelaient au Djihad (guerre sainte), à l'aube, dans une mosquée de Diar-el-Afia, l'un des deux bastions islamistes de la capitale.

La Ligue de défense des droits de l'homme (LDDH) de M. Ali Yahia Abdennour a vigoureusement dénoncé l'état d'urgence, le qualifiant de *«remise en cause d'une exceptionnelle gravité de l'Etat de droit»* et de *«violation grossière des normes juridiques»*. Dans un communiqué, la LDDH affirme que *«le délit d'opinion a repris ses droits, du fait que des milliers* (de personnes) *sont ou vont être parquées dans des camps de concentration, appelés pudiquement centres de sûreté»*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **La France «consternée».** – *«La France ne peut être indifférente à ce qui se passe en Algérie, pays voisin et ami»*, a déclaré, mardi 11 février, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Daniel Bernard. La France *«exprime sa consternation devant l'enchaînement des violences»*, a-t-il affirmé, en ajoutant : *«Elle espère cependant que le peuple algérien trouvera en lui-même les moyens de surmonter l'épreuve traversée et de faire que cessent les affrontements. C'est dans ces conditions seulement que l'Algérie pourra retrouver le chemin de la démocratie.»*

□ **Les Etats-Unis souhaitent un retour rapide à la démocratie.** – *«Nous sommes inquiets de la montée de la violence et des pertes de vies humaines. Nous espérons que l'Algérie reviendra sur la voie de la démocratie le plus tôt possible»*, a déclaré, lundi 10 février à Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher.

SOMALIE : à la demande du secrétaire général de l'ONU

Les parties en conflit se rencontrent à New-York

A l'invitation du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, une rencontre devait avoir lieu, mercredi 12 février à New-York, entre représentants des parties en conflit en Somalie, de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Ligue arabe et de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Deux délégations de trois personnes chacune, mandatées par les «seigneurs de la guerre» qui s'affrontent à Mogadiscio depuis la mi-novembre, ont fait escale à Nairobi avant de s'envoler pour New-York.

NAIROBI

correspondance

Rien ne laisse présager le succès de cette médiation de l'ONU : l'intransigeance perce dans les propos des partisans du président somalien par intérim, M. Ali Mahdi, autant que dans ceux des fidèles de son challenger, le général Mohamed Farah Aïdid. *«Qu'importe»*, a estimé M. James Jonah, envoyé spécial de l'ONU. *«Il est déjà appréciable que nous ayons obtenu la participation de l'OUA, de la Ligue arabe et de l'OCI»*, a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse à Nairobi. Selon M. Jonah, le drame somalien dépasse le cadre interne, ce qui devrait inciter les organisations régionales à jouer un rôle plus actif. *«Dans la corne de l'Afrique, le désastre actuel est dû moins aux conditions naturelles qu'à la main de l'homme!»*, a encore lancé l'émissaire de l'ONU.

«Face à cette situation de plus en plus inquiétante, il nous faut à tout prix distribuer des vivres pour éviter une catastrophe», estime M. Peter Stocker, responsable de la Somalie au Comité international de la Croix-Rouge. Le CICR envisage de secourir les civils par l'intermédiaire des responsables de clans et sous-clans, seules organisations sociales qui subsistent. Mais, compte tenu des rivalités tribales, cette opération, qui devrait toucher le sud et le centre du pays, s'annonce déjà très délicate.

A Mogadiscio, la guerre va entrer dans son quatrième mois sans qu'aucun appel au cessez-le-feu ait été entendu. En général, les accalmies durent le temps des visites des délégations de l'ONU – c'est-à-dire quelques heures, – avant que les bombardements ne reprennent. Ces jours-ci, le nord de la ville demeure plutôt calme. Mais des combats se déroulent dans les quartiers tenus par le général Aïdid, au sud, où quelques partisans de M. Ali Mahdi résistent toujours.

Certaines organisations non gouvernementales (ONG) ne cachent plus leur souhait d'une intervention étrangère. *«Mais quel pays va accepter d'envoyer des* «soldats de la paix» *dans un zone aussi exposée?»*, se demande M. Jonah, en saluant au passage les efforts de médiation des Erythréens.

Rejet d'un Etat moderne?

Dans le Sud, après la défaite des Ogadenis face aux Hartis (Darods du Sud), l'atmosphère s'est apaisée à Kisimayo. Le CICR a pu y décharger un bateau, le 10 février. Mais, au Kenya, la situation des réfugiés devient dramatique. Ils ont fui les affrontements de Kisimayo en décembre dernier et arrivent parfois d'aussi loin que Mogadiscio. Le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) et les ONG se mobilisent depuis une semaine et alertent l'opinion internationale. Les réfugiés sont près de cent mille, entassés dans trois camps, près de la frontière somalienne.

Les affrontement claniques ne se limitent plus à l'ancienne Somalie italienne : la République du Somaliland, qui se vantait de sa stabilité, vient d'en faire les frais. Depuis les combats de Burao, en décembre dernier, les différentes tribus *«campent sur leur territoire»*, selon le mot d'un observateur, et certains n'hésitent pas à prédire l'*«implosion du Somaliland»*. Il semble que les vieilles querelles resurgissent, et même à l'intérieur du clan Issak, qui devait son unité essentiellement à sa lutte contre le régime de Syad Barré, renversé en janvier 1991.

On assiste aujourd'hui à un retour des Somaliens vers leur mode de vie traditionnel, basé sur le clan et la terre. Faut-il voir dans ces luttes «fratricides» une volonté délibérée de détruire tout ce qui rappelle de près ou de loin un Etat moderne? *«Toute médiation qui ne tiendrait pas compte de ce facteur est vouée à l'échec»*, explique un diplomate qui ne cache pas son pessimisme à propos de la réunion de New-York.

JEAN HÉLÈNE

□ **CONGO : le référendum constitutionnel a été reporté.** – Le Conseil supérieur de la République (CSR, organe législatif pendant la période de transition) a décidé, mardi 11 février, de reporter le référendum constitutionnel prévu pour dimanche prochain. Aucune autre date n'a été annoncée. Tous les partis d'opposition avaient demandé cet ajournement, en raison des erreurs et irrégularités constatées dans l'organisation du recensement. – *(AFP.)*

□ **BURKINA-FASO : ouverture du Forum de réconciliation nationale.** – Présidé par le chef de l'Etat, M. Blaise Compaoré, en présence de quelque 380 délégués et de trois anciens présidents, le Forum de réconciliation nationale s'est ouvert, mardi 11 février à Ouagadougou. Ce forum, dont la durée ne pourra dépasser trois semaines, a notamment pour objectif de *«rendre justice aux victimes des différents régimes»* qui se sont succédés depuis l'indépendance (*le Monde* du 6 février). Ses décisions ne pourront être prises qu'à la majorité des quatre cinquièmes et ne pourront remettre en cause la Constitution. – *(AFP.)*

□ **MAROC : vingt-neuf personnes privées de passeport pour délit d'opinion.** – L'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a rendu publique, mardi 11 février, à Rabat, une liste de vingt-neuf personnes privées de passeport pour des raisons liées à leurs opinions, leurs activités politiques ou syndicales. Des avocats, dont Me Abderrahim Berrada et Me Abdeslam Chaouech, qui ont défendu des détenus politiques, figurent notamment sur cette liste. – *(AFP.)*

□ **NIGÉRIA : trente morts au cours d'affrontements entre ethnies.** – Trente personnes ont été tuées et cinquante-deux blessées lors de récents troubles entre Haoussas et des membres d'autres ethnies, à Zango-Katafs, dans l'Etat de Kaduna, dans le nord du Nigéria, a rapporté mardi 11 février le quotidien *Guardian*. Selon l'Agence nigériane de presse, les incidents ont culminé dimanche, les différents protagonistes usant d'armes automatiques, machettes, arcs et flèches, lors de ces troubles provoqués par le déplacement d'un marché. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Alors qu'un conflit frontalier les oppose

L'Egypte et le Soudan se déclarent d'accord pour « assainir leurs relations »

A l'issue d'une visite de deux jours au Caire du général Zobeir Mohamed Saleh, numéro deux du régime de Khartoum, l'Egypte et le Soudan se sont déclarés d'accord, lundi 10 février, pour *« assainir leurs relations »*. La visite du général Zobeir devait avoir lieu le 16 février, mais a été avancée en raison d'un début de crise entre les deux pays au sujet du tracé des frontières, un problème qui, selon les Soudanais, est en voie de règlement.

LE CAIRE

de notre correspondant

Le vieux litige frontalier égypto-soudanais est récemment revenu à l'ordre du jour quand le gouvernement égyptien a appris que Khartoum avait accordé à la compagnie canadienne International Petroleum Corporation une concession de prospection pétrolière dans une région considérée par Le Caire comme faisant partie du territoire égyptien. La concession comprend, en effet, la zone de Halaïb, une vingtaine de milliers de kilomètres carrés sur la mer Rouge, au sud-est de l'Egypte et au nord du 22e parallèle. Or, l'Egypte considère que sa frontière avec le Soudan est située le long du 22e parallèle en vertu d'un accord signé en 1899 avec la Grande-Bretagne lors de l'établissement du condominium anglo-égyptien sur le Soudan. Les Soudanais, par contre, se réfèrent à un accord égypto-britannique de 1902 donnant à Khartoum l'autorité administrative sur les tribus soudanaises vivant au nord des frontières politiques.

Le ministère égyptien des affaires étrangères a promptement réagi en demandant à la compagnie pétrolière canadienne d'arrêter ses travaux, réaffirmant à cette occasion le caractère égyptien de Halaïb, et donc la nullité de la concession accordée par Khartoum à la compagnie canadienne. Entre-temps, selon une source officieuse soudanaise, une unité de la police égyptienne a demandé aux gardes-frontières soudanais de se retirer de la région de Halaïb. Les officiers soudanais ont refusé, après avoir consulté les autorités de Khartoum.

Le litige frontalier de Halaïb avait failli provoquer un conflit armé entre l'Egypte et le Soudan en 1958. Depuis lors, le différend avait été mis en sommeil, de bonnes relations prévalant pendant des années entre les deux pays. Mais aujourd'hui les relations entre Le Caire et Khartoum sont bien mauvaises. L'Egypte, qui a été le premier pays à reconnaître le nouveau régime soudanais après le coup d'Etat de juin 1989, a déchanté quand elle s'est aperçue, un an plus tard, de l'influence considérable de M. Hassan Al Tourabi, le chef du Front national islamiste (FNI), sur la junte de Khartoum. Pis, le FNI adoptait une politique d' *« exportation de la révolution islamique »*. Des extrémistes musulmans des quatre coins du monde arabe, et surtout d'Egypte, sont, selon Le Caire, entraînés à des actes subversifs dans des camps au Soudan.

La crise du Golfe a encore envenimé les relations. La visite au Soudan, en décembre, du président iranien Rafsandjani et le rapprochement entre Khartoum et Téhéran ont encore accru les appréhensions égyptiennes. A noter que le ministre égyptien de l'intérieur a précisé, le jour même de l'arrivée du numéro deux soudanais, que le réseau d'espionnage et de subversion islamiste, dont le démantèlement avait été annoncé la veille, était financé par l'étranger. Un financement qui ne peut être que soudanais ou iranien.

ALEXANDRE BUCCIANTI

ONU

La commission internationale de juristes dénonce un projet de « déclaration des droits de l'homme en Islam »

GENÈVE

de notre correspondante

M. Adama Dieng (Sénégal), secrétaire général de la commission internationale de juristes (CIJ), a dénoncé mardi 11 février devant la commission des droits de l'homme de l'ONU le projet d'une *« déclaration des droits de l'homme en Islam »*. C'est un texte qui avait été adopté dans le cadre de la préparation du sommet des chefs d'Etat islamiques par les ministres des affaires étrangères de quarante-cinq pays réunis au Caire en août 1990. Il devait être soumis aux chefs d'Etat lors du sommet de Dakar le 9 décembre 1991, mais le débat fut ajourné, grâce notamment aux efforts des forces démocratiques.

La CIJ a souligné qu'une telle déclaration, qui fait de manière dogmatique et systématique référence à la Charia, *« pose problème »* pour les juristes car elle s'oppose à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et aux textes relatifs aux droits civils et politiques adoptés par les Nations unies. M. Dieng a précisé que le projet de déclaration *« remet gravement en cause le consensus interculturel sur lequel se fondent les instruments juridiques internationaux, introduit (...) une discrimination intolérable à l'égard à la fois des non-musulmans et des femmes, revêt un caractère délibérément restrictif quant à l'exercice de certains droits et libertés fondamentaux, au point que certaines dispositions essentielles sont en deçà des règles de droit en vigueur dans nombre de pays musulmans* [et] *entérine, sous couvert de la Charia islamique, la légitimité de pratiques, telles celles des châtiments corporels »*.

Cet appel à la vigilance a été écouté à la Commission des droits de l'homme avec d'autant plus d'intérêt que personne n'y ignore les efforts entrepris par la délégation iranienne, fortement soutenue en l'occurrence par celle de l'Irak, en faveur de ce projet de déclaration.

ISABELLE VICHNIAC

Les Pays-Bas souhaitent une modification des accords de Schengen

LA HAYE

de notre correspondant

Cédant à la pression des partis de la majorité gouvernementale de centre-gauche, chrétiens-démocrates et Parti du travail, le secrétaire d'Etat néerlandais aux affaires européennes, M. Piet Dankert et le ministre de la justice, M Hirsch-Ballin, vont tenter de convaincre les huit pays signataires (1) de l'accord de Schengen de rouvrir les négociations. Celles-ci devraient aboutir à la rédaction d'un protocole additionnel aux textes de Schengen qui ont déjà été ratifiés par certains pays, dont la France, et qui, en théorie, ne peuvent plus être modifiés.

La majorité des parlementaires néerlandais souhaitent un triple amendement des textes existants. La Cour européenne de justice devrait être l'organe juridictionnel qui, selon eux, fait défaut au système Schengen : elle aurait compétence générale pour surveiller l'application des accords et définir une jurisprudence uniforme, notamment à propos du droit d'asile, dont les critères d'attribution varient d'un pays à l'autre.

En second lieu, les projets de décision du Comité exécutif de Schengen devraient faire l'objet d'une pré-publication deux mois avant leur entrée en application, afin de permettre aux Parlements nationaux le souhaitant d'en discuter à temps. Enfin, la définition de l'ordre public et de la sécurité nationale devrait être conforme à la jurisprudence de la Cour de Luxembourg.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Allemagne, Espagne, France, Italie, pays du Benelux et Portugal.

M. Bush dément tout lien entre les négociations du GATT et les effectifs des troupes américaines en Europe

Le président George Bush a démenti mardi 11 février que les Etats-Unis puissent réduire les effectifs de leurs troupes en Europe s'il n'obtiennent pas de concessions européennes dans les négociations commerciales du GATT, et a affirmé qu'il n'y avait *« absolument pas de lien »* entre les deux questions.

M. Bush réagissait à des déclarations faites dimanche à Munich, en présence du vice-président Dan Quayle, par des membres du Congrès qui mettaient en garde les Européens contre un regain d'isolationnisme américain. Il a démenti que l'administration américaine ait voulu envoyer un message aux Européens par ces déclarations.

Les négociations sur une libéralisation du commerce international sont bloquées en raison d'un différend américano-européen sur les subventions agricoles. *« Je veux un aboutissement des négociations du GATT, et nous allons faire fermement pression pour cela »*, a déclaré le président américain. Mais, a-t-il ajouté, *« il est important que nous gardions une forte présence dans l'OTAN (...), les deux questions sont distinctes »*. *« Notre politique ne va pas être conduite par des gens qui pensent qu'il n'y a plus de danger dans le monde et que les Etats-Unis n'ont pas de responsabilités »*, a encore déclaré le président.

En visite dans la capitale arménienne

M. James Baker a lancé un nouvel appel à la paix dans le Haut-Karabakh

Poursuivant sa tournée dans l'ex-URSS, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, est arrivé, mardi 11 février, à Erevan et a fait part du soutien des Etats-Unis aux efforts de médiation de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE) pour le règlement du conflit dans le Haut-Karabakh. M. Baker a déclaré que, lors de la dernière réunion de la Conférence à Prague *« les Etats-Unis ont soutenu l'idée d'envoyer des enquêteurs de la CSCE dans la région »*. *« Nous avons hâte de lire leur rapport »*, attendu d'ici à trois semaines, a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse conjointe avec le président arménien Levon Ter-Petrossian.

Des combattants arméniens ont attaqué, mardi matin, un village peuplé d'Azéris dans la région du Haut-Karabakh. Le village de Malybeili, dans le district de Khodjaline, est de nouveau isolé et un grand nombre de blessés demeurent bloqués sur place. Le Conseil national du Parlement azerbaïdjanais a fait savoir qu'il demanderait au Conseil de sécurité de l'ONU d'examiner ce qu'il qualifie d' *« agression arménienne contre l'Azerbaïdjan »*. Le Conseil national a adopté une résolution, rendue publique mardi à Bakou, appelant tous les responsables de la République à *« recourir à tous les moyens légaux pour rétablir la souveraineté azérie sur le territoire du Haut-Karabakh, pour que tous les citoyens qui y résident obéissent à la Constitution et aux lois de la République »* [d'Azerbaïdjan]. – *(AFP, Reuter.)*

Une réunion d'ambassadeurs à Paris

La Pologne la Tchécoslovaquie et la Hongrie contre la « balkanisation » de l'Europe centrale

Ce n'était, certes, qu'un petit-déjeuner de presse mais le symbole était suffisamment parlant. Tenant, pour la première fois, une conférence de presse conjointe, les ambassadeurs à Paris de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Hongrie ont affirmé, mardi 11 février, leur volonté de s'entendre et de lutter ainsi contre le processus de « balkanisation », voire de « désintégration », de l'Europe orientale.

Rappelant les liens millénaires existant entre leurs trois pays, MM. Janos Szavai, Jerzy Lukaszewski et Jaroslav Sedivy ont insisté sur la volonté de ceux-ci d'adhérer à la Communauté européenne et ont fait le point sur l'état de la coopération, notamment économique et militaire, dans la région.

J.-A. F.

□ **Relations diplomatiques entre la Hongrie et la Biélorussie.** – Le ministre biélorusse des affaires étrangères, M. Piotr Kravtchenko, devait se rendre, mercredi 12 février, à Budapest, pour signer les documents établissant des relations diplomatiques entre les deux pays. La Hongrie, qui a déjà noué des relations diplomatiques avec trois Républiques de la CEI – la Russie, l'Ukraine et la Moldavie – envisage de les établir avec l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Arménie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Après la diffusion d'une conversation entre M. Yasser Arafat et son représentant en France

M. Ibrahim Souss « dément catégoriquement » les propos divulgués par la chaîne américaine CNN

La chaîne de télévision américaine CNN a diffusé, mardi 11 février, des extraits d'un document qu'elle a présenté comme l'enregistrement d'une conversation téléphonique ayant eu lieu le jeudi 30 janvier, vingt-quatre heures après l'arrivée de George Habache, à Paris, entre M. Yasser Arafat, président de l'OLP, et son représentant en France, M. Ibrahim Souss.

Le journaliste ayant conduit l'enquête pour l'émission « Special Assignments », Steven Emerson, a précisé qu'il avait obtenu le document auprès d'un *« service de sécurité occidental »*. Selon lui, des journalistes et des spécialistes, familiers de Yasser Arafat ont confirmé que la voix entendue sur la bande était bien celle du chef de l'OLP.

Un expert en identification vocale, ajoute Steven Emerson, a analysé la bande et constaté que cette voix est analogue à d'autres enregistrements de la voix de M. Arafat, même s'il n'y a pas, sur cette bande, assez d'éléments pour une identification formelle au regard de la loi.

Voici le texte de l'enregistrement que nous a transmis CNN et que nous avons traduit de l'anglais, (le début de la conversation diffusée est un échange entre les secrétariats des deux hommes).

« Souss – Bonjour, Abou Ammar, avez-vous reçu le fax que je vous ai envoyé ?

Arafat – Non, au nom de Dieu.

Souss – Je vous l'ai envoyé à 4 heures. J'ai faxé les détails complets.

Arafat – Pour quoi ?

Souss – Il contient tous les détails, et c'est rassurant.

Arafat – Nous n'avons besoin d'aucun détail. Nous ne l'avons pas envoyé [Georges Habache, NDLR] sans autorisation.

Souss – Le fax : le fax est très rassurant. Je vous écris à propos de...

Arafat – Vous allez informer officiellement le ministère des affaires étrangères.

Souss – Oui.

Arafat – Ce qui s'est passé est honteux. Et vous connaissez l'affaire Lockerbie. Ce qui s'est passé est vraiment honteux. Je n'ai pas besoin de parler de cela plus longtemps.

Souss – Nous ne sommes pas en désaccord.

Arafat – Voila ce que vous allez faire, s'il vous plaît. Je vais envoyer un avion, et le ramener ici.

Souss – Ils...

Arafat – Aujourd'hui, officiellement. Faites une déclaration formelle au ministère des affaires étrangères. Merci beaucoup. Merci beaucoup.

Souss – Le gouvernement n'a rien à faire avec cela.

Arafat – Vous leur dites merci beaucoup. Et vous le renvoyez !

Souss – Abou Ammar, le gouvernement n'a rien à voir avec cette affaire. C'est l'opposition et les juifs. Les juifs sont au travail.

Arafat – Les juifs au travail ! Maudits soient leurs pères ! Les chiens ! Crasse ! Saleté ! Tout ça pour un malade ! J'ai pris soin de leurs prisonniers et j'ai soigné leurs malades. Mais l'ordure reste l'ordure.

Souss – C'est vrai...

Arafat – Faites comme je vous dis, Al Souss ; vous informez le gouvernement que j'ai publié un communiqué où j'assume l'entière responsabilité de l'avoir envoyé là-bas.

Souss – Je sais, je sais...

Arafat – Voilà. Renvoyez notre leader. C'est un leader du peuple palestinien. Nous n'autoriserons pas cette humiliation.

Souss – Bien sûr.

« Merci aux juifs pourris »

Arafat – Et merci à la France, merci à la France progressiste et merci à la civilisation française. Et merci aux juifs pourris avec lesquels nous réglerons nos comptes dans l'avenir.

Souss – OK, OK, laissez-moi vous dire...

Arafat – Rien d'autre à dire. Merci aux juifs pourris avec qui nous réglerons nos comptes dans l'avenir.

Souss – OK, OK. Oui. Je le dirai...

Arafat – Informez le ministère des affaires étrangères. Ont-ils des manières ? Peut-on appeler cela des manières ? C'est un malade.

Souss – Mais le gouvernement n'a rien à voir avec ça. C'est l'opposition...

Arafat – Quelle opposition ? Qui s'oppose à celà ? Quel pourri s'oppose à cela ?

Souss – La droite, la droite tout entière, tous...

Arafat – Le Pen ? Le Pen ? Le Pen... il était avec les Irakiens...

Souss – C'est la droite. Tous. Le Pen et Chirac, la droite. Tous. Spécialement les juifs, et les juifs ont rêvé l'affaire. Mais il fallait s'y attendre.

Arafat – Pour quoi ? Juste pour un homme malade, juste pour un malade !

Souss – La campagne de presse, par les juifs...

Arafat – Pour quoi ? Un homme malade ?

Souss – Même pour un malade, Israël nous poursuit partout.

Arafat – Pour un malade ? L'avons nous envoyé pour qu'il s'amuse sur les Champs-Elysées ? Nous l'avons envoyé à la Croix-Rouge.

Souss – OK. Je leur dirai. Mais le sujet est..

Arafat – Informez-les officiellement. Ils doivent accepter d'être responsables de lui. Et, s'il vous plaît, renvoyez notre homme. Nous n'avons pas besoin de leur traitement médical ! Nous n'avons pas besoin de leur civilisation inférieure, leur civilisation arrogante, leur sale civilisation ! Et voilà. Je vous parle sur un téléphone sur écoutes. Qu'ils le passent à la télévision. Merci, frère ! »

M. Souss a fait au *Monde*, mercredi matin, la déclaration suivante : *« Je m'élève avec indignation contre cette grossière manipulation de l'opinion publique à des fins sordides visant à dénaturer la cause palestinienne, calomnier son chef Yasser Arafat, porter atteinte à mon honneur personnel et à mon éthique. J'oppose un démenti catégorique à ces propos et je réserve tous mes droits et actions à l'encontre des auteurs de cette manipulation médiatique. »* M. Souss devait porter plainte dans la journée de mercredi.

□ **Une réaction du CRIF.** – Réagissant à l'information diffusée par CNN, M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF),, a déclaré notamment, mercredi matin 12 février : *« si les propos prêtés à MM. Arafat et Souss s'avéraient exacts ... celà renforcerait notre conviction qu'ils sont antisémites. La communauté juive a de quoi s'inquiéter. »*

ASIE

PAKISTAN

Des participants à la « Marche pour l'indépendance » du Cachemire ont tenté de franchir la frontière indienne

Une trentaine de jeunes gens participant à la « Marche pour l'indépendance » du Cachemire, seraient parvenus, mardi 11 février, en marchant à travers les montagnes enneigées, à franchir la ligne de démarcation entre les parties sous tutelle respectivement pakistanaise et indienne du Cachemire. Selon le Front de libération du Jammu-et-Cachemire (JKLF) qui a donné cette information, une personne aurait été tuée et huit autres blessées par des tirs de l'armée indienne. New-Delhi a donné consigne d'empêcher à tout prix un franchissement massif de la « frontière » par des sympathisants de l'indépendance du Cachemire, divisé depuis le guerre indo-pakistanaise de 1948

Cependant, quelque dix mille sympathisants du JKLF, dont le président de sa branche pakistanaise, M. Amanullah Khan, ont passé la nuit du 11 au 12 à Chinari, à 10 kilomètres de Chakothi, la ville de l'Azad Kashmir (pakistanais) où devait avoir lieu le franchissement, mercredi. A Srinagar, capitale de l'Etat indien de Jammu-et-Cachemire, quatre mille manifestants, bravant les interdictions, ont défilé pour démontrer leur soutien au JKLF. – *(UPI.)*

□ **AFGHANISTAN : libération de cinq prisonniers pakistanais.** – Le président Najibullah a fait remettre aux Nations unies cinq prisonniers de guerre pakistanais, a annoncé Radio-Kaboul, mardi 11 février. Islamabad, qui a toujours refusé de reconnaître son engagement direct dans le conflit qui ensanglante depuis treize ans le pays voisin, s'est récemment rallié à une initiative de l'ONU visant à susciter un *« dialogue entre Afghans »* en vue de mettre sur pied un gouvernement transitoire qui organiserait des élections. – *(UPI.)*

□ **CHINE : l'épouse d'un dissident lance un appel à la communauté internationale.** – Mme Hou Xiaotian, épouse du dissident Wang Juntao – condamné il y a un an à treize ans de prison pour sa participation au « printemps de Pékin » – a lancé, mardi 11 février, un appel à la communauté internationale pour qu'elle maintienne sa pression sur les autorités chinoises afin qu'elles libèrent tous les détenus politiques. *« Combien de temps devrons-nous ressentir les effets du 4 juin 1989 et combien de souffrances devrons-nous encore endurer ? »*, a-t-elle demandé.

□ **VIETNAM : visite à Hanoï de M. Jean-Noël Jeanneney.** – Le secrétaire d'Etat français au commerce extérieur a entamé, mardi 11 février, une visite officielle de cinq jours au Vietnam. M. Jean-Noël Jeanneney doit passer en revue avec les dirigeants vietnamiens les projets de coopération économique entre les deux pays. Accompagné de chefs d'entreprise de différents secteurs (transports, agriculture, BTP, télécommunications, pharmacie, énergie et banque), il se rendra également à Danang, Hué et Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon). – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

Les élections législatives auront lieu le 22 mars

Les élections législatives anticipées se tiendront le 22 mars, aux termes d'un décret signé, mardi 11 février, par le président Ramiz Alia. Quelque 2 millions d'Albanais (sur 3,2 millions d'habitants) auront à élire, au scrutin majoritaire à deux tours, cent quarante députés dans cent circonscriptions électorales, chaque circonscription représentant environ vingt mille électeurs. Les socialistes (ex-communistes) affronteront une coalition des principaux partis de l'opposition (Parti démocratique, Parti républicain et Parti social-démocrate). La date des élections a été avancée avec l'accord de tous les partis en raison de la situation politique et économique chaotique qui règne dans le pays. Les premières élections libres en Albanie avaient été remportées en avril dernier par les communistes, grâce au soutien massif des campagnes, les villes se prononçant en revanche pour le Parti démocratique. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

M. Kohl et l'opposition s'affrontent sur les traités de Maastricht

Le Parti social-démocrate allemand (SPD) a menacé mardi 11 février de ne pas voter la ratification des traités de Maastricht, provoquant une vive réaction du chancelier Helmut Kohl. Dans une déclaration, le SPD demande que le prochain sommet européen améliore le traité d'union politique adopté en décembre à Maastricht afin de renforcer les pouvoirs du Parlement européen. Notant que la stabilité de la future monnaie européenne dépendra de la politique économique et financière de l'Europe, il estime que *« la garantie pour cette politique de stabilité, c'est une démocratie parlementaire qui fonctionne au niveau national et au niveau européen »*.

« C'est du populisme à l'état pur », a tonné le chancelier Helmut Kohl, au cours d'une réunion de la direction de la CDU. Le président du groupe parlementaire CDU-CSU, Wolfgang Schaüble, rappelant que le SPD avait globalement approuvé les résultats du sommet de Maastricht en décembre, a estimé qu'il faisait preuve d'un *« opportunisme sans vergogne »*.

La perspective de deux importantes élections régionales en avril a avivé le débat politique ces dernières semaines. – *(AFP.)*

ISRAËL

Le procès d'un technicien nucléaire condamné pour espionnage ne sera pas révisé

La Cour suprême d'Israël a rejeté une demande de révision du procès d'un technicien du nucléaire, M. Mordechaï Vanunu, condamné à dix-huit ans de prison en 1988 *« pour espionnage et haute trahison »*, a indiqué mardi 11 février son avocat, Me Avigdor Feldman. La défense avait demandé, en octobre 1991, la révision du procès en faisant valoir que le tribunal avait ignoré *« les motivations »* qui avaient poussé M. Vanunu à fournir en 1986 des informations au *Sunday Times* sur le programme nucléaire israélien. Selon elle, il n'y a pas eu trahison dans la mesure où le condamné s'était adressé à un journal qui ne peut pas être assimilé à un agent ennemi. *« J'ai l'intention d'entreprendre de nouvelles démarches en faveur de mon client. Il est maintenu dans un isolement total et sa situation est très difficile »*, a ajouté Me Feldman.

L'« affaire Vanunu » avait éclaté en septembre 1986 à la suite de la publication dans l'hebdomadaire britannique d'un long article dans lequel le technicien affirmait qu'Israël avait produit une centaine de bombes nucléaires, infirmant la position officielle du gouvernement israélien selon laquelle l'Etat hébreu *« ne sera pas le premier à introduire l'arme nucléaire au Proche-Orient »*. – *(AFP.)*

LIBAN

Le général Aoun souhaite s'installer à Orléans

L'ancien « homme fort » du « réduit chrétien » au Liban, le général Michel Aoun, pourrait quitter très prochainement la villa qu'il occupe sur la corniche marseillaise, où il réside depuis son arrivée en France, le 30 août 1991, pour s'installer dans le Val-de-Loire, à Orléans.

La préfecture du Loiret précise que *« le général Aoun a manifesté son souhait de résider dans l'agglomération orléanaise »* et que le ministre de l'intérieur a donné *« son accord de principe sous réserve de mise au point des modalités d'installation qui sont actuellement examinées »*. Le général voudrait venir près de Paris, à proximité d'une université pour les études de ses enfants. Le général et sa famille pourraient habiter sur les bords de Loire, à Saint-Jean-le-Blanc, commune de la banlieue d'Orléans. – *(Corresp.)*

YOUGOSLAVIE

La Serbie et la Croatie confirment leur acceptation du plan de paix de l'ONU

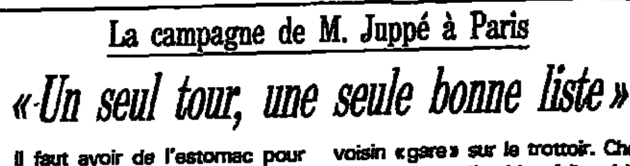
Affirmant une fois de plus que tous les obstacles étaient désormais éliminés, les autorités croates et serbes ont demandé, mardi 11 février, aux Nations unies de prendre au plus vite une décision concernant l'envoi des « casques bleus » en Croatie. Belgrade et Zagreb sont convenus d'accélérer la mise en place du processus de paix proposé par l'émissaire spécial de l'ONU, M. Cyrus Vance. Le président de la Croatie, M. Franjo Tudjman, et le représentant serbe à la présidence yougoslave, M. Borisav Jovic, se sont adressés, mardi, directement au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali.

M. Jovic demande au Conseil de sécurité de donner le feu vert au déploiement des forces de paix en Croatie. M. Franjo Tudjman réaffirme, pour sa part, que la Croatie accepte tous les paragraphes du plan de M. Vance et annonce que son gouvernement a réclamé l'application immédiate du plan de paix. D'autre part, les Nations unies ont été sollicitées par le leader de la Krajina (enclave serbe de la Croatie), M. Milan Babic, qui demande l'envoi de cinq cents observateurs pour superviser le référendum des 22 et 23 février prochain. – *(Corresp.)*

□ **L'Allemagne refuse de payer davantage pour le retrait des troupes ex-soviétiques.** – Le ministre allemand de la défense, M. Gerhard Stoltenberg, a fait savoir, mardi 11 février, que l'Allemagne refusait de payer davantage que ce qui était convenu pour le retrait des troupes de la CEI encore stationnées dans l'ex-RDA. Lundi, le ministre russe de la défense, M. Pavel Gratchev, avait demandé 7 milliards de deutschemarks supplémentaires, soit près de 24 milliards de francs, pour que la CEI puisse retirer ses forces armées dans les délais convenus, c'est-à-dire d'ici à 1994. *(nos dernières éditions du 12 février)* – *(AFP.)*

□ **KOWEIT : accord militaire avec la Grande-Bretagne.** – Un accord de coopération en matière de défense, prévoyant notamment l'envoi de conseillers britanniques au Koweït et la fourniture d'équipements militaires a été signé, mardi 11 février à Londres, entre le ministre britannique de la défense, M. Tom King, et son homologue koweïtien, Cheikh Sabah El Salem El Sabah. – *(AFP.)*

POLITIQUE



La préparation des élections régionales

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les dissensions s'aggravent entre M. Tapie et les socialistes

A moins de six semaines du scrutin régional, M. Bernard Tapie, chef de file de la majorité présidentielle en Provence-Alpes-Côte d'Azur, éprouve des difficultés persistantes avec les socialistes pour composer ses listes. Alors que M. Michel Pezet, député PS, annonçait le retrait de sa candidature dans les Bouches-du-Rhône, le président de l'OM a lancé, mardi 11 février, une sorte d'ultimatum à ses partenaires en leur donnant *«jusqu'à la fin de la semaine pour faire un constat d'accord ou de désaccord»*.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

«Ici, on va étonner la France.» Le slogan des listes Energie Sud de Bernard Tapie en Provence-Alpes-Côte d'Azur paraît, de jour en jour, plus malaisé à concrétiser. Après un lancement de campagne à demi réussi et la publication récente d'un sondage d'opinion peu stimulant, le député non inscrit des Bouches-du-Rhône doit faire le constat de difficultés prolongées avec ses partenaires socialistes, qui l'ont empêché jusqu'ici de boucler ses listes dans trois des six départements de la région. *«Je leur donne jusqu'à la fin de la semaine pour faire un constat d'accord ou de désaccord*, a-t-il averti, mardi 11 février, dans une déclaration à l'AFP. *Il est évident que, dans tous les cas, je continuerai d'animer les listes Energie Sud dans le but de gagner la région. Je laisse aux socialistes le soin de composer leurs listes. Mais il va falloir (...) qu'ils arrêtent une position définitive pour savoir quel type de combat on veut mener ensemble ou séparément.»*

Cette déclaration faisait suite à l'annonce par M. Michel Pezet, député PS, du retrait de sa candidature dans les Bouches-du-Rhône. Dans une lettre adressée à M. François Bernardini, premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Pezet explique qu'il avait *«souscrit au choix du parti pour les prochaines élections»*. *«Il me paraissait, en effet, aller de soi*, écrit-il, *que la référence à la majorité présidentielle (...) impliquait le respect mutuel des diverses composantes de la liste, leur participation à l'élaboration d'un programme et une réflexion engagée en commun sur la manière de mener la campagne.» «Mais je regrette*, ajoute-t-il, à propos du combat *«prioritaire»* contre l'extrême droite, *que notre parti paraisse se contenter de placer les électeurs en face de leurs responsabilités morale, et qu'il ait renoncé à une réflexion large et approfondie sur les raisons qui peuvent conduire une partie de nos concitoyens à un vote en faveur du pire. J'ai toujours pensé qu'il ne pouvait suffire d'opposer des objurgations aux déclarations du Front national.»*

«Les valeurs de la gauche»

«Le choix a, d'autre part, été fait, souligne M. Pezet, *de personnaliser entièrement la campagne. C'est une conception qui a sa cohérence, mais ce n'est pas la mienne. Je continue à croire que les valeurs de la gauche et notre identité doivent être, en cette période difficile, plus que jamais approfondies et réaffirmées.»*

En fait, comme il l'avait laissé entendre lors d'une réunion des élus socialistes, le 21 janvier à Aix-en-Provence, M. Tapie était peu enclin à voir figurer M. Pezet sur sa liste. De ce point de vue, la décision de l'ancien président du conseil régional paraît plutôt avoir soulagé les dirigeants fabiusiens de la fédération. *«C'est un repli logique et compréhensible»*, s'est contenté de déclarer M. Bernardini. M. Pezet a toutefois exprimé des critiques qui semblent assez largement partagées par les socialistes des Bouches-du-Rhône. Un autre membre du courant jospiniste, Mme Pauline Giacomi, conseiller régional sortant et candidate sur la liste, nous a ainsi déclaré qu'elle pourrait être *«la prochaine sortante»* si la situation *«ne se décantait pas dans les quarante-huit heures»*.

D'autre part, dans les Hautes-Alpes, la commission exécutive fédérale du PS a passé outre au choix de M. Robert de Caumont, ancien maire (rocardien) de Briançon, comme tête de liste, qui avait été confirmé, le 29 janvier, par les instances nationales du parti. Dans un vote, lundi 10 février, auquel n'ont pas pris part les rocardiens, elle a désigné à sa place le député (fabiusien) et maire de Veynes, M. Daniel Chevalier, qui a reçu le soutien de M. Bernard Tapie. M. de Caumont, qui invoque un premier vote des militants, l'été dernier, et l'arbitrage rendu par le bureau exécutif national, reste toutefois candidat et se dit prêt à constituer une *«excellente liste représentative des socialistes du département»*. Dans le Var, enfin, la situation n'a pas évolué d'un pouce après le renoncement de M. Bernard Kouchner et, en dernier lieu, le retrait de M. Alain Bombard.

GUY PORTE

La campagne de M. Juppé à Paris

«Un seul tour, une seule bonne liste»

Il faut avoir de l'estomac pour faire une campagne électorale auprès des commerçants. M. Alain Juppé, tête de la liste de l'union de l'opposition nationale RPR-UDF dans la capitale, en a fait l'expérience, mardi 11 février, dans le premier arrondissement. Une vraie tournée au canon... au sens limonadier des termes. Cela a commencé dans la rue du marché Saint-Honoré. Piloté par M. Michel Caldaguès, maire (RPR) de l'arrondissement, l'ancien ministre n'avait rien à craindre du marchand de tabac, de la boutique de stylos ou de l'agence immobilière. *«Rien que de vous voir là, on sait qu'il y a des élections»*, lui a glissé avec malice la dame du magasin «Sois sage», spécialisée dans les sous-vêtements féminins. M. Juppé n'a même pas eu besoin de lui asséner la phrase qui était au centre de cette virée commerciale : *«Le 22 mars, un seul tour, un seul jour, une seule bonne liste.»*. Message reçu cinq sur cinq.

Après un mot aimable à la marchande de quatre saisons, M. Juppé est entré dans le premier bistrot. Le patron, un ancien des services d'ordre gaullistes, avait quelques doléances en rapport avec les tonneaux que son voisin «gare» sur le trottoir. Chez le concurrent, il a bien fallu céder à la tournée de brouilly. Bref passage chez les blanchisseuses de Lozère inquiètes pour le renouvellement de leur bail et poignée de mains à la secrétaire générale de l'Association du carré des Halles inquiète pour l'avenir du quartier. Pour ne pas mollir, «Adrienne», figure gastronomique des lieux, a aligné les coupes de champagne sur le comptoir de son minuscule établissement. *«On viendra fêter la victoire chez Adrienne !»*, a lancé M. Juppé.

Chez Jojo, il était impossible de dédaigner le sancerre. Et à «La Tour Montléry», il aurait été grossier de snober la rangée de coupes – champagne encore ! – qui égayaient le zinc. Pour ne pas être en reste, le restaurant d'en face avait mis les petits verres dans les grands. Toujours digne, le secrétaire général du RPR a déclaré : *«Le parti unique est pour bientôt...»* Le maire, M. Caldaguès, a ajouté : *«... Au grand soulagement des élus UDF de l'arrondissement.»* Rideau. Direction l'Assemblée pour la censure.

OLIVIER BIFFAUD

□ **MANCHE : le maire du Mont-Saint-Michel constitue une liste.** – M. Eric Vannier, maire du Mont-Saint-Michel (Manche), a constitué pour les élections régionales de Basse-Normandie une liste Manche Normandie Avenir, qui, dit-il, *«regroupe toutes les sensibilités»*, mais dont aucun membre n'appartient à un parti. Parmi les *«hommes de projets et de bonne volonté»* de cette liste figure notamment M. Michel Hamel, président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) de Basse-Normandie. – *(Corresp.)*

□ **CANTAL : une «nouvelle force indépendante».** – Le mouvement Cantal Action, qui se définit comme une *«nouvelle force indépendante entre le Parti socialiste et l'opposition»*, vient d'être créé par des maires de communes rurales du Cantal et neuf élus municipaux d'Aurillac : trois membres de l'opposition RPR-UDF et les six membres du groupe des radicaux de gauche et démocrates de progrès. L'un de ces derniers, M. Jacques Mézard, a rendu au maire socialiste, M. René Souchon, sa délégation d'adjoint à l'urbanisme et au logement. Cantal Action, qui entend soutenir des candidats lors des prochaines élections cantonales, étudie la constitution éventuelle d'une liste pour les régionales. – *(Corresp.)*

□ **AUVERGNE : 42 % d'intentions de vote en faveur des listes UDF-RPR.** – Selon un sondage réalisé en Auvergne par BVA pour Antenne 2, FR 3, France Inter, France Info et *Paris-Match* auprès de 810 personnes interrogées par téléphone du 5 au 7 février, les listes UDF-RPR obtiennent dans la région 42 % des intentions de vote. Elles sont suivies de celles du PS (19,5 %), du PC (11,5 %), de Génération Écologie (8 %), des Verts (7,5 %) et du Front national (7 %). L'indice de mobilisation électorale est de 47 %. Parmi ceux qui sont certains d'aller voter, 43 % indiquent que leur choix peut encore changer.

□ **INDRE-ET-LOIRE : le PS change sa tête de liste.** – M. Yves Dauge, chargé de mission auprès du président de la République, maire de Chinon et conseiller régional sortant, conduira la liste du PS, en Indre-et-Loire, à la place de M. Yves Maveyraud, également conseiller régional sortant, conseiller général et maire de Preuilly, qui figurera en deuxième position. La fédération départementale du PS explique cette modification de la liste, composée primitivement en fonction du seul poids des courants, par le changement de la *«situation politique nationale»*, notamment après les négociations PS-MRG qui doivent aboutir à des listes communes. Elle observe aussi que le renoncement de M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, à se présenter comme tête de liste de Génération Ecologie dans ce département lui *«donne un peu d'air»*.

L'affaire d'«espionnage politique» de Marseille

M. Claude Bertrand quitte son poste de directeur du cabinet de M. Gaudin

MARSEILLE

de notre correspondant régional

M. Claude Bertrand, directeur du cabinet de M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui avait été inculpé, les 18 décembre et 31 janvier, de complicité d'escroquerie et de complicité d'infraction à la loi Informatique et Libertés dans l'affaire d'«espionnage politique» de Marseille, a démissionné de ses fonctions, mardi 11 février.

Dans une conférence de presse, il a déclaré qu'il ne voulait plus être *«un otage par lequel on porte atteinte à* [ses] *amis»*. *«Je savais*, a-t-il expliqué, *que la campagne régionale serait une campagne difficile, violente, sordide. La seule défense de M. Tapie et du pouvoir à la dérive qui le soutient sera de faire grossir cette affaire pour que l'opinion publique reçoive le message «tous pourris». Tapie ne peut plus gagner dans les urnes. Sa seule chance est que le Front national soit devant nous afin de pouvoir manipuler l'élection du président par les cent vingt-trois membres de l'assemblée régionale. (...) C'est un combat de voyous avec des méthodes indignes de la démocratie. (...). Cette affaire prend toutes les allures d'un montage politique.»*

M. Claude Bertrand a indiqué que M. Jean-Claude Gaudin, après avoir refusé à deux reprises sa démission, avait reconnu *«le bien-fondé de* [sa] *démarche»*.

«Machination bien orchestrée»

De son côté, M. Gaudin a rendu hommage aux *«qualités d'honnêteté et d'intégrité»* de son collaborateur. *«Face à une machination politico-judiciaire bien orchestrée par le pouvoir socialiste et relayée par Tapie*, a-t-il ajouté dans un communiqué, *il a le droit de se défendre et il pourra, ainsi, mieux le faire.»* M. Bertrand devait être entendu mercredi par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse.

G. P.

M. Soulier (PR) conduira sa propre liste dans le Rhône

M. André Soulier, membre du bureau politique du Parti républicain, a annoncé, mercredi 12 février, à Lyon, qu'il conduira une liste aux élections régionales dans le Rhône. Conseiller régional sortant, il avait été écarté de celle présentée par M. Charles Millon (PR).

LYON

de notre bureau régional

Exclu de la liste RPR-UDF-Nouvelle démocratie, difficilement concoctée sous l'autorité de M. Millon, M. Soulier reproche au président sortant du conseil régional de *«s'être perdu dans des manœuvres de clan»*. Surtout il constate qu'avec son éviction aucun élu lyonnais de l'UDF ne siégera désormais au conseil régional. *«Le grand vainqueur de cette liste, c'est Michel Noir»*, explique-t-il : depuis les élections municipales de 1989 et la victoire de M. Noir sur l'équipe sortante UDF, les relations entre les deux hommes sont plutôt tendues.

Après une période de silence, consacrée à son cabinet d'avocat, l'ancien premier adjoint de la ville de Lyon a, à plusieurs reprises, interpellé publiquement le nouveau maire sur des dossiers sensibles. A l'évidence il ne partage pas les manières de M. Noir dans la conduite des affaires municipales.

Tenu à l'écart de la bataille régionale, M. Soulier risquait de voir définitivement compromis un éventuel retour électoral sur la scène lyonnaise, en 1995 par exemple. Même s'il s'en défend, répétant qu'à cinquante-huit ans *«il y a plein de choses qui passent avant la politique»*. Lui qui fut membre du PS jusqu'en 1973, suppléant de M. Gilbert Mitterrand lors d'une législative malheureuse dans le Beaujolais, a subi, depuis son passage à droite, plus de revers, venus souvent de son propre camp, que de succès.

Cet accroc à l'union de l'opposition dans le Rhône porte certes ombrage à l'exécutif du conseil régional sortant. Mais plusieurs de ses responsables admettent, en privé, que deux listes auraient certainement permis de mieux capter l'électorat. Or, M. Soulier, qui fera connaître plus tard les noms de ses colistiers, a choisi, comme premier thème de campagne, d'en appeler aux abstentionnistes et à *«tous ceux qui voteraient avec résignation»*.

BRUNO CAUSSÉ

Cavalcade carnavalesque en Guyane

La situation en Guyane est aujourd'hui carnavalesque. Au sens propre : la vie quotidienne des Guyanais est rythmée, jusqu'au mercredi des Cendres, le 4 mars, par les frasques de «Vaval» – le Roi Carnaval – d'autant plus échevelées, cette année, que ce rendez-vous est placé sous les auspices de la découverte des Amériques par Christophe Colomb. Au sens figuré : la préparation des élections régionales donne lieu à une cavalcade effrénée dans laquelle les principaux partis politiques se retrouvent déjà ballottés dans tous les sens.

CAYENNE

de notre correspondant

On ne compte pas moins de onze listes en présence pour les élections régionales en Guyane. Première force locale, le Parti socialiste guyanais (PSG) n'en finit pas de se déchirer. En novembre, les délégués de sa base militante se sont insurgés contre le cumul des responsabilités en refusant à M. Elie Castor, maire de Sinnamary, député apparenté socialiste et président du conseil général, le droit de former une liste à sa guise.

Mis en minorité, M. Castor se retrouve marginalisé parmi les siens, et c'est le secrétaire général du PSG, M. Antoine Karam, qui conduit la campagne du parti en préconisant l'institution d'une assemblée unique et un régime d'autonomie incluant l'octroi au département de nouvelles compétences en matière d'éducation, de santé, de transports, d'immigration et d'habitat afin de préparer *«l'avènement d'un Etat guyanais»*.

Sa liste est directement concurrencée par celle de M. Georges Othily, président du conseil régional sortant, qui est à couteaux tirés avec le PSG depuis qu'il en a été exclu en 1990 avant de devenir sénateur, et qui s'emploie à rassembler, autour d'une nouvelle formation, le mouvement des Forces démocratiques de Guyane (FDG), lancé en décembre dernier, non seulement les autres ex-PSG mais, au-delà des clivages politiques, *«tous les démocrates»*.

Il bénéficie déjà du soutien de l'Action démocratique guyanaise, née en 1986 sous la houlette de M. André Lecante, ex-PSG, et de l'autre député guyanais, M. Léon Bertrand, maire de Saint-Laurent-du-Maroni, ex-RPR.

Les choux gras du Front national

Les autres socialistes du département, ceux qui se réclament du PS métropolitain, ne vivent pas plus tranquillement. Ils sont, eux aussi, divisés. Le maire de Matoury, M. Jean-Pierre Roumillac, fondateur de l'Union socialiste-démocrate (USD), seul élu de la fédération socialiste guyanaise, devait conduire la liste du PS, mais il vient de se rétracter en affirmant que le premier secrétaire de cette fédération n'avait pas accepté sa *«volonté d'ouverture relative à l'union de toutes les forces démocratiques»* et en indiquant que, dans ces conditions, il ferait cavalier à la tête d'une liste de l'USD.

C'est le directeur des opérations de lancement au centre spatial de Kourou, M. Pierre Rivardière, qui se dévouerait pour diriger la liste du PS.

Les uns et les autres devront compter avec deux listes d'extrême gauche indépendantistes annoncées par le Parti national populaire guyanais (PNPG) et par le nouveau Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES), créé par de jeunes militants de l'Union des travailleurs guyanais (UTG) autour du journal *Rot Koze* (*«L'autre façon de s'exprimer»*).

Le RPR, ici, ne se porte pas mieux que le PS. La liste de son secrétaire départemental, M. Roland Ho Wen Szee, conseiller régional sortant, aura pour rivales celle que veut former son prédécesseur, M. Paulin Bruné, lui aussi conseiller régional, fondateur du RPG (Rassemblement pour la Guyane), mais aussi celle du Mouvement des démocrates guyanais (MDG), constituée par Mme Sarah Icaré, ex-RPR. Tandis que l'UDF fait cause commune avec l'Union de la défense de la Guyane (UDG), présidée par M. Elie Chow-Chine, conseiller municipal de Cayenne, un médecin appuyé par une douzaine d'autres médecins.

Ce feu d'artifice politique fait naturellement les choux gras du Front national, qui mène campagne, sous la direction de son secrétaire départemental, M. Jean-François Fanchtein, contre tous les autres au nom de la préférence nationale, *«surtout*, dit-il, *en faveur des autochtones, Amérindiens et Aloukous, descendants des esclaves africains»*...

EDMOND FRÉDÉRIC

L'opposition se divise dans l'Allier

MOULINS

de notre correspondant

La constitution des listes de la majorité UDF-RPR de la région Auvergne, que préside M. Valéry Giscard d'Estaing (UDF), provoque des dissidences dans le département de l'Allier. Deux vice-présidents du conseil général, MM. Jean Gravier, barriste, et Bernard Le Provost, qui avait quitté le RPR il y a quelques semaines, ont annoncé leur intention de constituer une liste. M. Gravier, qui avait déjà tenté, lors du scrutin de 1986, d'être candidat, dénonce *«l'hégémonie du président de la région et les choix imposés par les états-majors parisiens en dépit de toute réalité locale»*.

Les responsables du RPR de la circonscription de Montluçon ont donné leur démission pour protester contre la composition de la liste UDF-RPR. *«Les adhérents et responsables RPR de Montluçon sont en profond désaccord avec cette liste et ils s'estiment déçus par l'alternance illusoire entre l'UDF et le RPR*, explique la présidente départementale, Mme Josette Coursolle. *Nous voulons bien respecter les accords nationaux, mais à condition qu'ils soient affichés clairement.»* Le RPR, qui avait trois élus sur les six de la liste sortante, ne compte plus que deux candidats en position éligible.

Pour M. Edmond Maupoil (UDF-radical), qui conduit la liste incriminée, *«les choix se sont effectués à partir des sortants et d'un équilibre géographique»*. Cette version n'a pas convaincu M. Hector Rolland. L'ancien député RPR, ancien maire de Moulins, a présenté, voilà quelques semaines, une liste composée de «socioprofessionnels». A plus de quatre-vingts ans, M. Rolland rompt avec une retraite politique prise en 1989 et choisit comme cible tant M. Giscard d'Estaing que M. Jean Cluzel, sénateur (Un. centr.), président du conseil général.

Dans le Puy-de-Dôme, la composition de la liste présentée le 6 février par M. Giscard d'Estaing, qui en a pris la tête, a suscité aussi quelques grincements de dents. Un conseiller régional RPR sortant non reconduit, M. Henri Modat, ancien secrétaire départemental du RPR de 1978 à 1987, a donné sa démission du RPR, dans lequel *«il ne se reconnaît plus»*.

JEAN-YVES VIF

POLITIQUE

La session extraordinaire du Parlement

Mme Cresson reproche à l'opposition d'« abaisser la France »

Epilogue parlementaire de l'affaire Habache, la motion de censure déposée par l'opposition UDF-RPR-UDC à l'Assemblée nationale, au titre de l'article 49 alinéa 2 de la Constitution, n'a pas atteint, mardi 11 février, la majorité requise des 289 voix. L'opposition a recueilli 261 voix, soit légèrement moins que les 264 voix qu'elle avait engrangées lors des deux débats de censure de la dernière session d'automne. A l'issue du débat, que les députés communistes ont boycotté, Mme Edith Cresson a reproché à l'opposition d'« affaiblir l'économie » et d'« abaisser la France » en « caricaturant » la politique du gouvernement.

Désormais, c'est du tac au tac. Le premier ministre répliquera sans états d'âme à l'opposition en retournant comme un gant ses réquisitoires. Mme Cresson a donné un aperçu de ce nouveau registre, mardi 11 février, en accusant l'opposition de compromettre l'avenir de la France par la façon dont elle *« caricature »* la politique du gouvernement.

L'autorité de l'Etat serait-elle ruinée ? *« Quelle caricature !* a-t-elle rétorqué. (...) *Le devoir de critiquer son adversaire n'implique pas le droit de dénigrer son pays. Ceux qui affaiblissent l'Etat, c'est vous. »* La situation économique se dégrade-t-elle ? *« Quelle caricature ! La vérité, c'est que vous entretenez la morosité. Lorsque vous soulignez des dérives imaginaires, vous affaiblissez notre économie. Comment voulez-vous que nos ménages achètent, que nos chefs d'entreprise investissent, que nos exportateurs gagnent des marchés avec une telle caricature ? »* La France serait-elle déconsidérée sur la scène internationale ? *« En caricaturant la politique étrangère,* s'est-elle indignée, *c'est la France que vous abaissez : où est l'esprit civique ? » « L'avenir que je veux pour mon pays a besoin de constructeurs et non de démolisseurs »*, a lancé Mme Cresson, résumant ainsi la nouvelle thématique de sa contre-attaque : l'irresponsabilité coupable de ses adversaires.

Autre nouveauté de son discours, Mme Cresson a enclenché le compte à rebours pré-électoral en multipliant la référence aux *« quatre cents jours »*. Faisant allusion à la reprise économique attendue, elle a pronostiqué : *« D'ici quatre cents jours, la morosité aura cessé enfin, et les Français sauront vous le dire. »* Evoquant la panoplie de mesures récemment prises en matière de décentralisation, de formation professionnelle ou de politique industrielle, elle a souligné l'effort de pédagogie à réaliser : *« Nous disposons de quatre cents jours pour l'expliquer aux Français. »* Enfin, elle a réaffirmé, après l'avoir annoncé vendredi 7 février, que le gouvernement mettrait en œuvre *« dans les quatre cents jours qui viennent »* une *« réforme importante »* de l'urbanisme commercial visant à *« supprimer l'opacité et le caractère trop discrétionnaire des pratiques actuelles »* car *« le développement des grandes surfaces a besoin d'être encadré »*. En balisant ainsi le calendrier, Mme Cresson veut prouver qu'elle conserve la maîtrise des initiatives tout en fournissant des échéances précises et des thèmes de combat aux militants socialistes.

M. Jean Auroux : la défense du bilan

Ces thèmes de combat, M. Jean Auroux (Loire), président du groupe PS, a rappelé qu'ils seraient centrés autour de la défense du bilan de dix années de réformes socialistes. La consigne est désormais de revendiquer haut et fort l'œuvre législative accomplie depuis 1981. *« C'est notre fierté de socialiste, de radical de gauche et d'apparenté de la majorité présidentielle,* s'est-il exclamé, *d'avoir, auprès de François Mitterrand, voté des lois de liberté, de solidarité et de modernisation économique et sociale. »* Rendant hommage à Mme Cresson, *« premier ministre courageux et désintéressé »*, M. Auroux a expliqué que ce débat de censure ne portait pas tant sur l'affaire Habache que sur l'avenir de ces réformes : *« Ce que tente aujourd'hui une opposition minoritaire et divisée, c'est de censurer tous nos acquis sociaux depuis dix ans, c'est de censurer la place, le rôle et la légitimité de l'Etat et de la fonction publique dans la nation, c'est de censurer la poursuite des réformes de progrès que nous avons relancées depuis 1988. »*

Sans illusion sur l'issue du débat, l'opposition avait néanmoins dépêché dans l'hémicycle, hormis le suave M. Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine), président du groupe UDC, des orateurs réputés pour être des « cogneurs », tels MM. André Santini (UDF, Hauts-de-Seine) et Franck Borotra (RPR, Yvelines). Le premier n'a effectivement pas fait dans la dentelle en comparant la *« France paralysée et tétanisée »* à ... l'Albanie et en dénonçant un Etat qui *« part en lambeaux »*. Mais il a surtout ironisé sur *« l'Etat du roi »* se substituant à *« l'Etat de droit » : « Il y a d'un côté le pouvoir, exercé par une bande de copains – le gouvernement « tu vas bien » – et de l'autre, la responsabilité assumée par les hauts fonctionnaires de la « République des directeurs », chacun travaillant et décidant de son côté. C'est « l'Etat sympa » en quelque sorte. »* Tout à ses bons mots, M. Santini fut en revanche moins heureux quant il voulut manier la métaphore médicale : *« Nous débattons d'une non-censure face à un non-gouvernement, une équipe sous perfusion, je n'ose pas dire sous transfusion. Evitons un scandale médical : débranchez, avant la ruée Delors. »*

M. Pierre Méhaignerie : la dérive monarchique

« L'abandon de la responsabilité » a également fourni la matière de l'indignation de M. Borotra. Selon lui, l'affaire Habache est le produit d'un *« système qui substitue aux responsables la famille, les proches, les conseillers, les initiés : sans responsabilité, sans contrôle, ils interviennent en minant l'autorité de ceux qui sont mandatés pour agir. »* M. Méhaignerie a renchéri sur ce thème en dénonçant *« l'absolue concentration du pouvoir »* où *« tout gravite autour de M. Mitterrand qui a poussé à l'extrême la dérive monarchique de sa fonction ». « Ce que perçoit l'opinion publique,* a-t-il ajouté, *c'est l'existence d'une nomenklatura protégée, où le réseau d'amitié, la carte du parti ou plutôt du courant, l'appartenance au clan protègent les positions acquises et garantissent l'impunité ».* Et de conclure : *« Aujourd'hui le pouvoir, c'est la défausse permanente. »*

Mais le plus « cogneur » fut incontestablement M. Jean-Michel Dubernard (Rhône), porte-parole des non-inscrits, ex-RPR qui avait suivi le maire de Lyon, M. Michel Noir, dont il est proche, dans sa fronde anti-appareil. Son intervention fut un feu d'artifice de formules mordantes, parfois rageuses, émaillées d'allusions à l'âge du capitaine : *« Locataire vieilli de l'Elysée »* ... *« Idole crépusculaire ». « La farce mitterrandienne a trop duré pour abuser encore... Rideau ! »* a-t-il lancé, empourpré de colère lyrique.

Comme les périodes pré-électorales se prêtent aux effets de manche, M. Georges Hage (PC, Nord) n'a pu, lui aussi, résister à la tentation de l'éclat. Seul député communiste présent, en compagnie du « refondateur » M. Robert Montdargent (Val-d'Oise), il était venu justifier le boycottage de ses collègues par le *« refus du premier ministre d'engager devant l'Assemblée la responsabilité du gouvernement ».* Puis à la fin de son allocution, ce paternel vice-président de l'Assemblée, aussi bonhomme sur le perchoir qu'orthodoxe dans les travées et jovial dans les couloirs, a laissé tout le monde interdit en brandissant à la tribune son poing fermé et en scandant : *« La rose aux travailleurs, c'est nous qui la proposons, le poing au capital, c'est nous qui le brandissons. »* Puis il a quitté sagement la tribune, sans chanter l'*Internationale*.

FRÉDÉRIC BOBIN

L'analyse du scrutin

La motion de censure déposée par les groupes de l'UDF, du RPR et de l'UDC a recueilli 261 voix, la majorité requise étant de 289 voix. Ont voté pour :

– 121 RPR sur 127. N'ont pas voté : MM. Jacques Baumel (Hauts-de-Seine), Pierre de Bénouville (Paris), Christian Cabal (Loire), Xavier Deniau (Loiret), Jean-Louis Masson (Moselle), Mme Suzanne Sauvaigo (Alpes-Maritimes) (1) ;

– 90 UDF sur 90 ;

– 39 UDC sur 39 ;

– 11 non-inscrits sur 23 : MM. Léon Bertrand (Guyanne), Jean-Michel Dubernard (Rhône), Jean-Jacques Jégou (Val-de-Marne), Auguste Legros (la Réunion), Michel Noir (Rhône), Jean-Pierre Peretti della Rocca (Bouches-du-Rhône), Jean Royer (Indre-et-Loire), Maurice Sergheraert (Nord), Christian Spiller (Vosges), Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loir), M. André Thien Ah Koon (la Réunion).

Seul M. Peretti della Rocca s'est ajouté à la liste des non-inscrits qui avaient voté la censure, le 18 novembre 1991, lors de l'examen d'une motion de censure déposée par l'opposition en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement sur le projet de loi finances 1992.

(1) M. Christian Cabal (Loire), qui détenait la procuration de vote de M. Jean-Louis Masson (Moselle), a raté l'avion qui devait le conduire à Paris. M. Jacques Baumel (Hauts-de-Seine), mandaté par Mme Suzanne Sauvaigo (Alpes-maritimes), est arrivé trop tard au Palais Bourbon.

Le Sénat ne renonce pas à l'idée d'une commission d'enquête sur l'affaire Habache

Après le refus du gouvernement de modifier l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, la majorité sénatoriale a confirmé son intention, mardi 11 février, de créer une commission d'enquête sur les conditions de l'accueil en France de M. Georges Habache, dès l'ouverture de la session ordinaire de printemps, le 2 avril.

Au mouvement de mauvaise humeur exprimé, la semaine passée, par la majorité du Sénat, le gouvernement a répondu, mardi 11 février, par la bouderie. Les sénateurs n'avaient pas voulu débattre, vendredi dernier, de la déclaration de politique générale du gouvernement et, tirant profit du dépôt d'une motion de censure par l'intergroupe de l'opposition à l'Assemblée nationale – qui avait pour conséquence de prolonger automatiquement la session extraordinaire du Parlement (*le Monde* daté 9-10 février) –, ils avaient fait demander, par l'entremise de M. Alain Poher, président du Sénat, une modification de l'ordre du jour, afin de pouvoir constituer une commission d'enquête sur l'affaire Habache.

Le premier ministre, Mme Edith Cresson, leur a répondu sur le mode du mépris en rappelant simplement ce qu'aucun d'entre eux ne pouvait ignorer, à savoir que *« le Parlement a été convoqué par M. le président de la République sur un ordre du jour qui comprend une déclaration de politique générale suivie d'un débat »*. Point final : il n'y avait pas à sortir de là. Bon gré mal gré, le Sénat ne pourra donc créer sa commission d'enquête qu'à l'ouverture de la session ordinaire de printemps, après les élections régionales et cantonales, quand, selon toute vraisemblance, beaucoup d'eau aura passé sous les ponts.

En attendant, les sénateurs ont donc dû s'exécuter, en répondant avec quatre jours de retard, et au rythme d'un quart d'heure par groupe, au discours du premier ministre. Le président du groupe RPR, M. Charles Pasqua (Hauts-de-Seine), ne s'est cependant pas privé d'ironiser sur la convocation subite du Parlement, dont le seul but était, selon lui, de *« sortir le gouvernement d'un mauvais pas ». « S'il n'y a pas d'affaire Habache, il y a bien eu une affaire Rocard,* a ajouté l'ancien ministre. *Nous sommes réunis d'urgence pour jouer les figurants d'un psychodrame qui se déroule ailleurs, entre le président de la République et son ancien premier ministre. Le Parlement tout entier est convoqué pour régler une affaire que le bureau exécutif du Parti socialiste n'est plus à même de trancher. »*

« De cafouillages en tripatouillages »

Le président du groupe de l'Union centriste, M. Daniel Hoeffel (Bas-Rhin), a préféré revenir sur l'émotion causée par l'arrivée impromptue de M. Habache : *« Est-il exact que la France accueille, à des fins humanitaires, régulièrement depuis dix ans, des terroristes aussi dangereux qu'Abou Nidal ? Avons-nous négocié ainsi avec certains mouvements terroristes ? »*, a-t-il demandé (1). Mme Hélène Luc (Val-de-Marne), au nom du groupe communiste, a jugé que *« ce qui, en d'autres circonstances, n'aurait été qu'une péripétie a pu s'enfler* [...] *par un discrédit dû à une décennie de promesses et d'engagements non tenus ». « Les socialistes au pouvoir ont prouvé qu'ils n'étaient pas les meilleurs. De cafouillages en tripatouillages et en camouflages, ils deviennent les pires »*, a enchaîné M. Marcel Lucotte (Rép. et ind., Saône-et-Loire).

Dans le rôle d'avocat de la défense, M. Claude Estier (Paris), président du groupe socialiste, a expliqué, devant une assemblée réduite à moins de quarante sénateurs, que la manœuvre de retardement de la majorité du Sénat ne serait pas entendue : *« Si les Jeux olympiques d'Albertville leur laissent quelques instants pour la politique, les médias s'intéresseront* [...] *au fait que la motion de censure n'aura pas été votée. »* Après avoir succédé au banc du gouvernement à M. Marcel Debarge, secrétaire d'Etat chargé du logement, le ministre des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, s'est alors contenté de répondre, en une phrase, que le gouvernement s'était déjà exprimé vendredi dernier. Histoire de mieux faire comprendre encore qu'il n'entendait plus céder aux *« fantaisies »* du Sénat.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) A l'Assemblée nationale, M. François-Michel Gonnot (UDF, Oise) a posé au premier ministre une question écrite allant dans le même sens : *« Quelles personnalités palestiniennes ont été, ces dernières années, hospitalisées en France, à quelles dates, dans quels hôpitaux et pour quels types de traitement ? »*

Directeur de « National Hebdo »

M. Gaucher est condamné pour diffamation envers M. Roseau

Dans un jugement rendu le 10 février, la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris présidée par M. Claude Grellier a condamné, pour diffamation publique, M. Roland Goguillot, dit Roland Gaucher, directeur de la publication de *National Hebdo*, à verser la somme de trente mille francs au titre de dommages et intérêts à M. Jacques Roseau, porte-parole du mouvement le Recours, association de rapatriés d'Afrique du Nord. M. Gaucher est, en outre, condamné à une amende de dix mille francs. Le tribunal a ordonné la publication du jugement dans deux journaux.

Les poursuites faisaient référence à la publication d'une lettre anonyme par l'hebdomadaire d'extrême droite daté 29 août-4 septembre 1991, dans la rubrique du courrier des lecteurs, sous le titre « Les harkis spoliés ». M. Roseau y était notamment décrit comme un *« rat pas trié »*, dirigeant une *« association de rapatriés fantômes »* ayant détourné, selon l'auteur, des fonds destinés aux harkis.

Dans son jugement, le tribunal a estimé que *« cette lettre constituait une atteinte à l'honneur et à la réputation de M. Jacques Roseau, qui a consacré une partie de sa vie à la défense des rapatriés et des harkis »*.

□ **Le Syndicat de la magistrature contre M. Charasse.** – Après l'Union syndicale des magistrats de la cour d'appel de Bastia (*le Monde* du 11 février), le Syndicat de la magistrature (SM) a condamné, mardi 11 février, les déclarations de M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, qui avait mis en cause les lenteurs de la justice en Corse dans l'instruction de certains dossiers de fraude fiscale et fait part de son intention d'obtenir de la Cour de cassation le dessaisissement des juges bastiais. Le syndicat *« dénonce l'intervention d'un ministre auprès de l'autorité judiciaire au mépris des dispositions du code de procédure pénale »*.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde DES LIVRES

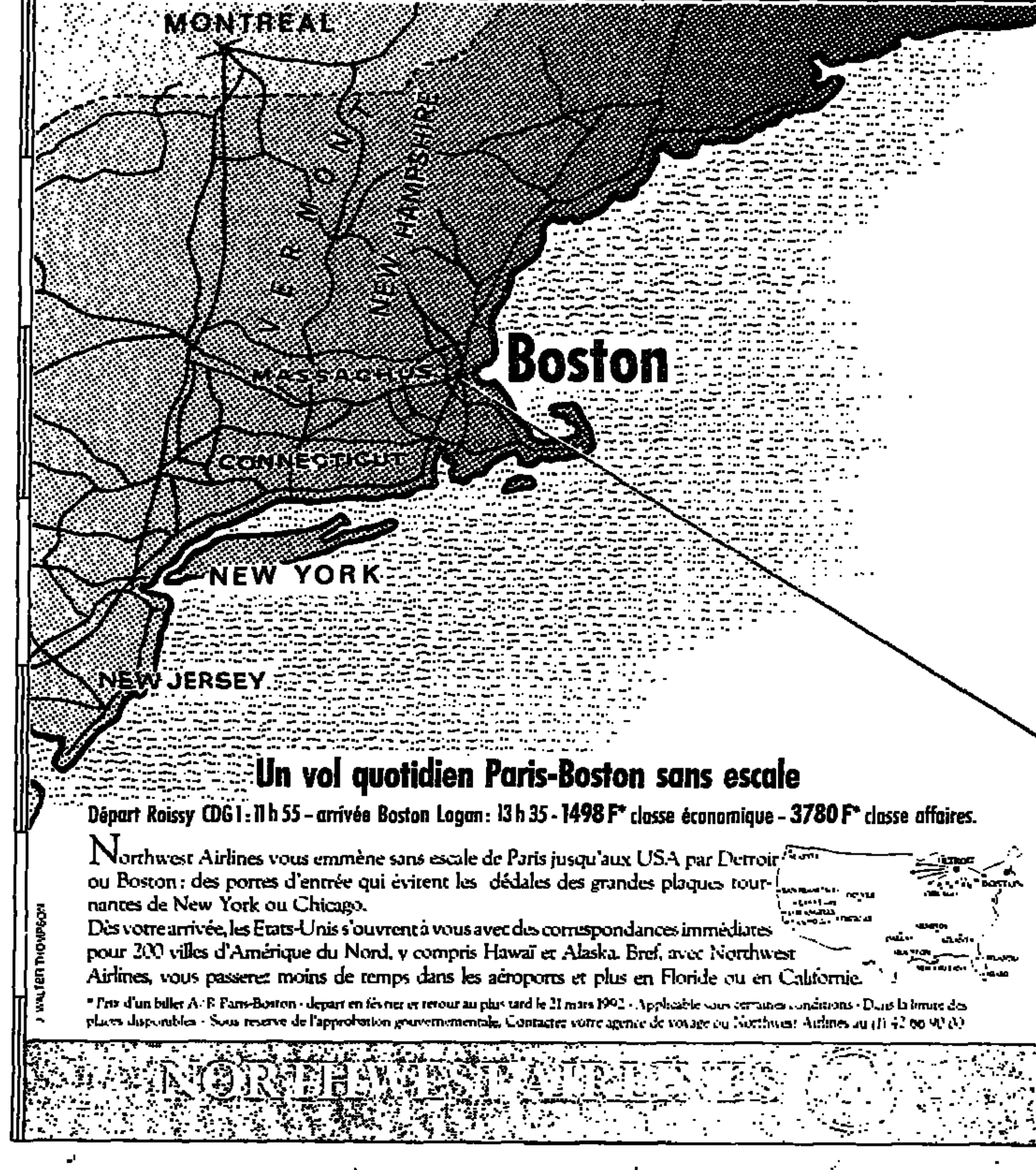
Une précision de M. Bild, directeur du Front national de la jeunesse

A la suite de la publication, dans nos éditions du 12 février, d'un article intitulé « En Bretagne, rock néo-nazi », M. Martial Bild, directeur national du Front national de la jeunesse (FNJ), nous prie de donner la précision suivante :

Mme Brigitte Maljak n'est plus adhérente du FNJ depuis plus de six mois, et cela pour raisons personnelles. Par conséquent, le Front national de la jeunesse ne peut être tenu pour responsable des activités associatives et professionnelles entreprises par cette personne depuis juillet 1991.

[Interrogé par *le Monde* avant la publication de l'article mis en cause par M. Bild, le Front national avait répondu que Mme Maljak était bien adhérente de son organisation de jeunesse. Cette adhésion a pris fin, selon M. Bild, en « juillet 1991 » et c'est précisément le 15 juillet 1991, selon les informations que nous avons publiées, que Mme Maljak est devenue présidente de l'association Rebelles européens, spécialisée dans la production et la distribution de groupes de rock néo-nazis.]

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous indiquions dans l'article « La guerre culturelle », de notre enquête consacrée aux vingt ans du Front national (*Monde* du 6 février), l'écrivain Régine Deforges n'a pas soutenu M. Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle de 1988, mais faisait partie, comme en 1981, du comité de soutien de M. François Mitterrand.



SOCIÉTÉ

Le vote en première lecture du Parlement européen

La bataille contre la publicité en faveur du tabac n'est pas jouée

Malgré le vote, mardi 11 février, du Parlement européen demandant l'interdiction totale de la publicité pour le tabac *(nos dernières éditions du 12 février)*, la bataille entre les Douze ne fait que commencer. La faible majorité obtenue (150 voix pour, 123 contre et 12 abstentions) et les pressions des manufacturiers laissent présager qu'il sera difficile de conserver en l'état le texte parlementaire.

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le scrutin de mardi conclut la première lecture prévue par la procédure de l'Acte unique. Quand le projet de directive de la Commission de Bruxelles reviendra en deuxième lecture devant le Parlement, la majorité absolue (260 voix sur 518 sièges) sera nécessaire. Faute de quoi, les amendements votés dans l'hémicycle européen ne seraient pas pris en compte par l'exécutif communautaire et défendus éventuellement devant les gouvernements des Douze. Compte tenu de la position actuelle de cinq Etats membres (Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Grèce et Danemark), il n'existe pas de majorité qualifiée au sein du conseil des ministres de la Communauté pour adopter la directive.

Il n'empêche : les opposants à une législation communautaire comparable à celle en vigueur en France (par la loi Evin), en Italie ou au Portugal ont cru opportun de monter au créneau pour stopper d'emblée la procédure engagée. Nombre de représentants des pays récalcitrants, y compris une partie des sociaux-démocrates allemands – défense de l'emploi oblige, – ont fait valoir de mauvais prétextes pour que le projet ne soit pas examiné par le Parlement, comme ils y avaient réussi lors de la session de janvier *(le Monde* du 18 janvier). Ils ont ainsi fait appel à une disposition du traité de Rome selon laquelle la santé publique relève exclusivement de la compétence des Etats membres.

« Hypocrisie »

Cette argumentation a d'autant plus irrité les partisans de la directive que le Parlement, dans son ensemble, réclame, depuis des années, une extension du champ d'application de la coopération avec les Douze. Le rapporteur de la résolution, M. Jacques Vernier (RPR), a dénoncé l'attitude des *« lobbies, qui ont déclenché l'artillerie lourde »*.

La majorité fait valoir que les craintes pour les entreprises publicitaires sont injustifiées en regard des recettes que procure la promotion du tabac : 1,6 % en moyenne communautaire du chiffre d'affaires dans ce secteur, dont 0,5 % pour la presse écrite. Le grand argument de ce camp – à savoir 440 000 décès dus au tabagisme par an dans la CEE – est contesté par ses adversaires qui relèvent, en outre, l'*« hypocrisie »* des responsables européens. *« Le budget communautaire n'a-t-il pas consenti,* a lancé Mme Ursula Schleicher (chrétienne-démocrate allemande), *1,3 milliard d'écus* [NDLR : 9,1 milliards de francs français] *d'aides en 1991 aux producteurs de tabac de la CEE ? »*

Il faut dire que le texte parlementaire est encore plus strict que celui proposé par la Commission. En plus de l'interdiction de toute publicité écrite, parlée ou télévisée, l'Assemblée demande la mise hors la loi du parrainage d'activités comme les manifestations sportives. Elle accepte la publicité dans les bureaux de vente, mais à la condition qu'elle ne soit pas visible de l'extérieur. Selon l'hémicycle européen, une marque dont la production de cigarettes est la principale activité ne pourra être utilisée pour promouvoir d'autres produits ou services. Cette disposition vise, par exemple, la diversification opérée par Marlboro (vêtements) ou Peter Stuyvesant (voyages).

MARCEL SCOTTO

Après un nouvel aller-retour de M. Tedjini Haddam en Algérie

Le gouvernement semble résolu à faire évoluer le statut de la Mosquée de Paris

Le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, a reçu, mardi 11 février, les « sages » du Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF), qui continuent de réclamer le départ de la Mosquée de Paris de M. Tedjini Haddam, son recteur algérien. Il a fait part de son intention de voir évoluer le statut de la Mosquée. Au même moment, M. Haddam reprenait officiellement ses fonctions en France.

M. Tedjini Haddam est rentré mardi soir à Paris où il a repris son poste de recteur de la Grande Mosquée, après un séjour de soixante-seize heures en Algérie. Il avait été rappelé à Alger, samedi 8 février, par le Haut Comité d'Etat dont il est membre depuis un mois, afin de s'expliquer sur les raisons qui l'avaient conduit à annoncer à M. Marchand, jeudi 6, son intention de démissionner de ses fonctions gouvernementales et d'opter définitivement pour son poste religieux à Paris *(le Monde* daté des 8 et 9-10 février).

Ses amis assurent que M. Haddam, toujours aussi discret, est revenu déterminé à poursuivre sa mission en France. Ils minimisent l'incident créé, par les démentis d'Alger et ses propres atermoiements, avec le gouvernement français. Le recteur a bien annoncé à la Société des habous, gestionnaire de la Mosquée de Paris, et à M. Marchand son intention de se *« désengager »* de ses fonctions algériennes. Il aurait seulement refusé de se laisser enfermer dans le délai trop bref que lui aurait fixé le ministre français.

Malgré cette volonté de calmer le jeu, les autorités françaises chargées du dossier demeurent prudentes. Si on est prêt à comprendre les raisons de M. Haddam, écartelé entre Alger et Paris, on n'en continue pas moins de rappeler l'incompatibilité de principe entre des fonctions politique et religieuse. Celle-ci est conforme à la tradition française de séparation et de laïcité, et à la position même que défendent M. Haddam et ses amis du Haut Comité d'Etat à Alger dans leur lutte contre le FIS. On attend donc du recteur de la Mosquée de Paris qu'il clarifie son attitude et confirme officiellement son choix au ministre. Mais au fur et à mesure que le temps passe, les chances d'un règlement à l'amiable et de la poursuite du *statu quo* diminuent. Le ministère de l'intérieur ne cache pas ses craintes que la Mosquée de Paris ne devienne ni plus ni moins qu'un *« bastion avancé »* en France de la lutte qui déchire actuellement l'Algérie. Il redoute que ce lieu de culte historique, et son recteur, ne devienne *« l'otage »* de la bataille pour le pouvoir de l'autre côté de la Méditerranée.

Négocier ou trancher

C'est pourquoi, sans en faire une affaire franco-algérienne, M. Marchand a reçu mardi les membres du Conseil de réflexion sur l'islam en France – qui s'étaient les premiers inquiétés du cumul des fonctions du recteur algérien – et leur a dit que le chef du gouvernement était saisi du dossier. Aucun calendrier n'a été fixé, mais une décision pourrait être prise *« assez tôt »* pour faire évoluer le statut de la Mosquée, distendre ses liens avec l'Algérie, et la rendre à sa *« vocation initiale »* de lieu-phare de l'islam en France. Une personnalité ou une commission pourrait être nommée, dans les tout prochains jours, afin de faire des propositions de réforme.

Mais, à côté des partisans d'une négociation avec l'association gestionnaire de la Mosquée qui, en 1982, avait cédé le contrôle de ce lieu de culte à l'Algérie, les partisans d'une solution plus radicale se font aussi entendre. Ils estiment que, même s'il opte maintenant pour sa fonction religieuse parisienne, M. Haddam s'est d'ores et déjà discrédité en acceptant une haute fonction gouvernementale en Algérie et qu'il n'est plus, aujourd'hui, habilité à diriger un lieu de culte en France. Ils espèrent un acte d'autorité du gouvernement pour tirer toutes les conséquences de son attitude.

Cette position est assez voisine de celle qui a été exprimée mardi au ministre de l'intérieur par les quinze membres du CORIF qui ont déjà désigné leur candidat à la succession de M. Haddam, en la personne de M. Yacoub Roty, un Français musulman. Pour eux, la situation n'a jamais été aussi propice à une *« solution française »*, symbolique d'une volonté de rupture avec les pays musulmans étrangers. Et à la fin de l'entretien avec M. Marchand, M. Roty faisait remarquer aux journalistes que *« ce vœu de la communauté islamique de France est aussi la position de la classe politique dans son ensemble, majorité et opposition »*. Dans l'espoir, sans doute, de faire fléchir le gouvernement.

HENRI TINCQ

MÉDECINE

Des produits sanguins ont été illégalement importés

Suite de la première page

Pour les deux médecins incriminés – qui ne contestent pas l'authenticité de leur signature – il s'agit là d'un *« faux grossier »* résultant d'un montage à partir de documents photocopiés. *« Ce n'est malheureusement pas la première fois qu'est utilisé ce procédé consistant à diffuser de faux documents sur papier à en-tête »*, indique-t-on au CNTS.

Sans préjuger les suites de la plainte contre X pour faux et usage déposée mardi 11 février, cette affaire soulève une série de questions concernant la pratique des importations en France de plasma et de produits sanguins. Il apparaît en effet aujourd'hui qu'en dépit du nombre des dons de sang bénévoles (1), l'*« autosuffisance nationale »* n'était nullement atteinte ces dernières années, les importations « officielles » représentant près de 20 % des besoins. Plus grave, il apparaît que plusieurs centres de transfusion sanguine (ceux de Lyon, Nancy, Lille et Montpellier) pratiquaient ces importations de manière illégale.

Un stock national « quasiment nul »

C'est le 20 juin 1990, au cours d'une réunion de la commission consultative de la transfusion sanguine présidée par le docteur Maurice Chassaigne (CTS de Tours) – à laquelle participaient, entre autres, plusieurs représentants de la direction générale de la santé et le professeur Jacques Dangoumau, à l'époque directeur du laboratoire national de la santé et aujourd'hui directeur de la pharmacie et du médicament – que le docteur Michel Garretta, à l'époque directeur général du CNTS, présenta son rapport sur *« l'approvisionnement de la France en plasma »*. Ce document de 23 pages, adressé le 19 juin 1990 au directeur général de la santé, le professeur Jean-François Girard, fait suite à une lettre que ce dernier avait adressée, le 18 mai 1990, au docteur Garretta. Le professeur Girard indiquait alors que, s'il n'est pas *« hostile par principe au fait de solliciter l'aide de pays tiers pour faire face aux besoins français en protéines plasmatiques »*, en revanche il *« s'explique mal les raisons d'une pénurie aussi importante en 1990 ainsi que l'apparente impossibilité de combler ce manque par du plasma français et la promptitude du recours au plasma étranger »*.

Le professeur Girard avait été alerté, dès le 16 mars 1990, par le docteur Garretta de la situation de pénurie qui allait prévaloir en France : *« 110 000 litres allaient manquer en 1990, soit 16 % des besoins de Bio-Transfusion »* (l'organisme auquel étaient affiliés les centres de fractionnement de Lille, Lyon, Nancy et Paris). Dans son rapport, le docteur Garretta avançait les raisons qui, selon lui, pouvaient expliquer cette pénurie. Entre 1976 et 1984, la France, disait-il, avait constitué progressivement un stock théorique global d'environ 300 000 litres de plasma. A partir de 1985, ce stock avait été consommé de plus en plus rapidement avec *« un déficit estimé sur cinq années de 444 000 litres »*. La conséquence était qu'en 1990, *« le stock national global »* était *« quasiment nul »*.

Le professeur Girard lui ayant fait remarquer que *« si la DGS avait effectivement connaissance des importation de plasma belge par Bio-Transfusion »*, elle ne possédait *« en revanche aucune information qualitative ni quantitative sur le plasma suisse ou hollandais »*, le docteur Garretta récapitulait ensuite la provenance du plasma importé par le CNTS. Il indiquait que *« le ministère de la santé avait été normalement informé par écrit le 3 octobre 1989 et le 16 février 1990 de la totalité des importations réalisées directement par Bio-Transfusion »* en provenance de Belgique, des Pays-Bas et de Suisse. Il n'indiquait pas que de telles informations avaient été fournies à propos des importations en provenance de Grande-Bretagne. Au total, au 31 décembre 1991, Bio-Transfusion avait importé du plasma pour une valeur totale de 20 729 405 francs.

Parmi les raisons avancées pour expliquer cette pénurie de plasma, il en est une – majeure – qui ne manquera pas de surprendre. Elle a trait aux variations nationales de la consommation d'albumine. Selon un tableau figurant dans le rapport du docteur Garretta, il apparaît en effet que, si en 1987 la consommation d'albumine avait été de 15 950 kg (soit 287 kg par million d'habitants et par an), elle était passée, pour de bien mystérieuses raisons en 1989, à 28 200 kg (soit 508 kg par million d'habitants et par an).

D'ailleurs, au cours de la réunion de la commission consultative nationale de la transfusion sanguine, un médecin, le docteur Marc Benbunan (hôpital Saint-Louis, Paris) s'était interrogé sur cette pénurie de plasma : *« Au regard de quels besoins peut-on la définir ? Si l'on se réfère à l'Assistance publique de Paris, l'on constate une chute de consommation d'albumine importante allant jusqu'à 80 % dans certains services. Il convient d'être très prudent pour ne pas surestimer les besoins en plasma dans les années à venir. »* Le docteur Benbunan ajoutait que *« toutes les manières de tirer le maximum d'une poche de sang n'ont pas été exploitées. Ce pourrait être une autre manière d'augmenter l'approvisionnement, peu coûteuse et respectueuse des donneurs »*.

De la part de ces derniers, on aurait pu en effet s'attendre à une réaction de totale désapprobation. Il n'en fut rien, le président de la puissante Fédération française des donneurs de sang bénévoles (1), M. Jean-Louis Rage, indiquant au contraire au cours de la même réunion que les conclusions du rapport Garretta *« agréent la FFDSB »*.

Initiatives « illégales »

Il ne s'agit là que des importations de plasma ayant eu l'aval – *a priori* ou *a posteriori* – du ministère de la santé. Restent les importations illégales de plasma et de produits « semi-finis » dérivés du sang effectuées par les centres de transfusion sanguine de Lyon, Lille, Nancy et Montpellier. Quand ont-elles débuté ? De quels pays provenait le plasma ? Quelles ont été les mesures de sécurité (d'inactivation virale en particulier) adoptées par ces centres ? Quelle fut la réaction du ministère de la santé lorsqu'il en apprit l'existence ? Quel est le contenu des rapports établis par l'Inspection de la pharmacie sur ces questions, et dont la commission consultative de la transfusion sanguine n'a jamais eu connaissance ?

Au cabinet du ministre délégué à la santé, on se refuse aujourd'hui à tout commentaire, Mme Dominique Laurent, directeur du cabinet de M. Bruno Durieux, se bornant à préciser *« n'avoir jamais été informée de l'existence d'importations de plasma en France »*. En revanche, le professeur Jean-François Girard nous a indiqué qu'en octobre 1990, lorsqu'il avait eu connaissance du contenu des rapports de l'Inspection de la pharmacie, il avait décidé *« de ne pas prendre de sanctions à l'égard des quatre centres à condition qu'ils mettent immédiatement un terme à de telles pratiques »*.

Dans un courrier daté du 31 août 1990, le professeur Girard avait annoncé au directeur de Bio-Transfusion qu'il refusait la distribution de 27 000 doses d'immunoglobulines et de 1 355 flacons d'albumine préparés par le CTS de Lyon à partir *« de plasma étranger importé et non conforme aux normes françaises en vigueur (non testé HBC et HCV notamment) ». « Compte tenu de la nature de ces importations, de mon information incomplète et plus que tardive sur leur existence, ainsi que sur celle des produits finis, je ne peux consentir à vous accorder l'autorisation demandée ni pour les immunoglobulines ni pour l'albumine. »* Dans un autre courrier daté du 10 septembre 1990 et adressé au CTS de Lille, le professeur Girard souligne que l'Inspection de la pharmacie devrait analyser les activités menés par cet établissement *« pour le compte de partenaires étrangers et notamment la firme Octapharma »*.

Enfin, le compte rendu de la commission nationale consultative de la transfusion sanguine en date du 10 octobre 1990, souligne à quel point les autorités sanitaires n'avaient pas été tenues informées des importations de plasma. *« J'ai maintenant la confirmation que des importations de plasma étranger en France ont été effectuées sans que nous en ayons été informés et ce depuis plusieurs années*, déclarait alors le professeur Girard. *Je l'ai écrit et le redis fermement : je considère ces faits assez inacceptables et d'autant plus regrettables que la position de la direction générale de la santé, et de l'administration en général, à l'égard des importations a toujours été très claire. »* Qualifiant ces initiatives d'*« illégales »*, le professeur Girard se déclarait *« choqué »* par les risques que l'on faisait ainsi courir *« à nos concitoyens »*.

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

(1) On compte en France près de quatre millions de donneurs de sang, en dépit d'une baisse constante depuis 1986 des dons de sang.

L'indemnisation des hémophiles contaminés devrait commencer à la fin du mois

Le Conseil d'Etat a examiné, mardi 11 février, le texte du projet de décret d'application de la loi d'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida, à partir de l'usage thérapeutique de produits dérivés du sang.

Ce projet de décret, qui comporte seize articles, prévoit la constitution d'une commission d'indemnisation. Celle-ci, qui devrait être présidée par M. Yves Jouhaud, président de la première chambre civile de la Cour de cassation, sera composée d'un conseiller d'Etat, d'un membre de l'Inspection générale des affaires sociales, d'un spécialiste du Conseil national du sida et d'une personnalité compétente dans le domaine de la santé.

Cette commission sera assistée d'une autre structure de conseil, à laquelle seront associés les représentants des différentes associations groupant les victimes de contamination posttransfusionnelle. On précise au ministère de la santé que les procédures d'indemnisation devraient commencer à être mises en œuvre à la fin du mois de février.

□ **Mort de l'hémophile en procès contre le gouvernement.** – L'hémophile contaminé en 1984 par le virus du sida et qui poursuivait le gouvernement français devant la Cour européenne des droits de l'homme *(le Monde* du 23 janvier) est décédé le 9 février. Agé de vingt-neuf ans, il protestait contre la longueur des délais imposés par la juridiction administrative française pour instruire son dossier. Le tribunal administratif de Paris avait, le 20 décembre dernier, rejeté sa requête. Sa famille a décidé de continuer les actions en justice auprès des juridictions administratives et pénales.

□ **Décès de Philippe Bouvier.** – Philippe Bouvier, président de l'Association pour la vie des aplasiques et des leucémiques (AVAL), est décédé, mardi 11 février, à l'hôpital de Grenoble, à l'âge de quarante et un ans. Atteint de leucémie, il avait engagé un véritable combat pour développer le fichier national des donneurs de moelle osseuse, qui compte aujourd'hui 57 000 noms. Pour sensibiliser le public à sa cause, il avait, notamment, gravi le Mont-Blanc et disputé le marathon de New-York. En dépit de la chaîne de solidarité constituée autour de lui, M. Bouvier n'a pu bénéficier, faute de donneur totalement compatible, de la greffe de moelle qui aurait pu le sauver. – *(Corresp.)*

Le président de la République autorise un mariage posthume

NANCY

de notre correspondante

Le président de la République vient d'accorder à Mme Bernadette Heuzé, habitante de Champigneulles, près de Nancy (Meurthe-et-Moselle), le droit d'épouser son compagnon, mort en mars 1991, deux jours avant leur mariage. Une telle autorisation n'est accordée que de manière rarissime. Elle s'appuie sur les dispositions de l'article 171 du Code civil qui habilite le chef de l'Etat à donner son accord à une telle union *« si l'époux décédé a accompli les formalités officielles marquant sans équivoque son consentement »*.

Depuis plus de onze années, Mme Bernadette Heuzé, ouvrière textile à Champigneulles, vivait avec M. Jean-Louis Detré, chef de chantier de quarante-deux ans. En 1991, ils décident de se marier. Dès le début de l'année, ils arrêtent une date. Le mariage aura lieu le 27 avril. Mais en février, Jean-Louis Detré est hospitalisé et il ne tarde pas à apprendre qu'il est atteint d'un cancer. Le couple persiste dans son désir de s'unir. La date du mariage est avancée au 23 mars 1991. L'un et l'autre savent que le pronostic des médecins est très pessimiste. Ils obtiennent une dispense de publication des bans. Mais, deux jours avant la date fixée pour le mariage, Jean-Louis Detré décède. Apprenant que la loi lui permet, par-delà la mort, d'épouser l'homme qu'elle aimait, Bernadette Heuzé entame des démarches avec l'aide de son avocate, Me Bloch. Une requête est déposée. Elles viennent d'obtenir satisfaction.

MONIQUE RAUX

SCIENCES

□ **Nouvel échec pour la sonde planétaire Galileo.** – Une nouvelle tentative de déploiement de la grande antenne de la sonde Galileo lancée par les Américains en direction de Jupiter a encore échoué. La Nasa, qui misait beaucoup sur les capacités de cette sonde de 1,4 milliard de dollars à étudier en détail, en 1995, la planète géante du système solaire, a programmé cinq autres tentatives pour essayer de libérer les trois baleines récalcitrantes de cette antenne parapluie. En cas d'échec, les responsables de la mission auront toujours la possibilité de retransmettre une partie des informations recueillies sur place par l'intermédiaire d'une antenne secondaire dont le débit est de 130 à 1 300 fois inférieur à celui de l'antenne principale. – *(AFP.)*

La paix des étoiles

Suite de la première page

Cette perspective a fait dire à M. Joxe qu'il était entré *« en réflexion »* à propos de l'attitude de la France face à ces nouveaux développements stratégiques.

Le ministre de la défense, qui doit présenter en mai prochain une programmation militaire à long terme, avait choisi de consacrer une semaine à l'espace et au renseignement. C'est devenu sa marotte. Mais ce sera aussi la double priorité qu'il entend imprimer à l'effort de défense pour la décennie à venir. Avant les installations souterraines du NORAD – qui sont les yeux et les oreilles du continent nord-américain, – M. Joxe était passé par Washington, où il a rencontré tous ceux qui comptent dans le monde clandestin des services de renseignement, puis par Boston, la ville du Lincoln Laboratory et du Massachusetts Institute of Technology (MIT) qui secrètent la recherche de pointe.

Aux Etats-Unis, les circonstances auront profité au ministre français, tombé en pleine actualité. D'une part, M. George Bush vient de proposer à ses concitoyens un budget de 5,4 milliards de dollars – en augmentation de 31 % sur le précédent – en faveur du programme SDI de bouclier spatial anti-missiles. De l'autre, le Congrès a mis sur la place publique un projet de réorganisation complète des services de renseignement, qui vise à créer une nouvelle «race» de maîtres espions en même temps qu'il cherche à rationaliser un monde de l'*« intelligence »*, en ordre dispersé.

Sur ses entretiens avec les responsables de la fameuse CIA, de la plus discrète DIA (Defense Intelligence Agency) ou de la puissante NSA (National Security Agency), qui forment une communauté de 100 000 spécialistes, M. Joxe, qui a le goût du secret développé, n'a rien dit. C'est à peine si ses conseillers sont convenus en privé que les Etats-Unis rencontraient, après la guerre du Golfe qui a démontré les limites du renseignement, des problèmes équivalents à ceux de la France : les services, quels qu'ils soient, ont grand besoin d'être «affûtés» – rendus plus efficaces – face à l'entrée en scène d'acteurs déroutants sur la planète et d'être davantage coordonnés pour éviter les dysfonctionnements nés de leur rivalité.

Une même solution s'imposerait donc aux deux pays. Outre-Atlantique, l'idée se répand qu'il faudra sans doute instaurer un directeur national de l'*« intelligence »*, appelé à galvaniser et à régenter une collectivité du renseignement plus centralisée. En France, M. Joxe, qui s'est passionné très tôt pour ces questions, préconise, au sein de son ministère, la constitution d'une direction du renseignement militaire dans le courant du printemps prochain.

La foudre du ciel

En revanche, sur l'espace, le ministre de la défense et son entourage ont été plus prolixes. Il est vrai que, dès sa prise de fonction il y a un an, M. Joxe a mesuré que tout retard en ce domaine de la France – et par conséquent des Européens, qui la suivent plus qu'ils ne la précèdent – ne ferait que s'accentuer par rapport aux ambitions américaines et qu'il placerait tout le continent européen à la remorque des Etats-Unis, qui ont, de toute évidence, passé la vitesse supérieure avec leur programme SDI.

Enterrés sous les monts Cheyenne, à Colorado-Springs, dans des bâtiments à air conditionné et montés sur d'immenses ressorts pour amortir les secousses telluriques, face à leurs écrans et à leurs puissants ordinateurs, 1 500 techniciens du NORAD se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour scruter le ciel nord-américain. Ils tentent d'y détecter tous les intrus, depuis le bombardier jusqu'au missile intercontinental, en passant par le satellite (dont ils recensent chacune des trajectoires) ou par l'avion d'aéroclub bourré de drogue qui se fraye un chemin au travers des frontières avec le Mexique. Demain, à l'horizon 2000, d'autres techniciens pourront déclencher la foudre, depuis le sol, la surface de la mer ou dans l'espace, contre des missiles ou des satellites lancés de n'importe quel pays lointain jugé agressif.

A Colorado-Springs et dans les laboratoires américains que M. Joxe a eu l'occasion de visiter, on prépare la «guerre» ou la «paix» des étoiles, comme on voudra baptiser le projet SDI.

Dans un premier temps, comme M. Bush l'a annoncé en janvier 1991, des satellites de surveillance accouplés à des missiles surface-air, au sol ou en mer, devraient écarter les «curieux» qui voudraient s'approcher sans autorisation des Etats-Unis ou de certains alliés. C'est le programme GPALS (Global Protection Against Limited Strikes) prêt à fonctionner après 1996 contre le tir de quelque deux cents missiles adverses. Plus tard, après la fin du siècle, le projet prendra une autre ampleur. Ce sera le programme Brilliant Pebbles («cailloux futés»), qui doit aboutir à disséminer, à côté du système GPALS, pas moins d'un millier de petits intercepteurs dans l'espace avec l'espoir de neutraliser, à poste permanent, des missiles offensifs de plusieurs centaines de kilomètres de portée. Coût total de l'opération : 46 milliards de dollars (valeur 1991), étalés sur environ quatorze ans.

Eradiquer l'affrontement nucléaire

L'ambition de M. Ronald Reagan, en mars 1983, de lancer les Etats-Unis dans la course à un bouclier spatial antimissile et antisatellite, plus ou moins étanche, prend corps. Et, avec elle, cette profession de foi quasi messianique de l'ancien président d'être celui qui aura réussi à éradiquer à jamais la guerre nucléaire de la planète.

Car le projet SDI, revu et corrigé l'an dernier par M. Bush, continue de s'imprégner de cette vision du monde. Les « cailloux futés» distingueront-ils la provenance des missiles ? En d'autres termes, les Américains ne sont-ils pas en train de se donner les moyens d'arrêter en plein élan les missiles adverses, mais aussi les missiles alliés lorsqu'une menace de conflit dans le monde contrariera les intérêts de Washington ? En entourant la Terre d'une bulle protectrice dont ils seraient les seuls à détenir les clés, les Américains ne prennent-ils pas la tête d'une nouvelle alliance hégémonique ? Autant de questions que les conseillers de M. Joxe se sont posées, en entendant les exposés des experts américains.

Les Russes aussi, qui ont imaginé qu'un tel bouclier spatial gagnerait à être conçu en coopération internationale. C'est sans doute sur quoi portera la *« méditation »* du ministre français de la défense, selon l'expression d'un membre de la délégation.

En participant au même effort, la France ne change-t-elle pas de stratégie en troquant sa dissuasion nucléaire contre une dissuasion spatiale, au risque de contribuer, aux côtés des Etats-Unis ou en accord avec des Européens sur un programme parallèle, à relancer une course aux armements dans l'espace ? En refusant d'entrer dans la logique américaine, la France ne s'empêche-t-elle pas de jouer dans la «cour des grands» à l'horizon 2000 et ne condamne-t-elle pas son arsenal nucléaire au déclin par manque de crédibilité ?

Depuis 1984, les industriels français de l'armement ont reçu pour moins de 20 millions de dollars de contrats des responsables du SDI. C'est peu. C'est à l'aune de l'intérêt que, jusqu'ici, le gouvernement avait porté à un programme auquel Washington se veut attaché et qui révolutionnera la défense.

JACQUES ISNARD

JUSTICE

L'enquête sur l'attentat du DC-10 d'UTA

M. Jean-Louis Bruguière se rend au Canada

M. Jean-Louis Bruguière, le juge d'instruction parisien chargé de l'enquête sur l'attentat du DC-10 d'UTA, qui avait fait 170 morts, le 19 septembre 1989, est parti, mardi 12 février, pour le Canada, où il devait entendre un témoin. Les policiers qui devaient se rendre à Brazzaville, au Congo, afin d'éclaircir le mystère de la disparition de M. Bernard Yanga, le principal témoin à charge contre la Libye, sont donc partis seuls.

Arrêté par la police congolaise peu après l'attentat, en 1989, M. Yanga avait avoué, avant de se rétracter, que le chargé d'affaires libyen à Brazzaville, M. Abdallah Elazragh, lui avait remis avant le départ un explosif sous forme de colis qu'il avait transmis à un passager (*le Monde* du 7 février). Selon la police congolaise, M. Bernard Yanga se serait échappé, le 26 janvier, du poste de police où il était détenu au Congo. Le directeur général de la police, le colonel Etienne Goma, avait alors précisé que M. Yanga, qui était en garde à vue à titre de *« témoin important »*, n'avait jamais fait l'objet ni d'une détention préventive ni d'une inculpation.

EN BREF

□ **Le préfet de l'Allier n'a pas commis de «voie de fait».** – La cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme) vient d'annuler une ordonnance de référé du tribunal de grande instance de Cusset (Allier) qui avait condamné pour *« voie de fait »* le préfet de l'Allier, pour avoir embarqué par la force M. Dia M'Bake, un Sénégalais sans papiers, avant qu'il ait pu exercer un recours (*le Monde* du 6 novembre 1991). Dans son arrêt daté du 16 janvier, la cour juge que le préfet a *« constamment agi dans l'exercice des pouvoirs qui lui appartenaient »*. Mais les magistrats se déclarent incompétents pour statuer sur l'illégalité de la décision d'embarquer M. Dia M'Bake vers le Sénégal, pays où sa vie était, selon lui, en danger.

□ **Hausse de la population carcérale au mois de janvier.** – Le nombre de personnes détenues dans les prisons françaises (métropole et DOM confondus) a augmenté de 3,18 % au cours du mois de janvier : 51 714 personnes étaient incarcérées au 1er février contre 50 122 un mois auparavant. Au 1er février, cette population comptait 21 474 prévenus contre 20 472 au 1er janvier (en attente d'une première comparution ou d'un jugement définitif) et 30 240 condamnés contre 29 650 un mois auparavant.

□ **Me François Vignancour élu président de la conférence des bâtonniers.** – Me François Vignancour, ancien bâtonnier du barreau de Clermont-Ferrand, a été élu à l'unanimité président de la conférence des bâtonniers de France au cours de l'assemblée générale de la conférence, qui a eu lieu les 31 janvier et 1er février à Paris. Me Vignancour, qui entame un mandat de deux ans, succède ainsi à Me François Bedel de Buzareingues, qui avait été élu le 27 janvier 1990.

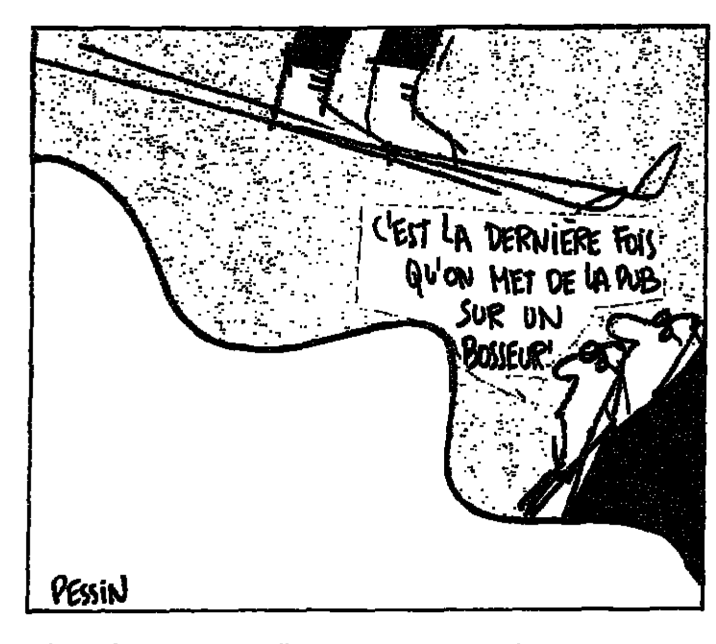
[Né le 13 septembre 1939 à Clermont-Ferrand, Me Vignancour, qui a obtenu le premier prix de droit civil au concours de la faculté de droit de Paris, en 1960, est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de doctorat en droit privé, et diplômé de droit comparé de la faculté internationale de droit comparé de Luxembourg. Avocat au barreau de Clermont-Ferrand depuis 1960, membre du conseil de l'ordre depuis 1969, Me Vignancour, qui est devenu en 1981 bâtonnier de l'ordre, est membre du bureau de la conférence des bâtonniers de France depuis 1985.]

ALBERTVILLE 92.

LES JEUX OLYMPIQUES

Réclamations

Le temps où les skieurs alpins n'avaient pas l'autorisation de laisser voir la moindre marque de fabricant appartient à la préhistoire de l'olympisme. Plus personne ne s'étonne de voir un coureur couvert de marques publicitaires. Pourtant, les choses sont plus complexes qu'il n'y paraît. La réglementation de la Fédération internationale (FIS) en la matière est très précise. Un coureur a le droit de porter les noms de ses fabricants ou de ses parrains sur une surface totale de 160 centimètres carrés, le nombre des logos pouvant être de



trois ou de quatre, aucun d'eux ne devant couvrir plus de 50 centimètres carrés. Une infraction à cette règle peut entraîner la disqualification.

Au début de la saison 1991-1992, l'équipe d'Italie a passé un contrat avec un fabricant de vêtements, Silvy. En échange d'une forte dotation, celle-ci exigea de son partenaire que les coureurs de slalom portent sur le bras gauche un logo qui ne s'inscrivait pas dans le cadre admis. Les spécialistes de la publicité avaient imaginé un moyen de tourner la difficulté, c'est-à-dire le règlement : au lieu de prendre en compte le rectangle dans lequel les lettres de la marque s'inscrivaient, ils imaginèrent de ne retenir que la surface des lettres. Dans un cas le logo faisait 75 centimètres carrés, dans l'autre il était largement en dessous des normes établies.

Pour se couvrir, la Fédération italienne de ski demanda l'avis de la Fédération internationale. Celle-ci donna son accord à cette interprétation dans un télex laconique daté du 23 décembre dernier. Mais ce qui est valable pour les épreuves de Coupe du monde ne l'est pas forcément pour les Jeux olympiques. Lorsque les concurrents italiens s'élancèrent dans la première manche du slalom du combiné alpin, les directeurs des équipes de France, du Canada et de Suisse relevèrent ce qui leur semblait être une infraction aux règlements.

La situation était-elle aussi claire qu'on le laissa alors entendre du côté transalpin ? Lors de la deuxième manche, les quatre Italiens s'élancèrent avec un morceau de toile blanche fixé par du ruban adhésif sur leur épaule gauche pour dissimuler le logo contesté sinon contestable. Aveu de la faute ou moyen d'éviter une réclamation ? La question aurait eu peu d'intérêt si deux Transalpins, Josef Polig et Gianfranco Martin, n'avaient pris finalement les deux premières places de l'épreuve. Elle fut donc au centre de la première polémique grave de ces Jeux.

En déposant un protêt, les Français passèrent pour de mauvais perdants puisque l'élimination des deux premiers aurait permis de faire monter sur le podium Jean-Luc Crétier, qui avait pris la quatrième place. La polémique enfla à Val-d'Isère, menaçant d'empoisonner la suite des Jeux. Saisis de l'affaire, les dirigeants du Comité international olympique (CIO) et de la FIS ne se pressèrent pas pour prendre une décision. En fait ils attendirent que l'heure de la remise des médailles (19 heures) soit passée. Une fois les précieuses breloques au cou des lauréats de l'épreuve, il n'aurait pas été humain de les leur retirer. A 20 heures, on décida donc de ne pas prendre de décision avant trois semaines. Les Jeux seront alors terminés et les risques de scandale réduits au minimum.

SKI ALPIN : le combiné hommes

L'épreuve en trop

En chutant à quatre portes de l'arrivée de la seconde manche du slalom comptant pour le combiné alpin, l'Autrichien Hubert Strolz a non seulement perdu une course qui semblait gagnée, mais aussi raté un exploit : devenir le premier skieur alpin médaillé d'or dans des Jeux successifs. Après l'échec des deux autres favoris, le Luxembourgeois Marc Girardelli (descente) et le Suisse Paul Accola (slalom), la victoire est revenue à un coureur italien au palmarès jusqu'alors vierge, Josef Polig, le moins mauvais, sinon le meilleur.

VAL-D'ISÈRE

de notre envoyé spécial

Paul Accola était, mardi 11 février, un des plus sérieux prétendants au titre olympique de combiné après l'élimination du Luxembourgeois Marc Girardelli (*le Monde* du 12 février) dans la descente. Le Suisse, qui est en tête de la Coupe du monde de ski alpin 1991-1992 après un début de saison époustouflant, avait été brillant dans la descente de lundi : il s'était classé cinquième à moins d'une seconde du premier, le Norvégien Jan-Einar Thorsen.

Le slalom devait être une formalité pour ce garçon originaire de Davos, qui avait décroché la médaille de bronze de la spécialité aux Jeux olympiques 1988 de Calgary, puis la médaille d'argent aux championnats du monde 1991 de Saalbach. Les progrès dont avait fait preuve ce robuste gaillard de bientôt vingt-quatre ans étaient le meilleur gage de sa réussite. Fort dépités depuis le début des compétitions, les Suisses comptaient en tout cas sur lui pour décrocher une première médaille d'or.

Cet espoir fut balayé mardi matin : Accola rata une porte à mi-parcours de la première manche du slalom. En toute autre circonstance, il aurait abandonné. Dans le contexte particulier du combiné, il devait impérativement se classer dans l'épreuve des piquets pour ne pas perdre le bénéfice de sa performance en vitesse. On le vit donc remonter en escalier quelques mètres pour passer réglementairement entre les fanions et reprendre sa descente. Il termina avec plus de six secondes de retard sur le premier de la manche.

Il avait perdu toute chance de monter sur le podium. Il devait néanmoins disputer et terminer la seconde manche pour conserver au classement mondial les points acquis en descente. Il s'élança donc sans conviction et sans prendre le moindre risque sur le deuxième tracé. Lorsqu'il arriva à la hauteur du dernier mur, Paul Accola se mit en position de recherche de vitesse et passa entre les portes à la manière d'un descendeur. C'était tourner en dérision sa mésaventure de la première manche. Comme pour aller au bout de cette idée, il passa la ligne d'arrivée en marche arrière.

Cela mettait une note gaie à une journée plutôt morose. Certains spectateurs ne l'entendirent pas ainsi. Paul Accola a été sifflé. Il n'apprécia pas cette réaction et fit un geste stupide : il tendit l'index gauche vers le ciel, poing fermé. Les facéties du Suisse ne s'arrêtèrent pas là. A peine ses skis déchaussés, il donna de grands coups de pied dans la neige pour y creuser un trou dans lequel il enfouit son dossard.

Comportement de diva colérique ? Réaction de champion dépité ? Paul Accola est connu pour son humeur sauvage sur le circuit de la Coupe du monde. Volontiers provocateur dans un milieu où les introvertis dominent, il est moins apprécié que dénigré. Reste que si elle s'était passée sur un court de tennis la scène dont Paul Accola a été l'acteur aurait valu à John McEnroe au moins dix mille dollars d'amende et une menace de suspension. Les instances professionnelles sont parfois plus dures que celles de l'olympisme. Rien n'a été prévu par le CIO à l'encontre des concurrents qui ont un comportement aussi incorrect. Paul Accola n'aura donc aucun blâme, aucune réprimande, aucune amende. Il a pourtant donné une piètre image d'un athlète olympique.

S'il avait fait beau temps, rien n'aurait sans doute été pareil. Généreux dimanche pour la descente hommes, le soleil a laissé la place aux nuages et à la neige pour les épreuves du combiné. Et tout a été faussé, presque gâché.

Champ de patates

Lundi, il était tombé près de 30 centimètres de neige fraîche qu'il a fallu déblayer de la piste. Cela a imposé de retarder de deux heures le départ de la descente. Puis, après le passage de treize concurrents, une longue interruption a été encore nécessaire pour la remise en état de la piste. Quand le signal des nouveaux départs a été donné, la Face de Bellevarde était plongée dans l'ombre. Pour indiquer aux concurrents les mouvements du relief il a fallu saupoudrer la piste d'aiguilles de pin. Et le froid qui tombait a commencé à durcir le ciment. Résultat, les concurrents partis avec des dossard élevés ont réussi des temps meilleurs que ceux, réputés les meilleurs, partis en tête. C'était la première bavure.

Mardi, les conditions météo ne s'étaient pas améliorées. En dépit d'une harassante nuit de travail par un froid très vif, le service des pistes n'avait pas réussi de miracle : la neige fraîche s'amalgamait mal avec la sous-couche glacée. La piste était tantôt molle, tantôt dure. La solution aurait été de reporter l'épreuve pour obtenir de meilleures conditions. Le Comité d'organisation des Jeux (COJO) s'y opposa : tout retard dans la réalisation du programme coûte une petite fortune. On courut donc sur ce que les uns qualifièrent de champ de patates, et les autres de piste régionale. L'unanimité était faite.

L'élimination de tous les favoris (Girardelli, Strolz) ou leur relégation dans les profondeurs du classement (Accola, Wassmeier) au profit des Italiens Josef Polig et Gianfranco Martin, inconnus sur les podiums jusqu'alors, ont prouvé que ce combiné n'a pas été régulier *(lire par ailleurs les réclamations sur la publicité)*. Cela n'a fait qu'accroître les réserves qu'on pouvait formuler sur cette épreuve.

Le combiné est devenu l'objet de courses spécifiques depuis les championnats du monde 1982 à Schladming. Il s'agissait de mettre un frein à la spécialisation outrancière des coureurs. Plutôt que de relancer l'ancienne formule (calcul des points sur la base des résultats de la descente et du slalom), on décida de faire disputer des courses spécifiques : la descente fut raccourcie pour attirer les slalomeurs et les slaloms le furent également pour ne pas désespérer les descendeurs. En partant d'un bon sentiment, on est arrivé à une épreuve bâtarde dont le seul intérêt est vite apparu : remplir les caisses des organisateurs en permettant d'offrir aux annonceurs deux courses de plus dans un programme qui en comptait déjà quatre. Rien n'imposait au CIO de calquer son programme sur celui de la FIS. Il a été patent, à l'occasion de ces Jeux, que le combiné était l'épreuve en trop.

ALAIN GIRAUDO.

BIATHLON : 7,5 kilomètres dames

Des femmes et des carabines

La première médaille d'or de biathlon féminin de l'histoire olympique est revenue à la skieuse de la CEI Anfissa Restzova, dans l'épreuve des 7,5 kilomètres, mardi 11 février aux Saisies. Anne Briand, meilleur espoir français, a terminé à la septième place. Entretien avec Francis Mougel, entraîneur de l'équipe de France féminine de biathlon.

LES SAISIES

de notre envoyé spécial

« L'arrivée des femmes dans le biathlon a-t-elle modifié l'image de ce sport ?

– Des femmes avec des carabines ! Dans le milieu du biathlon masculin, nous trouvions que cela ne faisait pas très sérieux. Quand les premières sont arrivées, je faisais partie de l'équipe de France, et j'avoue que j'ai souri. Puis, très vite, elles ont montré qu'elles pouvaient rivaliser avec les hommes, au moins en tir. Nous nous sommes rendu compte que les compétitions féminines n'étaient pas ridicules et qu'elles pouvaient nous aider à casser notre image de sport militaire.

En voyant des femmes pratiquer le biathlon aux Jeux, le grand public doit réaliser que la carabine n'est pas une arme de guerre, au moins entre les mains des athlètes. C'est un moyen de montrer ses qualités de précision et de concentration.

– Depuis quand les femmes pratiquent-elles le biathlon ?

– La première Coupe du monde a eu lieu en 1986. Cette année-là, les Soviétiques et les Tchécoslovaques avaient tout raflé. Dans ces pays, les femmes font du biathlon depuis que les hommes le pratiquent. Elles avaient leur propres compétitions locales. Les Allemandes et les Scandinaves s'y sont mises beaucoup plus récemment. Et dans les autres pays, les choses ont vraiment commencé à bouger lorsqu'on a appris que le biathlon féminin serait sport olympique à Albertville.

En France, une toute petite structure existait au moment de la première Coupe du monde, et cela fait à peine deux ans que nous disposons d'une équipe pour préparer les Jeux olympiques. Mais, petit à petit, nous parvenons à réduire l'écart avec les « vieilles » nations de ce sport.

– Le 7,5 kilomètres a été remporté par une athlète qui avait déjà gagné des médailles en ski de fond lors de précédents Jeux : cela signifie-t-il que le biathlon féminin est la maison de retraite des « fondeuses » ?

– Il est vrai que, pour l'instant, le ski prime sur le tir chez les femmes. Restzova, la médaille d'or, a raté une cible de plus que la deuxième, mais elle a pu largement compenser cette erreur par sa vitesse sur les pistes. La présence d'anciennes « fondeuses » dans la compétition s'explique par la jeunesse de la discipline. La plupart des pays n'ont pas encore eu le temps de former des biathlètes pures.

Comme il est beaucoup plus rapide d'apprendre le tir que de devenir une bonne skieuse de fond, les entraîneurs piochent dans les équipes de fond. Chez nous, par exemple, c'est le cas d'Anne Briand ou de Delphine Burlet, qui a fini neuvième aux 7,5 kilomètres tout en étant la seule à avoir quatre pénalités dans les vingt-cinq premières. Mais elle a seulement commencé à s'entraîner au tir en juin dernier. En progressant un peu, elle pourra espérer un podium aux prochains Jeux de Lillehammer. »

Propos recueillis par
JÉROME FENOGLIO

La Chine a caché les larmes de Ye

PÉKIN

de notre correspondant

Les déclarations de la patineuse de vitesse chinoise Ye Qiaobo, devenue, lundi 10 février à Albertville, la première femme asiatique à remporter une médaille à des Jeux olympiques d'hiver pour sa deuxième place au 500 mètres féminin (*le Monde* du 12 février), montrent que la Chine communiste n'est plus épargnée par les soupçons de dopage dans l'entraînement intensif de ses sportifs.

Ye, vingt-sept ans, a révélé qu'elle avait été disqualifiée pour les Jeux de Calgary, il y a quatre ans. Le médecin de l'équipe chinoise aurait fourni à chacun de ses membres des produits dopants, sans dire de quoi il s'agissait. Les autorités de Pékin avaient alors prétexté une blessure de Ye, devenue l'an dernier championne du monde de cette discipline. En France, lundi, elle a déclaré en pleurant : *« Je veux que le monde sache ce que nous avons subi. Tant d'entraînement pour rien. J'avais tellement honte... »*

Fondées ou non, ces déclarations attirent l'attention sur les méthodes déjà contestées du régime chinois dans la formation de ses sportifs.

La presse chinoise n'a naturellement pas soufflé mot des accusations de la sportive en rapportant son succès, montré mardi soir à la télévision comme une occasion de flatter la corde nationaliste. L'agence Chine nouvelle a longuement décrit le *« triomphe sonore »* recueilli par Ye Qiaobo, et laissé entendre que la patineuse était émotionnellement instable en soulignant que les larmes lui venaient souvent aux yeux.

La presse s'est, en revanche, étendue sur la dispute opposant la sportive chinoise à la Russe Elena Tuouchiakova, que Ye a accusée d'avoir obstrué son passage au début de la course. Le compte-rendu de la presse officielle sous-entend qu'il y a eu dans le refus des juges d'autoriser la Chinoise à refaire le parcours un vice d'arbitrage au détriment de la Chine. On est décidément loin de l'époque où le sport, à Pékin, était soumis au slogan maoïste : *« Amitié d'abord, compétition ensuite. »*

FRANCIS DERON

COMBINÉ NORDIQUE

La confiance de Fabrice Guy

COURCHEVEL

de notre envoyé spécial

En prenant la troisième place de l'épreuve de saut du combiné nordique, mardi 11 février à Courchevel, le Français Fabrice Guy avait, une fois de plus, confirmé ses ambitions olympiques. Cette troisième place, derrière l'Autrichien Klaus Ofner et le Japonais Reiichi Mikata, permettait au jeune douanier jurassien d'aborder avec sérénité l'épreuve de fond (15 kilomètres), qui devait être disputée mercredi après-midi.

Le classement du saut étant déterminant pour l'ordre de départ du fond, Fabrice Guy conservait toutes ses chances de devenir, à vingt-trois ans, le premier Français champion olympique de ski nordique (toutes disciplines confondues). A l'issue de cette première « étape », il se voulait optimiste, mais prudent : *« Ofner et Mikata, qui partiront devant moi sur le parcours de fond, ne sont pas des spécialistes de cette épreuve. Ils ne m'inquiètent pas trop. Je devrai plutôt me méfier des gars moins bien classés. »*

Fabrice Guy, fils d'un ancien champion de fond (*le Monde* du 12 février), a déjà remporté quatre des cinq épreuves de combiné nordique disputées depuis le début de l'hiver. Il s'est notamment imposé, le 22 décembre 1991, sur le parcours de Courchevel.

Ph. Bd

Les résultats

BIATHLON

7.5 km dames

1. A. Restzova (CEI), 24 min 29 s 2 (3 pénalités), 2. A. Misersky (All.), 24 min 45 s 1 (2 pénalités) ; 3. E. Belova (CEI), 24 min 50 s 8 (2 pénalités) ; 4. N. Alexieva (Bul.), 24 min 55 s 8 (0 pénalité) ; 5. J. Adamickova (Tch.), 24 min 57 s 6 (0 pénalité) ; (...) 7. A. Briand (Fra.), 25 min 29 s 8 (2 penalités) ; (...) 9. D. Burlet (Fra.), 25 min 50 s 5 (4 pénalités) ; (...) 17. C. Niogret (Fra.), 26 min 32 s 3 (3 pénalités) ; (...) 24. V Claudel (Fra.), 27 min 4 s 5 (4 pénalités).

HOCKEY SUR GLACE

Poule A

Finlande b. Pologne 9-1 ; Etats-Unis b. Allemagne 2-0 ; Suède b. Italie 7-3.

Classement. – 1. Finlande, Suède et Etats-Unis, 2 pts ; 4. Allemagne, Italie et Pologne, 0

PATINAGE ARTISTIQUE

Couples

1. N. Michkouteniok-Dmitriev (CEI), 1,5 pt ; 2. E. Betchke-Petrov (CEI), 3 ; 3. I Brasseur-Eisler (Can.), 4,5 ; 4. R. Kovarikova-Novotny (Tch.), 6, 5. E. Chichkova-Naoumov (CEI), 7,5 ; (...) 16. L. Haddad-Privé (Fra.), 24.

SKI ALPIN

Combiné

1. Polig (Ita.), 14,58 points ; 2. Martin (Ita.), 14,90, 3. Locher (Sui.), 18,16 ; 4. Cretier (Fra.), 18,97 ; 5. Wasmeier (All.), 32,77.

EN JEUX

Une sono

ALBERTVILLE

correspondance

Chapeau texan, jean et chemise à carreaux, une éternelle boîte de Coca-Cola à la main, talkie-walkie et sonomètre en bandoulière, Bruce Myers arpente les treize sites olympiques depuis des mois. Bosses, vallons, forêts de sapin, murets, cet ingénieur américain connaît les moindres recoins des pistes où se déroulent les épreuves. Son rôle : superviser l'implantation et le fonctionnement d'un des systèmes de diffusion les plus puissants jamais réalisés dans le cadre de compétitions sportives, soit environ 400 000 watts d'amplification. De quoi sonoriser une vingtaine de salles comme le Zénith !

Grâce à cette entreprise, les 30 000 spectateurs qui, dimanche 9 février à Val-d'Isère, se sont pressés sur les gradins, en bas de la descente hommes, ou ont suivi la compétition au bord de la piste, ont pu suivre les commentaires techniques en direct, confiés à un animateur maison, et les hymnes. Même chose pour le fond, le saut, le hockey et les musiques de la patinoire olympique.

Ce système est d'une rare sophistication, réalisé par la compagnie américaine Bose, leader mondial des constructeurs d'enceintes acoustiques. Bose fait partie du club fermé des partenaires habilités à utiliser le logo officiel d'Albertville 1992. Droit d'entrée, en tant que fournisseur officiel : 10 millions de francs. A la clé, un marché de 18,5 millions de francs, comprenant l'étude d'ingénierie, ainsi que la fourniture et l'installation des équipements de diffusion sonore (amplificateurs, enceintes, mélangeurs, etc).

Les pièges acoustiques de la montagne

« Avec des températures atteignant – 25 °C en certains points, un taux d'humidité maximal, le vent, la neige, les montagnes olympiques peuvent être considérées comme un grand laboratoire d'essais, souligne Dominique Marfey, directeur technique de l'équipe Bose. *Les équipements sont mis à rude épreuve. Ainsi, les membranes des haut-parleurs, très sensibles aux intempéries, sont traitées à l'aide d'un film protecteur. Le câblage électrique de chaque système de diffusion, ainsi que l'arrimage des enceintes ont*

D'ALBERTVILLE



PATINAGE ARTISTIQUE : doublé russe en couples

Dialogue amoureux

Les patineurs de la CEI Natalia Michkoutienok et Artur Dmitriev ont remporté, mardi 11 février à Albertville, l'épreuve des couples. Ils ont largement dominé leurs compatriotes Elena Betchke et Denis Petrov, deuxièmes, et les Canadiens Lloyd Eisler et Isabelle Brasseur, troisièmes. Les Français Line Haddad et Sylvain Privé se sont classés à la seizième place.

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Pendant cinq minutes, ces deux-là s'aiment. Leurs sauts se font déclarations, leurs pirouettes baisers fervents. Avec eux, tout à coup, les figures prennent un sens, deviennent celles d'un langage amoureux. Le patinage se transforme en une rhétorique qui enfin ne sonnerait plus creux.

Pendant cinq minutes, le *« rêve d'amour »* d'Artur et Natalia permet d'oublier tout le reste. La musique de Franz Liszt coule d'une traite et efface ces bandes-son hachées où Richard Strauss bouscule Vivaldi avant de se faire expulser par le Rondo Veneziano. L'harmonie de leur duo annule tous les couples dépareillés qui ont précédé, gentil papa qui emmène sa fille au bal ou haltérophile qui s'essaierait au lancer de naine.

Michkoutienok et Dmitriev enchaînent les sauts comme si cela allait de soi là où les autres vont à l'axel comme à une corvée de bois. Artur propulse Natalia avec délicatesse quand les autres jettent leur partenaire comme des fagots. Sur la glace, les deux Russes donnent des leçons de géographie, ils tracent une carte du Tendre à la pointe de leurs patins. La plupart de leurs concurrents semblent, eux, transporter leurs corps d'un bout à l'autre de la patinoire, sans but précis.

Pendant cinq minutes, les deux patineurs font surtout oublier que, lorsqu'il est pratiqué sans inspiration, le patinage en couple se résume à un scénario immuable. Un garçon court après une fille, avec une idée fixe en tête : la projeter en l'air dès qu'il l'aura rattrapée. Mais comme il arrive que la fille tombe, la course-poursuite s'inverse parfois comme dans un dessin animé. Le public assiste alors au spectacle d'une patineuse s'escrimant à rejoindre son partenaire qui a continué son programme en ayant l'air de ne s'être aperçu de rien. Une de ces scènes navrantes qui, répétée depuis des années, ont jeté l'opprobre sur le patinage en couple et détourné les yeux et les cœurs des spectateurs vers la danse sur glace. Où, au moins, l'on sait que pour émouvoir il faut raconter des histoires, et ne pas se contenter de performances physiques improbables.

Michkoutienok et Dmitriev représentent à eux seuls la renaissance d'une discipline depuis longtemps en état de mort clinique. Et le paradoxe veut qu'ils soient issus du pays qui avait épuisé les couples à force de trop leur demander d'or. *« Ce sont les Russes, principalement ceux de l'école de Moscou, qui ont tué le patinage en couple dès le début des années 70*, explique Didier Gailhaguet, l'entraîneur de Surya Bonaly. *Et le fossoyeur s'appelle Stanislas Zouk, l'homme qui entraînait la paire vedette Rodnina-Zaïtsev. Pour s'assurer de meilleurs résultats, c'est lui qui a lancé la mode des couples dépareillés, en faisant patiner des athlètes de 1,90 m avec des toutes jeunes filles de 1,40 m. Cela créait une disproportion esthétique ridicule, qui a atteint son apogée au début des années 80. Et évidemment, c'est juste à ce moment-là que la danse a pris son essor. »*

Rebutés par les difficultés techniques, les meilleurs patineurs se mirent à déserter les compétitions de couples pour rallier celles de danse, où la prise de risque reste réduite au minimum. *« On demande encore beaucoup trop de prouesses techniques aux couples*, disent Ludmilla Belousova et Oleg Protopopov, qui furent dans les années 60 les Roux et Combaluzier du patinage en couple, raflant quatre titres mondiaux d'affilée. *Le garçon sert seulement de grue. Et les filles tombent trop souvent, parce qu'en plus des sauts où elles sont lancées par leur partenaire elles doivent effectuer toutes les figures en parallèle avec le garçon. Au bout de quatre minutes, elles sont toujours épuisées, et il n'y a rien d'étonnant à ce que la plupart choisissent de passer à la danse, où l'on assure une notoriété beaucoup plus grande pour un effort bien moindre. »*

Pour les couples, condamnés à une rapide disparition faute de combattants, la bonne fée a pris la forme d'une petite femme presque toujours dissimulée derrière un large manteau de fourrure. Tamara Moskvina est issue de l'école de Saint-Pétersbourg, liée au théâtre Kirov, et traditionnellement plus tournée vers la chorégraphie que sa rivale moscovite, proche des athlétiques ballets du Bolchoï. *« Si l'on voulait que les couples survivent*, explique-t-elle, *il fallait impérativement s'inspirer de l'exemple de la danse. Il fallait introduire davantage de chorégraphie dans les programmes. Pour toucher le public, nous devions chercher à l'émouvoir. Tout en conservant précieusement les sauts et les difficultés techniques, qui apportent un attrait supplémentaire à notre discipline. »*

A partir du milieu des années 80, Tamara Moskvina prend le dessus sur Zouk et l'école de Moscou. Cette prise de pouvoir sonne le glas de ce triste patinage en parallèle, de ces courses-poursuites qui entravaient tous les efforts des chorégraphes. Avec elle, les couples se réassortissent, le garçon s'affranchit de son rôle de pont élévateur, et la fille cesse de jouer la poupée mécanique. Valova et Vassiliev en 1984 puis Gordeieva et Grinkov en 1988 confirment la justesse de ses intuitions en lui amenant deux médailles d'or. Les médailles d'or et d'argent obtenues, mardi soir, par ses élèves parachèvent son triomphe, et montrent que, pratiqué avec inspiration, le couple peut devenir la plus spectaculaire des disciplines du patinage artistique.

JÉROME FENOGLIO

Théâtre convertible

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Aux Jeux olympiques, les patinoires sont des lieux privilégiés parce que le spectacle, l'émotion et le sport s'entremêlent sur des scènes de glace. Les cités organisatrices n'hésitent pas à construire de coûteux « théâtres » pour les accueillir.

La patinoire de Grenoble, construite pour les J.O. de 1968, fait partie de ces cathédrales du sport. Pour la couvrir, la plus longue voûte en porte-à-faux de l'époque a été lancée.

L'arène de béton, aux formes molles mais très aériennes, n'a pas perdu, vingt-quatre ans après, sa vocation sportives ni ses qualités esthétiques. Celle d'Albertville ne laissera pas un souvenir impérissable. Vue de l'extérieur, la « bête », conçue par l'architecte M. Kalisz, s'accroche au sol grâce à d'immenses bras métalliques prolongés par des ventouses. Son estomac, en forme de cube, qui peut digérer neuf mille personnes, a l'allure d'un vaste hangar.

L'allure générale n'est pas chaleureuse. Elle serait même austère en l'absence des patineurs. Mais l'ossature métallique offre au public une parfaite vision sur l'ensemble de la piste et une écoute satisfaisante de la musique qui accompagne le programme des patineurs. A la différence de la ville de Grenoble (cent soixante-dix mille habitants), celle d'Albertville, qui en dénombre dix fois moins, ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour entretenir, après les J.O., un équipement dont le coût dépasse les 100 millions de francs. Le bâtiment sera donc partiellement reconverti en *« espace économique »*, explique Michel Bailly, adjoint au maire.

La patinoire ainsi que mille deux cents places disposées en gradins seront préservées. Le reste sera loué ou vendu pour recevoir une « pépinière d'entreprises », des bureaux et des surfaces d'exposition. *« Il s'agit d'un bâtiment du futur qui doit assurer le dévelopement sportif et économique de notre cité »*, précise encore l'élu. L'araignée a déjà tissé sa toile pour retenir des athlètes et des *« cols blancs »*.

C. F.

GLISSES

Carapaces

Des épaulières, des coudières, un caleçon, une coquille, des jambières, un casque, des gants et même des porte-jarretelles renforcés... Les hockeyeurs, sous leurs carapaces de surhommes, sont bien protégés. En dehors du football américain, aucun autre sport ne requiert autant de précautions que le hockey sur glace. Ces armures, dont la mise en place dure parfois jusqu'à un quart d'heure, n'empêchent pas les joueurs d'être blessés, que ce soit par un coup de crosse de l'adversaire ou par le palet, cette galette de caoutchouc qui peut filer à 200 kilomètres à l'heure.

L'équipement du gardien de but diffère de celui des cinq joueurs de champ. La partie inférieure (la « palette ») de sa crosse est trois fois plus large et deux fois plus haute que celle des crosses d'attaquant ou de défenseur. Ainsi doté d'une plus grande surface de « bois » (certaines crosses sont en carbone ou en fibre de verre), il accroît ses chances de stopper ou de détourner le palet. Quant à la lame des patins, elle est également plus large, afin de permettre une meilleure stabilité.

Les gants, eux aussi, sont différents : tandis que ses coéquipiers se contentent de gros gants renforcés, le gardien, lui, tient une sorte de mini-bouclier dans une main et un gant géant, dit « gant d'attrape », dans l'autre. De telles précautions s'expliquent aisément. Dernier rempart de son équipe devant la cage, il est encore plus exposé aux coups que ses coéquipiers. Une véritable armure de plastique lui protège le dos, la poitrine et les bras. Du genou au bout des patins, il arbore des jambières molletonnées, en cuir. *« Comme chez les joueurs de football, qui sont contraints de porter des protège-tibias, cette partie du corps est la plus exposée aux coups de crosse, de patin ou de palet »*, confirme Petri Ylonen, le gardien de but d'origine finlandaise de l'équipe de France.

Son casque, plus solide encore que ceux de ses coéquipiers, est fermé par une grille. Petri Ylonen assure qu'elle ne gêne en rien la visibilité mais reconnaît qu'elle accroît la sensation d'être engoncé dans une carapace : *« L'ensemble doit peser entre quinze et vingt kilos. Je peux vous assurer qu'il fait chaud ! Je peux perdre jusqu'à trois ou quatre kilos par match. »* Pour le gardien de but comme pour les joueurs de champ, il importe pourtant d'être toujours parfaitement à l'aise et libre de ses mouvements. Tout équipement nouveau nécessite une période d'adaptation. *« Il faut bien compter un mois pour que le cuir s'assouplisse et que le bois travaille un peu »*, estime Petri Ylonen.

Ph. Bd.

SKI ACROBATIQUE : bosses

La génération rock

Une médaille d'or olympique sera attribuée pour la première fois à un skieur acrobatique, jeudi 13 février, à l'issue de l'épreuve de descente dans les bosses. Le favori est le Français Edgar Grospiron. Son principal adversaire est l'Américain Nelson Carmichael. Une confrontation de style autant que de technique.

TIGNES

de notre envoyé spécial

Le ski de descente dans les bosses, c'est le ski-spectacle de la génération rock. Ça bouge, c'est bref, tonique, nerveux. *« C'est fun »*, disent ses adeptes pour définir un état d'esprit et un art de vie imprégnés de culture américaine. *« C'est frime »*, rétorquent les traditionalistes du ski alpin. En tout cas, cela mérite d'être vu, surtout sur la piste de Lognan, à Tignes.

Aménagé sur une pente naturelle, le stade de bosses a une pente moyenne de 28 degrés, soit 2-3 degrés de plus qu'habituellement. Ces chiffres ne sont guère parlants, même si l'on précise que la piste mesure 250 mètres de long pour un dénivelé de 120 mètres, qu'elle est dévalée en trente-cinq secondes environ par les hommes et quarante-cinq secondes par les femmes, les uns et les autres accomplissant une soixantaine de virages et deux sauts. Pour bien mesurer la difficulté de l'exercice, il faut se mettre dans les cabines de départ.

On est alors au sommet de ce qui apparaît comme une mer démontée qui aurait brusquement gelé et basculé à la verticale. Suivre une ligne droite idéale au travers de ces vagues énormes semble improbable, encore plus de réaliser au passage des sauts acrobatiques. *« Cette pente est un atout pour les Français. Ils s'y sont spécialement préparés et passent des sauts combinés de trois figures. Il n'y aura pas beaucoup de candidats à cet exercice chez les étrangers »*, a noté l'entraîneur de l'équipe nationale, Philippe Bron.

Au-delà de la confrontation des hommes, il y a, en effet, l'opposition entre deux écoles. Les Américains et les Canadiens passent en force, bras tendus, buste raide. Tout le « travail » est fait par les jambes, donnant une impression saccadée mais très efficace. Les Français utilisent la technique de l'avalement : le fessier est plus bas que les genoux, le buste est en retrait, servant de contrepoids, les bras sont fléchis, les skis restent le plus possible en contact avec la neige. Dans les deux cas la lutte avec les bosses est éprouvante : pour ne pas être désarçonné il faut garder les épaules dans la ligne de pente et lancer les spatules des skis dans les creux.

L'affaire est compliquée par la nécessité de réaliser deux sauts. Il en existe de plusieurs types : écarts, hélicoptères, vrilles (twist), pas de géant (daffy). Les plus habiles corsent la difficulté en combinant deux ou trois manœuvres. Outre leur difficulté aérienne propre, ceux-ci doivent être exécutés avec un timing précis : il ne faut pas donner l'impression de les préparer mais de les faire « exploser ». Un compétiteur de niveau mondial s'élève couramment à 3 mètres de hauteur et franchit près de 9 mètres. Pour éviter la chute, la réception doit s'effectuer au sommet d'une bosse, seul endroit à peu près plat dans le mur de descente.

La victoire résulte de la combinaison de trois éléments appréciés par sept juges : la technique de descente (50 %), celle de saut (25 %), et le temps (25 %). Innovation pour cette épreuve olympique par rapport aux courses de Coupe du monde : les finales ne seront pas disputées en parallèle, mais en solo. Le spectacle y perdra ce que les coureurs y gagneront en sérénité.

A. G.

de 400 000 watts

fait l'objet de soins attentifs. » A cet égard, la sonorisation de la descente hommes à Val- d'Isère ne fut pas un mince exploit.

Technicien spécialisé dans les installations de spectacles « acrobatiques », Daniel Borreau a complété sa panoplie habituelle – fer à souder, tournevis et voltmètre – par une paire de skis, des crampons et une corde de rappel. But de l'exercice : implanter 48 points de diffusion répartis au long des 3,5 kilomètres d'un parcours dont la pente atteint par endroit cinquante degrés ! Chaque enceinte est accrochée à un mât en aluminium, à huit mètres du sol. L'indice d'intelligibilité, qui permet de mesurer la compréhension d'une voix retransmise sur haut-parleur, est digne d'une salle de concert.

« La couche de neige agit comme un excellent matériau absorbant, rappelle Bruce Myers. *A l'inverse, les parois des montagnes constituent autant d'obstacles réfléchissants, provoquant des échos parfois fort gênants, roulant d'une vallée à l'autre. »* Les « pièges » acoustiques, inhérents au relief, ont été simulés sur ordinateur à l'aide du logiciel Bose Modeler. Les caractéristiques des sites olympiques (topographie, architecture) tiennent sur une simple disquette. Le logiciel tient compte également du degré d'hygrométrie, de la vitesse du vent, de l'emplacement de chaque enceinte, du nombre de spectateurs (une donnée importante pour connaître l'absorption du son), ou encore du niveau de bruit ambiant (applaudissements, murmures, bruits de circulation).

La concurrence des télés

Autre exigence de la part dú comité organisateur et des architectes : la discrétion des installations. Pas question de placer les enceintes dans l'axe des caméras ni de porter atteinte à l'environnement, déjà bousculé par les panneaux publicitaires. De nombreuses astuces ont permis, sinon de cacher totalement, du moins de camoufler des haut-parleurs tout en sauvegardant le confort d'écoute.

A La Plagne, les enceintes équipant la piste de bobsleigh (1,5 kilomètre de long) ont été placées dans les « casquettes », virages relevés dont le but est d'éviter toute sortie de piste accidentelle. Les points de diffusion sont reliés à la régie centrale abritant les commentateurs par l'intermédiaire de six kilomètres de câbles.

Ciel bleu, neige, tempête, tous les cas de figure ont été simulés sur ordinateur depuis de longs mois. Une incertitude de taille subsiste cependant : l'attitude des télévisions, toutes-puissantes, face à la sonorisation destinée au public sur place. Les réalisateurs télé ne cachent pas leur préférence pour le doux crissement des skis sur la neige ou des patins sur la glace, capté par leurs propres caméras au moyen de micros canons. Quant aux commentateurs, ils ne supportent évidemment pas que leurs reportages soient parasités.

De multiples précautions ont donc été prises : directivité accrue des haut-parleurs, éloignement des enceintes du bord des pistes. Avec deux milliards de téléspectateurs d'un côté, 500 000 visiteurs de l'autre, le combat est inégal. En 1988, aux derniers Jeux d'hiver, à Calgary, certains responsables de télévision n'avaient pas hésité à couper des câbles de haut-parleurs !

DENIS FORTIER

Le Monde des Carrières



Une ville un style de ville

AULNAY SOUS BOIS (Seine St Denis) et ses 82 200 habitants œuvrent pour une recherche permanente d'une qualité de vie. Nous recherchons notre

ASSISTANT DE GESTION CONTRACTUEL 170 KF brut

De formation supérieure (maîtrise de Sciences Economiques, DESS de comptabilité ou équivalent) vous justifiez d'une expérience réussie dans le domaine financier, juridique, fiscal ou comptable.

Votre compétence en gestion du secteur public ou privé vous permettra d'assister notre secrétariat général dans l'élaboration et le suivi des budgets communaux, l'aide à la décision et à la gestion des associations.

Votre savoir-faire pourra vous emmener à nous conseiller dans le domaine des "affaires économiques de la ville".

Perspicacité, rigueur et aptitude à la communication sont les atouts indispensables pour réussir dans ce poste.

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite + photo) à : Monsieur le Maire DRH - BP 56 93602 AULNAY SOUS BOIS CEDEX

AULNAY-SOUS-BOIS

URGENT
Région de Nice
recherchons
pour diriger PME/PMI dans le secteur de la mécanique de précision :

INGÉNIEUR
Arts et Métiers

Avec expérience ou équivalent.
Bonnes connaissances et relations dans le milieu des donneurs d'ordres.
Rémunération à discuter : fixe + intéressement aux résultats.

Ecrire : M. PREAU, 34, route de Melun, B.P. 2, 77541 SAVIGNY-LE-TEMPLE Cedex.

BURSON-MARSTELLER
leader mondial du conseil en communication

recherche

UN DIRECTEUR CONSEIL EN COMMUNICATION SANTÉ
Homme ou Femme

ayant une formation médicale et une expérience au sein d'un laboratoire pharmaceutique ou au sein d'une agence conseil de cinq ans minimum.

Capable de jouer un rôle de conseil auprès de nos clients et de développer des stratégies et programmes de communication.

Compétence rédactionnelle de haut niveau, connaissance de l'anglais parlé et écrit et expérience internationale sont requises.

Faire parvenir CV détaillé, photo et prétentions à :
SYLVIE TROUSSON
Burson-Marsteller
11, rue Paul-Baudry, 75008 Paris

Pour Centre de recherche en matériaux de construction

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL
INSA, ESTP, DEA, Universitaire 3e cycle, etc.

Options : Résistance des matériaux, acoustique, mécanique des fluides, formation complémentaire en informatique.

Expérience : 5 à 10 ans de laboratoire de recherche, éventuellement de chantiers de bâtiment.

Activité : animation d'une équipe et de commissions de normalisation européenne (anglais nécessaire).

Lieu de travail : proche banlieue sud.

CV et prétentions à :
CTTB, 17, rue Letellier, 75015 Paris

Banlieue Nord Paris Société Transports et Services
recherche Homme 30-35 ans

E.S.C. Paris ou Province et/ou maîtrise de gestion.

Expérience consulting souhaitée pour contrôler gestion, animer budget au sein d'une équipe dynamique. Rémunération motivante. Développement carrière possible.

Adresser lettre de motivation manuscrite, CV et photo en précisant sur l'enveloppe la ref. 83230 à : BLEU Publicité
17, rue du Docteur lebel - 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN MANAGEMENT DE NOTORIÉTÉ MONDIALE

CONSULTANTS SENIORS

Notre société, multinationale, se distingue depuis 30 ans dans la gestion du changement au travers de résultats tangibles et mesurables.

Cette spécificité nous permet d'accroître substantiellement la compétitivité et la rentabilité des entreprises.

Notre développement en France nous amène à rechercher des consultants seniors ayant 7 à 10 ans d'expérience dans le conseil.

Esprit d'analyse, expertise opérationnelle dans divers domaines, et aptitude à communiquer au plus haut niveau sont essentiels.

De formation supérieure, la pratique courante de l'anglais est requise, la connaissance active d'autres langues européennes est un atout.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, rédigé en anglais à :
MICHAEL J. CLOSE
15, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

ÉPURES, L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION STÉPHANOISE, recrute un chargé d'études pour participer à la tenue d'observatoires locaux et à la réalisation d'études ponctuelles.

Le poste à pourvoir nécessite une formation supérieure (minimum bac + 4), une bonne maîtrise des méthodes d'analyse statistique et de l'outil informatique, une grande facilité de rédaction, un contact humain de qualité et l'aptitude à s'intégrer à l'équipe en place.

Une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans serait appréciée.

La rémunération annuelle brute attachée au poste sera fonction de l'expérience, sans être toutefois inférieure à 140 000 F. Le poste doit être pourvu rapidement.

Les candidatures, sous forme d'une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV, doivent être adressées à :
M. le Directeur d'ÉPURES, 46, r. de la Télématique, Parc du Technopole
42952 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 9
AVANT LE 20 FÉVRIER 1992

ENTREPRISE SIDÉRURGIQUE
de la région Rhône-Alpes (600 personnes), leader européen sur son marché, recherche

UN CHEF DE SERVICE MAINTENANCE

Ses missions : mettre en œuvre le transfert des tâches de maintenance à la fabrication ; améliorer les taux d'utilisation ; maîtriser les coûts.

Ce poste s'adresse à un ingénieur expérimenté capable d'animer une équipe importante.

Adresser LM + CV à **ROUX DEVYLDER & ASSOCIÉS**
Cabinet chargé du recrutement
14, rue du Pré-Paillard, 74940 ANNECY-LE-VIEUX

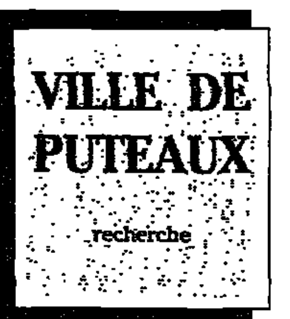
Société de Gestion, implantée à Paris, filiale d'une importante **Société de Bourse,** recherche un

EXCELLENT COMMERCIAL

ayant une première expérience réussie dans la distribution des produits financiers et des produits de diversification du patrimoine.

Salaire fixe + intéressement aux résultats, très motivant pour un élément de valeur.

Envoyez lettre manuscrite + CV et prétentions sous n° **8482** au *Monde Publicité*
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 Paris Cedex 15



CHEF DU SERVICE COMMUNICATION

Bonne qualité rédactionnelle, diplômé et expérience exigés.
Salaire net 8.000F + 13ème mois.
Adresser CV + photo au :
Bureau du Personnel
Mairie de Puteaux
131, rue de la République
92801 PUTEAUX

IMPRIMERIE
RÉGION PARISIENNE OUEST
recherche

COMPTABLE
ANALYTIQUE QUALIFIÉ

Connaissances comptabilité générale et Tableurs EXCEL ou MULTIPLAN exigées.

Adresser : CV manuscrit et prétentions à
Société S.F.E.R.
1, Square J.P.-Timbaud - 93100 MONTREUIL-S.-BOIS

LE PACT DE LA VENDÉE
(8 personnes)
RECRUTE

SON DIRECTEUR (H/F)

Solide expérience en gestion et des relations avec les élus, capacité de propositions innovantes dans le cadre de l'ingénierie sociale. Bonne connaissance des financements du logement, PLH, OPAH. Dynamisme, bonne capacité d'analyse et de synthèse.

POSTE DISPONIBLE.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions au
PACT DE VENDÉE - BP 762
85020 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

AMAVI

Société de programmation urbaine et de montage de projets urbains

Recrutement prochain (poste à fort potentiel) d'un

PROFESSIONNEL EXPÉRIMENTÉ DE L'AMÉNAGEMENT

EXIGENCES :
- Expérience réussie du montage et de la gestion d'opérations d'aménagement complexes.

QUALITÉS REQUISES :
- Créativité,
- Motivations pour la qualité de l'urbanisme.

Écrire avec CV et prétentions à :
AMAVI
14, passage Dubail
75010 PARIS.

UNIVERSITÉ US CHERCHE PROFESSEUR
Temps partiel, pour centre d'information à Paris. Nationalité US. Ecrire avec réf., Env. PR6 à : PROMO J, 15, rue de Paris, 92100 BOULOGNE.

Rech. vendeuse qualifiée.
Bonne présentation.
Se présenter au 6, rue Sevestre, 75018 Paris.
Demander Lionel.

PARIS — MEAUX — MELUN
Agence d'Architectes et d'Urbanistes de 40 personnes.
Recherche
UN INSPECTEUR DE TRAVAUX pour le suivi, la gestion et la coordination de chantiers (TCE) en neuf et en réhabilitation en région parisienne. Ce poste est basé à Meaux et à Paris.
Adresser votre candidature CV détaillé, photo et prétentions à BFN Architectes Urbanistes. BP 33, 77102 Meaux Cedex.

CHERCHE EXPERT-COMPTABLE avec doctorat pour collaboration ouvrage financier.
Écrire avec réf./env. EC30 à PROMO J, 15, rue de Paris 92100 BOULOGNE

Agence de presse
recrute
JEUNE JOURNALISTE
Economie, bourse, vie des sociétés.
Ecrire sous n° 8 481
Le Monde Publicité
15-17, rue Colonel P.-Avia
75902 Paris Cedex 15.

OFFICE NOTARIAL PARIS-11e
RECHERCHE
UNE STANDARDISTE
(débutante acceptée)
LIBRE IMMÉDIATEMENT
Bonne présentation
Dactylo exigée
Tél. pour R.V. 43-71-45-64.

CENTRE CHIRURGICAL
Pierre Cherest
Neuilly-sur-Seine
recherche
UNE INFIRMIÈRE D.E.
Tél. : 47-38-11-55

LE GRAND BLEU
Centre Dramatique National Jeunes Publics de Lille
recherche
ADMINISTRATEUR (TRICE)
Envoyer CV + photo et prétentions à :
Monsieur Le Directeur
Le Grand Bleu
36, avenue Marx-Dormoy
59000 Lille.

Collège privé recherche
SURVEILLANT
plein temps.
Tél. : 42-27-44-05.
Expérience souhaitée.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Si vous êtes vraiment décidé à parler anglais, commencez par traverser la Manche.

Brittany Ferries vous propose un forfait traversées maritimes et stage de langue à l'Anglo-Continental. 30 formules de cours spécifiques, de l'anglais courant à l'anglais commercial ou technique.
Alors, ne gardez plus votre langue dans votre poche!

Anglo Continental — Ecole agréée par le British Council
Brittany Ferries — LA GRANDE BRETAGNE AVEC VOTRE VOITURE

Pour recevoir une documentation gratuite Anglo-continental et Brittany Ferries, retournez ce bon à: Anglo-Continental/Brittany Ferries - 29688 Roscoff Cedex.

Nom ______ Prenom ______
Adresse ______
Code Postal ______ Télephone ______
Dossier de formation professionnelle Oui ☐ Non ☐
Société ______

1er en France avec 24 implantations
1er sur la façade méditerranéenne avec 4 implantations

MONTPELLIER — AIX / MARSEILLE — NICE — PERPIGNAN

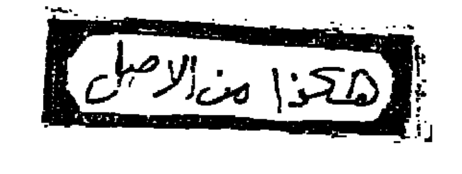
Florian MANTIONE, Marie-France BAGATTA, Marie-Christine BEZZINA, Arlette GARCIA, Nadia POIRIER et Robert PUJAT seront heureux de vous accueillir dans leurs nouveaux bureaux :

Le Mercure C. BP 86000. Z.I. d'Aix-Les Milles
13793 Aix-en-Provence Cedex 3
Tél. : (16) 42 60 48 83 Fax : (16) 42 60 02 26

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M



DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ORGANISATEUR INFORMATICIEN – 15 ans expérience en informatique schéma directeur – cahier des charges Merise – Racines – SIM/S maîtrises et connaissant mini micro gros système – volontaire pour directeur système informatique ou consultant conseil ou management d'équipes sur projets en information (humain - logistique). (Section BCO/JV 2130.)

Très grande expérience de vente de biens d'équipement, d'immobilier et de management renforcée par une maîtrise en marketing – F. 40 ans – Très active.
RECHERCHE : poste de commercial senior ou chef de vente – disponibilité immédiate – déplacements acceptés. (Section BCO/GR 2131.)

VOUS ÊTES UNE PME, PMI en recherche d'une COLLABORATRICE efficace pour participer au développement de votre entreprise ou filiale.
ADJOINTE DE DIRECTION.
VOUS PROPOSE : son expérience en management, développement, gestion des ressources, gestion et informatique. (Section BCO/CR 2132.)

DIRIGEANT PME/ENTREPRENEUR – 47 ans – MBA Western Ontario – diplôme Sc. Po. Paris – diplôme droit CEE – bilingue anglais – 2 nationalités – 15 ans expérience commerciale et management Canada/US – Expérience distribution exclusive PDTS. – Allemands en France.
RECHERCHE : poste responsable commercial ou administratif dans PME – avec objectif ambitieux – participation aux résultats souhaités. (Section BCO/JV 2133.)

DIRIGEANT D'AGENCE DE COMMUNICATION – 20 ans expérience de l'ensemble des techniques de communication dans des univers très diversifiés de produits et de services – connaissances approfondies des coûts et négociations (média, techniques, créatif et motivé).
RECHERCHE : poste dir. commercial évolutif dans groupe ou société internationale, à Paris – anglais courant – sens de la stratégie. (Section BCO/JV 2134.)

Sept ans expérience en communication écrite et audiovisuelle – français – 33 ans – Trilingue anglais, allemand, arabe – aisance rédactionnelle – bonnes connaissances des pays de l'Est, du monde arabe, de l'Afrique francophone – Formation IEP. (Section BCO/HP 2135.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Attachée de direction, 31 ans, 5 ans d'expérience, trilingue français-anglais-allemand, recherche poste à responsabilités (cosmétologie - agro-alimentaire - télévision - cinéma). Tél. : 42-33-02-63.

JURISTE 30 ans. DESS. droit immobilier + exp. souhaite rejoindre entreprise ou cabinet. Tél. : 42-65-51-57 (rép.).

J.H. 26 a. Maîtrise AES + IAE angl.-alld, ch. emploi R.H., marketing, gestion Paris ou province. Ecrire ss nº 8480. Le Monde Publicité, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

MÉCANIQUE AUTO

Hme 50 ans, chef d'atelier spécialiste PEUGEOT-OPEL 30 années d'exp., recherche place similaire et/ou SAV. Tél. 34-19-00-20 et/ou écr. M. Gaudin, 4, allée des Roses, 95350 St-Brice.

H. 38 a., doct. phys., spéc. méc. des fluides avec exp. en inf., étudie tte prop. Tél. : 46-72-95-75.

Attaché Ter. 26 ans, DESS d'admin. locale, maît. Drt public, ch. empl. ds col. loc. ou cabinet conseil ds sect. cult., vie assoc. eff. jur., contentieux, écrire à : Philippe BATREAU, BP 62, 74210 FAVERGES. Tél. (h. bureau) : 50-44-50-10.

JURISTE MISSION TOUTE DURÉE

Expérience internationale en Entrep. et Cab. Jurid. DEA droit, Master of Laws. AVOCAT BARREAU U.S.A. T. 43-35-42-75 (répond.)

F. 40 ans, recherche pl. COMPTABLE PRINCIPALE 20 ans exp. comptabilité générale, bilan inclus, déclarations fiscales et sociales, connaissance informatique IBM AS 400. Tél. : 34-19-11-08.

Consult. français contacts 20 ans informatique, Boston distribution, économie. Ouv. ttes propositions INTERLANDES 97 Newtonvill ave, Newton, MA 02158 USA.

Secrétaire de haut niveau recherche poste fixe
– 13 ans d'expérience
– Matériel : Word 4, Word 5, Word Perfect 5.1. Excel 3.0, Macintosh.
– Secteurs d'activité : chimie, télémarketing, banques, pétrole.
Tél. : 34-15-62-97 ap. 19 h.

F. 45 a. resp. administr. cial planning appro. bil. All. rech. emploi, préf. Paris, banlieue nord. Libre rapid. Ecrire sous nº 8479 Le Monde Publicité 15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

travail à domicile

Pour tous travaux de microédition saisie d'après manuscrits ou cassettes audio, rédaction, réécriture, correction, maquette et mise en pages sur Macintosh. Adressez-vous à un professionnel expérimenté. Ecrire sous nº 6079 au *Monde Publicité* 15, 17, rue du Colonel-Pierre Avia 75902 PARIS Cedex 15.

L'AGENDA

Cours

Sté de formation et d'éditions recherche manuscrits. Cours ou polycopies en tt. matières de niv. BEP à BTS. Tél. : 16/35-15-27-37.

MATH +

Cours particuliers à domicile. Stages intensifs.
Math. Physique. Chimie. Français. Langues. Tous niveaux.
Tél.: 44-85-90-85

APPRENDRE L'ANGLAIS A LONDRES IMMERSION TOTALE dans famille anglaise avec cours particuliers à domicile : T (1) 69-85-54-30.

Prof. diplômé donne cours particuliers à domicile de GYM D'ENTRETIEN personnalisée et adaptée à tous profils. Tél. 42-21-38-24.

COURS D'ARABE

Ts niv. journée ou soir. Formule : intens.-extensif. AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

L'ESPAGNOL EN ESPAGNE !
- 5 écoles de renommée.
- Petits groupes tous niveaux.
- Ambiance internationale.
- Cours variés de 2 à 36 sem.

¿ don Quijote
Tél. (16) 56-44-35-10

Littérature

J.H. étudiant le théâtre, propose de faire la lecture. T. 47-97-84-19 (répondeur)

Maisons de retraite

A 1 heure de PARIS (Yonne) ds château XVIIIe, ouverture maison d'accueil pr personne seule ou en couple valide. Tél. : 50-48-48-96.

Vins

Producteur champagne. Possibilité de commercialiser 1 000 b. mensuel. Étudie ttes propos. Tél. : (16) 26-58-38-87.

Jeune fille au pair

J. famille à Zurich, avec garçon de 2 à 1/2, fille 7 mois ch. fille au pair 20 a. minim. Ad. : J. BLATTLER, TITLISSTR. 2, 8032 Zurich, Suisse.

Stages

STAGE ÉCRITURE ET COMMUNICATION
Cours du soir (19 mars 1992/14 mai 1992).
- Atelier d'écriture.
- Techniques du rewriting ;
- Ecriture journalistique ;
- Pratique de la langue française :

Centre d'écriture et de communication : 43-35-58-74.

Vacances

Tourisme

ENTRE NIMES et MONTPELLIER au Grau-du-Roi (30). Part. loue STUDIO dans petit imm. avec petite terrasse pour couple et 1 enfant, conft., 200 m plage, bien situé, tous commerces. JUIN : 3 000 F. JUILLET-AOUT : 5 000 F/ms. Tél. à partir de 19 h 30 : 48-47-59-26.

VIVEZ UN ÉTÉ... juste vêtu de soleil. Vacances naturistes. Tél. : 48-24-74-74. Voyage UTA NATUNION.

SKI DE FOND

Haut Jura, 3 h Paris TGV Yves et Liliane vous accueillent ds une anc. ferme franc-comt. du XVIIe, conft. rén., en chbres 2 pers. av. s.d.bs. wc. Amb. conviv., détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. Tab. d'hôtes. Cuis. mijot. (prod. mais. et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, V.T.T. Pens. compl. + vin + matér. de ski + accomp. 2 400 F à 2 950 F pers./sem. Rens. et réservations (16) 81-38-12-51 LE CRÊT-L'AGNEAU La Longeville 25650 MONTBENOIT

CABOURG. A louer : appartement 200 m de la plage, 2 pièces, coin cuisine, s.-de-bns, loggia plein sud. Location à la semaine. Tél. : 42-43-31-08

Loisirs

ENTRE NIMES et MONTPELLIER au Grau-du-Roi (30) part. loue studio plain-pied, pr. cple 1 enf. avec petit jard., 100 m plage, tt cft. comm., proche coin très agréable. JUILLET 6 000 F/MOIS 48-47-59-26. A parta. 19 h 30

INITIATION AU JEU
D'ÉCHECS
RICHARD FRIBOULET Tél. : 46-77-31-50

Restaurants

SPÉCIALITÉS TURQUES
RESTAURANT MARMARA 3, rue des Petites-Écuries. Paris 10e. Tél : 47-70-39-16 Métro Château-d'Eau
Le meilleur accueil vous sera réservé.

Télévision

A VENDRE. URGENT Téléviseur couleur GRUNDIG 55 cm. Bon état général. Tél. : 46-27-64-98.

Psychologie

Dépressions, angoisses, difficultés relationnelles, adressez-vous à : Psychothérapeute psychanalyste sur Paris-Ouest. Tél. : 46-03-19-40.

automobiles

ventes

(moins de 5 CV)

A VENDRE cause décès voiturette LIGIER, 1984 Tr. bon état, 1re main. Coul. beige. 8 500 F. Tél. bur. : 46-62-73-91. Soir 20 h : 49-30-97-01.

boxes - parking

Sté EDIRADIO loue 14 emplacements parkings. Cl, 24, rue Bayard, 8e. Tél. : 40-70-40-51. *Pour renseignements.*

Voitures de collection

PART. VEND COUPÉ **FORD TAUNUS** **« 2000 Ghia »** 1978. Blanc, toit vinyl noir, 1re main. 83 500 km. Nouveau moteur Sierra 6 500 km. Vitres teintées, toit ouvrant. Couche en garage. État impeccable. Prix 38 000 F justifié.
TÉL. : **46-62-73-91**
Soir : **49-30-97-01**

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

TEMPLE. Bon immeuble STUDIO 32 m², coin cuis, w.-c., sal. de bains à créer. Px 460 000 F Tél. 42-71-61-48.

GRAND STUDIO REFAIT IMM. XVIIe RESTAURÉ – 760 000 F 45-04-24-30.

4e arrdt

LES ATELIERS DU MARAIS HOTEL DE VILLE LIVRAISON 4e TR. 1992. Du studio au 7 P. duplex. Terrasses, parkings. Prestations exceptionnelles. **45-72-50-50** ELMER DWIGHT EDOUARD.

5e arrdt

CLUNY. Duplex séj. 2 chbres. 4e ét. soleil. 3 200 000 F. SERGE KAYSER. 43-29-60-60.

PLACE SAINT-MICHEL Imm. XVIIe. VASTE STUDIO + Mezzanine rénové, prix intéressant Tél. : 45-04-24-30.

EXCEPTIONNEL **BD ST-GERMAIN** VUE S/N.-DAME. BEAU STUDIO TT CFT. 7e étg asc. SUPERBE IMM. 770 000 F 45-66-43-43.

RARE PRÈS MAUBERT. Neuf. Jamais habité, ancien imm. 17e s. réhabilité. Appart. haut de gamme. 115 m² env., living 50 m² + 2 chambres, salles de bains, salle d'eau. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04. poste 22

6e arrdt

RUE CASSETTE. Ptaire vend gd 2 P. Tt cft soleil. Tél. : 43-45-00-75.

HOTEL PARTICULIER Du XVIIe siècle. 9, rue Guénégaud. 180 m², double réception. 3 chbres. 2 bains. cuis. équipée, dble park. Frais de notaire réduits. Ce jour 11 h-16 h.

GROS PLAN SUR **LES STUDIOS** UNE SÉLECTION DES MEILLEURES AFFAIRES par CASSIL RIVE GAUCHE 80, rue de Sèvres, 7e. Tél. 45-66-43-43.

VAVIN. Bel imm., 4e, asc., très beau 5 p. Bon plan. 4 100 000. 45-67-95-17.

LUXEMBOURG STANDING. 3 p., parfait état. parquet. cheminée. 45-67-95-17

7e arrdt

Mº Ecole Militaire, 4 p. Bon plan, 3e, asc., sud. Bel imm. 2 950 000 F. 46-22-22-56.

S/CHAMP-DE-MARS Superbe 8 P. 300 m². RARE. – 47-05-61-91.

INVALIDES/MOTTE-PICQUET Très bel imm. rénové asc. 4 P 105 m². Lux. aménagé. Px : 3 900 000 F. 42-60-30-15.

Mº VANEAU. APPT 43 m² Séj. avec cheminée 1 chbre, cuis., s.-de-bns. 4e étg. Bon imm. Clair calme. 1 150 000. CASSIL – 45-66-43-43.

MÉTRO VANEAU **2 P 43 m² 1 150 000 F** Séj. avec cheminée. 1 chbre cuis., s.-de-bns, 4e étg. Bon imm. CASSIL – 45-66-43-43.

Mº ALMA 4e étage, grand 2 pièces environ 60 m² 46-22-03-80 43-59-68-04

8e arrdt

PL. ALMA. BEAU 4 P. Possib. profess. libér. Gde cuis. + cour privative 50 m². Px 4 200 000 F. 48-04-85-85.

8e EXCEPTIONNEL AV. CHAMPS-ELYSÉES GRAND STUDIO TT CONFT Imm. pierre de T., ascens. 1 475 000 F - 45-66-01-00

9e arrdt

9e LAMARTINE Collaborateur journal vd 76 m², 4 pces, gde cuis. 1er ét. calme, clair 1 450 000 F T. 48-04-79-41 ap. 18 h

RUE CADET 2 P 32 m², cuis. Bains A rénover. Px 400 000 F. 48-04-35-35.

10e arrdt

GARE DU NORD Except. P. de tail., 49 m² Gd 2 P. TT CFT 649 000. Crédit – 48-04-08-60.

SQUARE ST-VINCENT-DE-PAUL 2-3 PCES tout confort. Imm. ravalé SOLEIL 899 000 F CRÉDIT – 48-04-08-60.

Mº COLONEL-FABIEN FACE HOPITAL ST-LOUIS 2 PIÈCES 40 m² cuis., tout confort 535 000 F – 48-04-85-85.

11e arrdt

PROCHE NATION **ALEXANDRE DUMAS** Réalisation de qualité. Livraison printemps 1992. Studio 36 m² 2 pièces 50 m² 3 pièces 70 m² A partir de 22 000 F le m². Visite appartement décoré 68, rue Alexandre-Dumas après-midi et week-end. **Tél. 43-56-76-16** COPRA.

PROCHE BASTILLE soleil, calme jardin. 27 000 F/m² 2 pces 40 m² environ. NEUF frais réduits. 40-08-11-40

VOLTAIRE près MÉTRO BEAU 2 PCES cuis. équipée. Ref. nf, w.-c., bains chff indiv. Clair. Faibles charges 475 000, créd. 43-70-04-64.

12e arrdt

DAUMESNIL. Rue Nicolaï Studio 30 m², refait neuf, sur rue, imm. brique ravalé. IDÉAL PLACEMENT. PRIX : 600 000 F. 48-76-64-44.

CHATEAU DE VINCENNES. Vue sur bois, expo. sud, gd stand., vidéophone, gd 4 P., refait neuf LERMS. Tél. : 43-63-39-89.

PLACE DUGOMMIER SÉJ. 3 CHBRES 90 m² 7e étage. asc. SUD Prix : 1 600 000 F 42-22-70-63.

14e arrdt

V. S. PARC MONTSOURIS 2/3 pièces 56 m² immeuble pierre de taille ravalé cheminée. ascenseur, cave voie privée emplacement privilégié Prix : 1 650 000 F Tél. matin ou soir Paris : 45-89-28-75 Prov. : (16) 37-31-16-22.

St-Jacques 2/3 p. 42 m², 3e ét. 920 000 F. Ensoleillé. B. état. Tél. : 45-89-94-74 (répond.)

Pte de Vanves. 2 appts comg refaits à neuf. 5e ét. Asc. 2 pièces 51 m², 1 120 000 F. 3/4 pièces 96 m², 2 112 000 F tél. : 43-29-85-45 ap 20 h 30

Alésia PdeT 6 p. 165 m² serv. Denfert PdeT 6 p. 123 m². Denfert PdeT 4 p. 100 m². Arago stand. 133 m² terras. Montpar. Stand. 4/5 p 105 m². Soleil 2 park. 43-35-18-36.

VILLA ELMER MAINE-MONTPARNASSE Résidence de standing Grand calme. Du studio au 7 pièces. LIVRAISON 4e TR. 1992. Duplex, terrasses parkg. **45-72-50-50.** ELMER DWIGHT EDOUARD.

URGENT ALÉSIA Rez-de-jard. de qualité, rue et cour. 33 m² + 15 m² jard. ent. ref., dans pet. imm. rénové Prix : 700 000 F Tél. : 42-36-56-26

ALÉSIA BEL APPART. 2-3 P. TT CONFT Dble séjour av. BALCON s/rue CHBRE s/JARD. clair. Bel IMM. STANDING Parking poss. 1 580 000F 45-66-01-00.

MONTSOURIS. 141 m², 2 bains + terrasse 59 m², dernier ét., 2 park. 4 100 000 F 45-77-96-85.

DENFERT bel imm., 3e, asc., 3 p., 85 m², rue et cour. 1 570 000 45-67-95-17.

14e PROCHE MONTSOURIS A rénover bel appt 130 m². Jard. privatif. 45-48-26-25

Maison 165 m². Mº PERNETY gd séj. + atelier s/verrière. 5 ch. + 2 sdb. petit jard. arboré. calme, claire, tb état. 4 900 000 F. 40-44-88-33

15e arrdt

15e PROCHE MAIRIE 2 P TT CONFT 3 mètres sous plafond. Imm. pierre de tail. Digicode. Cave 880 000 F – 45-66-01-00.

Mº BOUCICAUT BEAU 2-3 P., s-de-bains dressing. BON ÉTAT. Imm. Pierre de tail. 1 235 000 F. 45-66-01-00.

EXCEPTIONNEL Mº EMILE-ZOLA 3 PCES TT CONFORT. VUE TOUR EIFFEL. interphone 1 050 000 F. 45-66-01-00.

ÉMILE-ZOLA BEAU DUPLEX. 3 P 56 m² Bel imm. pierre de T. Sur cour. Clair, calme. EXCEPTIONNEL 880 000 F CASSIL – 45-66-43-43.

MONTPARNASSE **STUDETTE 425 000 F** 6e étg asc., BALCONNET PLEIN SUD CASSIL – 45-66-43-43.

DUPLEIX vue dégagée stand., beau 2 p., terrasse 1 350 000. 45-67-95-17.

EXCEPTIONNEL Mº E. ZOLA 3 PIÈCES TOUT CONFORT VUE TOUR EIFFEL Bon immeuble. Interphone. 1 050 000 F - 45-66-01-00.

« PERSPECTIVE ». 4 P. Park. 24e ét. VUE SUPERBE. 3 000 000 F. 45-77-96-85

PTE VERSAILLES. 80 m² Dble liv. + chbre cft. Vue. 1 980 000 F. 42-79-88-76

16e arrdt

AV. P.-DOUMER Ppraire vend dernier étg. ascens GRAND 2-3 P REFAIT – 45-04-23-15.

BD MURAT Partic. vd dans petit imm. ancien. Faibles charges. **BEAU 2 P - 42 m²** R.-de-ch. s/jardins et cour Living 21 m² + chbre 14 m² Petite cuis. équipée, s.-de-bns. REFAIT NEUF - TRÈS CALME 950 000 F – 42-60-16-23.

METRO PASSY Pierre de tail. Bourgeois 2 PCES IMPECCABLE S/rue cuis., tt cft, asc. 1 400 000 F – 48-04-85-85.

TROCADÉRO. 190 m² 3 réceptions. 3 chbres. Parking. 46-22-03-80 43-59-68-04

FOCH/POINCARÉ Imm. grand luxe, idéal hab. ou p.-à-terre couple ou pers seule, studio. Entrée, living + kitchenette + salle de bains indépendante 46-22-03-60 - 43-59-68-04

17e arrdt

PLACE PEREIRE (près). Atelier artiste. Caractère. 2 600 000 F - 43-45-37-00.

MAIRIE 17e Except. asc. studio tt cft 4e étg 499 000 F CRÉDIT – 48-04-08-60.

20e arrdt

Mº JOURDAIN 2 P cuis., tt cft, 2e étage digicode 350 000 F 48-04-35-35.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE imm. stand. 1988, 5 pces 125 m², balc park., s/sol, 6e et dernier ét. Notaire réduit 2 600 000 F Exclusiv S I : 39-89-92-37

GARCHES ORÉE DU GOLF Tennis, piscine privés GDS APPTS 3, 4, 5 pces Parking garage LE CLAIR 43-59-69-36

SCEAUX. Proche RER. lycée, commerces. 4 p., 90 m², T.B.E + garage. Soleil, Calme. 1 730 000 F Tél. : 47-02-51-83 ou 46-11-30-90.

NEUILLY-SABLONS 3e étage, soleil, 160 m², beau volume grand salon + gde s. à m. + 4 chbres. 3 sal. de bains. Très bon plan. 46-22-03-60 43-59-68-04

94 Val-de-Marne

Occupés loué, 46 500 F/an VINCENNES CENTRE dans bel imm. rénové 5 pces 105 m² + jardin privatif 1 300 000. Pptre 42-60-30-15

95- Val-d'Oise

Particulier vend FRANCONVILLE (95) centre, dans petite résidence F3, 65 m², entrée, séjour carrelé, ascenseur, balcon, cuisine aménagée, 2 chambres, cave + interphone, ravalement neuf. 5 mn du RER. 555 000 F. Tél. : 34-15-40-73.

Province

DEAUVILLE Dans IMMEUBLE résident., part. vd beau studio, pro. Hôtel Royal. 150 m plage 27 m² hab. 19 m² jard. priv. Park., cave, tt conft. Etat impecc 43-56-69-74 matin.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P PARIS Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43. même le soir

CAUSE MUTATION recherche STUDIO ou 2 PCES S/PARIS PAIEMENT COMPT. LEMERCIER 42-71-94-34

EMBASSY SERVICE rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS. RÉSIDENTIEL **TÉL. : (1) 45-62-16-40**

ACH. COMPT Notaire STUDIO A 3 P DÉCISION IMMÉDIATE 48-04-85-85, p. 257.

Rech. pour PDG banque, hôtel particulier dans Paris, 7e, 8e, 16e. CABINET KESSLER 46-22-03-80 43-59-68-04

CABINET KESSLER 78, Champs-Élysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, ptes et gdes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-68-04

PART. Recherche appt. 8e-16e-17e, Neuilly. 160 m², étage élevé, calme. Paie comptant. Faire propositions sérieuses et raisonnables. Agences s'abstenir M. LE PRINCE. Tour Neptune, 92086 LA DÉFENSE Fax (1) 47-74-50-36

locations non meublées offres

Paris

Pl des Vosges appts d'honneur s/2 nivs 135 m² à 220 m² Px justifiés. 43-20-98-63

5e LES GOBELINS. BEAU 2 P tt cft, cuis. équipée 6e étg asc. SUPERBE VUE PANTHÉON ET TOUR EIFFEL – 6 500 + 850 F ch. CASSIL – 45-66-43-43.

Région parisienne

Quai d'Asnières-sur-Seine. Gd std. pl. sud, rel. imm. stdg 35 m² + terr. + jd. priv. 35 m². Pkg. chf ind., vdphone, tbl. ch 3 900 F - T. (1) 47-74-88-56.

locations non meublées demandes

Paris

Couple retraité de province recherche pied-à-terre. A PARIS. 2 P., cuis., vraie salle de bains. Ascens. Tél. : 3 400 F mens. charge comp Tél. : Paris 42-49-59-00. Prov. : (16) 94-78-39-62.

EMBASSY SERVICE recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS **(1) 45-62-30-00**

RÉSIDENCE CITY URGENT rech pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons. LUXUEUX APPARTEMENTS. QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST. **Tél. : (1) 45-27-12-19**

Ch. petit atelier + coin cuisine, s. de bains, gd studio ou 2 p. ds Paris. Tél. : 40-39-02-41

viagers

20e Pl. des Fêtes. 10e et., 2/3 p 68 m² + terras + park. 250 000 + 4 250 occupé 71

CRUZ - 42-66-19-00.

immeubles

VOUS DÉSIREZ VENDRE un appt. avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste. Immo-Marcadet 42-52-01-82.

hôtels particuliers

Plce WAGRAM. 17e (proche) Hôtel particulier belle pierre de t., 565 m² état impeccable Tél. : Mme LELONG au 47-49-49-41

HOTEL PARTICULIER DU XVIIe siècle 9, rue Guenégaud duplex 83 m², gd séjour, cuis équipée, 1 chbre, s.-de-bns, mezzanine CARACTÈRE park. en s/sol Frais de notaire réduits Ce jour 11 h-16 h

SQUARE FOCH Hôtel particulier luxe 670 m² + parkings

DROUOT 630 m² + parkings refait neuf, divisibles

PONT DE NEUILLY 405 m² + parkings

GÉRARD SAFAR **40-68-75-00**

maisons individuelles

CLAMART CENTRE Maison 4 p. 118 m² hab. avec garage dble + jardin Prix : 1 919 000 F **40-99-46-04**

VENDS, EN ALSACE, dans la vallée vosgienne de Thann. GRANDE MAISON DE RETRAITE TRÈS BON ÉTAT, quartier résidentiel, surface au sol : 247 m², 3 niveaux, sur terrain : 84,55 a. Veuillez adresser le courrier à l'adresse suivante : BEYER Aline, 3, rue L. KREMP, 68150 RIBEAUVILLE.

RAMBOUILLET 260 m² Maison ancienne rénovée en 1990. Jardin 700 m² clos de murs. Forêt à 300 m. Gare 2,5 km. Paris-Montparnasse 30 mn. Prix : 1 700 000 F. Tél. : 42-94-27-23.

pavillons

ANTONY Part. vd pav. 280 m² terrain 1 400 m², très calme en bordure du parc Heller. 10 pces, 4 400 000 F. T. : 40-96-17-64.

CESSON 77 Gare à 600 m. Pav. d'angle 7 P., vue sur forêt, lac, jard. 350 m² paysagé et 2 terrasses. Aménag. déco, sécurité, neuf. 1 250 000 F (à débattre). Tél. rens. : 60-63-47-63

villas

LE PERREUX-MAIRIE Habit. ou profess. Villa 7 p. tt cft + gdes dépend. Jardin. URGENT 43-22-31-20.

fermettes

Près SAINT-FARGEAU (89) Ancienne ferme, vue dégagée, cuis., séj 3 chbres, bains, wc, grenier, sur 4 800 m². P. : 390 000 F. Crédit 100 % THYRAULT Tél. : (16) 86-74-08-12

EN DORDOGNE Votre résidence principale à Bergerac ou une fermette dans la magnifique campagne périgourdine. Descriptif/photo sur dem. AGENCE JOUSSELY 53-24-27-27 rue La Boétie, 24100 Bergerac.

propriétés

SAVIGNY-SUR-ORGE accès Paris 15 mn A6-N7-RERC Propriété prestations de qualité. 250 m² habitables, hall d'entrée cuisine équipée séjour 60 m², 4 chambres, 2 salles de bains, sous-sol total, garage 2 voitures, terrain 1 600 m² arboré et paysagé. Prix : 2 150 000 F. Tél. : 69-96-20-41

Vds complexe loisirs, vue imprenable, 5 km centre ville, 10 hectares de terrain. Tél. : 63-60-40-86.

SOLOGNE Prox. LAMOTTE-BEUVRON 100 ha, 3/4 bois Étang, rivière, rendez-vous de chasse, fermette, cession de parts, libre de vente. 300 ha. Majorité bois 3 étangs, pavillon de chasse, vive grands animaux CABINET **LA SOLOGNE-REINEAU** BP 46, 41200 ROMORANTIN Tél. : 54-76-02-92.

1 H 30 PARIS SUD Belle propriété séjour, cuisine, 4 chambres, bains, WC, garage, grenier, terrasse sur 1 900 m² boisé. Prix 580 000 F THYRAULT Tél. : (16) 86-74-08-12.

VD MONTPELLIER BATIMENT usage part. ou prof. 220 m². RDC + 200 m², ét. + PC 450 m², COS 1,5 sur terrain 5 800 m². Sit. except. T. 67-27-94-14.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux

Locations

RN7 5 MIN. PARIS/ORLY Loue/vend bureaux neufs 1 100 F/m²/an. jusq 2 000 m² Tél. : (1) 30-21-80-13

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE 16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secret. tel., télex, fax. Domicil. : 190 à 395 F/M. **CIDES 47-23-84-21**

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL – RC – RM Démarches et tous services. Permanences téléphoniques. **43-55-17-50**

BUREAUX 40 m², 78, avenue des Champs-Élysées, partiellement aménagés, 2e étage, bail 23 mois. 16 000 F mensuels. Directement par propriétaire : 47-66-83-46.

Ventes

OCCASION EXCEPTIONNELLE
A vendre à **GENÈVE** (Suisse)
ENTREPOT
Superficie de l'entrepôt 41 000 m² (env. 4 000 m² par étage)
En très bon état Sur terrain 12 500 m²
Pour tte doc., veuillez vous adresser
à **CHIFFRE 44-67-212 PUBLICITAS**, case postale, CH-8021 Zurich

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 80 m^2, rez-de-ch.	1/3, place du Palais-Bourbon **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	9 480 + 450 7 096
3 PIÈCES 72 m^2, rez-de-ch. sur jard., park.	80/82, rue Saint-Dominique **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	10 200 + 1 238 7 344
6 PIÈCES 180 m^2, 2e étage	91, av. de la Bourdonnais **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	29 000 + 2 653 20 880

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 59 m^2, 3e étage	30, rue Laborde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 000 + 1 000 3 558

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PCES. IMM. NEUF 46 m^2, 2e étage box, cave	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-70**	5 200 + 470
3 PCES. IMM. NEUF 71 m^2, 2e étage	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-70**	7 600 + 705
4 PIÈCES 88 m^2, 4e étage parking	4, rue Moufle **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais de commission	7 700 + 783 5 814

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m^2, 2e étage parking, cave	62-64, cours de Vincennes **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 200 + 1 529 5 124

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 45 m^2, 8e étage balcon	67, bd Auguste-Blanqui **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	3 420 + 950 2 733

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 50 m^2, 5e étage parking	199-201, av. du Maine **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	5 562 + 419 4 302

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
DOUBLE SÉJOUR 35 m^2, rez-de-ch. parking, cave	45, rue d'Alleray **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	3 553 + 650 2 528

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES DUPLEX 131 m^2, 5e-6e étage	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	18 500 + 200 14 275
4/5 PIÈCES 138 m^2, 3e étage	67-69, avenue Victor-Hugo **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	18 000 + 1 945 12 960

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 95 m^2, 1er étage parking, cave	110, rue Marcadet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 320 + 2 190 4 497

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 64 m^2, 3e étage parking, cave, balcon	74-84, rue Petit **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 010 + 1 168 4 277
4 PIÈCES 82 m^2, 1er étage parking	48, rue de Mouzaïa **SAGGEL – 42-66-61-05** Frais de commission	7 400 + 993 5 328

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 89 m^2, 3e étage cave	12, rue Ernest-Lefèvre **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 709 + 890 5 486

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 53 m^2, 1er étage parking, cave	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 42, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 602 + 600 3 275
3 PIÈCES 73 m^2, 1er étage parking, cave	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 42, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 692 + 730 4 762
PAVILLON 6 PIÈCES 121 m^2, jardin garage	**VILLEPREUX** 6, impasse de la Fontaine **AGIFRANCE – 30-44-01-13** Frais de commission	7 026 + 345 4 999

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 27 m^2, 3e étage	**BOULOGNE** 229, bd Jean-Jaurès **GCI – 40-16-28-71**	2 500 + 342
3 PIÈCES 69 m^2, 3e étage parking	**BOULOGNE** 24, rue des Abondances **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	7 000 + 755 5 310
3/4 PIÈCES 117 m^2, 1er étage	**BOULOGNE** 60, rue de la Tourelle **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	11 700 + 1 432 8 424
4 PIÈCES 85 m^2, 3e étage parking, cave	**COURBEVOIE** 3, av. du Parc **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 000 + 808 4 271
4 PIÈCES 90 m^2, 3e étage parking	**COURBEVOIE** 35, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 300 + 807 6 625
5 PIÈCES 105 m^2, 1er étage parking	**COURBEVOIE** 35, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 700 + 735 6 925
4 PIÈCES 83 m^2, 1er étage parking, cave	**GARCHES** 21, rue Jean-Mermoz **GFC – 47-41-62-10**	5 500 + 1 543
4 PIÈCES 121 m^2, 5e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 98, rue de Longchamp **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	12 500 + 1 813 8 895
5 PIÈCES 144 m^2, 2e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 14, rue Chauveau **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	17 500 + 1 841 12 453
7 PIÈCES 261 m^2, 4e étage	**NEUILLY** 43, bd Victor-Hugo **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	27 009 + 3 206 19 219
3 PIÈCES 73 m^2, rez-de-ch. sur jard., parking	**NEUILLY** 34-36, bd Victor-Hugo **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	7 701 + 1 282 5 545
3 PIÈCES 85 m^2, 3e étage parking, balcon	**NEUILLY** 26-28, rue Jacques-Dulud **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 400 + 1 270 6 318
3 PIÈCES 90 m^2, 1er étage parking en plus	**NEUILLY** 5, rue du Général-Lanrezac **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 960 + 500 5 282
4 PIÈCES 87 m^2, 8e étage parking, cave	**PUTEAUX** 16, av. Georges-Pompidou **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 064 + 600 4 315
4 PIÈCES 96 m^2, 1er étage parking, cave	**SAINT-CLOUD** 10, square de l'Hippodrome **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 115 + 960 5 772

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 94 m^2 rez-de-chaussée parking	**NOGENT-SUR-MARNE** 68, rue François-Rolland **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	4 965 + 430 4 124
4 PIÈCES 87 m^2, 2e étage parking	**NOGENT-SUR-MARNE** 68, rue François-Rolland **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 080 + 870 6 461
3 PIÈCES 72 m^2, 1er étage parking	**NOGENT-SUR-MARNE** 2 ter, rue Hoche **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	5 100 + 764 3 672
5 PIÈCES 95 m^2, 5e étage 2 parkings	**SAINT-MANDÉ** 25, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	8 946 + 1 080 6 750
2 PIÈCES 50 m^2, 4e étage parking cave	**VINCENNES** 27, avenue du Petit-Parc **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 393 + 500 3 838

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 82 m^2, 1er étage parking	**ENGHEIN-LES-BAINS** 101, rue du Général-de-Gaulle **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	6 071 + 991 4 371

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE















Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Le Trafalgar des langues vivantes

L'opposition aux réformes entreprises par M. Lionel Jospin dans les collèges et les lycées s'est cristallisée sur la question de l'enseignement des langues

« *CHRONIQUE d'une mort annoncée* » : pour qualifier les conséquences, « *désastreuses* » à ses yeux, des projets ministériels sur l'avenir des langues vivantes, M. Méthivier, professeur d'italien et membre de l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV), ne lésine pas. A l'en croire, les deux mille professeurs d'italien mais aussi les enseignants de russe, de chinois ou encore de portugais ou d'arabe n'auraient pas résisté au projet de réforme des lycées annoncé dans ses grandes lignes par M. Lionel Jospin le 25 juin 1991 et dont les principaux textes ont été publiés le 23 janvier dernier.

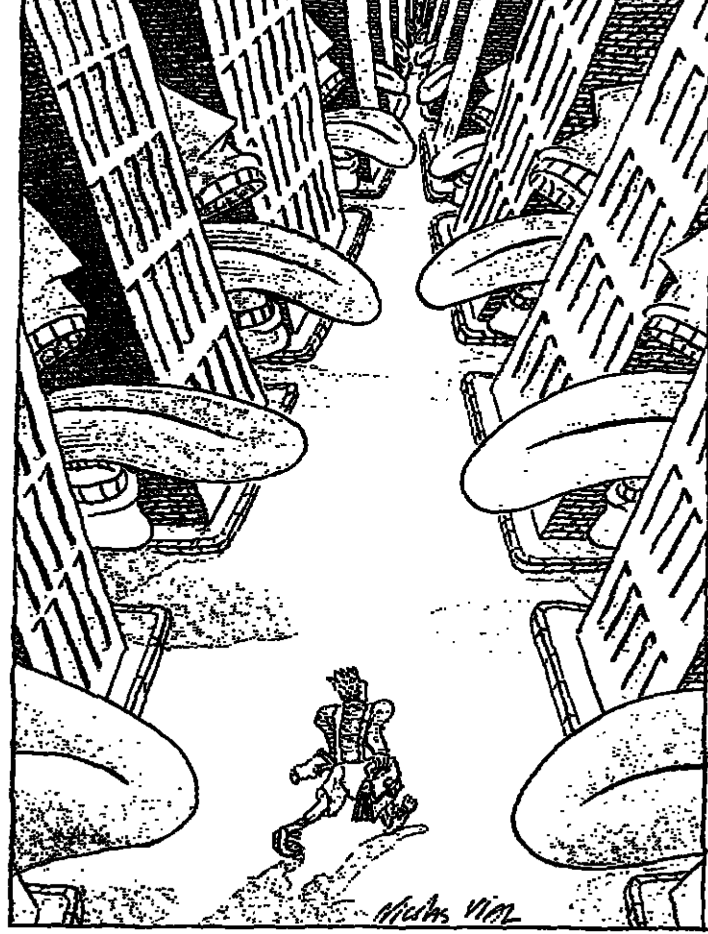
Quant aux propositions de réforme des collèges du Consei national des programmes (CNP) rendues publiques en novembre 1991, sur lesquelles le ministre devrait trancher d'ici à l'été prochain, elles portent en germe, pour M. Méthivier, de quoi faire mourir à petit feu ces langues dites « rares », déja bien menacées par la toute-puissance de l'anglais dans l'enseignement français.

Les déclarations du ministre de l'éducation nationale *(voir ci-dessous)* vont lui mettre du baume au cœur. Lionel Jospin en effet lâche du lest sur les deux points sensibles qui avaient provoqué la colère des linguistes. Tous les élèves entameront l'étude d'une seconde langue vivante en classe de quatrième de collège, affirme le ministre, et ils pourront, en outre, poursuivre cet apprentissage en première et en terminale.

En proposant, fin novembre, que l'étude d'une seconde langue vivante au collège, en classe de quatrième, passe du statut d'« *option obligatoire* » à celui d'« *option facultative* », le Conseil national des programmes avait jeté un véritable pavé dans la mare. On ne peut pas, indéfiniment, ajouter des matières au programme sans jamais rien retrancher, plaidaient les experts du CNP qui réclamaient notamment l'introduction d'un enseignement de la technologie « *obligatoire et renforcé* » pour tous les élèves des classes de quatrième et troisième. D'où cette proposition : permettre aux élèves en difficulté, quelle que soit la filière à laquelle ils se destinent, de reporter l'étude d'une seconde langue vivante à l'entrée en seconde.

Une spécialité bien française

Pour le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), majoritaire dans les lycées et collèges, comme dans les rangs du SNALC (autonome), pour l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV) comme chez les parents d'élèves de la PEEP, les propositions du CNP avaient provoqué un véritable raz de marée de protestations. Le 17 novembre, l'APLV publiait un communiqué dans lequel elle s'inquiétait de voir « *disparaître de l'enseignement secondaire certaines langues comme l'italien ou le russe* ». Un comble, ajoutait l'association, « *au moment où la construction européenne s'accélère* ». Quant au SNES, il dénonçait, en janvier 1992, dans un numéro spécial de sa revue *l'Université syndicaliste* consacré aux langues vivantes, la « *logique de la recherche d'économies à court terme, du démantèlement du service public, de l'alignement sur les pratiques européennes les plus négatives* ».



La diversification dans le choix des langues vivantes dont l'APLV et le SNES sont les ardents défenseurs est en effet une spécialité bien française. Pas un seul pays en Europe où l'on puisse, théoriquement, faire son choix parmi quatorze langues vivantes au cours de sa scolarité secondaire, comme c'est le cas en France. Reste que cette liberté n'est qu'une façade : l'immense majorité des élèves (85 %) choisissent l'anglais en sixième et 13 % l'allemand. Et pour la seconde langue vivante, c'est d'abord l'espagnol qui est choisi (par la moitié des élèves), suivi par l'allemand (26 %) et l'anglais (17 %). Les onze autres langues proposées au « choix » des élèves se partagent donc les restes (7 %) d'un gâteau bien entamé. Quasi exclusivement cantonnées dans le rôle de seconde langue, les langues dites « rares » portent bien leur nom puisqu'il n'y a que 7 500 élèves pour apprendre le russe au collège ou au lycée, 117 qui s'adonnent au chinois et... 9 au japonais.

On comprend, dès lors, à l'annonce des propositions du CNP pour les collèges, l'attitude défensive de ces professeurs « *qui ne vivent que grâce aux options deuxième et troisième langue* », selon l'expression de M. Méthivier. Et loin d'éteindre le feu, M. Lionel Jospin avait accru leur inquiétude en décidant, dans le cadre de la réforme des lycées, de limiter à deux (au lieu de trois) le nombre des options à choisir à l'entrée en seconde. Une décision sur laquelle il semble prêt à revenir.

L'anglais est-il incontournable ?

Au-delà de la défense des professeurs cependant, les questions de fond demeurent. Posées par le CNP, dès la fin décembre, en réponse au tir de barrage provoqué par ses propositions sur les collèges, elles ont le mérite de lancer publiquement le débat. « *Quelle politique mener pour le choix de la première langue?* interrogent les experts. *Quelle place réserver à l'espagnol et à l'allemand? L'anglais est-il la langue incontournable dans les sections industrielles et scientifiques? Si oui, cela doit être dit clairement.* »

Et ils poursuivent : « *Faut-il prendre des mesures pour éviter la disparition progressive de l'italien et du russe? Faut-il enseigner les langues dites rares dans l'enseignement secondaire? Ne doit-on pas développer en STS et en IUT des formations double compétence, associant par exemple langue rare (japonais, chinois...) et action commerciale ou tourisme. Ce type d'investissement est-il justifié ?* » Enfin, « *quelle formation initiale et continue pour les enseignants, notamment pour les professeurs d'école? Quels programmes pour les licences, les maîtrises et les concours de recrutement?* » Le CNP appelle de ses vœux une réflexion globale sur l'enseignement des langues vivantes, de l'école élémentaire à l'université. Qui ne fasse l'impasse ni sur la formation des maîtres, ni sur l'évaluation de l'efficacité, toujours soigneusement occultée, de cet apprentissage.

Pour M. Jean Janitza, membre du CNP et professeur d'allemand à l'université Paris-III, l'enseignement des langues est sans doute trop dilué dans le temps pour être vraiment efficace, trop éloigné aussi du projet professionnel de l'élève. Les langues vivantes n'ont pas, en outre, la place qui devrait être la leur dans l'université, où les options de langues vivantes grands débutants sont encore trop peu nombreuses.

Enfin, les contenus des concours du CAPES et de l'agrégation de langues, inchangés depuis leur création, ne sont plus adaptés aux exigences d'une profession enseignante qui, plus encore peut-être que pour d'autres disciplines, a des implications sociales et de communication évidentes. « *On continue, au CAPES, de sélectionner de futurs professeurs de langue sur une épreuve de dissertation qui est avant tout une épreuve littéraire, à laquelle les candidats obtiennent en moyenne 4/20,* tempête M. Jean Janitza. *Doit-on laisser cela en l'état?* »

Si la France veut combler son « *retard historique* » en matière de maîtrise des langues étrangères, selon l'expression de M. Jean Favard, inspecteur général de l'éducation nationale (1), il faudra bien, et rapidement, s'attaquer au problème par toutes ses faces. Le bras de fer auquel viennent de se livrer le ministre et les professeurs le laisse finalement intact.

Ch. G.

(1) *Le Français dans le monde*, août-septembre 1991

Un entretien avec M. Lionel Jospin

Le ministre de l'éducation nationale veut généraliser l'enseignement des langues à l'école primaire et s'engage à maintenir la deuxième langue vivante au collège

« Un récent sondage fait état de la faible capacité des Français à parler une langue étrangère. Cela n'incite-t-il pas à rénover en profondeur l'enseignement des langues?

– Jusqu'à présent, dans l'acquisition des savoirs fondamentaux, qui est la mission première de l'école, les langues étrangères n'occupaient pas une place privilégiée. Désormais le pays tout entier doit considérer que la connaissance de langues étrangères fait partie des savoirs de base. Une étape décisive dans la construction de la communauté européenne a été franchie à Maastricht en décembre 1991. Cela confère à notre système éducatif des responsabilités nouvelles.

» Dans ce nouveau contexte, il faut préparer les jeunes Français à leur vie de futurs citoyens européens. Cela entraînera pour eux une nécessaire mobilité, une obligation forte de communication et d'information non seulement dans le nouvel espace européen mais à l'échelon de la planète, aussi bien dans le domaine économique que culturel. La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, c'est-à-dire la capacité dans des situations de la vie courante et de la vie professionnelle de comprendre un non-francophone et de se faire comprendre de lui aussi bien oralement que par écrit, devient une priorité.

– Comment, concrètement, voyez-vous cette priorité?

– Il faut enclencher une dynamique d'enseignement de qualité qui soit efficace. C'est pourquoi, autour de trois objectifs clairement définis, il est nécessaire de construire une stratégie qui vise à améliorer les résultats insuffisants que vous évoquez. Ces trois objectifs sont : la maîtrise de la langue comme moyen de communication dans la vie courante ; l'approfondissement de la langue dans les domaines littéraire, culturel, historique ; la spécialisation de la connaissance de la langue dans le secteur professionnel.

» Dans les prochains jours, je proposerai au gouvernement un plan de développement des langues vivantes qui s'appliquera à l'ensemble de l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur ayant ses propres objectifs qui sont de compléter et d'élargir les acquis. Ce plan devra mobiliser des moyens diversifiés. L'exigence qualitative sera remplie par les enseignants qui seront les pivots du dispositif, étant les mieux à même d'intégrer ces apprentissages dans les objectifs de l'école. Il sera fait appel de surcroît à des personnes dont la pratique courante de la langue (jeunes étrangers, étudiants français en langues étrangères, professionnels...) prolongera, en complément du travail du maître, les échanges dans une langue étrangère. Seront développées également les ressources matérielles, et notamment les moyens pédagogiques des technologies nouvelles permettant une pratique plus intensive des jeunes dans la langue étudiée.

– Vous avez lancé en 1989 une expérimentation contrôlée, sur trois ans, d'enseignement précoce des langues à l'école primaire. Quel bilan en tirez-vous? Allez-vous généraliser l'expérience? Si oui, avec quels enseignants et dans quelles conditions?

– Dès 1989, à la demande du président de la République, j'ai mis en place au cours moyen une expérimentation d'enseignement précoce des langues vivantes. Cette expérimentation a été menée sur la base du volontariat pour ce qui concerne les enseignants et en partenariat avec les collectivités locales et les parents qui se sont engagés très fortement pour sa réussite. Elle a concerné des classes de CM2 et de CM1 du même secteur de recrutement d'un collège afin de pouvoir donner lieu à une évaluation en 6e.

» A partir de cette expérimentation et de l'évaluation qu'en a faite l'inspection générale de l'éducation nationale, je propose d'étendre progressivement à tous les CM2 puis aux CM1 l'accès à une langue vivante. Les objectifs seront à la fois une sensibilisation et surtout le développement d'un goût pour les langues passant par l'éducation de l'oreille et la découverte du pays étranger concerné.

– Les propositions récentes du Conseil national des programmes sur la rénovation des collèges ont soulevé un tollé chez les associations d'enseignants spécialisés et dans les syndicats. Pour beaucoup, elles ont été interprétées comme une menace de suppression de la seconde langue vivante en classe de 4e. Est-ce votre intention?

– La réponse est non. La réflexion en cours sur le collège apportera des réponses aux problèmes qui lui sont posés dans son ensemble. J'ai déjà eu l'occasion de préciser que les propositions du CNP ne préjugent en rien les décisions du ministre.

» Pour ma part, j'ai, dès à présent, une certitude : le collège sera le lieu essentiel de l'apprentissage des langues vivantes. Tous les élèves, à la fin de leur scolarité obligatoire, devront être capables de maîtriser au moins une langue étrangère, c'est-à-dire de s'exprimer couramment dans des situations de communication diverses. Tous les élèves, sans exception, commenceront en 4e l'apprentissage d'une deuxième langue vivante. Ces deux dispositions constituent une amélioration par rapport à la situation existante. Elles sont donc de nature à mettre un terme aux interrogations dont vous vous faites l'écho.

– La rénovation pédagogique des lycées suscite de nombreuses réactions. La crainte que les langues vivantes n'occupent plus la place qui est la leur aujourd'hui est souvent évoquée. Comment comptez-vous y répondre?

– La rénovation pédagogique des lycées s'appliquera en classe de seconde à la rentrée 1992. Le dispositif retenu en classe de seconde conduit pour tous les élèves à un renforcement de la langue vivante 1 par une augmentation de l'horaire dans cette discipline, dont une partie se fera grâce au « module », dans des groupes à effectif allégé. Je compte proposer des dispositions nouvelles en classe de première et de terminale qui auront pour conséquence de rendre possible la poursuite de l'apprentissage de la deuxième langue vivante, commencé au collège, quelle que soit la voie choisie par le jeune lycéen.

» Ce plan de développement de l'enseignement des langues vivantes marque fortement ma volonté que, depuis le primaire jusqu'à la fin de scolarité au collège ou au lycée, le système éducatif réponde aux objectifs fixés et aux besoins du pays. Cela se mettra en œuvre progressivement et représentera un effort important de la part de l'Etat. Ce plan se fera avec les partenaires habituels de l'éducation nationale, plus particulièrement les collectivités territoriales qui ont déjà compris tout l'intérêt de sa réussite en termes de dynamique de développement local.

» Je souhaite également que la CEE nous apporte un soutien matériel, car elle ne peut qu'être favorable à une démarche qui doit conforter, à terme, sa politique en matière de communication et d'échanges entre les citoyens de l'Europe. »

Propos recueillis par
Gérard COURTOIS et Christine GARIN.

GFC

Les dérapages contrôlés de l'enseignement précoce

Généraliser l'enseignement des langues à l'école primaire suppose des objectifs clairs et des enseignants volontaires

« *ECOLE élémentaire publique recherche, pour ses cours moyens, deux enseignants, l'un d'anglais, l'autre d'allemand.* » Des parents d'élèves contraints de recruter eux-mêmes, par la voie d'une petite annonce publiée dans un grand quotidien national, les professeurs de leurs enfants : la démarche est inhabituelle. Mais la frustration a été trop forte chez les parents de cette école parisienne du quartier de la République quand, début décembre, l'inspecteur leur a appris que les cours d'anglais et d'allemand, dispensés depuis deux ans à tous les élèves de cours moyen dans le cadre de l'« *expérimentation contrôlée* » de l'enseignement précoce des langues vivantes à l'école élémentaire, allaient être interrompus. Motif : les deux enseignants qui se partageaient la centaine d'élèves de cours moyen ne pouvaient plus assumer leurs cours et le rectorat n'avait – assurait-il – aucun remplaçant sous la main.

A en croire les résultats de l'appel de ces parents d'élèves, ce ne sont pourtant pas les candidats qui manquent. En quarante-huit heures, ils ont recueilli une quarantaine de réponses, dont une bonne douzaine de candidatures sérieuses. Mais six d'entre elles seulement entraient dans le cadre très strict imposé par l'éducation nationale. Les enseignants assurant les cours de langue dans le primaire, instituteurs, professeurs de collège ou maitres auxiliaires, doivent en effet être des enseignants en activité dans l'académie. Ainsi, même dûment diplômé, un professeur de collège habitant Paris ne peut pas assurer quelques heures supplémentaires de cours dans une école primaire de son quartier, s'il est lui-même en poste dans l'académie de Versailles ou de Créteil...

Lancée à grands coups de trompette en septembre 1989, l'opération a rencontré un succès immédiat. Sensibilisés par l'échéance européenne de 1993 et convaincus que l'initiation aux langues étrangères est d'autant plus efficace qu'elle commence tôt, les parents ont applaudi des deux mains : l'expérience concerne cette année un élève de cours moyen sur cinq (soit 270 000 élèves). Et les instituteurs, plus circonspects, n'ont pas freiné le mouvement.

Des objectifs flous

On imaginait mal le ministre revenir en arrière et décréter qu'on arrête les frais. Or le bilan de l'opération semble mitigé, et tous les spécialistes ne partagent pas, loin de là, l'enthousiasme des parents d'élèves et du ministre de l'éducation nationale.

Comme elle l'avait déjà fait au terme de la première année de l'expérience, l'inspection générale vient, en effet, de remettre au ministre un rapport d'évaluation portant sur l'année scolaire 1990-1991. Et il apparait que la plupart des problèmes rencontrés pendant la première année n'ont pas été résolus. L'introduction de l'enseignement d'une langue vivante à l'école élémentaire renforcerait, par exemple, la place hégémonique de l'anglais, qui est choisi comme première langue par plus de 80 % des élèves de sixième. En outre, son efficacité serait loin d'être démontrée : mélangés à des élèves n'ayant reçu aucun enseignement de langue étrangère une fois arrivés au collège, les heureux bénéficiaires d'un enseignement précoce perdraient, au bout d'un mois, leur «avance» dans cette matière.

En fait, les objectifs de cet enseignement précoce restent assez flous. S'agit-il d'une initiation, d'une sensibilisation ou d'un véritable enseignement ? Dans ce dernier cas, comment justifie-t-on que, dans certaines écoles primaires, les enfants de cours moyen s'initient pendant un semestre à l'anglais pour ensuite... passer à l'allemand ?

Une imposante circulaire de cadrage publiée par la direction des écoles à la rentrée 1991 (1) précise qu'il s'agit d'« *un véritable apprentissage* » et non d'une « *simple sensibilisation* ». Les compétences visées sont très ambitieuses. Les élèves doivent par exemple à l'issue du CM 2 « *repérer les schémas intonatifs principaux* » de la langue étudiée, reconnaître ses « *phonèmes pertinents* », ou encore posséder « *un lexique simple de communication centré sur la vie de la classe et sur leur environnement socioculturel* ».

Mais la principale difficulté à résoudre, si l'on souhaite généraliser l'expérience à court ou à moyen terme, reste celle du recrutement et de la formation d'un personnel qualifié. Actuellement, 63 % des cours sont assurés par des professeurs de collège ou de lycée, 23 % par des instituteurs – rémunérés, comme les premiers, en heures supplémentaires, – les 14 % restants étant pris en charge par des intervenants extérieurs recrutés et rémunérés par les collectivités locales (sous le contrôle des inspections académiques). Dès la première année de l'expérimentation, l'inspection générale attirait l'attention sur le danger d'un « *désengagement* » des professeurs de collège, qui font souvent déjà l'objet d'une sollicitation forte, dans leur propre collège, pour des heures supplémentaires. Et les retards de paiement de ces heures, dont se plaignent certains enseignants engagés dans l'expérience, n'arrangent sans doute pas les choses.

« *L'instituteur est l'enseignant le mieux placé pour faire vivre l'enseignement précoce des langues étrangères,* note dans un article récent (2) M. Jean Favard, inspecteur général de l'éducation nationale, auteur du rapport remis à Lionel Jospin. *Il existe sur ce point un consensus international puisque, de l'Italie à la Suisse et à l'Ecosse, le choix des instituteurs a prévalu chaque fois qu'il s'est agi de généraliser des expériences.* » Mais encore faut-il que ces instituteurs aient les compétences nécessaires. Or les 66 000 cours moyens sont en général confiés aux maîtres les plus expérimentés, qui sont aussi les plus âgés et les plus réfractaires aux actions de formation continue.

Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), d'où vont sortir les futures générations d'instituteurs, pourront-ils assurer la relève ? En première année d'IUFM, les futurs professeurs d'école suivent un enseignement de langue vivante de quarante-huit heures (dont la moitié est consacrée à la didactique de la langue), théoriquement obligatoire mais... optionnel au concours. « *Le choix de l'option langue vivante résulte le plus souvent d'un rejet des deux autres options, arts plastiques et musique,* constate M. Jean Janitza, professeur d'allemand à l'université Paris-III, membre du Conseil national des programmes (CNP) et par ailleurs directeur de l'IUFM de Paris. *En outre, quarante-huit heures de remise à niveau dans une langue étrangère, c'est bien peu pour de futurs instituteurs qui n'ont, pour certains, pas pratiqué de langue étrangère depuis des années.* »

CHRISTINE GARIN

(1) Circulaire n° 91-246 du 6 septembre 1991

(2) « Enseignements/apprentissages précoces des langues », numéro spécial du *Français dans le monde*, août-septembre 1991.

Menu imposé en Europe

L'enseignement des langues étrangères à l'école primaire n'est que rarement assuré dans les pays de la Communauté européenne (1). Quelques projets expérimentaux ont cours en Allemagne (à partir de huit ans) et en Grèce (à dix ans) ainsi qu'en Italie. Il n'y a qu'aux Pays-Bas où l'anglais est obligatoire à partir de dix ans dans l'enseignement primaire (qui se poursuit jusqu'à douze ans), et à Bruxelles, en Belgique, où le néerlandais ou le français sont obligatoires dès la première année d'école primaire (six ans). Dans la communauté néerlandophone de Belgique, l'étude du français est obligatoire durant les deux dernières années d'école primaire (six-douze ans).

Par rapport au système français, ce qui frappe dans les pays de la Communauté c'est, d'une part, l'étroitesse du choix de langues offert aux élèves, d'autre part, le caractère non systématique de l'étude d'une seconde langue vivante, particulièrement dans l'enseignement professionnel. Ainsi l'anglais est-il obligatoire comme première langue vivante dans la plupart des pays (Allemagne, Danemark, Pays-Bas).

En Allemagne, dans la Realschule (enseignement court), il y a une seule langue obligatoire (généralement l'anglais) et à quatorze ans une autre langue facultative (souvent le français). Au Gymnasium (équivalent du lycée), deux langues sont obligatoires mais le latin peut être choisi comme deuxième langue.

En Belgique, les élèves ont le choix entre le néerlandais, l'anglais et l'allemand dans la communauté francophone, entre le français et l'anglais dans la communauté néerlandophone.

Au Danemark, après l'anglais, obligatoire comme première langue, les élèves font de l'allemand, puis au lycée du français (plus rarement de l'italien ou de l'espagnol) comme troisième langue obligatoire.

Aux Pays-Bas, les élèves étudient dans l'ordre l'anglais, le français, puis l'allemand mais une seule langue est réclamée aux examens de fin d'études secondaires.

En Espagne (comme en Grèce), le choix s'effectue entre le français et l'anglais. La seconde langue est facultative et il n'y a pas de troisième langue.

Enfin, en Italie, une seule langue vivante est obligatoire dans le secondaire et, en Irlande, aucune.

(1) Ces données nous ont été communiquées par Mme Jacqueline Bretagnolle, membre du Conseil national des programmes.

Le poète et le laser

Un universitaire rennais a développé une méthode simple autour de la technologie du disque compact

M. Claude Henry cultive les langues comme on soigne les fleurs. En poète, avec amour et tendresse. Maître de conférences d'anglais à l'université de Rennes-II, titulaire d'un cours de compréhension orale et d'un cours d'introduction à la poésie contemporaine, ce fils de paysans bretons aux cheveux gris en bataille a tout investi dans l'anglais. Ses études, son temps, son argent. Et a tout repensé.

« *Personne n'a jamais appris à parler à quelqu'un d'autre,* explique-t-il. *Vos parents ne vous ont jamais appris à parler français. Nous apprenons toujours à partir d'un environnement. Un enseignant ne saurait prétendre être à lui seul source de langue. Tout au plus les plus enthousiastes peuvent-ils créer chez leurs élèves les conditions d'un auto-apprentissage basé la plupart du temps sur l'écrit.* »

Or l'écrit, dit-il en substance, n'a jamais aidé à la compréhension d'un texte oral. « *Moyennant un minimum de pratique motivée et quelques coups de dictionnaire ajustés, techniciens, ingénieurs, hommes d'affaire, étudiants, accèdent assez rapidement à une maîtrise convenable des documents écrits. Mais il suffit de faire écouter à ces mêmes personnes seulement vingt secondes d'anglais spontané, emprunté par exemple à la BBC, pour que la plupart manifestent aussitôt les signes du plus grand désarroi.* »

Tout juste nommé enseignant dans les années 60, magnétophone professionnel en bandoulière, Claude Henry chassait déjà l'univers sonore anglo-saxon à Edimbourg ou à Londres. Pour en restituer l'authenticité à ses élèves. Mais en classe, même si le « matériau de base » est de qualité, un rembobinage prend du temps, brise l'élan, le naturel, et rend fastidieux l'apprentissage. De plus, souligne-t-il, « *qu'est-ce qu'un laboratoire de langues, si ce n'est un téléphone "visuel", grâce auquel le professeur doit opérer de multiples contorsions pour voir l'élève du troisième rang et bavarder en une heure au plus trois ou quatre minutes avec lui* » ?

De nouveaux « espaces langues »

Donc, pour se libérer des contraintes techniques obsédantes, l'homme, amoureux des sons et des voix, ouvre grands les yeux. Sur les écrans informatiques tout d'abord, développant voici deux ans avec l'aide du Centre national d'études des télécommunications de Lannion, une méthode d'apprentissage assisté par ordinateur. Coûteuse, la méthode ne le satisfait pas pleinement. Puis, face au disque compact, c'est le déclic. La structure d'un disque compact (CD) autorise le découpage minutieux, en plages distinctes, de conversations préenregistrées. La lecture laser permet, elle, non seulement un accès instantané à ces plages mais, sur certains lecteurs, la mise « en boucle » de passages choisis par l'utilisateur lui-même. L'usage d'une télécommande facilite la prise en main de l'ensemble.

Pour Claude Henry, l'application à l'enseignement de la technologie CD est aussi simple que révolutionnaire. Il développe deux méthodes et le matériel sonore correspondant : l'une pour le primaire (l'enseignant, télécommande en main, peut faire se répéter en langue originale instantanément tout ou partie d'une comptine, d'un chant, d'un récit...), l'autre qui repense la conception des laboratoires de langues.

Il décide d'investir, empruntant ici et là, dans cet « *outil* » qui le « *libère* ». Deux cent mille francs, pas moins. « *Il faut aller vite et prouver ce qu'on avance.* » Il s'entoure des conseils d'un professionnel du mixage, Bruno Henrieux, ancien lauréat des Césars. Un ami architecte, René Burel, l'aide à concevoir de nouveaux « espaces de langues » en lieu et place des « laboratoires » traditionnels. Toujours en quête de matériaux sonores de qualité, il part à Jersey pour enregistrer des voix d'enfants, des chants, des comptines. Et à Londres, pour converser, à bâtons rompus devant un micro, avec une jeune femme dont il avait auparavant repéré la voix.

Un disque compact a été pressé. Des projets de nouveaux « espaces langues » ont vu le jour : en lieu et place d'un « labo », quatre « coins » peuvent accueillir chacun quatre ou cinq élèves (« *A six, il n'y a plus une, mais deux conversations* »). Un coin « écoute » en auto-apprentissage, qui intègre la technologie CD, un coin « enregistrement » classique, un coin « conversation » autour d'un professeur et un coin « vidéo ». Le tout pour un coût inférieur à celui d'un « labo » traditionnel.

Séduits par l'idée, les conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire se sont engagés sur ce terrain. Deux lycées (à Tréguier et Château-du-Loir) aménageront des « espaces langues » prochainement. Des éditeurs s'intéressent de près aux enregistrements sur le support CD, inédit dans l'enseignement. Quant au poète, qui a su apprivoiser la technique, il vient d'être sollicité pour participer au prochain concours Innovalangues, à Expolangues.

JEAN-MICHEL DUMAY

L'allemand privé de câble

Les abonnés au câble parisien germanophones ont l'immense plaisir, depuis le 1er octobre 1991, de pouvoir s'initer aux subtilités de l'italien. Chaque jour à 14 heures précises, leur écran zappe tout seul, passant de la chaîne allemande ZDF à l'italienne RAI Uno. Mercredi 19 février, ils pourront voir cinq minutes du feuilleton « Anna und Anna », et passeront automatiquement à « Piacere Raiuno », émission de divertissement.

Ce zapping transeuropéen a été imposé par la direction du câble. Ce dernier dispose de vingt canaux. Pour placer la chaîne de reportages Planète, qui correspondait à une demande du marché, la Lyonnaise des eaux a dû trancher dans le vif. Elle a sacrifié sur l'autel de l'Audimat les deux chaînes les moins regardées, l'italienne et l'allemande. En décembre 1990, une enquête révélait que seul 1 % des 100 000 abonnés parisiens regardait la ZDF. « *Nous aurions pu choisir de la supprimer intégralement,* indique-t-on à la Lyonnaise des eaux, *mais nous avons préféré partager un canal entre la ZDF et la RAI Uno.* »

Les germanistes ont échappé au pire. Chaque jour, entre 9 heures et 14 heures, ils peuvent regarder le cours de gymnastique ou les retransmissions sportives. La Lyonnaise des eaux met en avant sa bonne volonté, indiquant que la ZDF se voyait couper le sifflet après le journal de la mi-journée, ce qui permet aux germanophiles de l'enregistrer sur leur magnétoscope (65 % des abonnés au câble en sont équipés).

Cette décision a pourtant déclenché des remous. L'ambassadeur d'Allemagne a fait connaître son indignation, trouvant scandaleux qu'à l'heure de l'Europe la langue la plus parlée sur le continent se voie privée d'écran. La Lyonnaise des eaux a reçu une longue pétition, mais une partie des signataires, indique-t-elle, n'étaient pas concernés par la mesure, qui est appliquée à Paris, mais pas à Epinal, où la ZDF a conservé son canal. Elle précise néanmoins que le jour où elle disposera de davantage de canaux – on en prévoit quarante dans trois ans – elle rétablira, peut-être, l'allemand.

M. A.

Le marché des langues à la recherche d'un second souffle

Le secteur privé des formations linguistiques s'est développé de façon anarchique. Il est aujourd'hui en pleine phase de moralisation et de restructuration

VOILÀ bientôt deux ans que le marché des langues est dans le creux de la vague. En 1991 la plupart des centres de formation aux langues comme les organismes de séjours linguistiques ont enregistré une baisse de 10 à 20 % de leur chiffre d'affaires, victimes de la dégradation de la conjoncture économique. Il est difficile, toutefois, d'obtenir des statistiques précises, dans une profession qui n'aime guère livrer ses comptes.

«Le secret est roi, même s'il freine toute évolution. Chacun cherche à en savoir plus sur son concurrent sans que celui-ci ne s'en aperçoive (...), chacun a peur du grand manitou qu'est l'administration...» Cette critique ne provient pas d'un enseignant de l'éducation nationale, jaloux de l'explosion du secteur privé, mais d'une étude réalisée en 1990 par l'UNOSEL (Union nationale des organisations de séjours linguistiques).

En l'absence de données objectives, on peut toutefois faire des estimations. Selon l'UNOSEL, qui est l'organisation la plus représentative avec trente-neuf adhérents (sur plus de deux cents organismes) et qui a accueilli, en 1991, les deux poids-lourds du secteur, la Ligue de l'enseignement et le SILC (Séjours internationaux linguistiques et culturels), les jeunes Français effectuent environ 200 000 séjours linguistiques par an. A environ 5 000 francs le séjour de deux semaines, on pourrait donc évaluer à 1 milliard de francs le chiffre d'affaires global du secteur.

On n'est pas moins dans le brouillard quand on veut dresser le bilan chiffré de l'activité des centres de formation aux langues en France. Selon Philippe Marec, directeur de Formalangues et président de la commission langues de la Chambre syndicale nationale des organismes de formation (CSNFOR), il y aurait *«plus de mille écoles de langues, privées ou parapubliques»* (chambres de commerce, mairies...). En fait, cet univers est très disparate.

Quoi de commun en effet entre le géant américain Berlitz, qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 88 millions de francs en France, et le professeur qui a quitté l'éducation nationale pour créer sa propre société et qui enseigne l'anglais dans le bureau de son appartement ? Car le secteur, bien qu'en cours de professionnalisation, reste composé aujourd'hui encore d'une grande majorité de micro-sociétés artisanales. Selon Jean-Pierre Van Deth, président du salon Expolangues, *«seulement 2 % des écoles ont un chiffre d'affaires dépassant les 5 millions de francs»*.

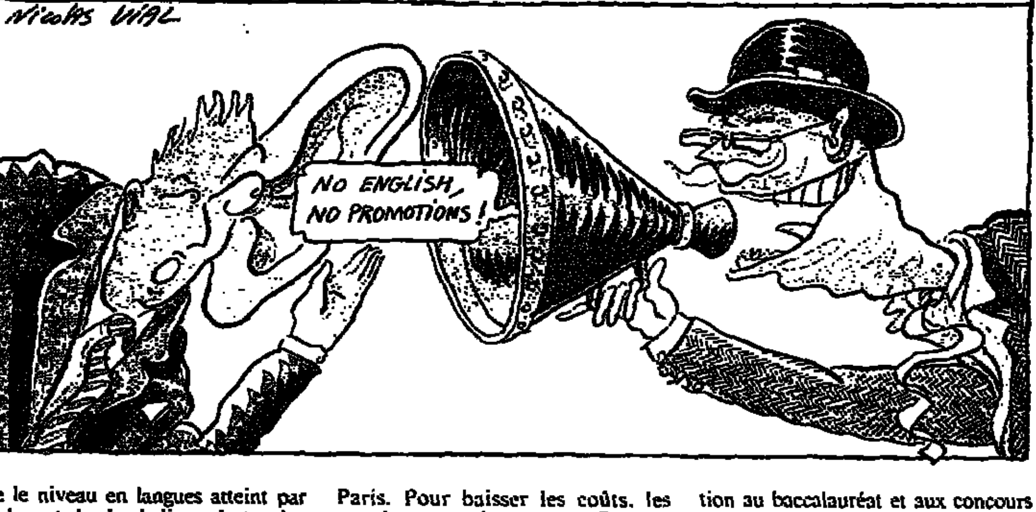
Tout indique pourtant que la crise actuelle du marché des langues n'est que passagère. Car le créneau est porteur. A titre d'exemple, le salon Expolangues, grand messe annuelle de la profession, a vu le nombre de ses visiteurs passer de 21 000 en 1983, lors de sa première édition, à environ 40 000 ces dernières années. En dix ans, son chiffre d'affaires est passé de 3 millions à 8 millions de francs. Autre exemple : le nombre de centres d'étude de langues (CEL) des chambres de commerce et d'industrie est passé de soixante en 1987 à cent cinquante-sept aujourd'hui. Ils ont dispensé 400 000 heures de formation en 1991.

Il faut dire que le marché est colossal. Constatant à juste titre que leur niveau en langue n'est guère brillant, même après huit à dix ans d'apprentissage scolaire – 41 % ne connaissent aucune langue étrangère, selon un sondage réalisé en 1991 par la SOFRES pour le mensuel *Today in English*, – les Français se ruent sur les formations de langues, et particulièrement sur l'anglais, de plus en plus dominateur. 80 % des séjours linguistiques s'effectuent en effet dans des pays anglophones (75 % pour la seule Angleterre). La domination est encore plus marquée dans le domaine de la formation continue, où l'anglais représente 93 % des stages de langues.

C'est ainsi que, parallèlement à l'éducation nationale, tout un secteur privé et parapublic s'est développé. Ce marché des langues va chercher sa clientèle au berceau ou presque avec les *«mini-schools»*, classes d'anglais organisées dès l'âge de quatre ans dans les familles, mais aussi dans les mairies, les écoles ou les organismes socio-éducatifs (32 000 enfants de quatre à onze ans ont suivi des cours en *mini-school* en 1989, année record).

Expolangues 1992

Rendez-vous annuel des spécialistes de l'enseignement des langues vivantes, le salon Expolangues fête cette année son dixième anniversaire. Du 12 au 16 février de 9 h 30 à 19 h 30, au Parc des expositions de la porte de Versailles (hall 5) à Paris, trois cent cinquante exposants présenteront l'essentiel des nouveautés de ce secteur : séjours linguistiques, formations tout terrain, nouvelles technologies, apprentissage précoce des langues, concours Innovalangues, édition, etc. En outre, du 14 au 16 février, se tiendront, dans le cadre du salon, les premières Rencontres linguistiques de l'Europe 1992 organisées autour de deux thèmes : plurilinguisme européen et éducation, plurilinguisme européen et traduction.



Assurance antichômage

Le relais est pris ensuite par les séjours linguistiques à l'étranger, puis, à l'âge adulte, par les cours de langues dispensés dans le cadre de la formation continue, de *«l'immersion totale»* (jusqu'à 9 heures par jour, cinq jours par semaine) à la simple *«piqûre de rappel»*... Ce qui fait dire ironiquement à François Monnanteuil, président de l'Association des professeurs de langues vivantes (APLV) : *«Il ne faudrait tout de même pas donner l'impression que l'on doit apprendre une langue de la naissance à la tombe !»*

Certes. Mais, malgré toute la bonne volonté des enseignants de l'éducation nationale, qui ont souvent rénové leurs méthodes pédagogiques mais qui se retrouvent toujours confrontés à des classes surchargées, force est de constater que le niveau en langues atteint par la plupart des bacheliers n'est guère suffisant pour espérer faire autre chose, une fois à l'étranger, que de «se débrouiller»...

En revanche, la pression sociale se fait de plus en plus forte : *«L'anglais est devenu pour les parents une assurance antichômage»*, constate Alain Dubroca, directeur général du service vacances à la Ligue de l'enseignement, qui affirme avoir commercialisé plus de 50 000 séjours linguistiques en 1991. Au sein de l'entreprise, la question peut devenir cruciale. *«C'est dramatique : il pèse sur la moitié de nos clients la peur de ne pas être à la hauteur de leur tâche. Aujourd'hui, une bonne méthode pour virer un cadre, c'est de lui dire qu'il n'est pas bon en anglais»*, affirme le directeur de l'un des plus gros centres de formation linguistique de Paris.

Considéré depuis longtemps déjà comme indispensable dans les grands groupes, l'apprentissage des langues est devenu le troisième secteur de formation continue des petites et moyennes entreprises, derrière l'informatique et les disciplines techniques. Ainsi, selon le baromètre formation de l'Agefos PME Ile-de-France (fonds d'assurance-formation des PME), on s'aperçoit que si, en octobre 1990, 28,4 % seulement des cinq cents entreprises sondées pensaient investir dans l'année à venir dans la formation linguistique, ce taux est passé à 42 % en mai 1991.

Du coup, les entreprises deviennent de plus en plus exigeantes. Elles attendent de la formation des résultats concrets, immédiatement palpables, ce qui n'était pas vraiment le cas dans les années 70, quand le marché des langues a explosé. *«On assiste à deux tendances lourdes : la moralisation du secteur, avec la disparition des centres non professionnels, et la spécialisation des organismes*, explique Philippe Carré, consultant à Interface et directeur de Dixit communication internationale. *Il y aura d'un côté les formations de masse, avec des équipements individualisés comme les centres de ressources et, de l'autre, les métiers du conseil en formation, pour réaliser des audits et faire de la recherche et du développement.»*

Apprendre une langue demande du temps, au moins six cents heures pour un débutant, selon les spécialistes. En conséquence, cela coûte très cher, quand on sait que le tarif d'un cours particulier oscille entre 300 et 400 francs de l'heure à Paris. Pour baisser les coûts, les grandes entreprises, comme Renault ou Air Inter, ont constitué en leur sein des centres de ressources. Il s'agit d'une sorte de médiathèque de langues, comprenant des lecteurs de cassette, des vidéodisques, des systèmes interactifs d'enseignement assisté par ordinateur, de la documentation... Les salariés de l'entreprise peuvent venir apprendre seuls, ce qui leur permet de peaufiner ce qu'ils ont déjà assimilé lors des cours individuels.

Par charters entiers

En dépit de la prolifération des nouvelles technologies, la méthode la plus utilisée dans les écoles de langues demeure le face-à-face avec un professeur. *«Je ne crois pas beaucoup aux nouvelles méthodes»*, explique Philippe Marec, de Formalangues, dont la moitié du chiffre d'affaires est réalisée par les cours particuliers. *«L'audiovisuel demande du temps, or les gens sont de moins en moins disponibles*, dit-il. *La formation chez soi a été un fiasco. Quant à l'EAO (enseignement assisté par ordinateur), ce n'est pas parler anglais et puis ça empoisonne les gens qui ont déjà un ordinateur tout le temps devant eux au bureau.»* Chez Berlitz, le taux de leçons individuelles n'a cessé de progresser, passant de 56,7 % de l'ensemble de l'activité en 1984 à 66,5 % en 1991.

En fait, le principal problème auquel seront confrontées les écoles de langues dans les années à venir réside moins dans l'évolution des moyens techniques d'apprentissage linguistique que dans l'absence de disponibilité des employés et des cadres. *«Les entreprises ont sévèrement dégraissé ces dernières années. Du coup, les gens qui restent sont devenus si indispensables qu'ils n'ont plus le temps de venir au cours»*, déplore Philippe Marec.

De leur côté, les organismes de séjours linguistiques ont également été confrontés à une modification des attentes de leur clientèle. *«Les séjours à l'étranger duraient entre quatre et cinq semaines dans les années 70 contre une moyenne d'à peine plus de quinze jours maintenant»*, constate Jean-Claude Jughon, directeur général des Relais universitaires et vice-président de l'UNOSEL. En se démocratisant, les séjours linguistiques ont vu leur durée se raccourcir. Surtout, l'incroyable expansion de ce secteur, en France, bien sûr, mais aussi en Allemagne, en Espagne, au Japon, a contribué à saturer les capacités d'accueil britanniques. *«Les gens arrivent par charters entiers. L'été, il y a trois à quatre millions de jeunes qui viennent effectuer un séjour linguistique. Et ce n'est pas facile de trouver trois à quatre millions de familles d'accueil...»*, explique Jean-Claude Jughon.

En principe, et cela fait partie de la charte de l'UNOSEL, il ne doit pas y avoir plus d'un Français par famille. La réalité est parfois différente. *«Pour l'accent, ils veulent tous aller à Londres, Oxford et Cambridge !* lance Daniel Dubroca, de la Ligue de l'enseignement. *Cela a entraîné une industrialisation de l'accueil en famille, qui devient en fait un hébergement hôtelier bon marché.»*

En effet, pour les nombreuses familles britanniques populaires frappées par la crise, les séjours linguistiques représentent une source non négligeable de revenus, jusqu'à dix livres (100 F) par jour. L'accueil en pâtit parfois, et il arrive que les adolescents s'y ennuient beaucoup... Cette saturation de l'Angleterre profite à l'Irlande, destination en pleine expansion, et aux Etats-Unis quand le dollar est bas. Les autres langues se partagent les miettes.

Surtout, les parents sont devenus beaucoup plus exigeants, et le contenu des séjours est de plus en plus sérieux. Les séjours de préparation au baccalauréat et aux concours d'entrée dans les grandes écoles se développent fortement.

A l'heure européenne

Comme pour les écoles de langues, le secteur est en phase de moralisation. Il en avait bien besoin. *«Grâce aux mini-séjours de 3 à 5 jours, certains professeurs sont arrivés à se faire des fortunes et à acheter une flotte d'autocars très rapidement...»*, reconnaît Jean-Claude Jughon.

La réglementation est en passe de changer. Dès le 1er janvier 1993, les organismes de séjours linguistiques à l'étranger seront assimilés à des tour-opérateurs. En effet, une directive communautaire va imposer des conditions générales de vente sur les voyages à forfait. *«Les organismes de séjours à l'étranger devront avoir une licence d'agent de voyages s'ils sont constitués en société ou un agrément du ministère du tourisme s'ils sont sous statut associatif»*, explique Dominique Videau, au ministère du tourisme.

Un projet de loi en ce sens sera vraisemblablement déposé au printemps. Les brochures deviendraient alors contractuelles, et les organisateurs de séjours linguistiques devraient avoir un diplôme de tourisme ou une expérience professionnelle de cinq ans minimum.

Ce changement de réglementation et l'ouverture des frontières européennes en 1993 pourraient attirer les grands tour-opérateurs britanniques sur ce marché intéressant, mais qui leur échappait jusque- là. Une crainte que ne partage pas Jean-Michel Roques, délégué général du SILC. *«Ça ne me gêne pas que les Anglais essaient de s'implanter en France !* s'exclame-t-il. *En tant qu'ancien dans la profession, j'ai une image de marque à faire valoir. Et puis, la notion de famille d'accueil sera détruite si les tour-opérateurs britanniques implantent des bureaux partout...»*

LAURENT MARCAILLOU

Langues O à l'étroit

L'Institut national des langues et civilisations orientales étouffe dans son carcan. Et réclame à cor et à cri sa réunification

LANGUES O est une tour de Babel démantelée, comme si Dieu, pour se venger des hommes qui souhaitaient approcher les cieux, ne s'était pas contenté d'y introduire des langues différentes. Poussant le postulat «diviser pour mieux régner» jusqu'à son terme, il a contraint le vénérable établissement à l'implosion. L'arme fut subtile : la réussite.

En effet, l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) est aujourd'hui victime de son succès. L'antique École spéciale des langues orientales vivantes, créée par décret le 30 mars 1795, a éclaté sous le nombre d'étudiants. Six cents en 1939, ils sont aujourd'hui près de dix mille à s'essayer aux subtilités du japonais, du ourdou et autre pachto. Conséquence logique, l'établissement a explosé, éparpillant salles de cours et laboratoires de langues sur cinq sites de la région parisienne.

Le siège historique, le bâtiment de la rue de Lille, n'abrite plus désormais que l'administration, la présidence, le département Afrique, la bibliothèque et une partie du département Europe centrale et orientale. Le reste des enseignements est dispensé aux quatre coins de la capitale et de sa proche banlieue, entre Dauphine, Clichy, Asnières et un pied-à-terre symbolique à Censier.

Pour dénicher les langues O à l'université de Paris-IX-Dauphine, il faut traverser le vaste hall, monter au premier étage, tourner le dos au périphérique et regarder vers Paris. Avec leurs 4 500 étudiants et leurs 250 enseignants, les départements Asie, Asie du Sud-Est, Chine et Corée-Japon disposent de... six bureaux de 12 mètres carrés, non compris les armoires, placards et tables de travail. Le havre de la personne chargée de la coordination, 30 mètres carrés avec vue sur des murs aveugles – un luxe! – a été sacrifié cette année pour abriter des cours. Quant à la bibliothèque, elle peut accueillir, les jours d'affluence, cent quatre-vingts personnes. A Clichy, même combat. Les étudiants disposent depuis la rentrée d'une salle de lecture d'une quinzaine de places. Ils sont quatre cents...

Pour les enseignements, le centre Dauphine s'estime plutôt bien loti, puisque l'INALCO dispose par convention de locaux propres. Certes, ils sont insuffisants, mais l'institut sous-loue salles et amphithéâtre, lorsqu'ils sont disponibles, à l'université. Il faut jongler avec les modules, sacrifier un laboratoire de langues pour installer des ordinateurs et appeler pompeusement salle de cinéma un cagibi isolé de la lumière du jour par des rideaux sombres et chercher l'écran entre les bobines de films.

Une situation «anormale»

L'étroitesse des locaux condamne une partie du personnel à s'occuper exclusivement de la gestion du planning. La vie interne de l'établissement est calquée sur les feuilles d'emploi du temps. *«Cette situation décourage les bonnes volontés : organiser une réunion de trente personnes suppose un préavis de demande de salle hors horaires, c'est-à-dire le samedi, trois semaines avant la date prévue»*, indique M. François de Labriolle, président de l'INALCO. Il estime impossible de mettre en place tout nouveau cursus... par manque de place.

«Anormale et condamnable» selon un rapport récent du Comité national d'évaluation des universités (CNE), la dispersion des sites d'enseignement domine la vie de l'établissement. Elle compromet, selon les experts du CNE, toute amélioration de la situation de l'institut, qu'il s'agisse des enseignements dispensés, de la recherche, de la bibliothèque ou de la vie étudiante.

«Actuellement nous disposons de 60 centimètres carrés par étudiant», note M. de Labriolle. Même si la difficulté des études explique le découragement fréquent des étudiants, il est certain que la surcharge des locaux pèse sur l'efficacité de l'institution. Une large partie des étudiants lâchent prise dans les deux premiers mois, comme s'il s'agissait d'une période de décantation. Sur les trois mille inscrits en première année, seuls quinze cents se présentent aux examens. Un étudiant en chinois sur dix obtiendra le diplôme sanctionnant trois années d'études. Un japonisant sur quinze passe avec succès l'examen de deuxième année. Après le trop-plein initial s'introduit le vide relatif, dramatiquement sensible dans certaines langues. *«Si l'INALCO ne périt pas étouffé sous le nombre, c'est à ce mouvement d'élimination qu'il le doit»*, conclut le CNE.

L'éclatement des sites compromet chaque innovation. Ainsi il est extrêmement compliqué d'instaurer un enseignement de civilisation, unanimement réclamé, qui soit plus vaste que la division actuelle en départements. M. Edouard Cléret, responsable du centre multimédias de Dauphine, assure un cours sur les relations interculturelles. Deux étudiants du centre d'Asnières y assistent : *«Ils sont motivés»*, conclut-il avec un petit sourire.

Cloisonnements et malentendus

Mais surtout, chaque département a pu mener tranquillement son chemin, profitant de l'autonomie imposée par la dispersion. L'expression de «fief» est ainsi parfois évoquée, induite par le cloisonnement des filières. *«Pour des raisons qui tiennent au poids des ans et des habitudes, à la dispersion géographique, à la spécificité de chaque langue, à l'hétérogénéité du corps enseignant, la concertation pédagogique se fait encore insuffisamment entre les différents départements, entre les langues, les membres du corps enseignant de telle ou telle langue, entre le personnel enseignant en charge de la langue et celui en charge la civilisation (...). L'information circule mal. Des malentendus naissent et se perpétuent»*, notent les experts du CNE.

Pourtant, *«l'INALCO a eu une âme et entretient un véritable esprit maison»*, nuance M. de Labriolle, en soulignant que l'existence d'un seul centre de décision, rue de Lille, et d'un budget global limite les risques d'anarchie.

L'éclatement en plusieurs sites n'est pourtant pas sans avantage. Caisse de résonance de l'actualité, Langues O reproduit chaque soubresaut de l'histoire, chaque conflit interethnique, chaque affrontement entre communautés. La dispersion se révèle parfois utile, lorsque l'institut se trouve confronté à ce type d'affrontements.

1973, guerre du Kippour. Les études arabes et hébraïques sont installées depuis quatre ans à Asnières. Si elles avaient résisté sans trop de tensions à la guerre de six jours (1967), les communautés vont se déchirer lors du déclenchement de l'offensive égyptienne et syrienne. D'un coup de baguette magique, les études hébraïques sont transférées au centre de Clichy.

Aujourd'hui, le département Europe centrale et orientale subit de plein fouet la crise yougoslave. Déjà, les affrontements au Kosovo avaient durci les rapports entre les communautés slave et albanaise. Cette fois, la guerre civile entre Serbes et Croates exacerbe les divisions. Pour l'instant, selon la responsable du centre, aucune mesure ne s'impose. Quelques graffitis, quelques tracts prouvent que l'INALCO est toujours perméable au reste du monde. *«Tant mieux!* indique un étudiant. *Cela prouve qu'il n'y a pas ici que des techniciens du langage.»* Le regroupement de l'INALCO sur un seul site *(voir encadré)* devra tenir compte de ces réalités.

MICHÈLE AULAGNON

Déménagements en chaîne

Après maints projets ces dernières années, le regroupement de l'Institut national des langues et civilisations orientales est enfin prévu par le schéma Universités 2000 pour l'Ile-de-France (*le Monde* du 31 janvier). Langues O devrait s'installer boulevard Jourdan, sur un terrain de 35 000 mètres carrés constructibles, suffisamment vaste pour abriter aussi la Bibliothèque interuniversitaire des langues et civilisations orientales.

Cette solution, qui enthousiasme l'INALCO, comporte néanmoins un inconvénient : le bâtiment du boulevard Jourdan a déjà un occupant : l'Ecole normale supérieure. Cette dernière apprécie peu, et c'est un euphémisme, de devoir vider les lieux. Le boulevard Jourdan abrite, en effet, des laboratoires de recherche, des salles de cours, une bibliothèque de 120 000 volumes, un internat pour les élèves de la deuxième à la quatrième année et les services de gestion financière. Mais surtout, assure-t-on à l'Ecole normale supérieure, le boulevard Jourdan *«est important pour la vie de l'établissement»*. Son caractère bucolique le rend, dit-on, propice à l'organisation de colloques et de rencontres littéraires ou scientifiques.

Si Langues O veut récupérer le boulevard Jourdan, reste donc à trouver une solution de repli acceptable pour Normale Sup. Le schéma Universités 2000 en fournit la clé, indiquant que l'ENS sera regroupée sur la montagne Sainte-Geneviève, dans un ensemble universitaire comprenant également l'Ecole supérieure de physique et chimie. Cette hypothèse implique de libérer un certain nombre de bâtiments. Le sort a désigné le Centre national de documentation pédagogique (CNDP). Il serait, selon le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) réuni le 29 janvier, partiellement décentralisé dans l'agglomération rouennaise.

Le CNDP, loin de juger la manœuvre judicieuse, s'interroge sur l'application de cette décision gouvernementale. Selon le CIAT, la moitié des 582 fonctionnaires devraient être transférés en Haute-Normandie. Mais la direction souligne que les services installés rue d'Ulm sont difficilement transportables, puisqu'il s'agit de la partie éditoriale de ses activités.

Cette réaction en chaîne alourdit considérablement le processus de regroupement de l'INALCO. Mais le ministère de l'éducation nationale assure que le transfert aura effectivement lieu. La première tranche des travaux (plus de 20 000 mètres carrés) pourrait être terminée à la rentrée 1995. Un concours d'architectes devrait être lancé dans les prochains mois.

M. A.

POINT DE VUE

La fin des cours d'anglais?

par David Sullivan

MALGRÉ le progrès important accompli depuis plus de vingt ans dans l'enseignement des langues étrangères en France, les résultats ne sont pas à la hauteur des aspirations des personnes concernées (enseignants, élèves, pouvoirs publics, etc.), qu'il s'agisse de la formation initiale, de la formation supérieure ou de la formation continue.

La tendance actuelle, au moins en formation initiale, est d'augmenter la durée de la formation linguistique, soit en faisant commencer les cours plus tôt, soit en augmentant le nombre des cours dès le secondaire. Et, d'une manière générale, en s'appuyant sur un apprentissage scolaire et formel (étude de la grammaire et du vocabulaire). Dans notre système scolaire, en effet, les langues étrangères sont devenues des objets d'étude plus que des moyens de communication.

Le succès des principes de division de travail dans la sphère de la production a entraîné leur application dans la sphère de l'éducation avec comme résultat l'étude d'une langue étrangère au même titre que l'étude des mathématiques ou de l'histoire.

Or l'efficacité de ces méthodes formelles est contestable. Un élève en fin de troisième a déjà étudié les bases de la langue anglaise d'après le programme publié par le ministère de l'éducation. Force est de constater que peu d'élèves en fin de troisième sont capables de se débrouiller en dehors de la salle de cours. Le «bon» élève au cours d'anglais est rarement aussi bon lorsqu'il utilise l'anglais en situation réelle. De même, les cours traditionnels ne sont pas adaptés aux élèves possédant déjà un bon niveau.

Compte tenu du faible retour sur investissement après sept ans d'études formelles, ne serait-il pas judicieux de se demander si une autre approche inspirée des méthodes «naturelles» – considérant la langue étrangère comme un moyen de communication – ne pourrait être plus performante?

L'expérience canadienne

Pour les chercheurs en éducation bilingue, l'expérience canadienne d'«immersion éducation» a été un terrain riche de recherches et de réflexions. Par «immersion éducation», on entend l'apprentissage d'une langue étrangère par le simple fait de suivre dans cette langue des cours portant sur d'autres matières. Les cours de langues n'existent donc plus.

Les premières expériences ont eu lieu en 1965 à Saint-Lambert, au Québec. Il s'agissait d'écoles-pilotes (primaires et secondaires) financées par l'Etat canadien où des élèves, surtout anglophones, suivaient un cursus entièrement enseigné dans leur seconde langue, le français. Par la suite, des cours enseignés dans la langue maternelle ont été introduits dans le cursus, mais ils restaient néanmoins minoritaires. Un principe clef de l'«immersion éducation» a été que le cursus suivi soit identique à celui des enfants anglophones, la seule différence étant la langue d'instruction.

Bien entendu, devant une telle révolution dans les méthodes d'enseignement des matières scientifiques comme des langues étrangères, le gouvernement canadien ainsi que les parents des enfants concernés ont voulu se préserver du risque de voir grandir des analphabètes bilingues. C'est pourquoi de multiples évaluations ont été effectuées pour comparer les résultats des classes traditionnelles à ceux des classes d'«immersion». D'autres comparaisons ont été faites entre des élèves ayant commencé des programmes d'immersion dès le primaire et ceux n'en ayant commencé que dans le secondaire.

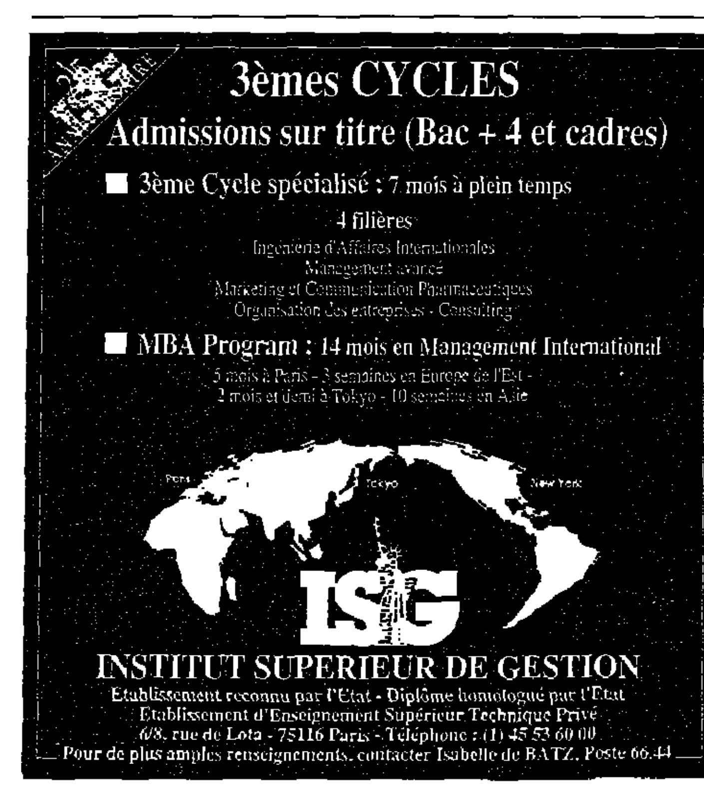
Trois des conclusions de cette recherche (valables autant pour les programmes suivis dès le primaire que ceux commencés dans le secondaire) méritent attention. Tout d'abord, les élèves en immersion arrivent à maintenir le même niveau dans les matières scientifiques que les enfants ayant suivi leur cursus entièrement dans leur langue maternelle. Certaines études font même valoir un meilleur niveau en mathématiques pour des élèves en immersion. Cela s'expliquerait par l'habitude acquise de considérer la même chose, pour ainsi dire, de deux «fenêtres».

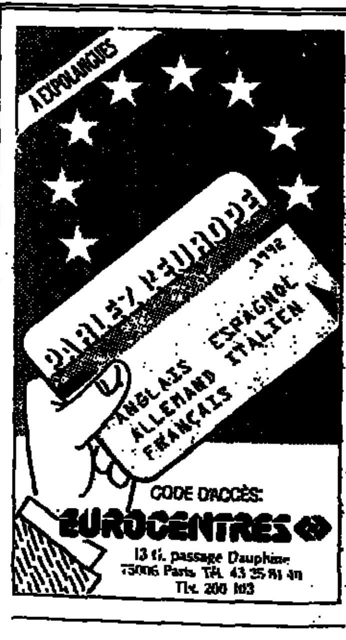
Deuxième conclusion : les recherches ont montré, après utilisation des tests verbaux et non verbaux, que les élèves en immersion communiquent d'une manière plus efficace dans leur langue maternelle. Enfin, en ce qui concerne leur maîtrise de la langue étrangère, le français, ces derniers atteignent un niveau bien supérieur à celui des enfants ayant suivi des cours traditionnels. Ils arrivent, notamment, à un niveau de «réception» (lecture et compréhension orale) très proche de celui d'un autochtone, même s'ils n'atteignent pas le même niveau de «production» (expression orale et rédaction). Ce dernier point semble lié au contexte particulier des cours, où l'activité principale de l'élève consiste à écouter le professeur et les autres élèves.

Ainsi des effets positifs ont été identifiés même s'il faut souligner l'environnement particulier de l'expérience canadienne et la volonté politique qui a permis sa mise en place et qui la soutient toujours. Actuellement, 300 000 enfants anglophones canadiens suivent des programmes d'immersion française, soit 7 % de la population scolaire.

Cela permet de conclure que, dans certaines conditions, l'enseignement assuré dans une langue étrangère (par exemple anglais) ne freine pas l'apprentissage de la matière enseignée. A un certain niveau de maîtrise de la langue étrangère, le processus d'enseignement permet à l'élève de maintenir son niveau d'une manière efficace tout en apprenant autre chose. Cela mériterait au moins réflexion, autant en information initiale qu'en formation continue.

▶ David Sullivan est consultant pour le cabinet Interface (études et formation) et pilote un programme de formation pour les activités internationales d'EDF-GDF.





DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT



La querelle sur les données fournies par l'INSEE et le BIT

Imprudence et tentation

Depuis que les statistiques du BIT (Bureau international du travail) et de l'ANPE divergent, la tentation est forte, pour les gouvernements, de ne retenir que les plus favorables. A l'approche d'échéances électorales, 2,4 millions de chômeurs, et une baisse, autorisent un meilleur bilan que 2,8 millions, et une augmentation.

Bien sûr, un tel choix ne serait pas sans fondement. Sous couvert de critères internationaux, et au nom de la cohérence, il semble préférable de présenter des chiffres qui soient comparables entre eux. Il y a en outre un avantage certain à faire coïncider un taux de chômage par rapport à la population active, actuellement de 9,8 %, avec le nombre estimé de chômeurs selon la même méthode.

Mais le raisonnement a aussi ses limites : ne pas reconnaître comme demandeur d'emploi quelqu'un ayant travaillé une heure dans la semaine peut sembler abusif, au regard de la conception qu'une société se fait du chômage. En montrant les zones d'ombre, et en soulignant l'existence d'un *« halo »* qui graviterait autour du chômage *« officiel »*, l'INSEE démontre aussi ce que la démarche peut avoir de réducteur. Ce qui conduit l'institut national de la statistique à considérer, *« au fond »*, qu'il n'y a pas de *« bonne mesure »* du chômage.

Pourquoi, dans ces conditions, s'entêter ? L'annonce de la publication prochaine d'une enquête trimestrielle sur l'emploi sur la base du BIT, commandée par le gouvernement, n'est pas de mesure à rassurer. Non seulement ce nouvel indice risque d'introduire davantage de cafouillage dans un dossier déjà confus, mais ses résultats, selon l'INSEE lui-même, seront *« entachés d'une marge d'incertitude assez grande »*. Tous les syndicats de l'institut ont d'ailleurs réagi vigoureusement. Et, sans malice, on peut se demander ce qui, en dehors des préoccupations politiques, justifie de mener une expérimentation hasardeuse, justement en 1992 et 1993...

D'autres imprécisions actuelles appellent pourtant à la prudence statistique. Pour 1991, les experts affirment que la population active aurait mystérieusement augmenté de 300 000 personnes et expliquent ainsi la hausse de 295 300 chômeurs. Or, en 1989, un chiffre presque identique (290 000) avait d'abord été avancé, qui a finalement été ramené à 130 000. Faut-il donc continuer dans l'imprudence statistique ?

ALAIN LEBAUBE

Les statisticiens mesurent mal les rapports entre le chômage et l'emploi

Dans un exercice qui n'avait pas été accompli depuis cinq ans, l'INSEE livre une analyse sur l'évolution récente de l'emploi en France. Loin de faire taire toutes les querelles de chiffres, le dernier numéro d'Economie et statistiques (nº 249, décembre 1991) conclut qu'il n'y a pas de *« bonne mesure »* du chômage et souligne l'existence d'un *« halo »*. Et, pour ajouter à la perplexité, constate que la situation française, avec ses zones d'ombre, n'est pas unique.

Pour l'INSEE, chargé désormais de publier une enquête trimestrielle, la cause est entendue : il n'existe pas une *« bonne mesure du chômage, valable en tous lieux et en tous temps »*. En témoigne l'écart qui ne cesse de grandir depuis 1986, en France comme dans sept pays de la CEE, entre le chiffre du BIT (Bureau international du travail) et celui, chez nous, de l'ANPE. Tandis que l'un baisse, avec le taux de chômage par rapport à la population active, l'autre continue d'augmenter. A la fin de l'année, il y avait 2,4 millions de chômeurs selon le BIT, et 2,8 millions d'après l'ANPE et le ministère du travail.

Techniquement, l'explication se tient. Les critères du BIT correspondent à une norme statistique internationale. Les listes d'inscrits à l'ANPE répondent à une logique de gestion. Dans un cas, on ne tient compte que des personnes qui sont sans emploi et n'ont même pas travaillé une heure la semaine précédente, sont disponibles immédiatement et recherchent activement un poste. Dans l'autre, l'enregistrement est non seulement moins restrictif, mais il reste aussi fonction de la politique de l'emploi. C'est ainsi qu'on acceptera des personnes occupées à temps partiel (272 000) et d'autres qui ne peuvent travailler tout de suite, pour cause de stage ou de maladie (123 000).

Surtout, on y admet des chômeurs qui n'effectuent pas de recherche, pour différentes raisons, dont le découragement s'ils sont âgés et inscrits depuis longtemps. Or cette catégorie sensible ne cesse de progresser puisque les 71 000 de 1988 étaient devenus 315 000 en mars 1991. Dans le même sens, s'accroît l'écart dit *« résiduel »*, passant de 73 000 en 1988 à 280 000 en 1991, qui proviendrait de la différence entre l'inscription effective et le silence fait sur sa situation lors des enquêtes sur l'emploi. Comme le phénomène touche massivement des hommes, on peut en déduire qu'ils sont méfiants ou gênés, notamment s'ils travaillent «au noir».

Plusieurs mystères

Pour compliquer le tout, et toujours par rapport aux classifications statistiques du BIT, les chercheurs de l'INSEE estiment que, en marge de ce noyau de chômeurs, *« gravitent d'autres personnes qui constituent une sorte de halo autour du chômage »*. Pêle-mêle, on retrouve dans cet ensemble hétéroclite la plupart des catégories déjà citées. Pour des motifs familiaux chez les femmes, en raison de stages ou d'études chez les hommes, 300 000 personnes ne sont pas disponibles immédiatement, qui pourtant se déclarent postulants à un emploi. D'autres (389 000) ne cherchent plus ou pas encore, dont les *« chômeurs découragés »*, qui représentent la moitié des cinquante-cinq à soixante-quatre ans, inscrits à l'ANPE pour 80 % d'entre eux. Mais il conviendrait encore d'y ajouter, sans qu'on puisse toujours les chiffrer avec précision, ceux qui travaillent à temps partiel mais veulent autre chose (230 000), les saisonniers qui formulent la même demande (15 000) et, enfin, les stagiaires en tout genre ou nombre de salariés sous statut précaire (contrats à durée déterminée et intérim).

A ce point, plusieurs mystères demeurent encore, sur l'évolution respective de l'emploi et du chômage, cette fois, que les auteurs du numéro d'*Economie et statistique*, dirigé par M. Olivier Marchand, analysent en détail pour la période 1988-1990. Ils tentent de répondre à cette lancinante question : comment se fait-il que, avec 700 000 emplois supplémentaires créés, il n'y ait eu que 300 000 chômeurs de moins, au sens du BIT ?

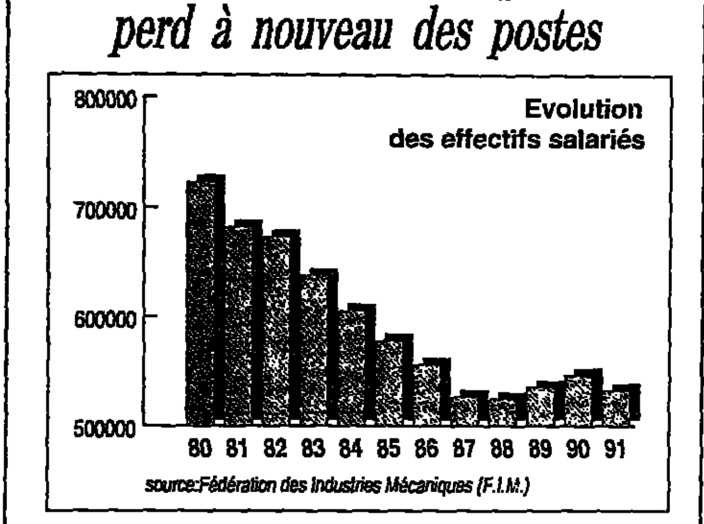
Sans pouvoir établir des causes indiscutables, une liste des mécanismes en jeu est dressée. Par exemple, il avait toujours été affirmé que 2 % de croissance étaient nécessaires pour créer de l'emploi et que 3 % étaient indispensables pour commencer à faire baisser le chômage. Il apparaît que *« cette contrainte n'est pas aussi serrée dans d'autres pays »* et que, en France, la croissance n'est pas aussi riche en emplois qu'ailleurs. Notamment, en comparaison des Etats-Unis, les gains de productivité seraient relativement forts.

L'évolution positive de la population active, qui amènerait de 150 000 à 200 000 personnes de plus par an sur le marché du travail, pourrait être l'une des origines de la *« spécificité française »*. On sait que la hausse du taux d'activité des femmes âgées de vingt-cinq à cinquante ans se traduirait chaque année par une augmentation comprise entre 100 000 et 150 000 selon les sources. Mais, souligne l'INSEE, hormis pour les femmes, la situation n'est pas différente dans d'autres pays, dont le Japon, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne, quelquefois à la suite d'un fort appel à une population immigrée (de travailleurs en provenance de l'ex-RDA pour l'Allemagne).

Alors ? Il reste à dire que les établissements de moins de dix salariés ont certainement moins embauché en 1990 qu'on ne l'avait pensé. Ou que l'industrie n'a connu qu'une année d'embellie, en 1989. Sinon, c'est le brouillard, et les premiers chiffres pour 1991, contradictoires, ne font que l'accroître.

A. Le.

L'industrie mécanique perd à nouveau des postes



Deuxième secteur manufacturier en France, l'industrie mécanique a vécu une année 1991 très difficile. Ce secteur de biens d'équipement a été heurté de plein fouet par la chute des programmes d'investissement des entreprises. Le chiffre d'affaires de la profession a diminué de 2,1 % en valeur, 4 % en volume, selon les données annuelles publiées mardi 11 février par la fédération professionnelle. Pis, le timide redémarrage de l'emploi a été stoppé net. Saignée à blanc au début des années 80, l'industrie mécanique avait recommencé à créer des emplois en 1989 et 1990. En 1991, 13 600 postes ont été perdus, alors que 20 000 créations étaient intervenues au cours des deux années précédentes. Lourde rechute.

La France a besoin d'un « syndicat unique » selon le président de l'IG Metall

M. Franz Steinkuhler, président du syndicat allemand IG Metall (2,6 millions d'adhérents, auxquels s'ajoutent un million de « métallos » syndiqués à l'Est), estime que la France a besoin d'un *« syndicat unique »*.

« Les syndicats français font partie des organisations qui ont perdu leur influence durant ces vingt dernières années et je me demande pourquoi un salarié adhérerait à un syndicat qui n'a pas d'influence », explique M. Steinkuhler dans un entretien publié, mardi 11 février, par *le Figaro*.

« Si les syndicats ne veulent pas être mis en cause, il faut qu'ils se transforment en organisations de défense exclusive des travailleurs. D'où l'importance, à mon avis, des syndicats uniques », poursuit-il.

Selon le leader du puissant syndicat allemand, le *« système de cogestion »* sera *« impossible à éviter »* dans la CEE. Celle-ci *« ne doit pas devenir un marché économique mais constituer pour les travailleurs une patrie »*.

Embauche de 250 nouveaux salariés et préretraite à mi-temps

Renault lance un « plan jeunes »

La direction de Renault a présenté mardi 11 février devant le comité central d'entreprise (CCE) un « plan jeune » qui prévoit le départ en préretraite progressive à mi-temps de 500 salariés, qui assureront la formation de 250 nouveaux embauchés. Le constructeur se propose aussi de *« contribuer à l'insertion professionnelle »* de 300 jeunes de moins de vingt-cinq ans dans le cadre d'une formation en alternance.

Embaucher du personnel ouvrier ? Renault en avait depuis longtemps perdu l'habitude : il faut remonter à 1976 et à 1982 (par le biais des « contrats de solidarité ») pour trouver la trace des derniers recrutements significatifs. Appréciable, l'arrivée de « sang neuf » prévue cette année reste toutefois modeste puisque le nombre de nouveaux venus sera limité à deux cent cinquante.

Dans les prochaines semaines, le constructeur proposera à cinq cents opérateurs de plus de cinquante-cinq ans (*le Monde* daté 15-16 décembre 1991) d'adhérer à un système de préretraite à mi-temps. Perçevant 80 % de leur dernier salaire (50 % par l'employeur et 30 % par l'Etat), ceux-ci assureront une fonction de tuteur afin de favoriser l'intégration de deux cent cinquante jeunes. La direction, qui doit passer une convention avec les pouvoirs publics, espère vaincre les réticences des plus anciens et compte sur *« la tradition ouvrière de transmission du savoir »*.

« Plan Optim'hommes »

Une des nouveautés de ce dispositif (approuvé par la CFDT et la CFE-CGC alors que FO et la CGT se sont abstenues) réside dans son caractère dérogatoire. Renault a dû batailler ferme pour obtenir de l'administration – qui, trop souvent, *« gère des textes au lieu de gérer des situations »*, regrette M. Michel Praderie, secrétaire général de Renault – qu'elle accorde des FNE à mi-temps alors que l'entreprise poursuit la diminution de ses effectifs (3 746 postes de travail seront supprimés cette année). Un précédent qui pourrait intéresser d'autres firmes.

Cette opération – qui concernera les usines de Flins, Cléon, Douai, Le Mans, Choisy-le-Roi et Sandouville – s'adresse à des jeunes sans qualification reconnue ou titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Elle doit permettre de rajeunir le personnel ouvrier, dont la moyenne d'âge atteint 44,5 ans en moyenne (47 ans à Flins), et s'inscrit dans une démarche qui vise à *« relever le défi japonais en comptant sur les hommes qui, aujourd'hui, composent l'entreprise »*. La mise en place de nouvelles formes d'organisation nécessite en effet que les opérateurs *« sachent faire preuve d'autonomie »*, a rappelé M. Praderie. En 1992, le plan « Optim'hommes », destiné à élargir progressivement les capacités professionnelles de quelque 15 000 ouvriers à faible niveau de qualification et le plus souvent illettrés, s'adressera à 3 000 personnes.

« La marque de l'échec scolaire »

Renault a présenté, d'autre part, devant le CCE un *« dispositif d'aide à l'insertion »* qui doit permettre d'inclure trois cents jeunes en difficulté dans un parcours de formation en alternance d'une durée de six mois à un an. Pour y parvenir, le constructeur compte mobiliser les PME des bassins d'emploi de Flins, du Mans et de Douai. Les cinq cents *« tuteurs »* seront aussi appelés à assurer le suivi de ces jeunes *« souvent marqués par l'échec scolaire »*, qu'il s'agit de *« remotiver »* pour faciliter leur insertion sans pour autant envisager *a priori* leur embauche. Le statut de ces jeunes, qui seront présentés par l'ANPE, sera celui de stagiaires de la formation professionnelle.

Dans le cadre des groupes de travail lancés après les conflits de Cléon et du Mans, qui ont réduit de 1,5 milliard de francs les bénéfices de l'exercice 1991, la direction et les syndicats envisagent d'aborder le délicat dossier de l'annualisation du temps de travail. Ils comptent sur une méthode nouvelle mais qui a déjà permis d'élaborer l'accord d'entreprise de 1990 : discussions préparatoires informelles et ouverture de négociations en bonne et due forme lorsqu'un accord devient envisageable.

JEAN-MICHEL NORMAND

Afin d'aider une relance de l'activité

La Réserve fédérale américaine pourrait baisser les taux d'intérêt

La « Fed » (Réserve fédérale des Etats-Unis) pourrait à nouveau assouplir sa politique de crédit si cela était *« nécessaire »* pour aider à une relance de l'activité économique, a déclaré mardi 11 février M. Alan Greenspan, président de cet organisme, devant une association de banquiers à San-Antonio, au Texas.

La déclaration de M. Greenspan survient quelques jours après la publication des chiffres de l'emploi en janvier, mois au cours duquel 91 000 emplois ont encore été supprimés. Avant même cette mauvaise nouvelle, qui montre que l'économie américaine n'a toujours pas retrouvé le chemin de la croissance, M. Greenspan avait évoqué la possibilité de réduire à nouveau les taux. Les statistiques de l'emploi pourraient hâter sa décision.

Lors de leur réunion à Genève

Les pays de l'OPEP devraient négocier une baisse de leur production de pétrole

Les années se suivent et ne se ressemblent guère pour l'OPEP. Il y a un an, la guerre du Golfe permettait à la plupart d'entre eux d'utiliser leurs capacités de production au maximum, afin de pallier les livraisons du Koweït et de l'Irak défaillantes. Aujourd'hui, le retour de ces deux acteurs sur la scène pétrolière mondiale se précise. Une nouvelle discipline s'impose. La réunion du comité de surveillance de l'organisation, qui débute mercredi 12 février à Genève, devrait donner lieu à des discussions serrées.

Activité économique languissante dans la plupart des pays industrialisés, retour à terme sur le marché mondial de deux grands acteurs, le Koweït et l'Irak, neutralisés par le conflit du Golfe, et (plus anecdotique) décrochage saisonnier de la demande attendue pour la fin de la période hivernale : les pays membres de l'OPEP, qui se réunissent mercredi 12 février à Genève, vont devoir s'accorder sur une baisse de leur production s'ils veulent éviter une chute des prix du pétrole. Au sein d'une organisation largement dominée par l'Arabie saoudite (35 % de la production de l'OPEP contre 24 % avant la crise du Golfe), ce constat n'a pas, jusqu'à présent, souffert de contestation. Dès leur arrivée dans la capitale helvétique, un certain nombre de participants se sont prononcés ouvertement en faveur d'une réduction substantielle de la production de brut de l'organisation.

L'ampleur de cette réduction, ainsi que les moyens d'y parvenir, devrait donner lieu à de durs échanges. Le président de l'OPEP, le ministre nigérian du pétrole, M. Jibril Aminu, indiquait à son arrivée qu' *« une réduction de 5 % à 7 % semblait raisonnable »* pour les deuxième et troisième trimestres, par rapport à la production actuelle qu'il évaluait à un peu moins de 24 millions de barils par jour. Les discussions devraient ainsi porter sur une réduction comprise entre 1 million et 2 millions de barils/jour. L'Irak estime à 1,5 million de barils l'effort de réduction nécessaire.

Le partage des sacrifices sera encore plus délicat à gérer. M. Aminu n'excluait pas un retour aux quotas nationaux. Ces derniers avaient été supprimés au début de la guerre du Golfe en raison de l'embargo des Nations unies sur le brut irakien et koweïtien. L'Arabie saoudite serait favorable à une réduction uniforme en pourcentage s'imposant à tous les pays. Les petits pays seront vraisemblablement opposés à une telle solution, qui les pénaliserait davantage.

INDICATEURS

ESPAGNE

● **Chômage : + 0,3 % en janvier.** – Le nombre des chômeurs a augmenté de 0,3 % en Espagne au cours du mois de janvier par rapport à décembre mais a baissé de 1 % par rapport à la même période de l'année dernière. C'est la cinquième fois consécutive que les statistiques indiquent une augmentation mensuelle. Le chômage, qui touche 2,3 millions de personnes, représente 15,4 % de la population active.

GRANDE-BRETAGNE

● **Prix de gros : + 0,7 % en janvier.** – Les prix de gros en Grande-Bretagne ont augmenté de 0,7 % en janvier par rapport à décembre. En un an (janvier 1992 comparé à janvier 1991), la hausse est de 4,5 %. La hausse de janvier, plus forte qu'on ne l'attendait, s'explique en partie, selon l'office central de statistiques, par un changement dans les listes de prix utilisées pour le calcul de l'indice. Les pressions inflationnistes semblent cependant être aussi à l'origine du mauvais résultat de janvier, notamment la faiblesse de la livre.

ÉCONOMIE

Les Douze affirment leur volonté d'aboutir

Les paradoxes de la réforme de la politique agricole commune

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

« On saura vers le 15 mars si nous pouvons parvenir à un accord sur les grandes lignes de la réforme. Il est temps que les agriculteurs sachent quelle est la nouvelle règle du jeu. » A l'issue de la réunion que les ministres de l'agriculture des Douze ont consacrée, mardi 11 février, à la réforme de la politique agricole commune (PAC), M. Louis Mermaz, ministre français de l'agriculture, semblait confiant.

Maintenant que le schéma général proposé par la Commission européenne n'est plus contesté, les ministres sont rentrés dans la discussion concrète, celle où l'on examine si les solutions préconisées *« épousent le terrain »*, comme dit M. Mermaz. Et ce débat se passe apparemment plutôt bien. Les Douze donnent l'impression de vouloir aboutir. En témoigne leur décision d'avancer aux 2 et 3 mars la date de leur prochaine session. Tout en ayant le souci de ne pas compromettre les objectifs de la réforme, les ministres s'efforcent d'imaginer des solutions moins radicales que celles proposées par Bruxelles.

Une compensation intégrale

C'est vrai en particulier pour les produits animaux. Est-il vraiment nécessaire pour assainir le marché d'imposer une baisse de 3 % des quotas laitiers ? Si on réduit les quotas, faut-il aussi baisser les prix ? Sous prétexte de favoriser une production bovine plus extensive, est-ce raisonnable de supprimer les primes à ceux qui élèvent plus de deux animaux à l'hectare ? Une majorité semble favorable à davantage de souplesse et de progressivité.

L'affaire se complique pour les céréales, au cœur de la réforme. Quelle réduction des prix faut-il prévoir ? La Commission a proposé 35 %. La France et d'autres trouvent que c'est trop, mais admettent cependant que la baisse devra être significative si l'on veut atteindre les objectifs de la réforme, c'est-à-dire maintenir une agriculture compétitive qui nous permette de reconquérir des parts de nos propres marchés.

Pour ces baisses de prix, M. Mermaz demande une compensation intégrale mais admet implicitement que, dans le cadre d'un éventuel arrangement international à l'occasion des négociations du GATT sur le commerce (à condition bien s0r de réciprocité), ces versements compensatoires pourront, avec le temps, être réduits. Pour tirer profit de ses *« avantages comparatifs »*, la France – c'est là le côté paradoxal et politiquement délicat de la situation – a intérêt à accepter une véritable baisse du soutien. A partir du moment où il faut moins produire, il est souhaitable que ce soient les moins compétitifs qui soient amenés à sortir du marché. Du bon usage de la rigueur pour repartir de l'avant.

PHILIPPE LEMAITRE

ÉTRANGER

La Banque d'Angleterre s'inquiète

L'endettement des ménages et des entreprises britanniques pourrait freiner la reprise

La récession en Grande-Bretagne a été plus sévère que prévu au second semestre 1991, et la reprise attendue cette année pourrait être freinée par l'endettement des ménages et des entreprises, estime la Banque d'Angleterre dans son dernier bulletin trimestriel.

Aucune reprise ne s'est produite jusqu'à maintenant, poursuit la Banque d'Angleterre, et après cinq trimestres de récession la baisse de production est à l'égal des plus longues depuis la deuxième guerre mondiale. La reprise va dépendre cette année d'un redémarrage des dépenses de consommation, redémarrage qui devrait se produire du fait de la baisse des taux d'intérêt. *« Les principaux risques sur la perspective et le rythme d'une reprise sont associés à l'endettement du secteur privé auprès des banques et sociétés de crédit immobilier »*, note la Banque d'Angleterre. Le dernier bulletin de conjoncture de Paribas répond d'une certaine façon à l'analyse de la Banque d'Angleterre : c'est la baisse du prix des actifs, tout particulièrement dans l'immobilier, qui a rendu les ménages plus sensibles à leur degré d'endettement.

La consommation en a été freinée. Mais, souligne Paribas, les ménages ont maintenant beaucoup assaini leur situation financière : leur solde financier (épargne + transferts nets + placements) est redevenu excédentaire de 15,8 milliards de livres (155 milliards de francs) au premier semestre 1991, après avoir été constamment déficitaire depuis 1988. La consommation pourrait donc redémarrer, même si dans l'immédiat la crainte du chômage *« empêche toute contraction significative de l'épargne »*.

Des hausses de prix ont suivi celle de la TVA au Danemark

COPENHAGUE

de notre correspondante

La TVA sur toutes les marchandises, les denrées et les services est passée de 22 % à 25 % au Danemark depuis le 1er janvier 1992. En annonçant cette mesure début décembre (*le Monde* du 4 décembre 1991), le ministre de l'économie, M. Fogh Rasmussen, avait expliqué que le consommateur ne s'apercevrait pas de ce petit coup de pouce car les prix ne bougeraient pas, ces 3 % de hausse étant destinés seulement à remplacer une taxe du même ordre sur les transactions (taxe dite AMBI) jugée contraire au règlement de la CEE.

Cependant, dans certains secteurs les prix ont augmenté, en particulier dans l'édition (+2 % à + 3 % en janvier). Les éditeurs ont justifié ces augmentations par la nécessité de tenir leurs engagements envers leurs auteurs. En moyenne, ceux-ci touchent environ 15 % du prix de chacun de leur ouvrage vendu, 15 % sans TVA. Si le prix des livres n'avait pas été changé, ils auraient perdu des revenus. Mais dans la perspective du marché unique le Danemark sera bien obligé d'harmoniser ses taux de TVA pour les rapprocher de ceux de ses partenaires. En attendant, plusieurs maisons d'édition envisagent déjà de déménager pour s'installer, ou au moins ouvrir une filiale de l'autre côté de la frontière, en Allemagne, où la TVA sur les livres n'est que de 7 %.

CAMILLE OLSEN

AFFAIRES

Mortalité élevée des jeunes entreprises

Dix propositions pour prévenir les faillites

35 000 faillites en 1989, 45 000 en 1990, 55 000 en 1991, un coût de 100 milliards de francs pour la collectivité : à la vogue de la création d'entreprises des années 80, succède celle du pragmatisme. Le taux de mortalité des jeunes sociétés (entre 43 % et 48 % dans les quatre premières années) montre en effet les limites de ce type de mode.

Fidèle au dicton « mieux vaut prévenir que guérir », M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, a donc demandé à une commission de se pencher sur *« la prévention et l'accompagnement des entreprises en difficulté et la sauvegarde des emplois »*. D'où dix propositions qui lui ont été remises, mardi 11 février. Sans remettre en cause la liberté fondamentale d'entreprendre, les membres de la commission suggèrent une action « prénatale » d'amélioration de l'information et de la formation des futurs nouveaux patrons. Ils préconisent aussi une *« police plus sévère et une information en retour vers les tribunaux de commerce de la part des préfectures »* pour lutter contre le *« laxisme à l'égard des commerçants de nationalité étrangère qui sont inscrits au registre du commerce sur la foi d'un titre provisoire de séjour »*.

Puis viennent d'autres remèdes comme la généralisation des commissions de prévention des difficultés des entreprises au sein des tribunaux de commerce ou l'institution de cinq ou six « clignotants » à partir des informations fournies aux greffes, capables d'alerter sur la situation de l'entreprise. Les membres de la commission proposent encore une palette d'autres mesures comme l'augmentation du capital social des SARL et des SA ou la création d'un fichier national des débiteurs faillis, ayant fait l'objet de sanctions patrimoniales ou d'interdiction de gérer.

NOMINATIONS

M. Michel Rolant nouveau président de la SONACOTRA

M. Michel Rolant, maire (PS) de Valbonne-Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), a été nommé président du conseil d'administration de la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (SONACOTRA) par décret du 10 février. Il remplace M. Michel Gagneux, dont la gestion a été mise en cause par la Cour des comptes (*le Monde* daté 8-9 décembre 1991), et qui avait démissionné le 3 janvier. M. Gagneux vient d'être nommé chargé de mission à la compagnie immobilière Phénix, filiale de la Compagnie des eaux.

M. Rolant sera assisté, à la tête de la SONACOTRA, d'un directeur général, M. Bertrand Maréchaux, qui était auparavant chef de cabinet de M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration.

[Né le 21 mars 1934 à Vallauris (Alpes-Maritimes), M. Michel Rolant est secrétaire national de la CFDT de 1971 à 1982. Il préside l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie de 1982 à 1987. Depuis 1988, M. Rolant est conseiller auprès du ministre de l'économie, des finances et du budget. Il siège au Conseil économique et social depuis 1989, année où il a été élu maire (PS) de Valbonne-Sophia-Antipolis.]

EN BREF

□ **Annulation du deuxième procès Guinness.** – Le deuxième procès du scandale Guinness, affaire qui avait éclaté en 1986 avec des délits d'initiés lors du rachat par le fabricant de bière britannique du producteur irlandais Distillers, a été brusquement clos, mardi 11 février, à Londres. Cette suspension est due aux inquiétudes qui pèsent sur l'état de santé mentale de l'un des accusés, M. Roger Seelig, ancien responsable de la banque d'affaires Morgan Grenfell. Le juge, Sir Denis Henry, a interrompu le procès entamé en septembre 1991 et a demandé au bureau des fraudes britanniques (SFO) de décider d'ici une semaine des suites à donner. – *(AFP.)*

□ **La CNAMTS fixe un terme pour les négociations avec les médecins.** – Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), réuni mardi 11 février, a souhaité qu'un accord sur la maîtrise des dépenses de santé soit conclu *« avant le 18 février »* avec les syndicats de médecins. Celui-ci devra intervenir *« sur la base »* des dernières propositions de la CNAMTS, auxquelles la Confédération des syndicats médicaux français a opposé *« des conditions suspensives »* (*le Monde* du 11 février).

COMMUNICATION

Médias russes libres mais pauvres

Suite de la première page

L'ancien quotidien des jeunesses communistes a gardé ses décorations léninistes en « Une » et son titre, pour ne pas dérouter ses lecteurs. Il en a perdu la moitié, rebutés par un abonnement qui a doublé chacune des deux dernières années, pour atteindre... 27,6 roubles par an, soit le prix d'un paquet de cigarettes blondes à Moscou, moins de 3 francs au cours officiel du rouble pour touristes. Encore la *KP* a-t-elle moins chuté que d'autres. Elle reste, avec plus de 13 millions d'abonnés, le premier quotidien du pays, suivi par *Troud* (passé de 18 millions à 12,5 millions d'exemplaires en un an), loin devant les *Izvestia* (de 10 millions à 3,8 millions d'exemplaires en deux ans) ou la *Pravda*, qui n'a plus qu'un million d'abonnés.

Rue de la Pravda, des immeubles abritent quotidiens et magazines autrefois liés au parti ou à ses satellites, aujourd'hui adversaires politiques séparés parfois par un seul étage. Au pied des bureaux reliés par d'interminables couloirs, s'étendent les gigantesques imprimeries de la presse, qui étaient celles de la *Pravda* et donc du parti jusqu'au putsch d'août 1991. Des imprimeries qui paient en marks forts certaines rotatives commandées en Allemagne de l'Est avant la chute du mur...

« Un système de bandits »

La pénurie de devises oblige au repli en catastrophe des correspondants à l'étranger. Les *Izvestia*, dont l'imposant immeuble trône, lui, en centre-ville, sont passées de 39 bureaux à 12, la *KP* de 25 à 13. Quant aux « correspondants » dans les Républiques maintenant indépendantes, auparavant choisis parmi les natifs du cru, certains sont tellement menacés qu'ils abandonnent la tâche. La *KP* n'a plus de représentant en Géorgie, en Moldavie, en Azerbaïdjan – le dernier a dû en être évacué par un engin blindé.

Partout, quotidiens et magazines – plus de deux mille se sont réinscrits après le putsch auprès du ministère de l'information – se demandent comment ils vont passer le cap des mois qui viennent. La tenaille de l'inflation remplace, au chapitre des menaces, la faucille et le marteau de la censure d'antan. A de rares exceptions près – telle la *Rossiskaïa Gazeta*, qui a repris le flambeau de « journal officiel » auparavant détenu par les *Izvestia*, et reçoit des subsides pour publier les ukases du nouveau pouvoir, – tous doivent affronter sans filet la brutale transition entre planification et marché. Elle a fait disparaître les subventions, mais pas les monopoles techniques de distribution ou d'impression. *« C'est un système de bandits !*, juge Igor Golembiovski, directeur de la rédaction des *Izvestia* depuis août. *Mais, imprimés dans soixante-cinq villes de l'ex-Union, il nous est difficile de trouver des alternatives. »* Quand certains s'y essaient, Soiouzpetchat est là pour leur rappeler le droit chemin du monopole...

Alors, chacun s'accroche à ses bouées pour survivre à l'hyperinflation : demandes de subventions, appel au portefeuille des lecteurs, réductions de pagination, ouverture aux capitaux étrangers, et bien sûr publicité. Les journaux ont d'abord réclamé 5 milliards de roubles de subventions, mais le ministre russe des finances, M. Egor Gaïdar, s'accroche pour l'instant à son budget pour résister à cette supplique.

D'autres préparent des solutions de repli. La *KP* a commencé début janvier à publier des articles « magazines » dans son édition du samedi, dont les 6 grandes pages se replient en 24 pages format tabloïd. Le journal habitue ainsi ses lecteurs à lire un... hebdomadaire à ce format. Si tout va mal, c'est cet hebdomadaire que les abonnés à l'ancien tarif recevront à partir de mars. Ceux qui voudront continuer à recevoir un quotidien devront acquitter 150 ou 180 roubles – la moitié du revenu mensuel minimum des retraités, pourtant doublé début janvier. *« L'abonnement aux* Izvestia *coûtera 500 roubles l'an prochain, et la vente au numéro va se développer car elle seule permet de suivre l'inflation »*, prédit Igor Golembiovski. Pour l'instant, seul le journal sportif *Sport Express* a jeté l'éponge et décidé de rembourser ses cent trente mille abonnés pour passer à la vente directe.

Beaucoup de titres s'efforcent de multiplier les activités périphériques rentables. Les *Izvestia* sont à la tête d'un consortium qui va de l'imprimerie à la publication d'hebdomadaires ou de brochures, de la production de films documentaires à une agence de voyage pour journalistes étrangers, et songent à créer une *« banque de la presse »*. *« Notre stratégie est de gagner de l'argent pour préserver les possibilités de la rédaction »*, résume son directeur. Pour cela, les partenaires en devises sont les bienvenus ; des négociations sont par exemple en cours avec le groupe Hearst pour une publication commune en anglais. *« Mais le quotidien lui-même doit rester dans les mains des journalistes, indépendant »*, précise aussitôt Igor Golembiovski.

La frénésie du commerce-roi

Enfin, tous ou presque ont les yeux de Chimène pour la publicité. Les tarifs en roubles viennent d'être multipliés par cinq, six ou dix. Ils sont gardés stables en dollars pour attirer les précieuses devises. Il a fallu faire de la place à la nouvelle venue, sans augmenter la pagination. *« Je n'ai plus que 4 colonnes au lieu de 6 par jour »*, constate Maxime Chikine. *Ogoniok*, l'un des magazines phares de la glasnost, va passer de 6 à 12 pages de publicité cette année et en escompte la moitié de ses revenus, tout comme les *Izvestia*. La *Nezavissimaïa Gazeta* fait le même calcul. Le jeune quotidien, créé en 1990 par Vitali Tretiakov, est plus optimiste que d'autres. Limité par le papier à 250 000 exemplaires, il paraît depuis janvier cinq fois par semaine au lieu de trois. Avec des articles plus courts, des faits récoltés dans les Républiques par de nombreux correspondants, il bénéficie d'une aura plus forte que son tirage. Mais beaucoup d'observateurs estiment que son indépendance – proclamée dès son titre – ne tient économiquement qu'à son édition en anglais, vendue à 30 000 exemplaires à l'Ouest.

Dans un pays en turbulence, où le consommateur slalome entre les pénuries, il n'y a guère de produits à vanter. Les « trois B », ces banques, Bourses et brokers qui rivalisent pour appâter les nouveaux businessmen russes, tiennent donc le haut du pavé publicitaire. Ces archétypes du capitalisme de service n'ont pas encore fait preuve d'une énorme créativité, mais envahissent tout espace disponible, quelques vendeurs d'ordinateurs fermant le ban.

Ce contexte, et le zèle des néophytes pour un « marché » paré de toutes les vertus, ont fait proliférer une presse économique destinée aux « décideurs ». Une série de jeunes journaux viennent mordre les basques du vénérable *Ekonomika I Jizn*. Derrière *Kommersant*, la réussite avérée du secteur, se bousculent *Business Banks*, *Business World*, *Moscow Business*, *le Marchand* et *Delovie Lyudi*, ce mensuel lancé par le groupe Hersant dont l'édition en anglais vient d'abandonner son titre de *Business in the USSR* pour cause de fin d'empire.

Tous les journaux sont touchés par cette frénésie du commerce-roi. L'auguste *Pravda*, comme les autres, a une rubrique boursière. L'ancien quotidien du PC vient aussi d'inaugurer une rubrique d'annonces matrimoniales. Lénine, qu'on parle régulièrement d'expulser de son mausolée, ne l'aurait pas imaginé... Le marketing de presse fait des émules : l'hebdomadaire *Megapolis Express*, bourré de publicité, doit en partie sa rapide montée (de 0,4 million à 1,84 million d'abonnés en un an) à la collection de livres, introuvables ailleurs, qu'il réserve à ses abonnés.

En marge du système, enfin, a éclos depuis la glasnost toute une forme de presse jusqu'alors inexistante ou semi-clandestine. Elle reste physiquement souterraine – en hiver notamment, ces journaux sont essentiellement vendus dans les couloirs du métro, à des prix aléatoires mais en forte hausse. Mais elle ne se cache plus. Le sexe, bien sûr, est là. De petits journaux lestes, édités pour l'essentiel dans les Républiques baltes, et qui pillent allègrement les photos des « girls » de l'Ouest, sans avoir encore pour la plupart les moyens du papier glacé.

Le crime et le fait divers ont leurs adeptes, leurs revues à grand tirage comme *Top secret* ou *Chronique policière*, et même une agence de presse, *Krim-press*, depuis peu. Les soucoupes volantes et autres phénomènes occultes sont en vogue. La *Voix de l'univers* en remplit ses « Unes » vertes. La nouvelle maison d'édition Maïa, spécialisée dans l'occultisme, dispose depuis peu d'un rayon au Dom Knigi, la principale librairie de Moscou. Au rayon en français de Dom Knigi, on ne trouve plus que des ouvrages religieux, biographies de Jean-Paul II et du curé d'Ars, ou textes généreusement donnés par les charismatiques... seul « opium du peuple », selon la terminologie antérieure, délivré sans devises. Un horoscope quotidien suit désormais immédiatement le journal du soir de la télévision de Russie. Il est parrainé par Dom Russia, la « maison Russie ». Car la télévision, plus vite encore que la presse, opère sa mue de la propagande à la publicité.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Prochain article :

Course à l'audience à la télévision

La restructuration de MK2

Le GAN entre dans le capital du groupe Karmitz

Le Groupe des assurances nationales (GAN), groupe d'assurances nationalisé, a pris une participation de 6,84 % (24,5 millions de francs) dans le capital de MK2, société de production et de distribution cinématographiques de M. Marin Karmitz. Ce dernier poursuit ainsi la restructuration de son groupe, qui a commencé en juin dernier avec le rapprochement de MK2 et de la Compagnie européenne de droits (CED).

Selon M. Karmitz, cette opération va *« renforcer l'indépendance du groupe et accélérer le rythme de ses productions »*. MK2, qui affiche un chiffre d'affaires de 200 millions de francs pour 1991 et espère une augmentation de 10 % de son résultat net pour l'an prochain, produit déjà cinq films par an en moyenne. Par cette prise de participation, le GAN confirme son intérêt pour le septième art, puisqu'il anime déjà une fondation pour le cinéma et détient 25 % du capital des *Cahiers du cinéma*.

□ **La CGT du Limousin condamne une grève à « l'Echo du Centre ».** – Le quotidien communiste de Limoges *l'Echo du Centre* (35 000 exemplaires) n'a pas paru, mardi 11 février, à la suite d'une grève des ouvriers du Livre CGT, qui protestaient contre le paiement étalé de leur treizième mois. Les prud'hommes leur avaient donné raison, mais la direction du quotidien s'était déclarée incapable de les payer, du fait du blocage d'un prêt bancaire. Le mouvement, prévu pour quarante-huit heures, s'est arrêté mardi, les grévistes ayant obtenu la promesse que *« la situation serait reconsidérée dès le déblocage des fonds »*. En fait, les ouvriers craignent d'être victimes de la restructuration subordonnée au déblocage de ce prêt, qui prévoit une vingtaine de suppressions d'emplois. La grève a été explicitement condamnée par l'union régionale CGT du Limousin, pour laquelle *« la grève de dix-neuf salariés sur les deux cents que compte l'entreprise est contraire à la démocratie syndicale telle que le conçoit la CGT »*. – *(Corresp.)*

□ **« Le Journal de Toulouse » sur la voie de la liquidation.** – Le tribunal de commerce de Toulouse a examiné la demande de liquidation judiciaire du quotidien *le Journal de Toulouse* et de deux journaux gratuits, *le 31* et *le 65*, tous dirigés par M. Michel Pradas. Le tribunal statuera le 18 février. Les dettes du quotidien s'élèveraient à 50 millions de francs, mais une partie est contestée par M. Pradas, qui a été inculpé en décembre 1991 d'abus de biens sociaux et de présentation de faux bilan. Créé en mars 1988, *le Journal de Toulouse* s'était transformé en quotidien d'information gratuit un an plus tard. Il était vendu 12 centimes l'exemplaire aux commerçants qui l'offraient à leurs clients ; il avait été attaqué à ce titre par *la Dépêche du Midi* (*le Monde* du 20 avril 1989). Revenu dans les kiosques en février 1991, au prix de 2 francs, il vendait en moyenne 1 500 exemplaires par jour. Il avait été mis ensuite en redressement judiciaire (*le Monde* du 16 mai 1991).

VIE DES ENTREPRISES

Avec l'augmentation de la participation de Winterthur-assurances

La Banque Bruxelles-Lambert consolide son tour de table

Pour désamorcer des rumeurs insistantes d'OPA (*le Monde* du 12 décembre 1991), M. Jacques Thierry, président du conseil d'administration de la Banque Bruxelles-Lambert (BBL), deuxième banque belge, a annoncé mardi 11 février que la compagnie suisse Winterthur-assurances allait porter sa participation de 4,8 % à 10 %.

L'objectif est de prouver à la compagnie d'assurances néerlandaise ING (Internationale Nederlander Groep) que le capital de BBL est bien *« verrouillé »*. ING, qui possède 5,8 % de BBL à travers sa filiale à 100 % La Patriotique, a tenté en vain depuis l'été dernier de convaincre les actionnaires de lui céder le contrôle.

Avec un actionnariat plutôt dispersé, BBL semblait être une proie facile. Le principal actionnaire, le Groupe Bruxelles-Lambert, possède 11,5 % des actions, la compagnie d'assurances Royale Belge (filiale à 47 % de l'UAP) en détient 9,35 %, SBH Investment, un holding luxembourgeois, 7,5 %, la Patriotique 5,8 % et Winterthur 4,8 %. On retrouve ensuite avec de faibles participations un ensemble d'institutionnels allant de l'UAP en direct (2,4 %) à des fonds de pension britanniques (3,2 %) en passant par Assubel (2 %) et les Caisses d'épargne italiennes (2 %).

Mais M. Albert Frère, président du Groupe Bruxelles-Lambert, a réussi au cours des derniers mois à fédérer les principaux actionnaires dans un syndicat qui représenterait, au dire de la banque, 54 % des titres. La montée en puissance de Winthertur-assurances vise à assurer définitivement le contrôle. Elle devrait être assortie de la vente de produits d'assurances Winthertur et Royale Belge *via* le réseau de BBL. ING ne semble pourtant pas renoncer à toute ambition et propose aussi sa coopération dans le domaine de la « bancassurance ». *« Il revient au conseil de BBL de choisir la meilleure offre »*, explique M. Thierry.

La santé de BBL, qui annonce une progression de 35 % de son bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 30 septembre 1991 (735 millions de francs), semble justifier l'intérêt qu'elle suscite.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

FRAUDES

□ **Peter Clowes condamné à dix ans de prison.** – Le financier britannique Peter Clowes, qui avait escroqué plus de 18 000 épargnants et causé un scandale financier retentissant en 1988, a été condamné mardi 12 février à dix ans de prison ferme par le tribunal londonien de l'Old Bailey (*le Monde* du 12 février). M. Clowes, quarante-neuf ans, avait utilisé sa société de placements Barlow Clowes, officiellement spécialisée dans les obligations d'Etat, pour financer un mode de vie extravagant. *« Je crois que jamais aucun juge dans ce pays n'a eu à se prononcer sur une pire fraude que la vôtre »*, a commenté le juge en lisant la sentence, qui interdit aussi à Clowes d'occuper un poste d'administrateur de société pendant quinze ans. Parmi les victimes de la fraude figuraient de nombreux retraités et le gouvernement avait dû dépenser 150 millions de livres en 1989 pour indemniser les épargnants escroqués. L'ancien bras droit de Clowes, Peter Naylor, a été condamné à dix-huit mois de prison pour vol. Le procès Barlow Clowes a duré cent-douze jours et son organisation a coûté 5 millions de livres au contribuable.

RESULTATS

□ **PSA Peugeot-Citroën : stagnation du chiffre d'affaires en 1991.** – Le groupe automobile PSA Peugeot-Citroën a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires stable par rapport à celui de 1990. Les ventes consolidées ont atteint l'an dernier 160,1 milliards de francs, soit 0,1 % de plus qu'en 1990 (159,9 milliards de francs). Les ventes de Peugeot (57 % du total) ont légèrement régressé (– 2 %), celles de Citroën (38 % du total) sont en hausse (+ 2,7 %) et les activités mécaniques et de services, notamment celles d'ECIA (pièces et cycles) ont progressé de 5,3 %. Les ventes réalisées hors de France ont porté sur 89,2 milliards de francs (+ 4,2 %). La part de l'étranger représente désormais 55,7 % du chiffre d'affaires, contre 53,5 % un an plus tôt.

□ **Agfa-Gevaert : de bons résultats photo pour 1991.** – Agfa-Gevaert, filiale du géant de la chimie allemande Bayer, a réalisé de bons résultats en 1991 dans ses activités photo. Les ventes de films, papiers et équipements de laboratoire ont augmenté de 15 %, soit deux fois plus vite qu'en 1990 (+ 6 %). La rentabilité du secteur s'est aussi fortement accrue. Cette amélioration n'a toutefois pas été suffisante pour faire grimper de façon significative les résultats du groupe, dont le chiffre d'affaires atteint 6,8 milliards de deutschemarks (23,12 milliards de francs). La progression est de 3,1 % sans les bandes magnétiques vendues à BASF fin 1990. Mais, en tenant compte de cet élément, c'est une baisse de 4,4 % qui ressort. Cela étant, le bénéfice avant impôt du groupe est tout de même satisfaisant. Il est en effet du même ordre de grandeur que pour 1990 soit 285 millions de DM.

□ **UFB Locabail : baisse de 52 % des bénéfices.** – UFB Locabail, filiale de la Compagnie bancaire (groupe Paribas) spécialisée dans le financement de l'équipement des entreprises, a annoncé, mardi 11 février, avoir enregistré en 1991 une baisse de 52 % de son bénéfice net consolidé à 91 millions de francs, contre 191 millions en 1990. Le résultat d'exploitation est en recul de 66 % à 55 millions de francs et les profits exceptionnels augmentent de 24 % à 36 millions de francs. La chute de la rentabilité est essentiellement la conséquence des difficultés que traverse la filiale britannique de UFB Locabail touchée de plein fouet par la récession. Le démarrage en parallèle de l'activité de filiales en Allemagne, en Espagne et en Italie pèse aussi sur les résultats. Pour autant, la rentabilité des seules activités françaises s'est maintenue à un niveau comparable à celui de 1990. Le dividende versé par UFB Locabail sera maintenu à 10 francs par action assorti de 5 francs d'avoir fiscal. La société offrira à ses actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions.

ACCORDS

□ **EuroDisney : accord avec les sous-traitants en difficulté.** – Sous l'égide de la Fédération nationale du bâtiment (FNB), EuroDisney a annoncé, mardi 11 février, la signature d'un accord avec les sous-traitants mis en difficulté par la faillite du groupement Gabo-Eremco, interlocuteur direct de Disney (*le Monde* du 25 janvier). L'accord prévoit qu'EuroDisney prend en charge des créances qui n'avaient pas été réglées par de groupement. La FNB et la Chambre syndicale du bâtiment de l'Oise *« soulignent l'attitude positive d'EuroDisney, qui accepte aujourd'hui de payer une seconde fois des travaux qu'elle avait déjà réglés au groupement en question »*.

□ **FIAT et PSA ne sont pas prêts au mariage.** – *« Je t'aime, moi non plus »*. Si Fiat et PSA ont de nombreuses relations industrielles (en particulier dans le cadre d'une société commune, la Sivel, pour fabriquer des petits véhicules utilitaires), ils ne sont pas prêts pour un mariage malgré les fréquentes rumeurs à ce sujet. D'autant plus qu'en fin de semaine dernière, M. Jacques Calvet, président de PSA, affirmait, devant des représentants de la presse américaine que M. Agnelli, président de Fiat, lui avait proposé d'unir les destinées de leurs deux firmes et qu'il s'y était opposé. Le président italien oppose un démenti formel : *« Nous n'avons jamais dit que nous voulions fusionner. Cela fait des années que nous faisons des pièces ensemble, mais nos philosophies sont toujours différentes. »*

SOCIAL

□ **Rhône-Poulenc lance un nouveau programme de formation interne.** – MM. Maurice Gadrey et Jacques Cornilliat, responsables des ressources humaines et des relations sociales du groupe Rhône-Poulenc, ont présenté mardi 11 février à Paris un nouveau programme de formation axé sur la *« promotion des ressources internes et la progression continue des carrières »*. Fondé sur une formation en alternance et la prise en compte de l'expérience acquise, ce plan devrait ainsi permettre de faire évoluer 16 % des 3 000 techniciens de haut niveau (sur 15 000) vers un poste de cadre d'ici l'an 2000. Ce plan concerne aussi la promotion d'ingénieurs de terrain, via une formation en alternance menée en partenariat avec les écoles d'ingénieur et les universités. Cinq promotions devraient être lancées en 1992.

AUTOMOBILE

Une semaine difficile pour Peugeot

Ce qui était prévu à l'origine, nous dit-on, comme une opération de relations entre une marque de confiance et ses meilleurs clients – ceux qui consacrent beaucoup d'argent à l'achat des modèles les plus coûteux de la gamme – a failli cette semaine tourner à la déroute. Une « fuite » venue de l'Est, entendons par là qu'elle se situait à Sochaux, principale unité de production de Peugeot, laissait à entendre que toutes les 605 de la firme construites à ce jour – 70 000 en France et 70 000 à l'exportation – allaient devoir passer en ateliers sinon en usine, pour se voir corrigées de défauts suffisamment graves pour qu'ils exigent des mesures rapides (*le Monde* du 8 février).

Renseignements pris, l'opération, prévue de longue date et qui avait un objectif très précis, la « connectique », visait également, à la faveur de cette remise en ordre sur certains modèles et sur la lancée, à apporter des améliorations dans d'autres domaines que le progrès technique exigeait. Suprême astuce, car la décision de la direction commerciale du groupe prouvait ainsi qu'il y avait, au-delà des rapports contractuels entre la marque et sa clientèle, une sorte de lien supplémentaire qui garantissait, sans que cela soit écrit, une fidélité réciproque. Dès lors que l'on surveillait non seulement la bonne marche de la voiture, mais que l'on était aussi en mesure d'apporter des améliorations sur des modèles en circulation, le Lion prouvait qu'il n'était pas en retard d'un devoir, voire qu'il n'était pas forcément nécessaire de changer sa voiture en faveur d'un modèle de marque concurrente.

Il est vrai que les firmes étrangères, américaines notamment, rappellent sans complexe une série de modèles pour peu qu'un détail technique se révèle douteux. C'est plus rare en Europe, qui voit dans cette mesure, taxée en l'occurrence de *« courageuse »*, une sorte d'aveu de défaillance. Aussi, au fond, devrait-on se réjouir de la décision de Peugeot qui va au-delà. En regrettant toutefois que la marque se soit laissé prendre au jeu de la fuite, ce qui coûte toujours cher.

A propos, l'opération « connectique » aura lieu en mars et en avril. Les voitures à circuits électriques complexes iront éventuellement en usine, car la « connectique », c'est l'art de brancher les faisceaux électriques, que les basses ou hautes tensions soient concernées. Plus les fils, et donc les flux, sont nombreux, plus ils risquent effectivement d'être contrariés sinon par le montage prévu, du moins par des environnements, notamment métalliques, dont les effets sur la marche des appareils qu'ils commandent peuvent être perturbants. Il arrive que, dans ces cas-là, l'or soit le seul métal utilisable pour redresser les courants. Diable !

C. L.

□ **Rétromobile s'agrandit.** – Déprimé par une constante baisse des prix depuis plus de deux ans, le marché de la voiture ancienne semble retrouver une certaine stabilité. La dix-septième édition de Rétromobile, le Salon de la voiture de collection, sera l'occasion d'apprécier cette convalescence. Pour son dix-septième anniversaire, Rétromobile retrouve un hall de 20 000 mètres carrés à la mesure de ses ambitions et des cent mille visiteurs attendus. Parmi plus de deux cent cinquante exposants et deux cents voitures, une Dusenberg et Ruxton de 1930 ainsi qu'une Daimler de 1926 seront les stars du plateau. Rétromobile se déroule du 14 au 23 février, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, hall 2-1. Prix d'entrée : 60 F. (Samedi et dimanche : de 10 heures à 19 heures. Lundi, mercredi et jeudi : 11 heures à 19 heures. Mardi et vendredi : de 11 heures à 23 heures.)

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 février =

Indécise

La plus grande indécision a régné à la Bourse de Paris, mardi 11 février. En progression de 0,49 % au début des transactions, les valeurs françaises réduisaient peu à peu leurs gains au fil des échanges pour ne plus afficher qu'une avance symbolique de 0,01 % peu avant la mi-journée. En début d'après-midi, l'indice CAC 40 s'inscrivait en retrait de 0,12 %, pour finalement s'établir en clôture en retrait de 0,08 %, sous son précédent niveau.

Ce recul modeste reste peu significatif, compte tenu de l'étroitesse du volume traité (environ 1,7 milliard de francs pour la séance). Selon les spécialistes, le marché a été très calme et peu enclin aux initiatives. De plus, l'absence de perspective de baisse des taux d'intérêt n'a rien eu d'un facteur stimulant. En ce sens, le taux de l'argent au jour le jour s'établissait au-dessus des 10 % pour le haut de la fourchette.

Aux valeurs, parmi les grands perdants de la séance, on relevait Eurotunnel dont l'annonce d'un retard d'au moins trois mois dans la mise en service du tunnel sous la Manche a déclenché un net courant vendeur sur le titre. A la clôture, Eurotunnel a abandonné 4 % pour 2,2 millions de titres. Cap Gemini était aussi au nombre des plus fortes baisses avec un recul de 1,9 % pour 53 000 titres. Les Galeries Lafayette se sont retrouvées un instant en tête de ce mouvement avec 5,4 % de baisse pour seulement 30 actions mais ont terminé en baisse de 2,6 % pour 60 titres. La spéculation s'est poursuivie sur Perrier, dans un marché toutefois plus calme que la veille, avec une progression de 1,9 % pour 67 000 unités.

NEW-YORK, 11 février ↑

Légère progression

Wall Street a clôturé en très légère hausse, mardi 11 février, à l'issue d'une journée tranquille, marquée par la première adjudication trimestrielle de bons du Trésor américains. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 251,56, en hausse de 6,48 points, soit un gain de 0,20 %.

Quelque 200 millions de titres ont été échangés. Le nombre des valeurs en hausse dépassait celui des titres en baisse : 949 contre 753 ; 490 sont restés inchangés. L'émission de bons du Trésor à trois ans pour 15 milliards de dollars à un taux moyen de 5,54 %, le plus bas depuis 1974, a contribué à soutenir la Bourse new-yorkaise, affirment les analystes. Celle-ci a également été encouragée par les déclarations du président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, selon lesquelles le Fed pourrait à nouveau assouplir sa politique monétaire en cas de besoin pour relancer l'économie américaine.

VALEURS	Cours du 10 fév.	Cours du 11 fév.
Alcoa	65 1/8	65 7/8
ATT	37 3/8	37 3/4
Boeing	48	47
Chase Manhattan Bank	24	23 3/8
Du Pont de Nemours	47 3/8	46 3/4
Eastman Kodak	46 7/8	47 5/8
Exxon	58 3/8	58 1/8
Ford	34	34 1/2
General Electric	77 1/4	77
General Motors	34 7/8	35 3/8
Goodyear	60 1/2	61 3/8
IBM	89 3/4	90 3/8
ITT	59 1/4	59 1/4
Mobil Oil	65 1/8	63 3/8
Pfizer	72 1/2	73 7/8
Schlumberger	60	61 3/8
Texaco	60 3/4	61
UAL Corp. ex-Allegis	144 1/4	145
Union Carbide	23 3/8	24 1/4
United Tech.	50 3/8	51 3/8
Westinghouse	18 5/8	19 1/2
Xerox Corp	79 5/8	79 7/8

LONDRES, 11 février =

Morose

Les valeurs ont fluctué dans une marge étroite, mardi 11 février, au Stock Exchange, terminant sur une note négative en dépit des spéculations sur un abaissement des taux d'intérêt. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 1,3 point à 2 537,1. Le volume des échanges s'est élevé à 429,5 millions de titres contre 420,9 millions la veille.

La réduction à 4,5 % de la hausse annuelle des prix de gros en janvier contre 4,9 % le mois précédent, démontrant un allègement des pressions inflationnistes, avait provoqué une embellie en mi-journée, en faisant repartir les spéculations sur une baisse prochaine des taux d'intérêt.

TOKYO, 12 février ↓

Net repli

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse, mercredi 12 février, à l'issue d'une séance qualifiée par les boursiers de terne et creuse. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a abandonné 277,88 points à 21 541,64, soit un recul de 1,27 %. Le volume des transactions s'est sensiblement gonflé avec 170 millions de titres échangés contre 120 millions au cours de la séance de vendredi. Ce recul s'est effectué sous la pression de dégagements liés à des contrats à terme et des ventes de petits lots. Un contexte de scandales politiques et de résultats d'entreprises médiocres a tenu les investisseurs à l'écart.

VALEURS	Cours du 10 fév.	Cours du 12 fév.
Akai	719	701
Bridgestone	1 150	1 140
Canon	1 420	1 410
Fuji Bank	2 270	2 230
Honda Motors	1 510	1 510
Matsushita Electric	1 400	1 400
Mitsubishi Heavy	644	631
Sony Corp	4 250	4 210
Toyota Motors	1 460	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3850	3840	Loca investis.	170 50	....
Amault Associes	282	....	Locamic	80 20	....
B.A.C.	86	....	Matra Comm.	118	115
Bque Vernes	802	....	Molex	168	....
Boiron (Ly)	367	365 50	Publ.Filipacchi	365	370
Boisset (Lyon)	268	....	Razel	435	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	750	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	280 80	...
Calberson	395	....	S.H.M.	149	....
Cardif	785	795	Select Invest (Ly)	95 70	....
C.E.G.E.P.	185	....	Serbo	321 50	....
C.F.P.I.	260	....	S.M.T. Goupil	130	....
C.N.I.M.	950	....	Sopra	270	....
Conforama	1050	....	TF1	358 90	....
Creeks	180 50	.	Thermador H. (Ly)	320	...
Dauphin	368 60	....	Unilog	216	....
Delmas	1150	....	Viel et Cie.	95	....
Demachy Worms Cie	345	....	Y. St-Laurent Groupe	812	....
Devanlay	844	845			
Deville	210	....			
Dolisos	135 10	...			
Editions Belfond	176	194 d			
Europ. Propulsion	255	255			
Finacor	120	118 60 d			
GFF (group.fon.f.)	111 80	110 90			
Grand Livre	366	....			
Gravograph	202	..			
Guintoli	771	780			
Idianova	86	....			
Immob. Hôtelière	910	....			
Interna. Computer	158	....			
I.P.B.M.	65	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 février 1992
Nombre de contrats estimés : 80 205

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,16	109,54	109,72
Précédent	108,10	109,50	109,62

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	Juin 92
108	0,07	1,28	0,93	0,71

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 5 515

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 887,50	1 893,50	1 917
Précédent	1 882	1 897	1.898

CHANGES

Dollar : 5,43 F ↑

Mercredi 12 janvier, le dollar se renforçait sur les marchés des changes, à la suite de la prise de position de M. Alan Greenspan, président de la Fed, se déclarant opposé à toute politique d'affaiblissement de la monnaie américaine. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,43 francs contre 5,4170 à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	11 fév.	12 fév.
Dollar (en DM)	1,5955	1,5960
TOKYO	11 fév.	12 fév.
Dollar (en yens)	Clos	127,01

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 février) .... 10 - 10 1/8 %
New-York (11 février) .... 3 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	10 fév.	11 fév.
Valeurs françaises	107,30	107,30
Valeurs étrangères	103,90	104,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	501,20	503,90
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1865,55	1864

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 fév.	11 fév.
Industrielles	3245,08	3251,50

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	10 fév.	11 fév.
100 valeurs	2 538,40	2 537,10
30 valeurs	1 958,90	1 964,20
Mines d'or	139,70	141,90
Fonds d'Etat	88,25	88,29

FRANCFORT

	10 fév.	11 fév.
Dax	1 682,13	1 683,55

TOKYO

	11 fév.	12 fév.
Nikkei Dow Jones	Clos	21 542
Indice général	Clos	1 595

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,4320	5,4340	5,5130	5,5180
Yen (100)	4,2770	4,2805	4,3262	4,3325
Ecu	6,9574	6,9627	6,9514	6,9622
Deutsche mark	3,4065	3,4080	3,4088	3,4136
Franc suisse	3,8042	3,8084	3,8282	3,8356
Lire italienne (1000)	4,5274	4,5307	4,5047	4,5114
Livre sterling	9,7767	9,7831	9,7722	9,7805
Peseta (100)	5,4107	5,4155	5,3751	5,3855

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 7/8	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	5 1/8	5	5	5 1/8
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	5 1/8	5 4	5	5 1/8
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	5 1/8	5 3/4	5	5 1/8
Ecu	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16	10 1/8	10 1/4
Deutsche mark	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 7/8	12 1/8	11 3/4	12
Livre sterling	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	10 1/8	10 1/4
Peseta (100)	12 7/16	12 11/16	12 7/16	12 11/16	12 3/8	12 5/8
Franc français	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DU 12

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 12 FÉVRIER

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4260	C.N.E 3%	4300	4300	4300	
876	B.N.P. T.P.	888	877	877	- 1 24
830	Cr Lyon. T.P.	845	832	832	- 1 54
1320	Renault T.P.	1280	....	....	....
1470	Rhone Poul. T.P.	1480	1480	1480	....
1075	Saint Gobain T.P.	1065	....	....	....
895	Thomson T.P.	900	....	....	....
720	ACCOR	726	731	731	+ 0 69
685	Air Liquide	701	699	699	- 0 29
580	Alcatel-Alsthom	586	584	583	- 0 51
1520	Als Superm.	1490	1490	1490	....
325	A.L.S.P.I.	329	....	....	....
1890	Apom. Prioux	1650	1650	1650	....
495	AGF Sté Centrale	496 50	498 90	498 90	+ 0 48
910	Aux. Entrepr.	1109	1109	1110	+ 0 09
160	Avenir H. Média	145	145	145	....
870	Axa (ex Cie Midi)	904	902	902	- 0 22
116	Bafip	170	170	170	....
97	Bail-Equipem.	116 40	....	....	....
755	Bail Investiss.	762	....	....	....
510	Bancaire	506	506	505	- 0 20
700	Bazar H.-V.	656	....	....	....
615	Béghin-Say	573	574	574	+ 0 17
1060	Berger (M)	1060	...	...	...
335	Bertrand Faure	348	340	340	- 2 30
630	Bic	669	670	663	- 0 90
995	B.I.P.	1040	987	987	- 5 10
320	BIS	325	322	322	- 0 92
330	B N P (CI)	353 90	352 50	352 50	- 0 40
785	Bolloré Tech.	785	....	....	....
2830	Bongrain	2840	2850	2852	+ 0 42
775	Bon-Marché	819	815	815	- 0 49
550	Bouygues	570	566	566	- 0 70
121	BP France	124 50	123	123	- 1 20
1050	B S N	1080	1075	1073	- 0 65
1030	Canal Plus	1055	1055	1055	....
280	Cap Gem.S.	284	284 50	281 10	- 1 02
2320	Carrefour	2370	2375	2375	+ 0 21
143	Casino	154	152 50	152 60	- 0 91
85	Casino ADP	95 80	95 50	95 50	- 0 31
1890	Castorama D.L.	1920	1920	1920	....
170	C.C.F.	185	184 10	184	- 0 54
51	CCMC Ly	55	55	55	....
355	C.D.M.E.	364	360	360	- 1 10
194	C.E.G.I.D.	198	198	198	....
175	Cerabati (Ny)	158	....	....	....
370	C.E.P. Comm.	393	391	391	- 0 51
102	Cerus	109 90	107 80	108	- 1 73
720	Cetelem	735	735	735	....
300	CF Int.	309	303	303	- 1 94
305	CGI Info	345	343 10	343 10	- 0 55
1080	C G I P	1132	1140	1137	+ 0 44
590	CGP	594	577	577	- 2 86
965	Chargeurs S A	1094	1102	1112	+ 1 65
....	Christian Dior	375	378	378	+ 0 80
570	C I C A (M)	583	....	....	....
260	Ciments franc.	284	280 20	280 20	- 1 34
670	Clarins	680	679	679	- 0 15
465	Club Méditer.	475 20	478	477	+ 0 38
180	CMB Packa.	188 80	189	189	+ 0 11
730	Colas	757	757	757	....
270	Cpt. Entrep.	267 50	268	268	+ 0 19
1130	Compt Mod.	1244	1231	1231	- 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
97	Concept S.A.	101 90	103	103	+ 1 08
260	CPR (Paris Réé.)	248 60	250	250	+ 1 42
965	Créd. Foncier	927	924	923	- 0 43
220	Crédit Loc France	222 10	222 10	222 10	...
500	Cr Lyon.(CI)	560	565	565	+ 0 89
1040	Credit Nat	1030	1030	1030	
215	CSEE	248 50	....	....	....
2590	Damart	2505	2506	2506	+ 0 04
380	Dassault Aviation	348	356	356	+ 2 30
193	Dassault Electr.	199 90	195	195	- 2 45
1380	De Dietrich	1378	1366	1366	- 0 87
89	Dév.R.d.C.(Li)	91	91	91	...
178	Dév.R.Sud-Est	175	180	180	+ 2 86
285	D M C	277	278	278	+ 0 36
385	Docks France	403	402	402	- 0 25
340	Dynaction	329	334	334	+ 1 52
2040	Eaux (Gle)	2090	2095	2080	- 0 48
740	E.B.F.	744		....	....
375	Ecco	381		....	
360	Elf Aquitaine	355	355 50	355 20	+ 0 06
245	Erap-Elf (Certif)	246	246	246	...
340	Essilor	357	355	355	- 0 56
160	Essil.Int.(DP)	172	172	172	..
665	Esso	698	700	700	+ 0 29
1460	Eurafrance	1450		...	...
600	Eurocom	600	588	588	- 2 00
143	Eurodisneyland	153 40	153 40	153 40	..
870	Europe 1	919	915	915	- 0 44
42	Eurotunnel	44	43 75	43 75	- 0 57
1320	Exor	1439	1420	1420	- 1 32
117	Finextel	118	118	118	..
355	Fives Lille	337	....	....	....
2590	Fromager. Bel	2750	2730	2730	- 0 73
1420	Gal Lafayette	1525	1471	1471	- 3 54
1830	G.A.N.	1870	1869	1869	- 0 05
480	Gascogne (B)	489	....	...	....
1380	Gaz et Eaux	1284	1292	1292	+ 0 62
530	Géophysique	585	600	600	+ 2 56
655	Gerland Ly	664	664	664	...
480	Groupe Cité	485	484	484	- 0 21
340	GTM-Entrep.	374	369 80	369 80	- 1 12
1390	Guyenne-Gas	1510	1510	1510	..
152	Hachette	151 80	153 80	150 50	- 0 86
450	Havas	442	440 20	440 20	- 0 41
345	Icia	364	360	360	- 1 10
290	Imétal	287 80	287 80	287 80	...
147	Immob. Phénix	150	150	150	...
77	Ingénico	76 90	74 20	74 20	- 3 51
4630	Inst. Mérieux	5140	5150	5150	+ 0 19
445	Interbail	445	441	441	- 0 90
720	Intertechnique	723	723	723	.
880	J. Lefebvre	865	874	874	+ 1 04
600	Klépierre	576	580	580	+ 0 87
740	Labinal	696	693	693	- 0 43
335	Lafarge	316	315 10	315 10	- 0 28
335	Lebon	326	320	320	- 1 84
3920	Legrand	3960	3960	3950	- 0 25
2260	Legrand (DP)	2301	2317	2317	+ 0 70
420	Legris Industries	416	....	. .	. ..

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
700	Locindus	700	700	700	
4280	L.V.M.H.	4395	4400	4400	+ 0 11
470	Lyon Eaux/Dumez	477 30	477 30	477 30	
113	Majorette Ly	118 50	118	118	- 0 42
305	Mar. Wendel	314	314	314	
187	Matra	174 20	175 20	175	+ 0 46
530	Merlin-Gérin	506	503	503	- 0 59
79	Métaleurop	76 30	75 35	75 35	- 1 25
54 45	Métrologie In	54 45	...		
143	Michelin	158 80	156 10	156 10	- 1 70
156	Min. Salsig (Ns)	156 10			
73	MMB	78 80	77 30	77 30	- 1 90
166	Moulinex	165 70	166 30	166 30	+ 0 36
1220	Navig. Mixte	1165	1162	1162	- 0 26
99	Nord-Est	97 80	97 10	97 10	- 0 72
235	Nordon (Ny)	267 60	....		
480	Nouv Galeries	454	455	455	+ 0 22
180	Olipar	168	164	164	- 2 38
730	Oréal	734	732	732	- 0 27
335	Paribas	389	388	388	- 0 26
180	Pechiney Int.	178	176 20	176 20	- 1 01
320	Pechiney (CIP)	301	299	299	- 0 66
470	Penhoet	511			
1410	Pernod Ricard	1471	1467	1467	- 0 27
680	Peugeot	672			
290	Pinault	277	272	272	- 1 81
550	Plastic-Omn.	622	625	625	+ 0 48
445	Poliet	439	430	430	- 2 05
640	Primagaz	670			
850	Printemps	886	887	891	+ 0 56
2970	Promodès	2980	2989	2989	+ 0 30
490	Radiotechn.	534	535	535	+ 0 19
5050	Redoute (La)	5170			
210	Rémy Cointreau	194	194	194	
545	R. Poulenc CIP	552	554	554	+ 0 36
325	Robur Financ.	330			
80	Rochette (La)	80			
1800	Roussel Uclaf	1949	1949	1949	..
3020	R. Impé Ly *	2996			
178	Sade (Ny)	180 50	182	182	+ 0 83
1650	Sagem	1655	1650	1650	- 0 30
485	Saint Gobain	482			
1300	Saint Louis	1324	1315	1304	- 1 51
1720	Salomon Ly	1780	..		
300	Salvepar (Ny)	335			
1090	Sanofi	1140	1136	1131	- 0 79
1360	S A T	1425	1380	1380	- 3 16
225	Saul. Chât.	234 50	233 90	233 90	- 0 26
1130	Saupiquet (Ns)	1110			
655	Schneider	617	624	615	- 0 32
20	SCOA	20 40	20 30	20 30	- 0 49
505	Scor s.a.	497	498	498	+ 0 20
1870	S.E.B.	1872			
470	Sefimeg	481	477 70	477 70	- 0 69
112	Sélectibanque	112 30	112 50	112 50	+ 0 27
220	Sextant A.	240	245	245	+ 2 08
785	S F I M	855			
220	S.G.E.	211	211 50	211 50	+ 0 24
500	Simco	460	452	452	- 1 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
860	Sk. Rossignol	850		...	
490	Sligos	485 10	490	490	+ 1 01
495	Société Géné	508	507	507	- 0 20
56	Sodecco (B)	65 60	69 50	69 50	+ 5 95
145	Sodero (Ns)	146	146 50	146 50	+ 0 34
875	Sodexho	912			
69	Sogenal (Ny)	71	72 50	72 50	+ 2 11
345	Sogerap	376			....
1350	Sommer-Allib	1270	1269	1270	
395	SOPHIA	405			
1400	Source Perrier	1530	1540	1540	+ 0 65
770	Sovac	791	790	790	- 0 13
335	SPEP	321 10			
330	Spie-Batignol.	318			
730	Strafor Facom	780	780	780	....
315	Suez	314	312 10	312 10	- 0 61
1060	Synthélabo	1095			
147	Thomson CSF	159 10	157 20	157 20	- 1 19
1060	Total	263 30	262 50	261 20	- 0 80
168	– (certif)	173	173	173	
225	Truffaut Fin	220	220 10	220 10	+ 0 05
510	U A P	530	530	530	
290	U F B Locab.	276			
745	U I C	715			
490	U I F	485			
775	U I S	730			
560	Unibail	541			
595	Valéo	685	685	685	
255	Vallourec	277 10			
330	Via Banque	326			
355	Worms et Cie	349 90	348	348	- 0 54
1180	Zodiac	1300			
1100	Elf Gabon	1071	1090	1090	+ 1 77
109	Amax	111 60	110	110	- 1 43
154	Amer. Barrick	153	155 50	155 50	+ 1 63
122	Amer. Express	115	118	118	+ 2 61
215	A T T	203	204 80	204 80	+ 0 89
220	Anglo Amer. C	198 70	201 40	201 40	+ 1 36
400	Amgold	367 80			
240	Banco Santander	248			
820	B A S F	850	838	838	- 1 41
1000	Bayer	1030	1030	1030	
42	Blenheim Plc	42 50	41 50	41 50	- 2 35
52	Buffelsfont.	47 30	48 40	48 40	+ 2 33
118	Chase Manh.	128 10	127 80	127 80	- 0 23
2530	Daimler Benz	2520	2519	2519	- 0 04
158	De Beers	145 20	146 20	146 20	+ 0 69
2390	Deutsche Bank	2395	2400	2400	+ 0 21
1180	Dresdner Bank	1229	1224	1224	- 0 41
71	Driefontein	65 75	67 05	67 05	+ 1 98
265	Du Pont-Nem.	257	258	258	+ 0 39
270	Eastman Kodak	251 20	258	258	+ 2 71
16 50	East Rand	15 50	15 80	15 80	+ 1 94
42	Echo Bay	42 35	43 50	43 50	+ 2 72
235	Electrolux	240	220	220	- 8 33
111	Ericsson	107	107 30	107 30	+ 0 28
325	Exxon Corp	316	...		
175	Ford Motor	187			
50	Freegold	49 10	49 50	49 50	+ 0 81

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
20	Gencor	17 55	17 80	17 80	+ 1 42
435	Gén. Elect.	420	420	420	
181	Gén. Motors	192 60	194	194	+ 0 73
350	Gén. Belgique	344 10	.		
92	Gd. Métropol.	90 25			
52	Guinness	55 05	55 60	55 60	+ 1 00
22	Hanson PLC	20 15	19 70	19 70	- 2 23
32	Harmony Gold	32 70	32 85	32 85	+ 0 46
330	Hewlett Packard	330	336	336	+ 1 82
41	Hitachi	39 50	39	39	- 1 30
850	Hoechst	869	870	870	+ 0 12
84	Homestak.	87 10	87 10	87 10	
120	I.C.I.	122 10	..		
515	I B M	493 20	496 50	496 50	+ 0 67
320	I T T.	315 10	321 20	321 20	+ 1 94
190	Ito Yokado	183 50	182 90	182 90	- 0 33
63	Matsushita	60	60 70	60 70	+ 1 17
3 55	Maxwell	3 55			
230	Mc Donald's	233 20	233 70	233 70	+ 0 21
845	Merck	840	837	837	- 0 36
515	Minnesota M.	492 20	506	506	+ 2 80
53	Mitsubishi	49			
365	Mobil corp	351 60	347 30	347 30	- 1 22
345	Morgan J.P.	325	321 70	321 70	- 1 02
34700	Nestlé	35750	35700	35700	- 0 14
129	Norsk Hydro	128 80	123	123	- 4 50
114	OFSIL	109 30	111	111	+ 1 56
1790	Pétrofina	1750	1750	1750	..
420	Philip Morris	403	405	405	+ 0 50
96	Philips	97 30	99	99	+ 1 75
56	Placer Dome	56 50	57 05	57 05	+ 0 97
540	Procter Gamble	541	547	547	+ 1 11
164	Quilmès	234 90			
32	Randfontein	28 20	28 50	28 50	+ 1 06
345	Rhone Poul. Rorer	354	358	358	+ 1 13
450	Royal Dutch	440	440 20	440 20	+ 0 05
50	R T Z	51	50 55	50 55	- 0 88
1 32	Saat.& Saatch.	1 35	1 34	1 34	- 0 74
38	St Helena	36			..
345	Schlumberger	330			
47	Shell transp.	46 15		..	..
2210	Siemens	2269			
465	Siemens Nixdorf	417	417	417	
186	Sony	183	181 90	181 90	- 0 60
82	Sumitomo Bank	64 50			
205	T D K	191 20	..		..
64	Telefonica	65 20			
29	Toshiba	27 80			
550	Unilever	564			..
280	Uni.Techn.	273			
380	Vaal Reefs	349			
1110	Volkswagen	1184			
365	Volvo	354		..	
1290	Wagons lits	1299			
220	West Deep	202 60		..	
385	Xerox Corp	430	433 20	433 20	+ 0 74
124	Yamanouchi	120	120 80	120 80	+ 0 67
1 66	Zambia Cop	1 67	1 67	1 67	

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 70	6 37
Emp.Etat 9,8%78	99 90	5 75
10,80% 79/94	101 55	4 75
Emp.Etat 13,4%83	.	1 94
Emp.Etat 12,2% 84	101 30	4 23
Emp.Etat 11% 85	100 03	10 72
10,26% mars 86	....	9 44
OAT 10% 5/2000	...	7 13
OAT 9,9% 12/1997	...	1 65
OAT 9,8% 1/1996	...	0 34
PTT 11,2% 85	105 80	2 17
CFF 10,30% 86	...	0 58
CFF 10,25% nov 90	.	9 35
CNA 10% 1979	....	8 82
CNB Bques 5000F		1 03
CNB Paribas 5000F	....	1 03
CNB Suez 5000F	...	1 03
CNE 11,5% 85	100 81	7 18
CN 1'82 5000F	...	1 03
CNT 9% 86	..	6 88
CRH 10,90% déc 85	107 80	1 17
CHARB FCE 3% 100	....	.
CNCA	954	.
Cerus	.	...
Alcatel 6% janv. 89	..	...
Ly Eaux cv 6,5%	...	....
Thoms. cv 9,2% 86	.	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Ste Fi.)	960	961
Applications Hydr.	1550	
Arbel	410	410
Bains C.Monaco	1105	1125
B.Hypoth.Europ.	379	..
B.N.P. Intercont.	340	340
Béghin-Say (CI)	480	.
Bénédictine	3001	....
Bidermann internat.	469	...
Barry Ouest	1901	...
B T P	64	64
Cambodge	950	.
Carbone Lorraine	476	475
Case Poclain	9 55	9 55
C E G F (Frigor.)	509	...
Centenaire Blanzy	392	....
Cerabati	75	. .
Champex (Ny)	102	....
CIC (CP)	224	220

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1250	1220
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	.
Cogifi	360	355
Comiphos	620	...
Cie Industrielle	5600	....
Cpt Lyon Alemand	395	397
Concorde	671	671
Constr Mét.Prov.	31	....
Crédit Gén.Ind.	140 20	. .
Cr Universel (Cie)	520	. . .
Darblay	838	. .
Degremont	1680	1675
Delmas Vieljeux	3450	..
Didot Bottin	1240	....
Docks Fr. R. Picarde	1163	..
Eaux Bassin Vichy	2550	..
Eaux Vittel	938	950
Ecia	255 10	255
Electro-Banque	336	....
Ent.Mag. Paris	4250	...
Erax (ex Eternit)	1656	1687
Finalens	252	. .
F.I.P.P.	85	. .
F.N.A.C.	1760	1750
Foncière (Cie)	520	....
Foncières Euro	359	. . .
Fonc.Lyonnaise	582	584
Foncina	431	. . .
Fougerolle	765	774
France I.A.R.D.	700	. . .
France SA (La)	1920	1900
From. Paul-Renard	2390	..
Gaumont	689	..
Genefim	316	312
Gévelot	498	..
G.F.C.	341	340 50
Groupe Victoire	1429	. .
G.T.I (Transport)	282	..
Immobail	325	325
Immobanque	695	..
Im. Marseillaise	5270	..
Immofice	420	416 20
Invest (Ste Cie)	3290	..
Lambert Frères	287 50	358 10d
Lille Bonnières	1250	...
Locafinancière	480	..
Louis Vuitton	712	705
Louvre	2650	2650
Lucia	1100	...
Machines Bull	39	39
Mag. Uniprix	163	..
Magnant	750	. .
Métal Déployé	430	....
Mors	71	74 55
Navigation (Nle)	212	..
Optorg	229	230
Oréal (CI)	370	...
Origny-Desvroise	850	.

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Palais Nouveauté	1086	..
Paluel Marmont	660	.
Parfinance	160	. .
Paris France	244	.
Paris Orléans	220	. .
Parthena Invest	319 70	..
Pathé Cinéma	620	. .
Piper Heidsieck	1351	...
Porcher	396	. . .
Promodès (CI)	1410	..
Publicis	685	686
Rochefortaise	110	...
Rosario	187 10	189 80
Rougier	340	.
S.A.C.E.R.	390 50	. .
S.A.F.A.A	246	244 80d
S.A.F.I.C Alcan	240	.
Saga	352	..
Saint Dominique (F.)	112	112 50
Salins du Midi	605	605
Savoisienne M.	160	..
S.C.A.C.	755	....
Senelle	375	375
S.Eud.Parr. (M)	136	
Siic	552	547
Siovra	143	
S.I.P.H.	171	.
S.M.C.I.	100	. .
Sofal	560	..
Soffo	299 10	329 70d
Sofical	1220	..
Sofiram (ex Setam)	70	.
Sofragi	2450	2450
Soudure Autogène	903	945
Sovabail	371	
Stemi	550	.
Taittinger	3000	.
Testut-Aequitas	334	447 50d
Tour Eiffel	232	.
Ufiner	1110	...
Vicat	405	405
Viniprix	1580	. .
Virax	58	. .
Maroc Sté Brasserie	250 10	.

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G	755	
Akzo Nv Sico	415	
Alcan Aluminium	107	
American Brands	249 50	
Arbed	590	
Asturienne Mines	129	.
Banco Popular Espa	601	
B.Règlements Int.	19500	
Can.Pacifique	62	
Chrysler Corp	86 50	.
C I R	8 10	
Commerzbank	860	
Dow Chemical	304	
Fiat	22	
GBL (Brux Lamb)	525	
Gevaert	385	
Glaxo Holdings Ltd	93 90	..
Goodyear Tire	325	..
Grace and Co (WR)	220	.
Honeywell Inc	327	360 d
Johannesburg	75 10	.
Koninklijke Pakhoed	143	..
Kubota	25 50	
Midland Bank	21 40	
Noranda Mines	80 10	. .
Olivetti priv.	8 90	..
Pfizer Inc	368	
Ricoh	23 80	
Robeco	294	
Rodamco NV	163 30	.
Rolinco	295	...
Sapem	5 90	
Sema Group	18	
SKF Aktiebolaget	96	
Tenneco Inc	193	..
Thorn Electrical	80 50	
Toray Ind	26	
West Rand Cons.	8 80	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	
Calciphos	96	..
C G H Cogenhor	10 45	
Coparex	680	.
Drouot Assurances	385	
Europ. Accum.	79	87 05d
Europ Soutres Ind.	22	
Gachot S A	65	
Guy Degrenne	440	
Lecteurs du Monde	176	143 50o
Nicolas	1250	.
Paternelle RD	1410	
Particip. Perrier	360	.
Quadrant	22	
Rorento N.V	215	
St-Gobain-Emballage	1900	
S E P R	820	
S P R act. B	294 50	
Waterman	1000	903 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 417	....	....	....
Ecu	6 959	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 790	....	....	....
Belgique (100 F)	16 548	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 760	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 526	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 870	....	....	....
Gde-Bretagne (1 L)	9 773	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 941	....	....	....
Suisse (100 f)	380 550	....	....	....
Suède (100 krs)	93 710	....	....	....
Norvège (100 k)	86 840	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 427	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 408	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 955	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 583	....	....	....
Japon (100 yens)	4 263	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/2
Or fin (kilo en barre)	62200	....
Or fin (en lingot)	62250	....
Napoléon (20f)	356	..
Pièce Fr (10 f)	415	....
Pièce Suisse (20 f)	358	....
Pièce Latine (20 f)	356	....
Souverain	448	....
Pièce 20 dollars	2095	....
Pièce 10 dollars	1102 50	....
Pièce 5 dollars	625	....
Pièce 50 pesos	2320	....
Pièce 10 florins	381	....

SICAV (sélection) 11/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	215 01	209 26
Agepargne	793 87	759 68
Amén-gan	8175 77	7861 32
Ampia	258651 97	258651 97
Amplitude	643 60	624 65
Arbitrages Court T	7000 40	7000 40
Associc	1067 68	1067 68
Atout Futur	396 92	387 14•
Aurecic	1238 33	1202 26
Avenir Alizés	1757 27	1722 81
Axa Capital	167 61	160 39
Axa Court Terme	7696 09	7696 09
Axa Europe	130 81	125 18
Axa Investments	119 02	113 89
Axa NPI	126 79	121 53
Axa Première	116 62	116 27
Axa Sélection	148 64	142 24
Axa Valeurs PER	125 87	120 45
Cadence 1	1028 06	1028 06
Cadence 2	1017 56	1017 56
Cadence 3	1027 44	1027 44
Capimonétaire	6125 19	6119 07
Capioblig	6300 67	6177 13
Captacic	1284 33	1265 35
Coexis	1292 66	1261 13•
Comptavalor	3409 95	3404 84
Convertimmo	354 34	347 39
Credinter	479 49	465 52
Crédit Mutuel Capital	1257 11	1232 46
Cred Mut Ep Cour.T	652 70	652 70
Cred.Mut Ep.long.T	201 51	196 12
Diese	1291 54	1260 04•
Drouot France	851 87	815 19
Drouot Investiss	987 41	944 89
Drouot Sécurité	250 96	240 06
Ecocic	1062 53	1031 58
Ecupar	135 01	129 20
Ecureuil Capitalisation	2521 89	2498 92
Ecureuil Géovaleurs	2291 49	2224 75
Ecureuil Invest.	431 58	419 01
Ecureuil Monepremière	65055 34	65055 34
Ecureuil Monétaire	38309 35	38309 35
Ecureuil Trésorerie	2364 78	2364 78
Ecureuil Trimestr	2050 91	2030 60
Elicash	2 710464	2 710464
Energie	270 72	258 44
Eparcic	3493 65	3493 65
Eparcourt-Sicav	4529 67	4518 37
Epargne Associat.	26427 51	26204 77
Epargne Capital	10519 89	10415 73
Epargne Croissance	1759 57	1712 48
Epargne Industrie	95 37	92 82
Epargne J	67622 94	67622 94
Epargne Monde	1269 02	1235 06•
Epargne Obligat.	205 38	199 88
Epargne Première	14149 89	14044 56
Epargne Quatre	1102 82	1073 30
Epargne-Unie	1326 88	1294 52•
Epargne Valeurs	456 04	443 83
Eufi Cash capi.	8101 51	8101 51•
Eufinvest capi.	648 86	629 96•
Eurocic Leaders	1096 75	1064 81
Eurodyn	1196 43	1167 25•
Euro Gan	6215 78	5976 71
Europe Nouvelle	554 64	529 49
Fonsicav	13976 90	13976 90
France-gan.	9851 89	9472 97
France Garantie	276 72	276 17
France Index Sicav	109 85	106 63
France Obligations	489 45	484 60
Francic	459 43	446 05

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	106 53	103 43
Francic-Régions	1233 51	1197 68
Fructi-Associations	34 35	34 35
Fructi-Cap	40 95	40 37
Fructidor	236 35	232 66
Fructifrance act cl/d	890 15	868 44
Gestilion	14442 15	14370 30•
Gest Associations	172 09	168 30
Horizon	1225 70	1190
HLM Monétaire	13516 63	13516 63
Indust Fse Court T	1425 86	1425 66•
Interépar	110734 61	107509 33
Interoblig	13737 97	13468 60
Intersélection Fce	519 30	509 12
Japacic	160 71	156 03•
Jeunepargne	280 06	275 92
Latitude	2191 89	2188 61
Leumi C T	12213 19	12213 19
Leumi L T	6845 66	6646 27
Lion Association	11047 96	11047 96•
Lion Institution	28961 24	28889 02•
Lionplus	957 31	938 54•
Lion Trésor	2248 40	2226 14•
Lion 20 000	25547 31	25547 31
Livret Bourse Inv	563 54	547 13
Livret Portefeuil	727 91	706 71
Méditerranée	186 60	178 56
Mensuel CIC	10073 82	9973 09
Monecic	5414 46	5414 46•
Moneden	65968 88	65968 88
Mone J.	70627 93	70627 93
Monévalor	79640 66	79640 66
Mutualité dépôts	13136 03	13109 81
Mutuelle Unie Sél.	142 75	136 60
Natio Court Terme	275799 00	275799
Natio-Epargne	17292 90	17121 68
Natio-Ep Retr	125 32	121 97
Natio Eparg Trésor	7637 36	7622 12
Natio-Imm	1120 32	1090 34
Natio-Inter	1395 49	1358 14
Natio-Monétaire	24641 61	24641 61
Natio-Patrimoine	1355 30	1319 03
Natio-Placements	62658 07	62658 07
Natio-Revenu	1049 56	1039 17
Natio Sécurité	11745 68	11745 68
Natio-Valeurs	877 41	853 93
Nippon-Gan	5482 06	5271 21
Nord Sud Dévelop.	1544 80	1541 72
Obli-Associations	150 83	149 34
Oblicic-Mondial	2595 55	2557 19
Oblicic-Régions	1069 41	1053 61
Oblifutur	2794 78	2726 61•
Oblig. tres caté.	174 11	171 54
Oblilion	1340 60	1327 33•
Oblisécurité Sicav	12521 73	12521 73
Oraction	1020 47	995 58•
Orvalor	7003 26	6865 94
Paribas Capitalisation	1480 06	1458 19
Paribas Opportunités	131 30	125 95
Paribas Patrimoine	588 37	564 38
Patrimoine Retraite	217 97	213 70
Pervalor	604 10	592 25
Placement A	1409 31	1381 68•
Placement J	7028 34	7014 31•
Placement M	64974 41	64844 72•
Placement Nord	979 47	960 26•
Plénitude	131 65	128 32
Poste Croissance	21183 88	21162 72
Poste Gestion	63827 82	63827 82
Première Oblig.	11178 09	11166 92
Prévoy. Ecureuil	117 36	116 20

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prof Associations	28632 35	28632 35
Proficus	992 17	967 97•
Quarz	133 29	130 03•
Réalvalor	627 12	610 90
Rentacic	160 02	157 66
Revenus Trimestr	5405 51	5351 99
Revenu-Vert	1137 42	1120 61•
St Honoré Bio-Alim.	992 02	947 04
St Honoré Bons du Tr	10917 03	10862 72
St Honoré Global	236 59	225 86
St Honoré Invest	769 40	734 51
St Honoré Mat Plac.	199 70	190 64
St Honoré Pacifique	586 20	559 62
St Honoré PME	522 45	498 76
St Honoré Real	14542 59	14484 65
St Honoré Services	454 40	436 92
Sécuricic	1696 36	1696 36
Sécuri-Gan.	12463 30	12218 92
Sécuritaux	1353 26	1353 26
Sicasden	708 50	698 03
Sicav Associations	1795 11	1795 11
SFI-CNP Assur.	678 88	659 11
S G Fr opportunités	1143 26	1120 84
Sicav 5 000	438 21	428 48
S.I. Est.	1438 62	1376 67
Slivafrance	678 86	660 69
Slivam	416 85	405 69
Slivarente	220 01	215 70•
Slivinter	445 12	433 21
S.N.I.	1216 28	1180 85
Sogenfrance	1074 11	1053 05
Sogépargne	310 85	304 75
Sogevar	1069	1046 04
Soginter	1310.49	1284 79
Soleil Investissements	615 93	592 24
Solstice	2153 41	2148 04
State Street Act Eur	10344 49	9994 68•
State Street Act Frce	10334 06	10033 07•
State Street Emer Mkt	11911 53	11338 86•
Stratégie Actions	811 10	779 90
Stratégie Rendement	1376 55	1333 22
Technocic	1074 76	1043 46
Techno-Gan	5977 82	5747 90
Thesora	648 10	641 68
Transplus	150 01	143 55
Trésor Plus	1260 01	1247 53
Trésor Real	13907 24	13907 24•
Trésoricic	125870 58	125870 58
Trilion	5214 60	5147 68•
UAP Investissement	453 38	436 99
UAP Actions France	607 22	585 27
UAP Act. Select.	647 90	624 39
UAP Aedificandi	581 35	560 34
UAP Alizé	212 80	205 11
UAP Afro Sicav	168 37	162 28
UAP Moyen Terme	136 31	131 38
UAP Première Cat.	11369 51	10958 56
Uni-Associations	120 02	120 02
Uni-Foncier	1264 19	1233 36•
Unifrance	589 40	575 02•
Uni-Garantie	1263 11	1240 78•
Uni Régions	1336 62	1304 02•
Univar	230 49	230 49
Univers Actions	1255 50	1224 98•
Univers-Obligation	1841 27	1796 36•
Valorg	2001 54	1999 54
Valrea	51776 23	51750 35

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CULTURE

Une Bibliothèque de France plus compacte

M. Mitterrand accepte de légères modifications du bâtiment de la TGB et réclame une meilleure concertation

Un ministre, porte-parole du gouvernement, un secrétaire d'Etat, une chargée de mission à l'Elysée, un professeur au Collège de France : ils étaient quatre – Jack Lang, Emile Biasini, Laure Adler et André Miquel – sur un petit podium dressé dans un salon de la rue de Valois, mardi 11 février, pour livrer à la presse les réflexions du président de la République après la lecture du rapport rédigé par les « sages » du Conseil supérieur des bibliothèques (*le Monde* du 26 janvier). Allait-on annoncer l'arasement des tours de la TGB ? Remettrait-on sur ses pieds la « table renversée » de Dominique Perrault, l'architecte de la Grande Bibliothèque ? Comblerait-on son « cloître central » ? Il n'en fut rien. Dominique Perrault va seulement devoir reprendre ses crayons, sa gomme et ses calques pour – une fois de plus – retoucher ses plans.

Que demandaient les rapporteurs ? De densifier le bâtiment. Accordé. Les tours vont être rognées. En perdant deux étages, elles passeront de 86 mètres à 78 mètres. En réduisant, dans le socle, les salles de conférences et de réunion, on gagnera 7 000 mètres carrés qui permettront de loger des magasins de stockage supplémentaires pour les livres. Désormais il y aura 200 kilomètres de rayonnages dans les tours et autant dans le socle. Les rapporteurs réclamaient la construction de gaines capables de capter l'air de la climatisation loin de toute zone à risque de contamination biologique. Accepté.

Pour le reste, il n'est pas question de « *limiter l'utilisation de hautes technologies* », ni de mailler les fondations du jardin « *pour permettre une extension future des magasins* » comme le suggérait le rapport. Et encore moins de revenir sur l'idée d'un bâtiment édifié autour d'un jardin central. En revanche, ce dernier change de style. L'architecte plaçait là un morceau de nature sauvage, un lambeau de la forêt de Fontainebleau, avec arbres et rochers. C'est Jacques Wirtz, l'un des responsables de la rénovation des Tuileries, côté Carrousel, qui va être chargé de dessiner le futur espace. Ce jardinier belge, rénovateur de l'art du topiaire et de la haie taillée, n'aura sans doute pas les mêmes conceptions que Dominique Perrault en matière de jardin.

Ne pas rompre avec le monde de la recherche

« *Ce sont des modifications légères qui ne touchent pas à l'image générale du projet* », a indiqué le secrétaire d'État chargé des grands travaux, Emile Biasini. Pour sa part, Jack Lang a estimé que cette évolution montrait « *une volonté ferme et continue de dialoguer avec la communauté intellectuelle* ». Dialogue qui, ces derniers temps, avait tourné à l'aigre. Par la bouche de ses ministres, le président de la République manifeste donc son souci de mener à bien les travaux d'une bibliothèque dont il a choisi le profil, mais aussi le désir de ne pas rompre avec une partie du monde de la recherche. Communauté qui, sur ce dossier, manifestait de plus en plus vivement sa mauvaise humeur.

La maladresse des pouvoirs publics à son égard, il est vrai, n'a eu d'égal que les hésitations et les tâtonnements qui ont accompagné la gestation de la Bibliothèque de France. Comme il s'agit maintenant de recoller les morceaux et d'aller vite – l'achèvement de l'établissement est toujours prévu pour 1995, – François Mitterrand réclame la « *mise en place d'une commission composée de spécialistes qui soumettra rapidement des propositions intellectuelles, administratives et statutaires à chaque institution* ». C'est-à-dire à la Bibliothèque de France et à la Bibliothèque nationale, demain Centre international des arts. André Miquel, président du Conseil supérieur des bibliothèques, a rappelé que si la TGB coûtait cher, très cher – 7 milliards de francs, 1 milliard de fonctionnement annuel, 2 000 à 2 200 agents dont les trois quarts sont à recruter – elle était le symbole d'une politique de longue haleine en faveur des bibliothèques, universitaires, notamment.

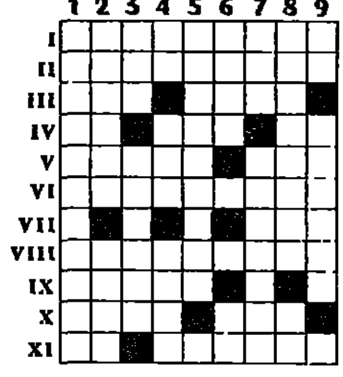
La mise en place d'un réseau de grandes bibliothèques couvrant l'ensemble du pays et reliées à leurs consœurs européennes, l'élaboration d'un catalogue général informatisé, sont des tâches moins voyantes que la construction d'un bâtiment prestigieux sur les bords de la Seine. Il s'agit pourtant d'un travail essentiel à poursuivre. « *C'est dans vingt ans qu'on pourra apprécier le rôle de la Bibliothèque de France dans ce paysage* », a conclu avec sagesse André Miquel.

EMMANUEL DE ROUX

□ **Visite guidée.** – Une visite guidée du chantier de la Bibliothèque de France avec G. Grunberg, chef du département Bibliothéconomie et relations avec les bibliothèques, et D. Cervetti, architecte, aura lieu le 16 février, à 11 heures, 101, quai de la Gare. Les inscriptions sont prises, par téléphone au 44-06-01-00, jusqu'au 14 février à 18 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5715



HORIZONTALEMENT

I. Avec elles, les personnes les plus froides sont toujours ouvertes. – II. Allie la nullité à l'inutilité. – III. Une des horreurs de la guerre. Avec elle, il n'est pas question de mettre les voiles. – IV. Préposition. On l'ouvre tambour battant. Quartier de Calais. – V. Relatif à un effet d'hiver. Sigle. – VI. N'est plus de notre époque. – VII. Ne risque donc pas d'être déprécié. – VIII. Au Moyen-Orient, on le suit de près. – IX. Eclaboussée. – X. Procèdes par extinction. On y parle de crises dues aux problèmes de tension. – XI. Conjonction. Importante fabrique de scotchs.

VERTICALEMENT

1. Une personne qui prend tous les torts de son côté. – 2. En fait voir de toutes les couleurs aux Malgaches. Façon de s'élever. – 3. La grande illusion. Fraise des bois. – 4. Adverbe. Garniture de sommier. Ne saurait qualifier l'art. – 5. Permet au conférencier de ne pas rester en carafe. – 6. En Suisse. Grande nappe. – 7. Coule en France. Leur ramage vaut bien leur plumage. – 8. Mélange riche. Rien que de très traditionnel. – 9. Pronom. Leurs membres passent pour être les plus importants.

Solution du problème n° 5714

Horizontalement

I. Chaisière. – II. Lampe. Lot. – III. Amiénoise. – IV. Se. Cérès. – V. Sciage. Et. – VI. Eon. Aérer. – VII. Untel. – VIII. Aa. Edam. – IX. Ecumoire. – X. But. Olt. – XI. Sterne. Râ.

Verticalement

1. Classeur. Bs. – 2. Hameçon. Eut. – 3. Ami. Intacte. – 4. Ipéca. Eau. – 5. Sénégal. Mon. – 6. Orée. Eole. – 7. Elie. Redit. – 8. Rossée. Ar. – 9. Eté. Trimera.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 FEVRIER

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et cautera).

« Le Musée Rodin dans l'hôtel Biron », 14 heures, 77, rue de Varenne (P. Fernandez).

« De la rue des Rosiers au quartier juif », 14 h 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Les arts de la Renaissance », 14 h 30, hall du Musée de Cluny (Le Cavalier bleu).

« L'église et le quartier Saint-Gervais. La maison de Marie Touchet », 14 h 30, sur les marches de l'église (A nous deux, Paris).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le lit de la Bièvre, de la Butte aux Cailles au château de la Reine-Blanche et des teinturiers Gobelins », 14 h 30, parvis centre Galaxie, place d'Italie (Sauvegarde du Paris historique).

« La montagne Sainte-Geneviève, de Clovis à la construction du Panthéon. Jubé et vitraux de l'église Saint-Etienne-du-Mont », 14 h 30 et 16 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôpital Laënnec et le tombeau de saint Vincent de Paul », 14 h 30, 42, rue de Sèvres (S. Rojon-Kern).

« Le nouveau Drouot ouvre ses portes », 15 heures, 13, rue de la Grange-Batelière (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Le couvent Saint-Jacques (troisième partie) », par Jean Bachelot (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

14, boulevard Raspail, 18 h 30 : « Fastes du gothique. Les grandes cathédrales : Amiens, Reims et Bourges » (Europ explo).

Groupe HEC, à Jouy-en-Josas (amphithéâtre ISA, n° 14), 20 h 30 : « L'Église, une entreprise ? L'exemple du diocèse de Versailles », par Mgr J.-C. Thomas, évêque de Versailles (Communauté chrétienne d'HEC et Association AGORAE).

Eglise Réformée, 18, boulevard d'Inkermann, à Neuilly, 20 h 45 : « Quelle Europe pour les chrétiens ? », avec R. Barro et J.-P. Willaime. Entrée libre (Carrefour protestant).

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Jacques HALPERN

sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin BENNEQUIN,

le 20 septembre 1991,

et de

Alice HALPERN,

le 22 janvier 1992.

– **Catherine CLARISSE, François LECLERCQ, Pierre-Louis,**

sont heureux d'annoncer la naissance de

Jean,

le 9 février 1992, à Paris.

Décès

Anatole Abragam,
professeur honoraire,
a l'immense chagrin d'annoncer le décès de son épouse,

Suzanne ABRAGAM,
née Lequesne,

dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le jeudi 13 février 1992, à 16 heures, au cimetière des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Cahors, Saint-Nazaire, La Baule, Nantes, Paris, Aix-en-Provence.

Mme Ien Nio Bourrelly,
son épouse,
Laurent, Fabrice et Laetitia,
ses enfants,
M. et Mme Jean Bourrelly,
ses parents,
Le docteur André Roger et Mme,
M. et Mme Bertrand Charron,
M. et Mme Jean Devie
et leurs enfants,
Les familles Be et Avossa,
Le personnel de la société Tecfarm SA,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BOURRELLY,
ingénieur diplômé
de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich,
directeur général
de la société Tecfarm SA,

à l'âge de cinquante-deux ans.

Une messe à la mémoire du défunt sera célébrée en l'église de Cours, le vendredi 14 février 1992, à 15 heures.

46090 Cours (Lot).

– Mme Geneviève Dalmon,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph DALMON,

survenu le 22 janvier 1992 dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Louis d'Hyères (Var), le 27 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Chesnais,
Ch. N.-D. du Fenouillet,
83400 Hyères.

CARNET DU MONDE

Renseignements :

40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Yves et Francine Demoy,
ses enfants,
Paule Bolo,
sa sœur,
Gilbert Rousset,
son frère,
Marguerite Coursilly,
sa tante,
Guy, Nina, Maryse, Laurent, Sophie, Cathy, Henri,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer la mort accidentelle de

Denise DEMOY,

survenue le 6 février 1992 à l'aube.

Le vendredi 14 février, à 8 h 45, dans la grande salle du colombarium du Père-Lachaise, avant son inhumation dans ce cimetière, nous écouterons ensemble la musique qu'elle aimait.

– Les amis et collègues du BAPU Montparnasse (bureau d'aide psychologique universitaire)
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Denise DEMOY,
psychanalyste,

survenue à Paris, le 6 février 1992.

Avec elle disparaît une collègue de grande compétence et une personne de cœur, sa longue pratique institutionnelle et son dévouement ont été pendant des années un élément porteur de notre institution.

Elle avait cette rare qualité de savoir associer la rigueur de la démarche analytique et le réconfort d'un humour qui venait à bon escient, son écriture aussi en témoigne.

Ses amis et collègues saluent, en elle, une compagne de route qui a marqué de sa personnalité et de son engagement l'histoire du BAPU.

72, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

– Mme Philippe Giron,
son épouse,
M. et Mme Antoine Giron,
M. Bertrand Giron,
ses enfants,
Mme Roger Giron,
sa mère,
M. François Giron,
son frère,
Mlle Marthe Giron,
sa tante,
M. Charles Giron,
son oncle,
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe GIRON,

survenu le 7 février 1992, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Nazareth, 351, rue Lecourbe, Paris-15e.

La famille ne recevra pas de condoléances. Un registre sera tenu à disposition.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Boulieu-lès-Annonay (Ardèche).

Les enfants Ostaptzeff Nicolas, Nathalie, Anne-Sophie,
Mme René Lavoine,
M. le docteur Alexandre Ostaptzeff,
Mme le docteur Simon-Lavoine,
ses enfants Guillaume et Jean-Edme,
M. le docteur vétérinaire et Mme Granier
et leurs filles,
Mme Charles Defour,
Mlle Suzanne Seigle,
Mme Paul Meyssat
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Georges OSTAPTZEFF,

survenu le 7 février 1992.

Ses obsèques ont eu lieu lundi 10 février en l'église de Boulieu-lès-Annonay (Ardèche).

Et rappellent à votre pieux souvenir son épouse,

Mme le docteur Michèle OSTAPTZEFF,
née Lavoine,

décédée le 3 novembre 1990.

La famille remercie toutes les personnes qui prennent part à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

92, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.

– Pierre Ploix,
son époux,
Emile, Benjamin et Vincent,
ses enfants,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Jacky PLOIX,
née Jacqueline Esplaas,
dite Titin,

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 février 1992, à 14 heures, en l'église Saint-Matthieu, à Morlaix (Finistère).

Elle sera inhumée dans sa propriété de Coat Amour.

Coat Amour,
Route de Paris,
29600 Morlaix.

– Ses nombreux amis
ont appris avec tristesse le décès, le 9 février 1992, à l'hôpital Laennec, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

Jean RENALD,
journaliste.

Selon ses vœux, il sera incinéré le lundi 17 janvier, à 13 h 45, au Père-Lachaise, où on se réunira.

Ecrire ou téléphoner : Irène de Saint-Aubin, 16, rue de Quatrefages, 75005 Paris. Tél. : 45-35-59-51.

– Mme Alfred Rosset,
née Claudine Rémon,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred ROSSET,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 février 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-Germain de Carteret (Manche).

27, rue Thiboumery,
75015 Paris.

– Londres. Saint-Raphaël. Paris. Sydney. Zurich. Atlanta.

Les familles Savdie, Douek, Setton, Balestra, Cohen,
Ainsi que leurs nombreux proches et amis,
ont le regret de faire part du décès, survenu à Fréjus, le 10 février 1992, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Joseph Elie SAVDIE,
dit Joe.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 février, à 14 heures, au cimetière israélite de Hooplane, Golders Green, Londres.

Il reposera auprès de sa femme,

Tola,

décédée le 17 avril 1989.

– Mme Fernand Smadja,
M. et Mme Bobby Benmussa,
Le docteur et Mme Lucien Moatti,
Anne-Valérie, Natalie, Emmanuelle et Jacques, Philippe, Jean-Daniel,
Mme Georgette Smadja,
Mme Hélène Zana,
La famille Messica,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur Fernand SMADJA.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 février 1992, à 9 heures, au cimetière parisien de Pantin.

Les prières de huitaine seront dites le samedi 15 février, à 11 h 15, à l'oratoire tunisien, 44, rue de la Victoire, Paris-9e.

65, rue Guy-Môquet,
75017 Paris.

– Mme Cécile Viatte,
M. et Mme Cools
et leur fille,
M. et Mme Jean Viatte
et leurs fils,
M. et Mme Claude Viatte,
M. et Mme Pauly
et leurs enfants,
M. et Mme Detilleux
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pascal VIATTE,
HEC,

survenu le 9 février 1992, à l'âge de trente-trois ans.

Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 13 février, à 9 heures, à l'église Notre-Dame de Passy.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

18 *bis*, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.
70, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.

– Tous ses nombreux amis
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Pascal VIATTE,
HEC,

survenu le 9 février 1992, à l'âge de trente-trois ans.

Remerciements

– Il aurait eu quarante-neuf ans ce 13 février 1992.

Il est mort d'un cancer le 29 août 1991.

Pour

Hervé ALBIGNAC,

Ses fils Régis, Hugo et Gautier,
Brigitte, son épouse,
remercient tous ceux, qui en témoignage de leur sympathie, ont adressé un don à l'ARTBC.

– M. et Mme José Triboulet,
M. et Mme Christian Moussou,
leurs enfants et petits-enfants,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Raymond MARTIN,

adressent leurs sincères remerciements.

Rectificatif

– Rectificatif concernant la notice sur

Vladimir DE LUSIGNAN

parue dans le « Carnet » du 5 février 1992.

Militaire, Vladimir de Lusignan avait acquis le grade de lieutenant d'artillerie et fut par la suite officier de réserve.

– Messe souvenir du général de corps d'armée

Pierre PHILIBERT.

Rectificatif : l'église Saint-Nicolas-des-Champs est située au 224, rue Saint-Martin (métro Réaumur).

Avis de messe

– Voilà vingt années que

René BRETEAU

nous a quittés.

Ami de tous les artistes, il a créé sa galerie en 1937, pour eux et avec eux.

Vous êtes tous invités, peintres, sculpteurs, architectes, ainsi que tous ceux qui l'ont connu et aimé, à vous joindre à nous pour lui rendre hommage, le samedi 15 février 1992, où une messe sera dite pour lui, à l'église Saint-Sulpice, à 9 h 30.

Messes anniversaires

– Pour le dixième anniversaire de sa mort, le 17 février 1982, une messe sera célébrée à la mémoire de

Mamie R. COULON,
née Hélène Guillain,

le lundi 17 février 1992, à 18 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, sa paroisse, Paris-4e.

– L'association Mouvement-Music fera célébrer une messe, le dimanche 16 février 1992, à 17 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-Sion, 11, avenue Vavin, Paris-6e, à l'intention de

Jean-Luc VILLARD,

rappelé à Dieu le 6 janvier 1992.

Anniversaires

– **Richard ROUD,**

13 février 1989.

This quiet Dust was Gentlemen and Ladies. Emily Dickinson, *Amherst.*

Jean-Yves Mock, Paris.

– Il y a trente ans disparaissait

Jeanette VOLOCH,
Netty.

Il y a quinze ans disparaissait

Osias VOLOCH,
Schikou.

Ils sont toujours avec nous.

Communications diverses

– Chrétiens et juifs de France (AJCF), le lundi 17 février 1992, à 20 h 30, Maison protestante, 27, rue de l'Annonciation, Paris-16e : « Nationalisme et foi religieuse », par le pasteur André Dumas.

– Association Mémoire juive de Paris : reprise de l'exposition photographique « L'immigration juive et son intégration dans la nation 1880-1948 ». Devant le succès inégalé de sa première exposition et pour répondre aux vœux de ceux qui n'ont pas pu la voir, elle rouvrira ses portes du 14 février au 1er mars 1992 à la mairie du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller, Paris-3e, métro République. Entrée libre.

Soutenances de thèses

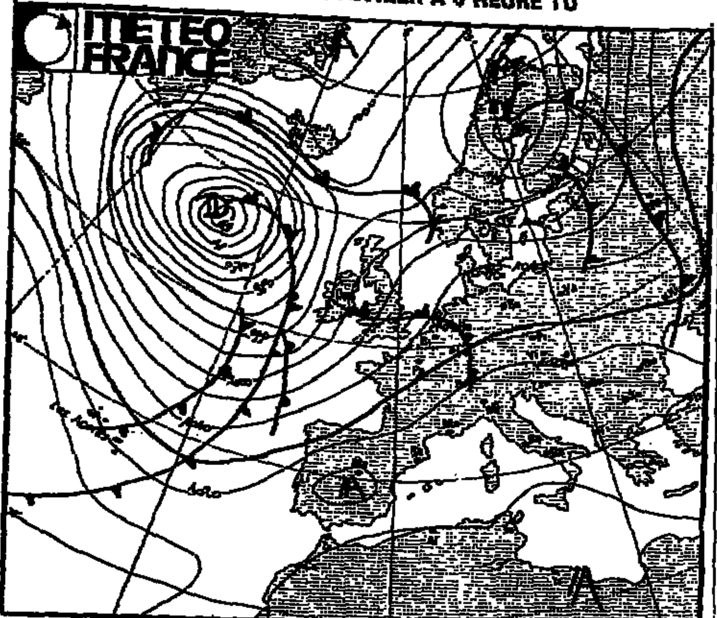
– Valérie Nicolas, doctorat soutenu le 29 janvier 1992 : « Les expériences étrangères de privatisation » (mention très honorable), université Panthéon-Assas, Paris-II.

– Université Paris-IV (Sorbonne), le jeudi 13 février 1992, à 9 heures, Institut de littérature française, escalier C, Marie-Claire Bichard : « Noël du Fail conteur ».

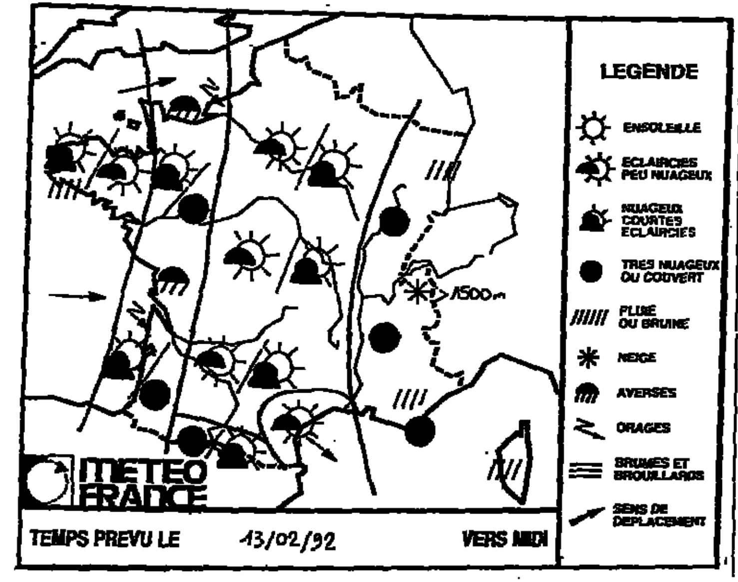
– Université Paris-IV (Sorbonne), le samedi 15 février 1992, à 14 heures, Institut d'études grecques, 16, rue de la Sorbonne, Philippe Brunet : « Le vers dactylique lyrique dans la tragédie grecque ».

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 FÉVRIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 FÉVRIER 1992



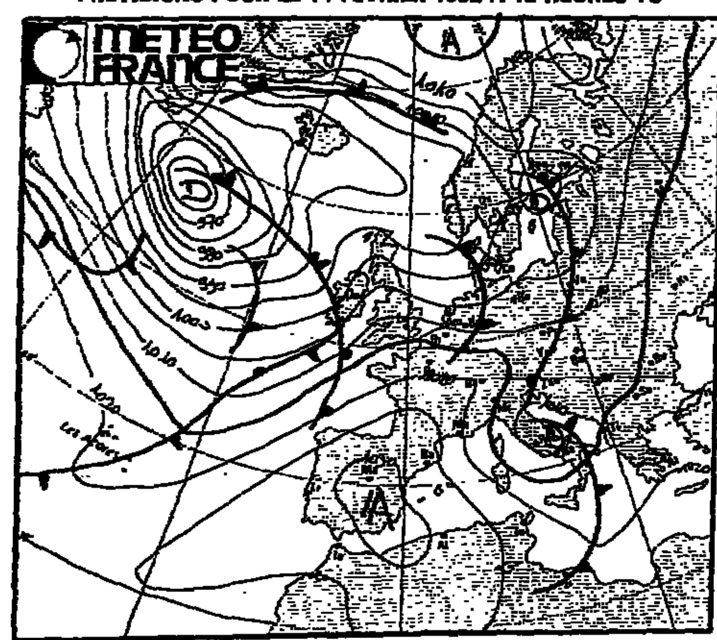
Jeudi : Nuages, pluies, averses, éclaircies. – Sur la moitié est du pays, de l'Alsace-Lorraine au pourtour méditerranéen, le temps sera très nuageux et pluvieux. Les chutes de neige auront lieu au-dessus de 1 500 mètres. Cependant, en fin d'après-midi, un ciel variable, avec nuages, éclaircies, averses, localement orageuses, gagnera les régions méditerranéennes.

De la Champagne, de la Bourgogne au Massif Central, et au Midi-Pyrénées, les pluies présentes le matin laisseront place à des éclaircies en cours de journée. Des averses apparaîtront en soirée. La neige tombera au-dessus de 1 200 mètres. Sur les autres régions de la moitié ouest du pays, le ciel sera une alternance de nuages et d'éclaircies. Des averses, parfois orageuses, gagneront, en cours de journée, par l'ouest, toutes ces régions.

Les vents, sur l'ensemble du pays, seront assez forts d'ouest à sud-ouest, atteignant 70 km/h, en rafales dans l'intérieur, et de 80 km/h sur les côtes atlantiques. La tramontane et le mistral souffleront à 90 km/h en rafales.

Les températures minimales seront comprises entre 5 degrés et 9 degrés. Les températures maximales seront comprises entre 10 degrés et 14 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 14 FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-2-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-2-1992 à 18 heures TU et le 12-2-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	14	5	C
BIARRITZ	19	12	D
BORDEAUX	14	5	D
BOURGES	10	9	C
BREST	11	10	–
CAEN	13	10	C
CHERBOURG	11	9	–
CLERMONT-FER.	12	9	N
DIJON	6	6	P
GRENOBLE	5	4	N
LILLE	10	9	–
LIMOGES	8	8	D
LYON, BRON	9	7	C
MARSEILLE	15	7	C
NANCY	6	6	P
NANTES	12	11	P
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS.	11	11	C
PAU	15	5	D
PERPIGNAN	13	4	C
RENNES	12	11	P
ST-ETIENNE	11	9	C
STRASBOURG	7	7	C
TOULOUSE	17	8	D
TOURS	11	11	C
POINTE-A-PITRE	31	22	C

ÉTRANGER

ALGER	21	3	D
AMSTERDAM	8	7	B
ATHÈNES	16	6	D
BANGKOK	33	25	D
BARCELONE	12	6	D
BELGRADE	10	0	D
BERLIN	7	5	P
BRUXELLES	10	8	P
COPENHAGUE	6	– 2	D
DAKAR	23	18	P
DJERBA	17	7	D
GENEVE	7	5	C
HONGKONG	14	11	C
ISTANBUL	8	4	D
JÉRUSALEM	9	3	C
LE CAIRE	–	–	–
LISBONNE	16	12	D
LONDRES	10	9	C
LOS ANGELES	18	13	–
LUXEMBOURG	6	6	P
MADRID	15	– 1	D
MARRAKECH	24	9	D
MEXICO	25	9	–
MILAN	9	– 2	N
MONTRÉAL	8	–13	–
MOSCOU	–2	–2	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	21	8	D
NEW-YORK	9	– 3	–
OSLO	1	–5	D
PALMA-DE-MAJ.	15	5	D
PÉKIN	2	– 5	–
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	6	N
SINGAPOUR	32	–	
STOCKHOLM	5	– 1	D
SYDNEY	27	21	–
TOKYO	10	3	C
TUNIS	17	7	D
VARSOVIE	3	1	P
VENISE	9	4	D
VIENNE	12	6	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Couple unifié

Ce sont des couples qui se rencontrent sur la glace, s'enlacent puis s'éloignent. Ils s'attirent, se rejettent, sautent, tournoient. Parfois l'un des deux tombe. Le public fait « oh ! » et espère que les juges aux affaires matrimoniales glaciologiques auront eu, à ce moment précis, une inattention poussant à l'indulgence.

Ils naviguent à deux sur des flots de musique facile : sirop de notes, grandiloquentes marches et violons déchirants. Ils ont réglé son compte à l'horizontalité. Le sol n'est plus une épreuve, mais une abstraction plate. Il y a toujours, en voix off, mêlée aux applaudissements du public et à la musique, un spécialiste pour vous assener sa science lexicologique.

Ce soir-là, mardi sur FR 3, c'était Alain Giletti, qui fut gloire tricolore patinante il y a plus de trente ans. A chaque admiration suscitée il y avait traduction technique. L'ingénieur des plaisirs – comme faisait naguère Zitrone – sortait sa science : « double axel en combinaison », « double boucle lancée, impeccablement faite », « triple boucle piquée séparée », « très joli porté », « spirale en dedans arrière »...

Et les couples se succédaient, costumes impossibles, cow-boy, fuseau noir et plastron d'argent, combinaison blanche striée de filaments bleu pâle, jupettes à volants, voiles... Après l'épreuve, sur le petit banc des attentes crispées – on appelle l'endroit le « kiss and cry », on y pleure ou on s'y embrasse, – on put voir en gros plans des visages d'enfants. Poupées adolescentes, grands gars sympas, blonds et longs. Ils n'étaient pas tous aussi beaux vus de près que de loin.

Et puis il y eut, naturellement sur le *Rêve d'amour*, de Liszt, le couple des couples, venu de Saint-Pétersbourg et de l'« équipe unifiée ». Artur Dmitriev et Natalia Michkoutenіok. Il ne la laisse jamais en repos. Elle est posée en l'air, prenant appui sur l'impalpable. La fée volante et son bon géant sont comme Eve et le serpent : un entrelacement mobile, intime et pudique à la fois. Une fluidité à deux, le partage des airs et de l'espace dominé.

A ce couple, la pesanteur ne pèse pas plus qu'à plume ou feuille de bouleau. Il nous a rendus légers, suspendus, durant quelques minutes d'éternité.

Br. F.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ *signalé dans « le Monde radio-télévision »* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ *Ne pas manquer* ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 12 février

TF 1

20.00 **Journal, Résumé des J.O., Tapis vert et Météo.**

20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Avec Jean Marais, Brigitte Fossey, France Brel, Sting, Patrick Bruel, Muriel Robin, Michèle Torr, Garland Jeffreys, MC Solaar.
22.40 **Magazine : Le Point sur la table.** L'école fabrique-t-elle des chômeurs ? Invités : Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale ; François Léotard, maire de Fréjus, député du Var.
0.00 **Magazine : Télévitrine.**
0.30 **Magazine : Club J.O.**

A 2

20.50 **Téléfilm : Jour blanc.** De Jacob Berger.
22.15 **Magazine : Direct.** La « gagne ».
23.30 **Magazine : Musiques au cœur des toiles.** César, sculpteur.
0.40 **Journal et Météo.**

FR 3

19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Journal*, de Paul Klee : *Point et ligne sur plan* de Wassily Kandinsky.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.40 ▶ **Magazine : La Marche du siècle.** Trente ans après, les appelés de la guerre d'Algérie ; Invités : Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, coauteurs de *la Guerre sans nom* ; Benjamin Stora, historien, Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur* ; témoignages d'appelés anonymes.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Journal des J.O.**
23.15 **Mercredi en France.**
0.10 **Traverses.** Sao Tomé e Principe *Traditions et cultures d'un minuscule Etat africain.*

CANAL PLUS

19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Cinéma : Gun Men.** ■ Film chinois (Hongkong) de Kirk Wong (1988)
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Sport : Basket-ball.** Limoges-Maccabi Rishon le Zion. Coupe d'Europe des clubs en différé.
0.05 **Cinéma : Fascination australienne.** Film américain classé X, de Jim Travis (1990).

LA 5

20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Histoires vraies.** Détours amoureux, téléfilm de Noël Black.
22.30 **Débat : Homosexualité.**
0.00 **Journal de la nuit.**

M 6

20.40 **Téléfilm : Deux sorcières au collège.**
22.25 **Téléfilm : L'Impossible Vérité.**
0.00 **Magazine : Vénus.**
0.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.00 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.**
21.00 **Documentaire : La Disparition d'Ettore Majorana.**
22.30 **Cinéma : Woyzeck.** ■■ Film allemand de Werner Herzog (1979).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.** Femmes algériennes : entre soulagement et incertitude.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Champ libre : les Contes de Cantorbéry, de Chaucer (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 10 janvier 1991 au Concertgebouw d'Amsterdam) : Orpheus, de Stravinsky ; Concerto pour piano et orchestre n° 3 ; Symphonie n° 4 en la majeur op. 90, de Mendelssohn.
22.00 **Concert** (donné le 11 janvier 1991 à Radio-France) : Alegrias pour piano et orchestre de chambre, de Hidalgo ; Marea, de Lindberg ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Bechert.
23.10 **Ainsi la nuit...** Par Denise Bahous.
0.30 **Dépêche-notes.**

Jeudi 13 février

TF 1

15.25 **Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**
16.20 **Série : Tribunal.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : 21 Jump Street.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.15).
19.50 **Tirage du Tac-O-Tac.**
20.00 **Journal, Résumé des J.O. Tiercé, Météo, Trafic infos, Loto sportif et Tapis vert.**
20.50 **Série : Commissaire Moulin police judiciaire.**
22.25 **Magazine : Ex libris.** Invités : Christian Morin *(la Roue de la fortune)* ; Yaguel Didier *(le Jeu divinatoire)* ; Edouard Brasey *(la République des jeux)* ; Philippe Sollers *(Portrait du joueur)* ; Jean d'Ormesson *(Conversations en mai)* ; Jean Vautrin *(Courage, chacun)* ; Françoise Sagan.
23.30 **Magazine : Club J.O.**
0.20 **Journal, Météo, Trafic infos et Bourse.**

A 2

15.25 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.20 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.45 **Magazine : Défendez-vous.**
16.55 **Magazine : Giga.**
18.10 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
19.00 **Journal des J.O.**
19.30 **Divertissement : La Caméra indiscrète** (et à 1.30).
19.59 **Journal, Journal du trot et Météo.**
20.50 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Portraits de femmes, d'Auberi Edler et Alain Saingt ; Le Racket à l'école, de Lorène Debaisieux et Philippe Luzzi ; Le Camp Z30D, de Michel Honorin et Jean-René Dedieu.
22.15 **Cinéma : Mort à l'arrivée.** ■■ Film américain de Rocky Morton et Annabel Jankel (1988).
23.55 **Magazine : Merci et encore Bravo.**
0.55 **1, 2, 3, Théâtre.**
1.00 **Journal et Météo.**

FR 3

15.30 **Feuilleton : La Mort d'un bavard** (dernier épisode).
16.30 **Série : Bizarre, bizarre.**
17.00 **Téléfilm : L'Incendie de la honte.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région
20.00 **Un livre, un jour.** *Henry Poulaille*, de Thierry Maricourt.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Cinéma : Adios Sabata.** ■ Film italien de Frank Kramer (1970).
22.30 **Journal et Météo.**
22.45 **Journal des J.O.**
23.20 **Téléfilm : Tarantula, le cargo de la mort.**

CANAL PLUS

15.35 **Cinéma : Le Brasier.** □ Film français d'Eric Barbier (1990).
17.35 **Documentaire : Les Seigneurs du vent.** De Tony et Liz Bomford.
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Bertrand Tavernier.
20.31 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : La Confrérie de la rose.**
22.55 **Flash d'informations.**
23.05 **Cinéma : Mélodie pour un meurtre.** □ Film américain de Harold Becker (1989) (v.o.).
0.55 **Cinéma : Les Banlieusards.** ■■ Film américain de Joe Dante (1988).

LA 5

15.25 **Série : Simon et Simon.**
16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
17.05 **Youpi ! L'école est finie.**
18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
19.05 **Série : La loi est la loi.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Deux crimes presque parfaits.**
22.25 **Débat : Y a-t-il deux gauches ?** Avec Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la défense, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire.
23.25 **Série : Lou Grant.**
0.20 **Journal de la nuit.**

M 6

16.45 **Jeu : Zygomusic.**
17.15 **Magazine : Zygomachine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.50 **Météo des neiges.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo.**
20.40 **Cinéma : Un cave.** ■ Film français de Gilles Grangier (1972).
22.25 **Météo des neiges.**
22.30 **Documentaire : Le Glaive et la Balance.** Le harcèlement sexuel.
23.25 **Météo des neiges.**
23.30 **Six minutes d'informations.**
23.35 **Magazine : Dazibao.**
23.40 **Magazine : Sexy clip.**

LA SEPT

16.35 **Documentaire : Cent ans de jazz.**
17.30 **Téléfilm : Alcyon.** De Fabrice Cazeneuve.
19.00 **Documentaire : Lignes de vie.**
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Avis de tempête.** De Sylvie Jézéquel et Alain Charoy.
22.55 **Danse : Codex.** De Philippe Decouflé.
23.25 **Documentaire : Jours et nuits du théâtre.** De Denys Clerval et François Porcile.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** L'Europe des jeunes compositeurs (4).
20.30 **Dramatique.** Ronquières, ou la mort si près, de Claire Jaumain.
21.30 **Profils perdus.** Ilya Ehrenbourg (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct de Notre-Dame-du-Travail) : Trois Chœurs liturgiques, de Tchaïkovski ; Concerto pour chœur mixte, de Schnittke, par le Chœur de Radio-France.
23.10 **Ainsi la nuit...** Par Denise Bahous.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.**

Le Monde

Allemagne

L'écrivain Günter Wallraff était-il un agent de la Stasi ?

BERLIN

de notre correspondant

L'écrivain Günter Wallraff, célèbre pour ses enquêtes sur les dessous de la société allemande, fait à nouveau la « une » de la presse populaire allemande, qu'il a si souvent dénoncée. Le quotidien *Bild* reprend, mercredi 12 février, le scoop de son concurrent, *Super*, qui affirme que l'écrivain était un agent des services d'espionnage de la Stasi.

Selon les informations de *Super*, immédiatement qualifiées de calomnies par l'intéressé, Günter Wallraff aurait été recruté par la Stasi en 1968 et aurait servi sous les noms de code de « Wagner » et « Wall- küre ». *Bild* affirme que le BKA, la police criminelle allemande, dispose de confessions d'un ancien membre de la Stasi, un certain Peter Eberlein, accablant l'écrivain.

Le quotidien vedette des éditions Springer avait été lui-même infiltré dans les années 70 par Günter Wallraff, qui y avait inauguré une méthode d'investigation très controversée par la suite. Il s'était fait engager à *Bild* comme journaliste sous un faux nom pour publier un livre virulent contre le groupe de presse, la bête noire, à l'époque, de la gauche. De sa dernière enquête, sur les conditions de travail des Turcs en RFA, il avait tiré en 1985 un bestseller publié en français sous le nom de *Tête de turc*.

L'Office chargé des archives de la Stasi a indiqué n'avoir eu jusqu'à présent aucune information sur l'écrivain. Mais beaucoup d'archives concernant le département « espionnage » ont disparu lors de l'effondrement du régime communiste de RDA. De ce département relevaient des espions comme Günther Guillaume, l'ancien collaborateur du chancelier Brandt, ou Klaus Kuron, haut responsable du contre-espionnage ouest-allemand, découvert après la réunification et qui vient d'être condamné à douze ans de prison.

H. de B.

Élu premier ministre par le Parlement

M. Albert Reynolds a écarté du gouvernement irlandais les fidèles de M. Charles Haughey

M. Albert Reynolds a été élu premier ministre, mardi 11 février, par le Dail, le Parlement irlandais *(nos dernières éditions du 12 février)*. Il succède à M. Charles Haughey, qui avait démissionné officiellement la veille. M. Reynolds a aussitôt composé son gouvernement, en procédant au remaniement le plus radical que l'on ait connu dans la vie politique irlandaise. De l'équipe précédente, M. Reynolds n'a conservé qu'un ministre de sa propre formation, le Fianna Fail (nationaliste), M. Bertie Ahern, ministre des finances, et les deux ministres de la petite formation des Démocrates progressistes (conservateurs) qui participent au gouvernement de coalition, MM. Desmond O'Malley et Robert Molloy, respectivement ministres de l'industrie et du commerce, et de l'énergie.

DUBLIN

de notre correspondant

M. Reynolds s'est ainsi séparé de huit des ministres de M. Haughey. On s'attendait que le nouveau premier ministre rompe avec le passé et introduise du sang neuf dans le gouvernement. Mais le renvoi sans ménagements du ministre des affaires étrangères, M. Gerard Collins, de ceux de la santé, Mme Mary O'Rourke, de la justice, M. Raymond Burke, de l'environnement, M. Rory O'Hanlon, et du travail, M. Michael O'Kennedy, ministres chevronnés et députés depuis des décennies, a causé un choc dans les milieux politiques.

Tous ces ministres s'étaient opposés à M. Reynolds lorsque celui-ci briguait le poste de dirigeant du Fianna Fail. Mme O'Rourke avait elle-même été candidate. En revanche, le premier ministre a rappelé au gouvernement les deux ministres et le secrétaire d'Etat, M. Padraig Flynn, M. Michael Smith et Mme Geoghegan-Quinn, qui avaient été renvoyés en même temps que lui du gouvernement, au mois de novembre dernier, après avoir soutenu une motion de censure demandant le départ de M. Haughey.

M. Reynolds a promu trois députés, élus depuis plus de quinze ans sans avoir occupé jusqu'à maintenant de poste ministériel. Il s'agit de M. David Andrews, avocat, qui succède à M. Collins au ministère des affaires étrangères, de M. Charles McCreevy et du docteur John O'Connell, chargés respectivement de la sécurité sociale et de la santé.

Le chômage et l'Ulster en tête des priorités

Fort de son élection à la tête du Fianna Fail avec soixante et une voix, sur les soixante-dix-sept députés du parti, M. Reynolds a, en fait, écarté la faction pro-Haughey et a récompensé ceux qui figuraient parmi les critiques les plus véhéments du premier ministre sortant : il voulait évidemment prendre ses distances avec les controverses récentes, tout en composant un cabinet qui lui soit loyal. Tout porte à croire maintenant que son gouvernement restera au pouvoir jusqu'aux élections législatives, prévues dans deux ans.

Le nouveau gouvernement se trouve confronté à deux grands problèmes : le chômage, qui frappe presque 20 % de la population active, et l'Irlande du Nord. Dès mardi soir, le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Andrews, a affirmé qu'il allait encourager le dialogue intercommunautaire et les efforts de M. Peter Brooke, le ministre britannique de l'Irlande du Nord, tendant à relancer ce dialogue. Il est clair que, dans un avenir proche, le premier ministre lui-même essaiera de nouer des relations avec les dirigeants des deux formations unionistes en Ulster, M. James Molyneaux et le pasteur Ian Paisley qui, traditionnellement, refusent de se réunir en présence des responsables politiques de la République d'Irlande.

L'un des atouts de M. Reynolds est son amitié avec son homologue britannique, M. John Major, développée lorsqu'ils étaient tous les deux ministres des finances. Après la réunion, mardi à Londres, avec les leaders des partis politiques d'Irlande du Nord, M. Major a exprimé le désir de rencontrer dans un proche avenir le nouveau premier ministre irlandais.

JOE MULHOLLAND

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

I-ni-ma-gi-na-ble !

Ce qu'ils sont discourtois, les Palestiniens, ils sont grossiers, c'est des vilains. Surtout quand ils se parlent, entre eux, au téléphone. Ils sortent de ces trucs, non, je vous jure, c'est pas croyable ! Vous avez entendu ce qu'Arafat a dit, ce qu'il aurait dit, pardon, c'est pas prouvé, à Souss ? Que les juifs, c'est des ordures, des pourris...

Vous imaginez Shamir promettre à un de ses ministres, au lendemain d'un attentat en zone occupée, qu'il leur réglerait leur compte, à ces chiens d'Arabes. C'est pas pensable ! Il évoquerait bien poliment le regrettable incident provoqué par ses valeureux adversaires.

Et Reagan, à l'occasion d'un essai de voix avant de passer à la télé : Ici le président des Etats-Unis. J'ai décidé d'envoyer une bombe atomique sur les Sov. Cinq, quatre, trois deux, un... Feu ! Ce scandale ! Il s'en est excusé pendant des semaines : Je blaguais. Oui, OK, c'était une plaisanterie de très mauvais goût, je vous demande pardon, je le ferai plus jamais.

Bush et Baker pareil. Ils ont des conversations de garçons de bains, ils adorent parler de fesses et de zigounettes au cours de leurs tête-à-tête dans le bureau ovale. Il n'y a pas que les écouteurs, les murs aussi ont des oreilles. Quand c'est sorti dans *Newsweek*, ils savaient plus où se mettre : deux gamins surpris à jouer à touche-pipi.

C'est pas chez nous que ça arriverait. Renversé dans son fauteuil, à Bercy, les pieds sur la table, le cigare au bec, Michou-les-bretelles passe un coup de fil à son vieux copain Tapie : Allô ! c'est vous, cher ami ? Alors, Pezet, cet enfoiré... Oh ! Excusez-moi, la langue m'a fourché... ce fin politique vous a lâché ?

On est là à s'interroger : Qui a bien pu envoyer la bande Souss-Arafat à CNN ? Le Mossad ou le gouvernement français ? Enfin, voyons, ni l'un ni l'autre. Les Israéliens sont bien trop malins pour répercuter une conversation aussi invraisemblable. Et nos princes sont trop bien élevés pour se faire l'écho de propos aussi orduriers.

L'avenir de l'Irlande du Nord

Les contacts politiques informels vont se poursuivre

Les représentants des principaux partis politiques d'Irlande du Nord, à l'exception du Sinn Fein, branche politique de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), se sont rencontrés mardi 11 février à Londres, à l'initiative du premier ministre britannique, M. John Major (*le Monde* du 12 février). Au terme de cette réunion, la première de ce type depuis seize ans, les participants se sont engagés à revoir bientôt M. Major et à poursuivre des contacts informels, sans attendre les élections générales britanniques.

Selon M. Major, au cours de ce *« dialogue excellent »*, les Unionistes protestants, les dirigeants du Parti travailliste social-démocrate (SDLP, catholique modéré) et ceux de la petite formation interconfessionnelle de l'Alliance ont accepté de *« discuter des obstacles à la reprise des pourparlers »* sur l'avenir de l'Irlande du Nord, rompus en juillet 1991.

Quelques heures avant la rencontre, les démineurs avaient neutralisé une bombe de plusieurs kilos déposée dans une cabine téléphonique proche du Foreign Office. Un appel téléphonique utilisant un mot de code de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) avait prévenu du dépôt de la bombe, qui a de nouveau partiellement paralysé le centre de Londres. – *(AFP.)*

□ **M. Dumas à Damas.** – Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, *« aura des entretiens jeudi en Syrie »*, a annoncé mardi 11 février le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard. Cette visite initialement prévue les 19 et 20 décembre avait été reportée à la dernière minute, ce qui semblait traduire un certain malaise entre les deux pays. Le ministre, qui se trouvait alors à Amman, avait expliqué que ce report était dû à un contretemps invoqué par les Syriens. – *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 février

Baisse

Après une ouverture en légère baisse de 0,11 %, la Bourse de Paris a rapidement accentué ses pertes pour céder 0,44 % une heure plus tard. Mais à l'image des dernières séances, le marché était toujours aussi terne et peu actif. Parmi les plus fortes baisses, on remarquait Salvepar, Galeries Lafayette, MMB, Ingenico, Cerus et GTM Entrepose tandis que, du côté des hausses, Géophysique, Chargeurs, Ecco et Sogenal se mettaient en évidence.

Tombées dans les mains de la Gestapo en 1943, puis de l'Armée rouge en 1945

Les archives secrètes du 2e Bureau sont demandées une nouvelle fois à la Russie par Paris

Le gouvernement français a entrepris des démarches pour récupérer à Moscou les archives secrètes des 2es bureaux qui remontent à l'avant-guerre et qui avaient été saisies par les Allemands. Elles avaient été retrouvées par l'armée rouge en 1945 en Tchécoslovaquie, puis emmenées en Union soviétique où elles sont demeurées jusqu'à présent.

Le colonel (cadre de réserve) Paul Paillole, qui fut l'un des chefs des services spéciaux pendant la seconde guerre mondiale et qui préside aujourd'hui l'Amicale des anciens membres des services spéciaux de la défense nationale, révèle, dans le dernier bulletin de son association, que, par lettre, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, lui a, à la fin de l'année dernière, laissé entendre que des démarches du gouvernement seraient entreprises pour rapatrier ces archives.

Cette affaire avait été mise sur la place publique par M. Anatoli Prokopenko, vice-président du comité des archives de la Russie, dans un entretien avec *l'Express* (*le Monde* du 22 novembre 1991). M. Prokopenko avait indiqué que les archives des 2es bureaux français, que l'on croyait éparpillées ou disparues, étaient en Union soviétique depuis la fin de la guerre. Il avait précisé que la Russie était prête à restituer ces archives à la France, moyennant une aide de celle-ci pour y microfilmer tout ce qui pourrait encore intéresser Moscou. Dans le dernier numéro de la revue de l'association qu'il préside, le colonel Paillole retrace l'itinéraire des archives, qui avaient été évacuées de Paris par précaution dès 1939, conservées à Lédenon (Gard) à partir d'octobre 1942 et saisies par la Gestapo en juin 1943 à la suite de la trahison d'un sous-officier français. Représentant quelque 20 tonnes en deux cents caisses, ces archives ont été transférées, un mois plus tard, sous bonne escorte, dans un camp de SS à Herdischko en Tchécoslovaquie. La déroute des Allemands a permis aux Soviétiques de mettre la main sur ces documents.

Selon le colonel Paillole, ces archives devraient notamment être constituées par un fichier de 15 000 à 20 000 noms de personnes ayant, à des titres divers, intéressé la sécurité de la France, par des dossiers individuels de personnes qui étaient suspectées d'espionnage, de sabotage ou de propagande avant [illegible] des études diverses des services spéciaux. [illegible]

Après la guerre, les Français ont tenté de s'adresser à plusieurs reprises à Moscou pour récupérer leurs archives. En 1955, Maurice Dejean, alors ambassadeur de France en Union soviétique, avait entrepris en vain des démarches insistantes.

Conférence de presse à Moscou

Le scepticisme des « derniers » prisonniers politiques libérés...

MOSCOU

de notre correspondant

« Il n'y a plus de prisonniers de conscience dans la Russie libre », avait annoncé, le 31 janvier, M. Boris Eltsine aux Nations unies. Une semaine plus tard, les faits rejoignaient les mots et dix prisonniers – les « derniers » ? – sortaient de la section politique du célèbre camp de Perm-35. Mardi 11 février, cinq d'entre eux ont donné à Moscou une conférence de presse, affichant moins de reconnaissance que de scepticisme : d'autres « politiques » restent emprisonnés, affirment plusieurs d'entre eux, en particulier dans des camps situés en Géorgie et au Tadjikistan. Sans parler des « disparus », comme un certain Alexandre Zavidine, condamné pour délit de fuite vers l'Iran et qui avait demandé une révision de son procès avec pour résultat une « rallonge » de plusieurs années.

Les « libérés » de Perm-35 n'étaient pas des dissidents classiques : ils avaient été condamnés au titre de l'article 64, c'est-à-dire pour « trahison de la patrie », à des peines de dix à quinze ans de détention. Parmi eux, deux anciens du KGB, en particulier un employé du chiffre criblé de dettes qui pour échapper, à l'en croire, à une tentative de chantage, avait pris des contacts avec l'ambassade de RFA à Moscou. Il y avait aussi un militaire, auteur d'une tentative de détournement d'un avion civil et un autre soldat qui avait fui en Chine avant de revenir en URSS. Les participants se sont plaints des mauvais traitements subis, en particulier pendant les derniers mois de leur détention, de la faim et du froid. Leur appréciation du geste accompli par le président russe variait sensiblement : *« Il a fait ces déclarations à l'ONU pour recevoir des crédits »*, affirmait l'un d'entre eux, tandis qu'un autre situait Boris Eltsine quelque part « entre Napoléon et Lénine ».

L'un des ex-détenus, un ancien du KGB en poste aux Etats-Unis, s'est vite adapté aux pratiques désormais en cours à Moscou : comme on lui demandait ce qui lui avait valu d'être condamné, il a répondu qu'il réservait l'exclusivité de cette information à l'organisatrice de la conférence de presse.

JAN KRAUZE

La préparation des élections régionales

En Dordogne, un parachutage mal vécu chez les écologistes

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

La désignation par les instances nationales de Génération-Ecologie de Mme Chantal Merchadou, collaboratrice de M. Brice Lalonde, comme tête de liste du mouvement pour les élections régionales en Dordogne a été assez mal accueillie sur place. M. Michel Lecointe, conseiller municipal, qui siège dans les rangs de l'opposition au maire (RPR) de Périgueux, M. Yves Guéna, a décidé de se retirer. Cet enseignant, qui pensait conduire la liste de Génération-Ecologie dans le département, avait été quasiment intronisé, à la fin du mois de décembre dernier, par le porte-parole national du mouvement, M. Noël Mamère, qui était venu le soutenir en Périgord. Déçu, M. Lecointe a choisi de se mettre en marge du scrutin, en entraînant dans son sillage deux de ses proches ainsi que plusieurs candidats investis pour les cantonales.

« Génération-Ecologie parachute une femme, note M. Lecointe, *On pourrait s'en réjouir, mais est-ce vraiment une avancée pour les femmes, si elles arrivent portées par des manœuvres d'appareil ? C'est une agression écologique qui se moque de l'environnement. Le seul rôle des indigènes est-il de porter la serviette des porteurs de serviette du ministre ? »*

Ces zizanies servent objectivement les Verts. Jusqu'à présent, les sondages prévoyaient une répartition à peu près égale des intentions de vote entre les deux sensibilités, chacune obtenant autour de 5 % des voix, sans être sûre de décrocher un siège. Le parachutage de Mme Merchadou va permettre aux sympathisants locaux de M. Antoine Waechter d'affirmer qu'ils sont les seuls Verts du pays.

DOMINIQUE RICHARD

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

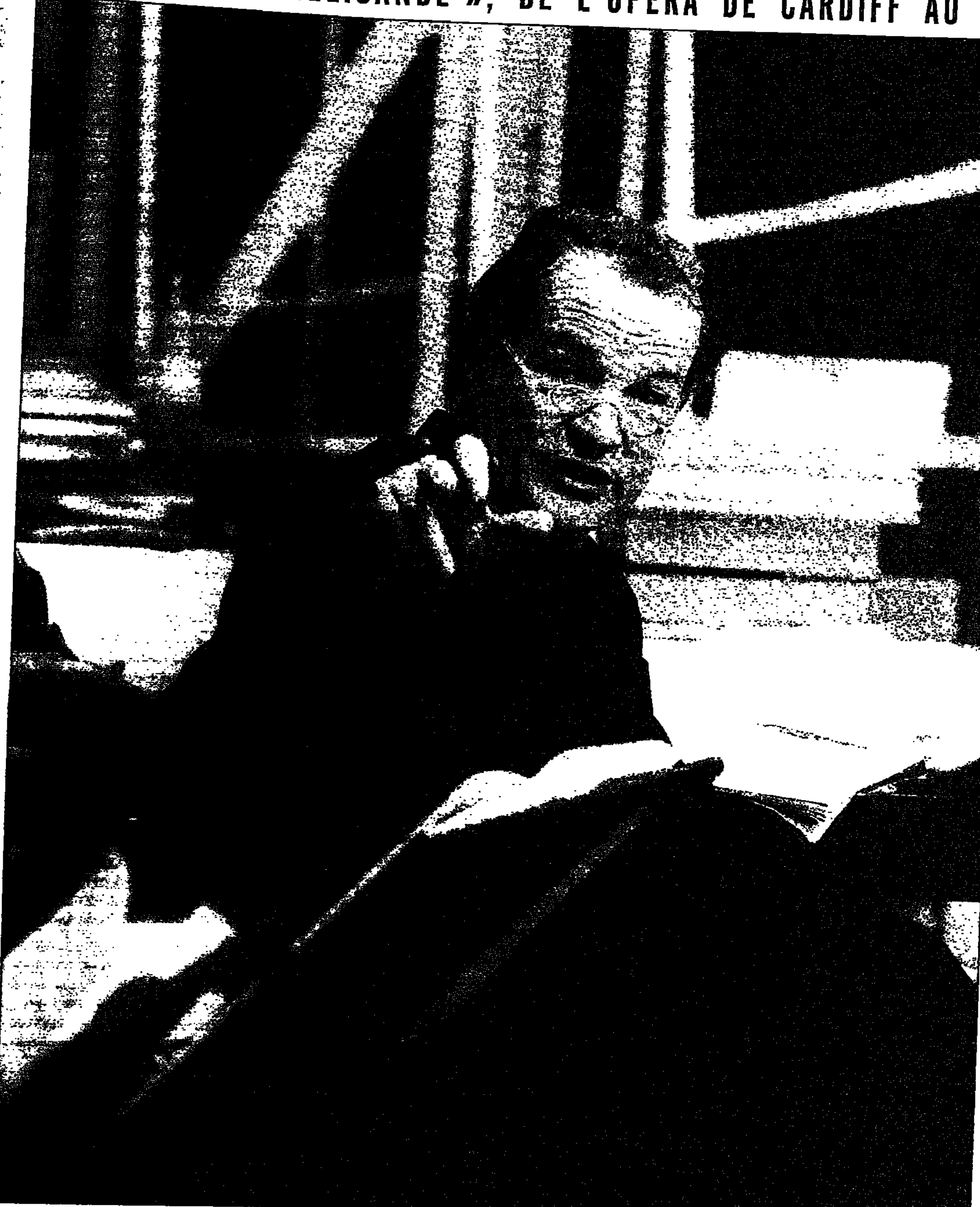
Le numéro du « Monde » daté 12 février 1992 a été tiré à 506 104 exemplaires.



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

« PELLÉAS ET MÉLISANDE », DE L'OPÉRA DE CARDIFF AU THÉATRE DU CHATELET



BRIAN TARR

Le *Pelléas et Mélisande* de Debussy qu'accueillera le Châtelet du 23 au 29 avril prochains n'est en aucune façon une production comme les autres. Et pas seulement parce qu'il aura été au préalable dûment rodé, à partir du 21 février, sur son lieu de naissance, le Welsh National Opera, cet Opéra gallois, premier-né des établissements lyriques au Royaume-Uni et devenu, depuis, l'une des seules maisons d'Europe où théâtre et musique cohabitent à égalité. Ce *Pelléas*, voulu à l'origine par Daniel Barenboïm pour la Bastille, repris en coproduction par le Châtelet après la rupture que l'on sait, marque le retour de Pierre Boulez dans la fosse après le *Ring*, et sa première collaboration avec Peter Stein après leur rendez-vous manqué à Bayreuth. Rencontre de géants, dans une œuvre en demi-teinte, rétive aux interprétations brutalisantes. Mais Boulez (qui l'a déjà dirigée à Covent Garden en 1969) et Stein sont avant tout de pointilleux artisans, soucieux de se situer dans une tradition, quitte à la bousculer sérieusement. Critique musical au *Guardian*, spécialiste londonien de l'opéra, Tom Sutcliffe a longuement interrogé le metteur en scène allemand sur les raisons qui l'amènent régulièrement à Cardiff, et seulement là, pour l'élaboration de mises en scène qui, ensuite, font le tour du monde. Sutcliffe brosse en parallèle (pages 30 (pages 30 et 31) un portrait détaillé du Welsh National Opera, parti de très bas et parvenu au pinacle, au sein d'un pays gallois qui n'en revient pas de l'aubaine.

Lire pages 34 à 38 la sélection des rendez-vous de la semaine.

Peter Stein, l'irréductible

« *VOUS n'avez pas en face de vous un Allemand d'aujourd'hui. Je suis profondément influencé, formé et déformé par l'expérience de la guerre.* » Peter Stein a grandi dans une famille protestante stricte du nord de l'Allemagne. Son frère aîné, de dix ans plus âgé que lui, est devenu pasteur luthérien. Son père, un ingénieur, n'a pas combattu pour les nazis mais il les a armés. Vers la fin de la guerre, il fit transférer son usine de pièces détachées de Berlin, où Stein était né en 1937, vers les Alpes bavaroises. Quelques jours après la reddition allemande, l'usine travaillait pour les Américains. Stein était assez vieux lors de la révélation des camps de concentration pour en éprouver sa part de culpabilité.

A ce jour, il demeure puritain et, c'est lui qui l'affirme, dépourvu de sens de l'humour. Dans le *Falstaff* qu'il a monté pour le Welsh National Opera, il n'a pas vraiment manifesté de sympathie pour les excès comiques de l'ogre bouffon de Shakespeare. Il fait preuve d'une répugnance toute protestante face au péché et d'un scepticisme tout aussi protestant face au pardon. Il ne croit pas en Dieu et se dit rationaliste. Mais il est tout à fait romantique dès qu'il s'agit des valeurs humanistes qui le guident – la beauté de l'art, la vérité de la politique et le désir de s'inscrire dans la tradition, qui sous-tend chez lui un sens infaillible de l'apparat.

En 1951 – il avait quatorze ans, – on emmena Stein écouter *les Maîtres chanteurs* à Bayreuth. C'était le premier festival depuis l'éviction de Frau Winifred, la première « fan » de Hitler. Stein adora ces *Maîtres chanteurs*, qui n'étaient pas dans la manière du nouveau Bayreuth : la mise en scène était de Rudolf Hartmann avec des décors conventionnels de Hans Reissinger (Hartmann fut le dernier metteur en scène extérieur à travailler à Bayreuth jusqu'à la mort de Wieland Wagner).

A Francfort, Stein apprit à aimer l'Opéra, alors dirigé par Georg Solti. De huit à vingt-deux ans, il fit des études de violon sans jamais maîtriser correctement l'instrument. Après son baccalauréat, il partit pour l'université de Munich, où il étudia pendant huit ans la littérature allemande, l'histoire de l'art, la paléographie. Vers vingt-deux ans, il décida qu'il était hors de question de se tourner vers l'opéra. « *Ce que l'on voyait dans le lyrique était si ridicule. Ça n'avait rien à voir avec la musique ni avec le théâtre. De grosses filles, comme des baleines, en train d'embrasser d'autres baleines.* »

Jusqu'à ce que Wolfgang Wagner le contacte et lui demande de mettre en scène le *Ring* du centenaire à Bayreuth. « *On m'a invité parce que j'avais fondé la Schaubühne, qui était un modèle de gestion de troupe à Berlin-Ouest, à l'opposé de la méthode et de l'organisation du Théâtre d'Etat allemand. En 1969-1970, j'avais créé une compagnie coopérative autogérée et, avec cette compagnie, j'avais eu quelques réussites, comme un* Peer Gynt *en deux soirées, ce qui était inhabituel à l'époque. Donc Wolfgang Wagner s'est dit que je serais peut-être le jeune – enfin, pas si jeune ! – metteur en scène qu'il fallait pour aborder le* Ring *du centenaire et il me l'a proposé.* »

Propos recueillis par
TOM SUTCLIFFE

Lire la suite page 30

« PELLÉAS ET MÉLISANDE », DE L'OPÉRA DE CARDIFF

Rencontre avec Peter Stein,

Suite de la page 29

« Je me suis fait jeter, parce que mon théâtre et moi-même étions soupçonnés de former le premier et unique théâtre communiste depuis l'érection du mur. C'était ridicule. Ils n'avaient aucune idée de ce qui se passait.

» Wolfgang Wagner était tenté, mais, en me parlant, il a conçu certains doutes. Je lui ai dit que, dans le cadre de sa préparation du Festival du centenaire, je devais avoir mon mot à dire sur tout ce qui se passait et pas seulement pour le Ring. *Je n'avais pas envie de faire mon travail et de découvrir que, par ailleurs, il montait quelque chose qui allait complètement à l'encontre de ce que je faisais. Il n'aimait pas cette idée et avait peur que je me livre à un travail de dénazification des œuvres de Wagner, que j'attaque personnellement Franz-Josef Strauss* (1), *qui assistait alors à toutes les premières. Je me suis refusé à exclure cette éventualité. J'ai dit qu'il fallait voir. Que si le spectacle l'exigeait, je le ferais peut-être. Alors, il m'a demandé de mettre par écrit le concept de ma mise en scène et de l'inclure dans notre contrat. J'ai demandé si c'était de la censure. J'ai dit que je ne marchais pas comme ça. Je signe le contrat, ensuite je définis le concept, pas avant. Ça s'est fini comme ça, en 1975.*

» Alors Rolf Liebermann est arrivé à la vitesse d'une voiture de pompiers parce qu'il projetait de monter un Ring *à Paris : Solti devait diriger et j'ai craqué. C'était mon idole depuis mes premières incursions dans l'opéra dans les années 50. J'avais envie de travailler avec lui, et de le faire à Paris. Je n'avais aucune idée de ce qui se passait. J'aimais l'espèce de bain moussant des sons wagnériens, les émotions gigantesques que je n'avais jamais ressenties au théâtre. J'étais une espèce de « petit Peter » prêt à s'aventurer au pays de merveilles, et aussi à faire du tourisme artistique dans une ville que j'aimais d'un amour désespéré – et malheureux : Paris ne m'a pas payé de retour.*

» J'y suis allé et j'ai commis la plus grosse erreur qu'un metteur en scène puisse commettre. Je crois que ce fut un échec complet. Pas tant le résultat final. Je ne m'intéresse jamais au résultat final, mais au processus de production. S'il se passe bien, je suis heureux. Je me fiche du résultat, à d'autres de s'en préoccuper. Tout s'est effondré parce qu'on m'a accordé dix répétitions ! Pour l'Or du Rhin ! *Ils m'ont dit que c'était beaucoup : d'habitude, ils n'en accordaient que six. J'avais dit que j'en avais besoin de plus, que j'étais célèbre pour mes exigences dans ce domaine. Mais je n'ai travaillé qu'avec les doublures – les stars ne sont jamais venues avant les répétitions en costume. Et puis, le comportement des chanteurs à mon égard était atterrant, vous ne pouvez pas vous imaginer.*

» Mais c'était ma faute. Ma plus grande erreur était de ne pas savoir qu'à l'Opéra, contrairement au théâtre, ce n'était pas moi le chef, que je n'étais que le troisième dans la hiérarchie, après le chef d'orchestre et le décorateur. A l'Opéra, il faut accepter ça ou le rejeter. Il y avait aussi ces querelles ridicules entre le chef et la direction. Et puis il fallait faire avec le livret. Les textes de Wagner sont totalement ridicules, absolument inacceptables pour moi, avec leurs allitérations et leurs assonances imbéciles. J'ai beaucoup aimé entendre le Ring *en anglais à Cardiff parce que la traduction escamote tous les aspects ridicules de Wagner en allemand.*

» Les premiers contacts avec Solti ont été tout à fait agréables, mais après ça on ne l'a plus vu. Et puis, il a eu des problèmes avec l'orchestre, il est arrivé six jours avant la première, il a regardé la mise en scène et a hurlé pour qu'on fasse des changements – « pas ci, pas ça ». Qu'est-ce que c'est que cette manière de travailler ? J'ai décidé d'abandonner l'opéra. »

Malgré cet échec, Stein finit pourtant par comprendre qu'il pourrait peut-être apporter quelque chose à la mise en scène lyrique. Il s'était pris d'une passion pour l'*Otello* enregistré par Toscanini et avait entamé une recherche personnelle sur la dramaturgie de l'œuvre. Il découvrit rapidement que Verdi était un professionnel de la scène, comme lui-même. Mais il se rendit compte qu'il ne réunirait jamais les conditions nécessaires à un travail sérieux dans les grandes maisons d'opéras qui le sollicitaient. Il lui fallait des chanteurs prêts à répéter sérieusement – ce qui excluait automatiquement les divas. Il avait également besoin de collaborer avec un chef capable de désirer l'élément créatif qu'il pouvait apporter, un chef qui pourrait renoncer à ses prérogatives et partager son autorité. Enfin, il avait besoin d'un théâtre doté d'un personnel technique vraiment motivé.

Il lui fallait donc un Opéra de province. Mais ce n'est pas lui qui eut l'idée de Cardiff, ville qu'il continue de désigner comme *« le trou du cul du monde »*. Un petit bonhomme du nom de McMaster assistait à chacune de ses premières à Berlin, ce qui était plutôt gentil étant donné qu'il ne parlait pas un mot d'allemand. A partir de 1981, le petit bonhomme commença à insister pour qu'il vienne voir ce qui se passait au Welsh National Opera. Au bout de deux ans, Stein accepta de se rendre au Pays de Galles étudier la situation. Et ce qu'il vit lui plut. *« J'ai compris que ce n'était pas un Opéra comme les autres. Cet Opéra itinérant, sans salle digne de ce nom, quelques camions sur les routes, c'était un défi pour moi. Ça m'a semblé très intéressant. Très brut, direct, élégant. J'ai commencé à essayer d'évaluer le niveau musical. C'était la première fois en vingt ans que je retournais à l'Opéra. Je suis allé partout avec eux, à Southampton, Llandudno, je ne sais plus. J'ai pris conscience que tous s'engageaient, de manière directe, à tous les niveaux de la mise en scène et que 85 % des chanteurs avaient une certaine présence scénique et aimaient à se retrouver sur un plateau. Nous avons finalement pris la décision de monter* Otello. *»*

Le but de Stein est de faire ce qu'il faut, mais pas plus, afin d'être intelligible sur scène. Avant de prendre part à une production, il se sent obligé de justifier à ses propres yeux sa contribution à l'ensemble. Dans le cas de *Pelléas et Mélisande*, cette justification repose sur le texte de Maeterlinck : il s'agit d'une pièce, et non d'un livret. Et Debussy voulait que le chant reste aussi proche que possible du langage parlé : si on ne le joue pas comme du théâtre, le dialogue est tout simplement ennuyeux. *« Les chanteurs pourraient chanter les pieds en l'air tant c'est transparent. Avec ces pauses, ces silences orchestraux, ces entrées instrumentales pianissimo au moment de tension dramatique maximale, quand personne ne chante : sur scène il ne reste plus que le comportement d'un corps, l'interaction de deux corps. Rien d'autre, même pas le chant, très souvent. Il m'a paru qu'un drôle d'homme de théâtre comme moi pourrait peut-être aider dans ce cas-là. »*

Sa prochaine mise en scène d'opéra pourrait bien être le *Moïse et Aaron* de Schoenberg : son expérience du théâtre devrait l'aider à obtenir un bon rendu du *Sprechgesang*. En Allemagne, on le considère avant tout comme un homme qui travaille sérieusement les dialogues.

« Vous ne pouvez imaginer à quel point la collaboration avec Pierre Boulez pour Pelléas *est merveilleuse. J'ai renoncé à cinq ou six jours de répétitions scéniques pour le laisser reprendre la partition note par note avec les chanteurs. Ce furent des matinées et des après-midi exquis : il connaît cette musique si bien, il l'a étudiée avec Messiaen. Il essaie toujours de parler aux chanteurs en termes d'interprétation plutôt qu'en termes musicaux abstraits. Certes, il parle de croches, de doubles croches, d'accélérés et de ralentis, de tempos, mais toujours dans le but de mettre au jour les aspects formels de la pièce et de la partition, les significations cachées de sa philosophie, sa place dans l'histoire de l'art. Des gens venaient rien que pour écouter. Karl Ernst Hermann, le décorateur, était là tout le temps. »*

Pelléas, explique Stein, suit très exactement la pièce de Maeterlinck, les quelques coupes qu'a opérées Debussy sont judicieuses. Il faut accepter que tout s'y passe dans un monde de conte de fées, même si l'histoire peut tout à fait se lire en termes de vie conjugale bourgeoise contemporaine et si l'on peut voir dans son symbolisme des connotations sexuelles. Quel que soit le style retenu pour la mise en scène, un sentiment « fin de siècle » finit toujours par prédominer, celui d'une impuissance face au destin et d'une inertie esthétique – comme si tout était arrivé en bout de course.

Stein a choisi *Pelléas* parce que Boulez le lui a proposé après avoir vu un enregistrement vidéo de l'*Otello* du WNO. Au début, il fut plus intimidé par *Pelléas* que par *Otello* : les changements de décor à chaque scène posaient d'énormes problèmes techniques à Cardiff (sans les infrastructures et l'énorme espace scénique de l'Opéra Bastille, auquel la production était à l'origine destinée, dans le cadre du programme Barenboïm).

Mais il fut rapidement évident que l'œuvre relevait du théâtre de chambre, qu'elle n'avait pas besoin de plus de 3 ou 4 mètres carrés. Un ou deux personnages par scène ; un puits, une fontaine, une fenêtre... Une fois



BRIAN TARR



CLIVE BARDA

« Les chanteurs pourraient chanter les pieds en l'air tant c'est transparent. Dans Pelléas, il ne reste parfois plus sur scène que le comportement d'un corps, l'interaction de deux corps. Rien d'autre. Même pas le chant, très souvent. » Ici, en répétition, le Golaud de Donald Maxwell, l'Arkel de Kenneth Cox, la Mélisande d'Alison Hagley. Avec, ci-contre, le Pelléas de Neil Archer.

Coup d'envoi

Visite guidée d'un curieux établissement, où tout débuta en 1943 comme une aventure d'Astérix et qui devrait connaître aujourd'hui la guerre des étoiles. Étoiles du chant, évidemment.

EN France, l'opéra est toujours apparu comme un enjeu monarchique et national qui ajoute au lustre du gouvernement central. En Angleterre et, plus tard, au Royaume-Uni, le mécénat royal de l'opéra n'a jamais été permanent et il n'existait pas d'institutions stables ou de subventions du gouvernement central pour le soutenir avant la fin de la seconde guerre mondiale. A la fin des années 30, le chef d'orchestre Sir Thomas Beecham finançait de sa poche les saisons de Covent Garden.

Le Welsh National Opera (WNO, Opéra national gallois) est la première compagnie régionale née en Grande-Bretagne. Si les Gallois n'ont pas donné au monde des compositeurs dignes d'intérêt, ils cultivent pourtant une longue tradition du chant : les chœurs des mineurs et des ouvriers sidérurgistes lors de la révolution industrielle ou les cantiques chantés en gallois dans les chapelles presbytériennes ou méthodistes.

Le WNO, baptisé alors Lyrian Grand Opera Company, naît en 1943 sous l'impulsion de John Morgan, un baryton professionnel, et de sa fiancée, Helen Hughes Brown, qui soumettent l'idée à un professeur de chant et chef de chœur de Cardiff, Idloes Owen. Morgan et Owen sont sans conteste influencés par le succès du Sadler's Wells Opera de Lilian Baylis, fondé à Islington pour l'édification culturelle et l'instruction des masses laborieuses des quartiers nord-est de Londres, ainsi que par le Festival de Glyndebourne que John Christie organise dans sa résidence du Sussex, réservé, lui, à un public un peu plus fortuné.

En quelques mois, le Lyrian se retrouve étroitement lié au nationalisme gallois, et c'est en tant que Welsh National Opera qu'il inaugure sa première saison : une semaine lyrique au théâtre Prince of Wales de Cardiff, du 15 au 22 avril 1946. Très vite, un marchand d'automobiles de Cardiff entre dans l'affaire. William Smith était tombé amoureux du bel canto en Italie, et il est heureux de compter parmi les salariés de Morsmith Motors des gens qui travaillent à plein temps pour le WNO. Il devient directeur général de la troupe en 1950, et le reste jusqu'en 1968. Organisateur impitoyable, il excelle dans l'art de soutirer de l'argent à ses amis et à ses relations.

A cette époque, il n'est pas question de deniers publics, à l'exception des 20 livres accordées par le conseil municipal de Cardiff. Smith a l'ambition d'employer un grand producteur londonien. Le coût de l'opération est prohibitif. Pendant ses premières décennies, d'ailleurs, le WNO possède ses propres producteurs. John Moody et sa femme, Nell, signent de nombreuses versions anglaises d'œuvres du répertoire et des mises en scène décentes, sans prétention, même si *Aïda* ou *la Flûte enchantée* ressemblent à des réunions du Eisteddfod, festival de poésie galloise où l'on se costume volontiers en druides.

Comme le rugby, l'opéra gallois est, à l'origine, une affaire d'amateurs. Il faudra beaucoup de temps avant qu'il abandonne cette tradition. En 1982, lorsque Michael Geliot monte *André Chenier*, le chœur professionnel de soixante chanteurs, créé en 1968, compte encore quelques amateurs. L'orchestre, lui, est entièrement professionnel, un assemblage occasionnel de musiciens qui répètent à Londres – un peu moins qu'ils ne l'auraient dû, de l'avis général. En 1970, trente-cinq musiciens sont engagés pour constituer la Welsh Philharmonia (ancien nom de l'orchestre du WNO). En donnant des concerts sous leur propre bannière, ils contribuent à éponger le déficit. Neuf ans plus tard, l'orchestre, qui comprend alors soixante musiciens, est reconstitué sous le nom de Welsh National Opera Orchestra.

Une variété déconcertante de chefs succède à Idloes Owen, qui meurt en 1954 : en 1952, un Africain du Sud, Leo Quayle, puis James Lockhart, pygmalion de la soprano galloise Margaret Price, enfin Sir Charles Mackerras. Ce dernier aura accompli un mandat de six ans lorsqu'il passera la main à Carlo Rizzi l'été prochain. Ce jeune chef d'orchestre italien a triomphé de *Luisa Miller* avant Noël à Amsterdam (*le Monde* daté 8-9 décembre 1991). Sa nomination prouve que la troupe a définitivement changé de standing. Le passage par Cardiff d'un jeune chef qui pourrait bien se retrouver un jour à la tête de la Scala de Milan aurait en effet compromis toute carrière il y a vingt ans.

AU THÉATRE DU CHATELET

l'irréductible

de plus, Stein a construit l'espace scénique avec une remarquable intelligence, en le structurant à la verticale et en superposant les personnages, au moins pendant deux scènes. D'autres tableaux ne sont que des promenades. Dans les fossés du château, les amoureux hument simplement l'eau stagnante.

Gérard Mortier a eu raison de confier à Peter Stein le poste nouvellement créé de directeur du théâtre au Festival de Salzbourg. Stein était mûr : il s'était éloigné de la Schaubühne et travaillait depuis 1985 en indépendant.

« A Salzbourg, les limites sont celles des lieux disponibles. Plus de théâtre implique moins de musique et d'opéra. Et je n'imagine pas ne faire qu'une production par an. De plus, les gens de théâtre « sérieux » n'envisagent pas de travailler pour ce festival, ils croient toujours qu'il s'agit d'un boulot de vacances avec quelques semaines de répétitions. Maintenant, dans les théâtres allemands, la durée moyenne des répétitions est de deux mois.

» Est-ce un bien ou un mal ? J'ai toujours dit que, si vous voulez répéter deux mois, il faut avoir les tripes pour ça : avoir assez à offrir pour tenir pendant tout ce temps. Je ne répète pas toujours aussi longtemps. Si un projet est simple, je suis très content de le réaliser en quatre ou six semaines.

» A Salzbourg, je veux proposer chaque année deux créations et deux reprises : quatre spectacles en plus du traditionnel Jedermann *de Hoffmansthal. Et des lectures par des acteurs célèbres. Et des récitals de poésie. Et j'inviterai des compagnies étrangères.* Jedermann *restera en l'état actuel jusqu'en 1994, au moins. J'en ai parlé à Peter Handke, qui semble intéressé.*

» Donc je dispose d'un budget à Salzbourg. Que faut-il en faire ? J'ai une forte tendance au traditionalisme. J'aime préserver les traditions, pour les faire renaître. Je ne ressens pas un besoin désespéré de m'opposer. Je ne le fais que pour obtenir des conditions de travail productives. Je n'ai fondé la Schaubühne que pour rendre le système allemand plus efficace, pas pour introduire un système radicalement neuf.

» J'ai examiné les lieux disponibles pour le théâtre à Salzbourg. Il m'a fallu exclure la musique et l'opéra de la Felsenreitschule, qui fait 1500 places. C'est une salle chère aux mélomanes, même si elle n'est pas faite pour l'opéra, et ce fut un premier point d'accrochage. Je n'avais rien contre l'opéra, mais il me fallait un lieu. Ils ont donc accepté ma proposition, en pleurnichant. Mon idée pour la Felsenreitschule n'est pas très originale : un cycle des trois tragédies romaines de Shakespeare. L'espace est immense, 42 mètres de large avec des rochers tout autour et seulement 14 mètres de profondeur, mais avec la possiblité d'ouvrir le toit et de jouer à la lumière du jour, en plein air. C'est ce que je veux faire, essayer Shakespeare en plein air, il a écrit pour ça. L'acoustique est difficile, il faut hurler comme un malade, et à Salzbourg il pleut tout le temps. Mais je vais essayer

» C'est donc mon programme, en théorie. Mais ce n'est pas la garantie d'un succès énorme, parce que les metteurs en scène de théâtre qui ne travaillent pas dans leur langue maternelle ne valent que la moitié de ce qu'ils valent chez eux. Pourtant, je voulais organiser une confrontation entre les acteurs de langue allemande les plus intéressants et des metteurs en scène étrangers. J'ai commencé par un échec. J'ai proposé Antoine et Cléopâtre *à Patrice Chéreau, avec qui je veux désespérément travailler depuis vingt ans. Lui n'a pas l'air de le désirer. Alors je le courtise, il fait la diva et me rejette. C'est un amour tout à fait unilatéral, même si nous sommes bons amis. Il m'a fait mariner six mois et il a fini par refuser.*

» Après le refus de Chéreau, je vais demander à Peter Zadek de faire Antoine et Cléopâtre. *Je suis en discussion avec Deborah Warner pour* Coriolan. *Ça me donnera l'occasion de m'impliquer, il faudra que je surveille la distribution – les metteurs en scène étrangers ne savent pas qui est capable de quoi chez les comédiens allemands. Je peux fournir le travail sur les textes, ce qui me plaît beaucoup.*

» Et puis j'ai découvert un endroit à 20 kilomètres de Salzbourg, une ancienne usine de sel sur une île de la Salzach, et j'aimerais convertir plusieurs salles en espaces alternatifs. J'espère commencer cette année en invitant la trilogie antique d'Andrei Serban, que vous avez vue cet été à Paris.

» La Felsenreitschule a été restaurée dans l'état où Max Reinhardt (2) l'a trouvée – sauf les escaliers qui relient les différents niveaux de la scène. Nous ferons Jules César *comme si nous le montions dans une gare. C'est le défi. Les acteurs sont obligés de se donner à fond, ce qui est très inhabituel pour des Allemands, alors même que c'est ce qu'ils admirent chez les Anglais, de même qu'ils envient la liberté physique des Italiens. Le cycle Shakespeare occupera la Felsenreitschule pendant trois ans. J'espère que j'aurai la possibilité de faire faire* le Géant des montagnes, *de Pirandello, à Ronconi, dans le nouvel espace que je vais ouvrir. Il se peut que le budget pour les compagnies invitées – un nouveau marché sur lequel j'ai beaucoup de doutes – soit insuffisant. Je n'ai pas le temps de voyager beaucoup ni de voir ce qui se fait à l'étranger. Pourtant, je voudrais n'inviter que ce qui m'intéresse. Le théâtre d'Europe de l'Est sera présent à Salzbourg : il existe un lien traditionnel entre l'Autriche et l'Europe orientale. »*

T. Su.

(1) Dirigeant de la CSU bavaroise, leader de la droite allemande jusqu'à sa mort en 1988.

(2) Célèbre metteur en scène autrichien qui joua un rôle déterminant dans la création du Festival de Salzbourg avant la guerre.



CLIVE BARDA

« Boulez connaît cette musique si bien, il l'a étudiée avec Messiaen. Il essaie toujours de parler aux chanteurs en termes d'interprétation plutôt qu'en termes musicaux abstraits. Dans le but de mettre au jour les aspects formels de la pièce et de la partition, les significations cachées de sa philosophie, sa place dans l'histoire de l'art. »
Ci-dessus : Pierre Boulez avec Peter Stein.

des Gallois

Bien sûr, de nombreux hôtes de marque sont passés par le pays de Galles. James Levine y fait ses débuts en Europe dans *Aïda*. L'orchestre, tout d'abord scandalisé à l'idée qu'on ait engagé un Américain inconnu, lui mange dans la main à la fin de la première répétition. Margaret Price a vingt et un ans lorsqu'elle chante son premier Chérubin, à Swansea, en 1962. Quelques semaines plus tard, elle est invitée à remplacer Teresa Berganza à Covent Garden. En 1963, Gwyneth Jones est la Lady Macbeth du WNO. Jani Strasser, le légendaire répétiteur de Glyndebourne est dans la salle et apprécie : *« Une performance d'étudiante, mais quelle étudiante ! »* En 1964, Gwyneth Jones est Fidelio. Stuart Burrows, né dans la même rue du même village gallois que Geraint Evans, fait ses débuts au WNO dans le rôle d'Ismaël dans le *Nabucco* de 1963. En 1969, Thomas Allen incarne le Figaro des *Noces*.

En 1966, l'Arts Council (organisme national responsable de la répartition des subventions) fait pression pour que la compagnie adopte un statut professionnel et réussit finalement à convaincre le conseil d'administration (notables gallois, conseillers municipaux, hommes d'affaires, comptables, universitaires) d'accepter un administrateur général venu de l'extérieur. L'idée est froidement accueillie par l'équipe, mais Smith est malade, et le conseil se rend à la raison. Après des débuts cahotiques et une longue période de vacances, une ère nouvelle commence sous la férule de Brian McMaster.

On ne peut le nier : McMaster est devenu à Cardiff le premier imprésario d'opéra britannique du siècle. L'année où il est nommé, Patrice Chéreau monte son *Ring* révolutionnaire à Bayreuth. McMaster décide d'inviter nombre de metteurs en scène étrangers dont le travail n'avait jamais été vu au Royaume-Uni. Joachim Herz vient en premier, avec sa sa version, désormais classique, de *Madame Butterfly*. Un Suédois alors inconnu, Göran Jarvefelt, lui succède pour une *Flûte* charmante, sous influence bergmanienne. La volonté de McMaster de mettre le pays de Galles au niveau international provoque une vive controverse. Le public local lui reproche d'avoir détourné la troupe de sa vocation locale pour satisfaire à des objectifs établis de l'étranger. Tous finiront par s'incliner.

McMaster est à la fois éclectique et empirique dans ses choix et ses jugements : typiquement britannique. Parmi les mises en scènes marquantes qu'il produit : *Don Giovanni*, par Ruth Berghaus, *Otello*, par Peter Stein, *Elektra*, par Harry Kupfer, *Eugène Onéguine*, par Andreï Serban, *Carmen* et *Rigoletto*, par Lucien Pintilié, *Salomé*, par André Engel. Le *Pelléas et Mélisande* du duo Stein-Boulez, enfin, est un legs superbe.

En août dernier, McMaster a en effet été nommé directeur artistique du Festival d'Edimbourg, et Matthew Epstein lui a succédé à la tête du WNO. Epstein est l'un des découvreurs de talents les plus influents de l'agence new-yorkaise de Ronald Wilford, Columbia Artists' Management Inc. (CAMI). Selon les critères britanniques, la compagnie dont il vient de prendre la tête est plutôt bien dotée. Elle reçoit 3 470 000 livres sterling de l'Arts Council de Grande-Bretagne, 2 129 760 livres de l'Arts Council gallois, 221 000 livres des collectivités locales et diverses subventions qui donnent un total de plus de 6 millions de livres (environ 60 millions de francs). Elle emploie 250 personnes et donnera cette saison 69 représentations au pays de Galles (dont la moitié lors d'une tournée de *Don Pasquale* qui ira de petite ville en petite ville. Les autres représentations, 108 au total, la plupart de grande ampleur, seront accueillies en Angleterre et à Paris. La saison prochaine, le WNO aura trois débutants sous contrat : les soprano Rebecca Evans et Alwyn Mellor, le baryton David Burrell. Aujourd'hui, le gros des distributions repose sur les invités, politique qui garantit à l'Opéra liberté artistique et souplesse budgétaire.

Epstein affirme qu'il a toujours voulu diriger un Opéra. Son contrat l'autorise à garder ses liens avec la CAMI et il ne voit aucune incompatibilité entre les deux fonctions. Il n'a pas révélé la manière dont il entend gérer la troupe. Il passera certainement le plus clair de son temps loin de Cardiff. McMaster lui-même ne parvenait-il pas à diriger le WNO tout en étant le directeur artistique de l'Opéra de Vancouver, au Canada ?

Les distributions de McMaster ont toujours reflété ses priorités : l'essentiel d'un budget était consacré aux mises en scène d'invités étrangers. Epstein, lui, se veut un découvreur de voix nouvelles, capable d'offrir une vitrine incomparable aux jeunes chanteurs. Et puisque les Gallois savent chanter et aiment les ouvrages qui mettent les voix en valeur, ils finiront bien par envahir les scènes d'opéra.

TOM SUTCLIFFE

« OMBRES ET BROUILLARD », UN FILM

Sortilèges



Mia Farrow. DR

IL fait nuit. Les images sont en noir et gris ; des nuées de brouillard dissimulent, en partie, sous leurs volutes cotonneuses, un décor de rue pauvre, des escaliers. Un homme qui semble avoir peur se hâte dans ce désert nocturne, lourd de menaces. Un autre homme, surgi de la brume, lui saute dessus et l'étrangle. La musique qui accompagne les séquences d'ouverture est de Kurt Weill. Elle évoque *l'Opéra de quat'sous* et, donc, les bas-fonds de Londres, au temps de la reine Victoria et de Mackie Messer. Etrangleur ou surineur, c'est tout comme. Mais où sommes-nous donc ?

A peine a-t-on le temps de se poser la question que Woody Allen se réveille, en sursaut, dans une chambre minable. Alors, forcément, on rit. La tenue de nuit que porte Woody s'y prête et, sans doute, vient-il d'avoir un cauchemar, d'où le brouillard, d'où l'étrangleur, les souvenirs portés par la musique. Les images devraient, maintenant, être en couleurs. Pas du tout.

Le brouillard s'est infiltré dans la chambre où surgissent des gens du quartier, membres d'une milice décidée à capturer l'étrangleur pour le mettre hors d'état de nuire. Allons, debout, habillez-vous Kleinman (il s'appelle Kleinman, et il est employé de bureau) et venez nous rejoindre dans la rue... Kleinman, qui n'est pas un foudre de guerre, a beau essayer de se défiler, il doit sortir et aller tenir son rôle dans le plan conçu par les bourgeois de la milice.

Le cauchemar rejoint la réalité, à moins que la réalité, c'est-à-dire la vie, ne soit un cauchemar. Lancinante, la musique de Kurt Weill continue d'imposer ses sortilèges et les personnages avancent à tâtons dans une ombre ou une idée de ville, où le brouillard semble être une créature fantastique, immatérielle, changeant de forme pour mieux tromper les humains.

Chaque nouveau film de Woody Allen est un événement. Celui-ci, après *Crimes et Délits* et *Alice*, particulièrement. Situé dans une sorte de no man's land des années dites d'entre-deux-guerres, il largue toutes les amarres avec les Etats-Unis, avec New-York, avec l'univers familial et social que l'on reconnaît à l'instant dans ses films même lorsqu'il n'y tient pas de rôle, et à partir duquel toutes les variations entre le comique, le dramatique et même le tragique sont possibles.

De quoi être déconcerté ? Excité plutôt, par une curiosité qui ne va pas cesser de grandir. Car Woody Allen va proposer une véritable intrigue criminelle (1) balisée par une suite de signes et de références, puisés uniquement dans la culture européenne et portée par l'élan d'une mise en scène apparemment énigmatique.

Cette même nuit où Kleinman, tiré de son lit, se demande quel rôle lui a été dévolu par « le plan », un drame se joue dans un terrain vague, aux portes de la ville où s'est installé un cirque ambulant. Le clown, triste de ne pas connaître la gloire (John Malkovich), va se consoler de ses frustrations dans la roulotte de la contorsionniste (Madonna, une silhouette seulement mais quelle silhouette !). Irmy, sa fiancée, qui désire tellement avoir un enfant de lui (Mia Farrow), le surprend et, bouleversée, fait sa valise et s'enfuit.

Un détective acharné à relever des indices – et le critique peut en tenir lieu – décèlera sans peine, mais avec bonheur, une citation de *la Nuit des forains* de Bergman, l'une des références favorites de Woody Allen. Pour entrer dans la ville, Irmy doit traverser un pont et, comme on dit dans *Nosferatu* de Murnau, « *les fantômes viennent à sa rencontre* ». Le brouillard pousse Irmy vers une prostituée tapie le long d'un mur (Lily Tomlin). Autant pour la protéger de l'étrangleur que pour lui proposer le gîte et le couvert, elle l'invite à passer la fin de la nuit au bordel où elle travaille. Le salon chaud et enfumé, avec ses filles en tenue légère parmi lesquelles on reconnaît Jodie Foster, pourrait appartenir au lupanar de *l'Opéra de quat'sous*, dans la version filmée de G. W. Pabst. Il y manque Jenny des Pirates, mais la musique de Kurt Weill est au rendez-vous.

UN ENTRETIEN

Toutes les couleurs

Carlo Di Palma a plus de souvenirs que s'il avait mille ans. Quand on a commencé sa carrière à quinze ans avec Luchino Visconti, qu'on l'a poursuivie aux côtés de Vittorio De Sica et Roberto Rossellini, qu'on est devenu ensuite le chef opérateur de Michelangelo Antonioni, et que, depuis cinq films, on est responsable de l'image des films de Woody Allen, on peut légitimement être fier. Carlo Di Palma est fier. Comme un artisan qui sait au fond de lui qu'il est un artiste.

ROME

de notre envoyée spéciale

« Quand et comment avez-vous rencontré Woody Allen ?

– La première fois qu'il m'a appelé pour que je travaille avec lui, c'était il y a vingt ans. Il m'a envoyé un télégramme, j'étais très flatté. Avec Michelangelo Antonioni, nous étions allés voir ses premiers films, *Bananas*, *Prends l'oseille et tire-toi*, on avait ri comme des malades. Mais l'image ! L'image de ces films-là était horrible, sale, le choix des couleurs ignoble ! Ce n'est évidemment pas pour ça que j'ai refusé sa proposition, mais j'allais commencer le tournage de *Blow up*... Quelques années ont passé. Woody a renouvelé son appel. Et moi, une fois de plus, je n'étais pas libre. Puis, une troisième fois, il y a neuf ans, je rentre chez moi, on me dit : *Woody Allen a téléphoné*. J'ai cru que c'était une blague, ça n'en était pas une. Quelques jours plus tard, une de ses assistantes est arrivée à Rome avec le script de *Hannah et ses sœurs*. Le lendemain, elle repartait avec le scénario. Je ne savais pas encore à quel point Woody déteste se séparer de ses scripts.

» La semaine suivante, je suis parti pour New-York. Woody m'avait donné rendez-vous chez lui à 10 heures du matin, en tête à tête. Lui, pas un mot d'italien, moi, à peine deux mots d'anglais. Aussi timides l'un que l'autre. « *Installez-vous* ». « *Non, vous* ». « *Là* ». « *Non, ici* », un peu plus nous allions nous asseoir sur les genoux l'un de l'autre... Puis, je ne sais même plus comment, on s'est mis à se parler. Une heure, deux heures, trois heures. La production téléphonait à la secrétaire qui était sur place. « *Ils sont toujours là ? Vous êtes sûre ? Vous n'entendez rien ?* » Elle n'entendait rien parce que Woody a une voix très douce, et que moi, je parlais surtout avec les mains. On s'est formidablement bien compris.

– Sur le tournage aussi ?

– Oui. Dans *Hannah et ses sœurs*, il y a une scène dont tout le monde a parlé après, mais qui au départ me paraissait un peu longue, celle des trois sœurs au restaurant. Woody, gentiment, m'explique : « *Elles se disent des choses importantes, çà te paraît long parce que tu ne comprends pas.* » Je n'insiste pas. Le jour J, je mets au point la lumière, une lumière normale de restaurant, on répète. Mon anglais a un peu progressé, mais la scène me semble toujours aussi longue. Comment la filmer ? En prenant chaque sœur chaque fois qu'elle parle, avec contrechamp sur les autres qui écoutent ? Quelle barbe !

» Alors, je commence à discuter avec le cameraman, avec les machinistes. Pourrait-on installer un travelling circulaire qui ferait le tour de la table, qui nous permettrait de former une espèce de ronde autour des sœurs en « zoomant » sur l'une ou l'autre quand nécessaire. Oui, on pouvait, avec des acrobaties divertissantes, consistant à retirer les tables voisines quand le travelling arrivait et à les replacer aussitôt qu'elles étaient à nouveau dans le champ. C'était si hasardeux que, pour la première fois de ma vie, j'ai demandé à vérifier sur un écran vidéo le résultat de la scène. Woody a horreur de la vidéo, moi aussi...

– Après *Hannah*, vous avez continué à travailler avec Woody Allen, dans des styles très divers, la volubilité nostalgique de *Radio Days*, la rigueur claustrophobique de *September*, l'effervescence affective d'*Alice*, avant l'« expressionnisme » flamboyant d'*Ombres et brouillard*...

– Le style, oui, c'est la première chose à trouver, la seule chose vraiment importante. Le style vient avant tout, avant la lumière. Quand je lis un scénario, je le vois. Je le vois « physiquement ». Et je dis à Woody, comme je pouvais le dire à Antonioni, ce film-là je le tournerais bien avec la caméra à l'épaule, ou bien cette scène-là avec deux caméras, dont une très libre, très rapide, qui te permettrait d'insérer des petites choses furtives, inattendues. Le style, ce n'est pas seulement le choix de la prise de vues. Cela peut être aussi l'utilisation du décor. Quand je suis arrivé sur le plateau de *September*, par exemple, la maison où se déroulait toute l'action était déjà construite. Elle m'a paru très exiguë. J'ai compris que Woody voulait ainsi indiquer l'étouffement des personnages : je l'ai souligné en occultant toutes les fenêtres avec des stores vénitiens baissés, on ne voit jamais l'extérieur, tout se passe à l'intérieur. A l'intérieur des gens...

– Pourquoi avez-vous « sauté » un film de Woody Allen, *Crimes et Délits* ?

– Parce que j'ai dû subir une opération. Ne le dites pas, je ne voudrais pas que cela ait l'air d'une excuse... Vous savez, c'est extraordinaire ce qui s'est passé entre moi et Woody, j'ai l'impression de l'avoir toujours connu, nous avons une identité de vue permanente, une façon de sentir, de penser, identique. Probablement parce qu'il est très proche de notre culture européenne... Quand nous avons terminé un film, que l'océan nous sépare à nouveau, nous nous téléphonons. Il me dit : « *I miss you Carlo* », je lui réponds que lui aussi, il me manque. Je crois que nous nous aimons beaucoup...

– On a l'impression qu'Allen travaille très vite et presque sans interruption...

– Il est exact qu'il commence à parler de son prochain film pendant qu'on termine le précédent. Ainsi, au moment d'attaquer *Alice*, il m'avait dit, lui qui n'aime rien tant que les beiges, les sables, les crèmes : « *Carlo, Alice, c'est ta « couleur.* » Et je m'étais empressé de demander un chapeau rouge pour Mia Farrow ! Mais à la fin du tournage d'*Alice*, il m'a déclaré : « *Cher Carlo, le prochain film, c'est* « ma » *couleur !* » J'avais cru qu'il plaisantait. Eh bien non ! Ce serait *Ombres et brouillard* et ce serait en noir et blanc. Une histoire des années 20...

– Expressionniste ?

– Non ! Un hommage à l'expressionnisme. Où Woody révèle ses cauchemars les plus intimes, de façon comique, mais le fonds de l'affaire est terrible, bouleversant. Pour moi, *Ombres et Brouillard* est le plus beau film de Woody, en tout cas un des plus beaux films que j'aie fait de ma vie. C'était un peu dangereux, on aurait pu se tromper, en rajouter, faire des bêtises solennelles au nom du respect du genre.

» Nous avons revu énormément de films expressionnistes, avant, pour s'assurer de ce qu'on ne devait pas faire, la citation, l'imitation superficielle, le pastiche indigne. Il fallait l'ironie, tout de suite, l'évocation de *M le Maudit*, le tribut à Fritz Lang, avec la distance, en plus.

» Le noir et blanc est dans les mémoires, dans l'inconscient collectif, comme la marque d'une époque reine du cinéma. Je pense qu'il était important de le ramener à la vie, lui qui a été écarté par la couleur devenue souvent si laide, surtout à la télévision. L'œil ainsi s'est habitué à la laideur, mais garde cependant la faculté de distinguer le beau du laid, le bon goût du mauvais goût. L'effort de Woody, et le mien, a d'abord été celui-ci : retrouver la volonté de voir mieux, de voir plus beau. Et, avec ce film en noir et blanc, rappeler une époque passée en la vivant avec un regard d'aujourd'hui. Ce paradoxe volontaire de l'image est une chose dont je m'enorgueillis, c'est une chose qui m'appartient, dont je pense qu'elle est sensible, perceptible, qu'elle provoque l'émotion. Au début, la lune, l'horloge, le fiacre... Ce sont des symboles qui disent allons-y, le film est là, qui vous attend, ce sera un beau voyage...

» Jusqu'à la fin. Pourquoi alors le personnage que joue Woody choisit-il le cirque ? Parce-que là, au moins, il y a de l'invention, de la créativité, de la lumière. Tandis que la vie, la vie réelle, est sombre, pleine d'ennemis et de menaces. Le film, sur un tempo de comédie nocturne, contient une critique impitoyable des travers horribles de l'humanité, le racisme, le lucre, la délation, la lâcheté. La fin du film, Woody dans le miroir qui s'échappe, les lumières qui s'éteignent, la profondeur de champ, cette sensation soudain tridimensionnelle, ce sont pour les spectateurs des éléments dramatiques. Pour moi, c'est l'utilisation précise, personnelle, particulière, de certains objectifs, j'insiste, tout est là, il n'y a pas de secret, il y a le style. Plus important que la lumière. Si le cadre est bon, si on a su ce qu'on a voulu mettre dedans, il est facile ensuite de prendre un projecteur. Ou trois projecteurs...

– Le tournage d'*Ombres et brouillard* a été facile ?

– Particulièrement fatigant. Chaque jour, chaque heure, chaque minute, il fallait adapter l'intensité de la lumière à la densité exacte du brouillard ambiant. Un brouillard dispensé en permanence par des machines et qui empêchait de respirer... Woody marche dans le brouillard, le brouillard est très épais... Sauf qu'on voit tout très distinctement ! *(rires)* C'est une interprétation du brouillard, une disposition mentale du personnage qui est « dans le brouillard » mais que l'on voit agir et réagir.

– C'est le contraire du brouillard d'*Identification d'une femme* qui avalait, diluait, dissolvait les héros, les empêchant de se rejoindre...

– Oui, dans le film d'Antonioni, j'ai eu le sentiment de pouvoir donner cette impression d'impalpable, d'humidité, qui est là, qu'on ne peut pas toucher, qui échappe... Toujours une question d'objectifs. Nous n'avons pas utilisé de zoom, mais des lentilles simples successives, qui rapprochent, tac, tac, tac, mais ne saisissent rien.

– *Ombres et brouillard* a été tourné entièrement en studio ?

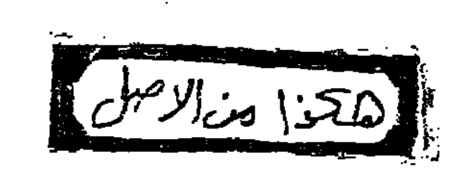
– Oui, sauf la maison de Woody qui est un décor naturel. On a construit en studio tout le reste, la rue, le pont, le bordel, le cirque.

– Il a tout de même fallu beaucoup de lumière pour percer cette nuit...

– Non. Peu. Je n'aime pas beaucoup la lumière ou, plutôt, je n'aime pas beaucoup de lumière. La lumière, si on s'en approche trop, elle redouble sa force, elle écrase tout. Si on s'en éloigne, elle s'apaise. On en revient au choix des objectifs, à la distance que l'on crée. On peut être très loin mais, avec un objectif qui rapproche, on domine la situation. Un grand problème, lorsqu'on tourne en studio dans un décor de ville, de rue, de plein air : le plafond, c'est-à-dire le ciel qui n'existe pas, qui est remplacé par une jungle de projecteurs, de poutres, de câbles. Les projecteurs, je ne veux pas les voir, sinon je ne peux pas m'imaginer que mon décor est réel, que ma rue, que ma ville existent. Je veux bien que tout soit inventé, mais inventé par moi...

– Alors, que faites-vous ?

– Je masque entièrement le plafond du plateau avec des tentures noires. Un ciel de nuit, ne laissant...



Sortilèg

DE WOODY ALLEN

et magie

Trois personnages se déplacent, désormais, dans le même espace : l'imprévisible étrangleur cherchant qui détruire, Kleinman dont on est en train de se rendre compte qu'il est la «chèvre» destinée à l'attirer, et Irmy qui cherche à se consoler d'une rude déception amoureuse. Cet espace – un extraordinaire décor de studio – auquel le brouillard confère l'angoisse d'un labyrinthe dont les issues se dérobent, est cosmopolite. Bas-fonds de Londres chez Pabst, bas-fonds de la ville allemande où Fritz Lang suivait M le maudit, ruelles du ghetto de Prague où courent les vieilles légendes juives... Le cinéma allemand post-expressionniste rejoint la littérature de Gustav Meyrink, l'Autrichien, et de Franz Kafka, le Tchèque.

Woody Allen, puisant dans ce vivier avec une magistrale légèreté, sans jamais tomber ni dans l'illustration ni dans le pastiche, nous parle en fait, comme d'habitude, de l'individu face à une société hostile, de l'amour et du sexe, de la vie et de la mort, de la fuite du temps. Mais il recrée cette fois son monde «à l'européenne», façon, sans doute, de montrer à tous ceux qui, en Amérique, le boudent et lui reprochent d'être un cinéaste indépendant, totalement libre artistiquement, à quel point il aime cette Europe où il est aimé et compris (2). Façon, également, de relancer, par le recours à l'irrationnel, sa philosophie de l'existence.

Car Kleinman, le petit employé ahuri, au teint blafard, que sa logeuse cherche à dominer et dont les bourgeois de la milice font un appât puis un bouc émissaire, c'est, dans ce labyrinthe d'ombres et de brouillard, dans un processus d'événements absurdes, le Josepk K. du *Procès*, innocent dont tout le monde décrète qu'il est coupable. Rien d'intimidant à cela, le film n'est pas un pesant objet culturel mais un magnifique spectacle de magie cinématographique.

De l'état d'intellectuel juif new-yorkais, Woody Allen-Kleinman passe à celui de juif errant. On le voit donc aux prises avec son identité et la culpabilité qu'on lui a collée sur le dos. Kleinman finit par rencontrer Irmy dans un commissariat. Au bordel, elle a consenti à coucher avec un étudiant (John Cusak) fasciné par sa beauté. Il lui avait offert 700 dollars. Mais, pour cette somme, elle a découvert le désir et le plaisir. Alors elle remet l'argent à Kleinman, pour qu'il le donne aux pauvres. Il entre dans une église où un curé et un flic établissent une liste de juifs suspects (tiens donc). L'argent sert à le faire rayer de la liste. Mais une pauvresse traîne la rue avec son nouveau-né, l'étrangleur s'est attaqué à un médecin qui se livrait à des expériences sur des cadavres (Donald Pleasance), le clown, repentant, cherchant Irmy dans le brouillard, a rencontré l'étudiant : bref, c'est un tourbillon d'événements dans lequel les limites de l'écran s'effacent. Comme dans *la Rose pourpre du Caire*, le cinéma dans sa force incroyable permet à des personnages de dépasser leur mission, de devenir des archétypes universels.

Qu'en définitive chacun trouve son destin au sein de ce chaos «absurde» est bien dans la logique du cinéaste. Irmy aura un bébé et Kleinman découvrira sa vocation grâce à l'illusionniste du cirque, après quelques tours de passe-passe dont l'étrangleur a fait les frais. Enfin, ce n'est pas si sûr... Croire ou ne pas croire, telle est la question. Et si la pirouette comique finale fait penser à la dernière séquence d'un autre film de Bergman, *Le Visage*, celui de Woody Allen a toute la fantaisie et la gravité, la construction mystérieuse et les entrelacs burlesques d'une comédie shakespearienne.

JACQUES SICLIER

(1) *Ombres et brouillard* est inspiré d'une pièce de théâtre de Woody Allen, intitulée *Death*.

(2) Le cinéaste a d'ailleurs décidé que le film sortirait d'abord en France, puis aux Etats-Unis.



D.R.

John Malkovich et Madonna.

les couleu

AVEC LE CHEF OPÉRATEUR CARLO DI PALMA

du noir et blanc

des fentes où se glisse la lumière dont j'ai besoin. Celle qui doit porter le spectateur à entrer dans cette fausse vérité plus vraie que nature. Dans *Ombres et Brouillard*, les couleurs des costumes étaient normales, bleu, rose, jaune, comme dans la vie. Le décor du bordel suggérant la douceur, la féminité, était aussi très coloré, dans des tonalités suaves. La grande différence que je vois entre *Ombres et brouillard* et les films expressionnistes des années 20 et 30, c'est que le film de Woody Allen, malgré les apparences, est un film en couleurs. Le noir et blanc constitue un personnage supplémentaire, un *deus ex machina* en quelque sorte.

– Comment est Woody Allen sur un plateau?

– Normal! Il parle peu. Le matin, lorsqu'il arrive, il fait sortir tout le monde. Je reste avec lui, nous discutons de la séquence de la journée, il a apporté les pages détachées du scénario, il les connaît par cœur.

– Pourquoi retourne-t-il souvent des scènes lorsque le film est considéré comme terminé?

– Ce n'est pas forcément parce qu'il est mécontent, bien que cela arrive. C'est plutôt un réflexe, une réaction de l'écrivain qu'il est et qu'il s'autorise à conserver comme cinéaste. Il s'agit bien de ratures, de réécriture. Parfois, il est vrai, cela va assez loin, jusqu'à changer un comédien, comme un romancier déciderait d'un trait de plume que la servante est rousse et dodue alors qu'il l'avait d'abord voulue mince et brune.

– Vous avez débuté très jeune...

– Depuis que je suis petit garçon, j'ai eu cette volonté de soumettre mon regard à la lumière. Cela vient sans doute de ma mère qui était fleuriste. Et qui avant d'être fleuriste, avant ma naissance même, avait été un modèle pour les peintres. Elle était très belle... Et je pense qu'elle m'a légué, comme un héritage inconscient, ce goût de la peinture, des couleurs, des cadrages, de la lumière... Pour moi, il n'a jamais été question de choisir un métier, je n'ai jamais imaginé autre chose que le cinéma, peut-être parce que je suis né dedans. J'ai commencé très tôt, parce qu'il fallait gagner ma vie, mais sans violence, naturellement. J'avais appris en regardant tourner, parce que mon père réparait des appareils de prise de vues.

» Dès que je sortais de l'école, oui, à Rome, dans le quartier du Colisée, je me précipitais au studio. Pour mon douzième anniversaire on m'a offert un petit appareil photo. Mon sujet préféré, mon seul sujet, c'était le studio, les plateaux de cinéma. Les metteurs en scène me permettaient de rester là, de prendre des clichés que je développais et tirais moi-même. Je ne photographiais pas les acteurs mais plutôt le décor, un couloir illuminé, un escalier dans l'ombre, les jeux de lumière me transportaient. Et puis j'allais présenter mes œuvres à tout le monde, De Sica me disait : «*Fiche le camp, c'est moche, affreux, mal cadré, mal contrasté.*» Vexé, je filais, recommençais. Plus rarement, il me disait : «*Ah! celle-là est très belle, je te l'achète.*» Et il me donnait 100 lires...

Puisque que j'allais déjà au studio tous les jours en sortant de l'école, par choix, par attirance, un jour je suis allé au studio sans plus aller à l'école, c'est tout.

– Vos vrais débuts ont eu lieu chez Luchino Visconti?

– Oui, j'avais quinze ans, je remplaçais un assistant qui était parti faire son service militaire. Quand je suis arrivé sur le plateau d'*Ossessione*, en 1942, on m'a demandé d'aller vérifier l'objectif d'une caméra qui ne fonctionnait pas et avait altéré le résultat d'une journée de travail. J'ai eu la chance de détecter la panne immédiatement. On m'a gardé comme mascotte. j'étais le seul gamin de l'équipe, tout le monde me faisait la cour. C'était délicieux. Et Luchino Visconti a été mon premier maître.

» Ce qu'il m'a enseigné? L'importance du détail : «*Rappelle-toi*, me disait-il, *que dans la vie et surtout dans notre métier le détail est essentiel. Tout est important à l'image. Même ce qu'on ne voit pas. Même les cuillers en argent dans le tiroir de la table. Le spectateur ne verra rien des cuillers, mais l'actrice qui s'appuiera sur la table saura qu'elles y sont.*»

– La technique a-t-elle beaucoup changé depuis vos débuts?

– La technique du son, oui, pas celle de l'image. La sensibilité de la pellicule a augmenté considérablement, mais le reste ne s'est pas tellement modifié. C'est notre regard qui a changé, plus que nos outils.

– Après Luchino Visconti, vous avez eu d'autres maîtres prestigieux, Roberto Rossellini que vous avez assisté pour *Rome ville ouverte* et *Païsa*, et Vittorio De Sica dont vous avez été le «metteur au point» pour *Sciuscia* et *le Voleur de bicyclette*. C'était quoi, le quotidien du néoréalisme?

– Très peu de moyens et un immense respect pour les sujets qu'on traitait. Avec un état d'esprit totalement différent, méticuleusement «documentaliste» chez Rossellini, plus spontané chez De Sica, on parvenait au mêmes résultats : une prise directe avec les temps que nous vivions, et la fascination pour les visages des humbles, des pauvres. Des visages toujours inoubliables.

– Puis vous avez réalisé de nombreux documentaires...

– C'était une autre façon de se colleter avec la réalité. Et ce fut pour moi une expérience irréfutable, une irremplaçable initiation à la fiction. C'est d'ailleurs après avoir vu mes documentaires en couleurs que Michelangelo Antonioni m'a appelé pour *le Désert rouge*, en 1964.

– Vous avez eu tout de suite conscience que ce serait un film important, un film culte?

– Non, je ne pouvais imaginer que ce film constituerait un tournant capital dans le traitement de la couleur, dans la définition même du film en couleurs. Michelangelo, pour m'expliquer ce qu'il voulait, m'a raconté des scènes, des moments, des états...

– Vous avez traité la pellicule après le tournage, utilisé des trucages?

– Non, non, jamais ça! Voilà la technique que je n'aime pas... Mes années d'apprentissage m'ont entraîné dans les laboratoires, où j'avais pour mission de contrôler les négatifs. J'ai ainsi appris à «lire» les photogrammes, à déchiffrer leur temps d'exposition. J'ai digéré la technique pour m'en libérer, comme un musicien fait ses gammes. Aujourd'hui, aucun laboratoire ne peut me dire que ce que je lui demande est impossible! Je connais la technique, mais je ne m'en sers pas, c'est elle qui me sert. Elle m'a servi dans *le Désert rouge*. Mais elle nous a tout de même fait vivre un moment douloureux, le film devait aller à Venise. Les deux semaines qui ont précédé la Mostra, nous nous sommes enfermés, Michelangelo et moi, dans le laboratoire, mangeant là, dormant pratiquement là, pour vérifier le tirage. Et nous n'arrivions pas à trouver la couleur juste.

» Vous comprenez bien que le rouge devait être rouge, pas rose... Arrivés au Lido à minuit, on se projette une bobine au milieu de la nuit et Michelangelo : «*Carlo, là, je trouve que c'est très bleu*». Moi : «*Non, c'est bien, c'est la partie froide, glacée, c'est bien la couleur que nous voulions*». Et Michelangelo : «*Bon, espérons que la presse dira que nous l'avons fait exprès*». Et moi : «*Mais Michelangelo, nous l'avons fait exprès!*»

» Le lendemain, c'était un triomphe. Le Lion d'or. Et le producteur, Rizzoli, qui disait : «*Carlo, ce lion, la queue t'en revient*». De toute ma carrière, *le Désert rouge* est le film qui m'a le plus ému. Avec *Ombres et brouillard*. Dans le sens que mission m'a été donnée, dans les deux cas, de réinventer quelque chose.

– Comment va Antonioni aujourd'hui?

– Mieux, vraiment mieux, il a assumé sa maladie, songe a faire un film bientôt. Moi, je pars pour New-York, retourner certaines scènes du nouveau film de Woody, celui qui suit *Ombres et brouillard*, il est presque terminé, ne porte pas encore de titre comme c'est l'usage. C'est une comédie douce-amère à quatre personnages. Deux couples qui se défont et se retrouvent à la fin à la case départ. Optimiste? On ne peut pas dire.

» Que se passerait-il si demain Antonioni me disait qu'il a besoin de moi, et Woody aussi? La question ne se pose pas. le jour même je serais aux côtés de Michelangelo. Mais je crois que, dans ces circonstances, Woody serait prêt à reculer son propre tournage, Du moins il me plaît de l'espérer. Au cours d'une des rares conférences de presse qu'a tenues Woody Allen, les journalistes lui ont demandé : «*Pourquoi cette fidélité envers Carlo Di Palma, d'où vient cette affection que vous lui portez?*» Et il a répondu : «*Vous avez vu le* Désert rouge?»

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN



BRIAN HAMILL

Woody Allen et Carlo Di Palma.

CINEMA

Tous le films nouveaux

Amelia Lopez O'Neil

de Valeria Sarmiento,
avec Franco Nero, Laura del Sol, Laura Benson, Valérie Mairesse, Sergio Hernandez.
Franco-allemand-espagnol (1 h 45).

Par les ruelles de Valparaiso et dans le chuchotement des confidences d'un mystérieux témoin, l'histoire flamboyante et secrète, romantique et ironique de l'amour passionné et contradictoire voué par deux sœurs au même homme.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Le Bal des casse-pieds

d'Yves Robert,
avec Jean Rochefort, Miou-Miou, Jean Carmet, Odette Laure, Hélène Vincent, Jacques Villeret.
Français (1 h 38).

Les innombrables manifestations de la variante humaine la plus répandue, le casse-pieds, permettent à Yves Robert de renouer avec la tradition de la comédie à saynettes sur fond d'observation des mœurs contemporaines.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Le Dernier Samaritain

de Tony Scott,
avec Bruce Willis, Damon Wayans, Chelsea Field, Noble Willingham.
Américain (1 h 46).

Un curieux tandem, composé d'un détective minable qui fut jadis un as de la CIA et d'un joueur de football déchu, se lance sur les traces d'un dangereux gangster.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette bis, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Dinosaures

de Brett R. Thompson,
avec Omri Katz, Tiffanie Poston, Shawn Hoffman.
Américain (1 h 30).

Trois gamins se retrouvent projetés dans le monde de leur dessin animé préféré, un monde peuplé d'animaux préhistoriques aux mœurs très humaines.

VO : George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Missisipi One

de Sarah Moon,
avec David Lowe, Alexandra Capuano, Isabelle Moly, Anika Pagès, Maud Vassilief, Tatiana Vassilief.
Français (1 h 25).

Dans l'univers en noir et blanc de la grande photographe qui fait ses débuts au cinéma, l'étrange cavale d'un jeune homme un peu fêlé et d'une petite fille solitaire se transforme en pudique et poétique histoire d'amour.

La Pagode, 7e (47-05-12-15).

Ombres et brouillard

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich, Jodie Foster, Madonna, Kathy Bates.
Américain (1 h 26).

(Lire pages 32 et 33)

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).



« Loulou » de Pabst,
présenté au festival Images et musique au Louvre

COLLECTION CHRISTOPHE L.

Reprise

Blanche-Neige et les sept nains

de Walt Disney,
américain, 1937 (1 h 25).

La firme Walt Disney ne laisse à aucune génération la possibilité de ne pas croquer la pomme magique de son premier et indestructible grand dessin animé en couleurs. D'*Un jour mon prince viendra* en *Hé ! Ho ! On rentre du boulot*, *Blanche-Neige* fait partie du bagage culturel : pas question d'ignorer les noms des sept nains si on veut briller en société.

VO : George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; U. G. C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Sélection

L'Amant

de Jean-Jacques Annaud,
avec Jane March, Tony Leung, Frédérique Meininger, Arnaud Giovaninetti, Melvil Poupaud.
Franco-britannique (1 h 52).

La « relecture » personnelle, spectaculaire et soignée, des amours torrides d'une adolescente blanche et d'un riche Chinois dans l'Indochine coloniale, narrées par une femme écrivain dont la voix (de Jeanne Moreau, admirable) court tout au long des images.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapes, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

L'Annonce faite à Marie

d'Alain Cuny,
avec Roberto Benavente, Christelle Challab, Alain Cuny, Ulrika Jonsson, Jean des Ligneris.
Franco-canadien (1 h 31).

Longuement méditée, délicatement ciselée, la transposition en images du texte de Claudel par Alain Cuny retrouve l'âpreté de la langue et le vertige des interrogations dans cette parabole médiévale aux harmoniques universelles.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Le Ciel de Paris

de Michel Bena,
avec Sandrine Bonnaire, Marc Fourastier, Paul Blain, Evelyne Bouix, Tanya Lopert, Armand Delcampe.
Français (1 h 25).

Variations inventives, attentives et formidablement toniques sur le motif du triangle amoureux, servies par une mise en scène d'une grande finesse, éclairées par la présence de Sandrine Bonnaire qu'entourent deux excellents jeunes comédiens.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Passage du Nord-Ouest, café-ciné, 9e (47-70-81-47).

Conte d'hiver

d'Eric Rohmer,
avec Charlotte Véry, Frédéric Van Den Driessche, Michel Voletti, Hervé Furic, Ava Loraschi, Christiane Desbois.
Français (1 h 54).

Toute l'élégance du cinéma de Rohmer au service de cette fable qui retrouve les interrogations de *Ma nuit chez Maud* en accompagnant l'itinéraire sentimental d'une jeune femme tiraillée entre son grand amour disparu et les tentations du quotidien.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Danzon

de Maria Novaro,
avec Maria Rojo, Carmen Salinas, Tito Vasconcelos, Blanca Guerra.
Mexicain (1 h 36).

Les tribulations d'une standardiste partie loin de chez elle pour retrouver son cavalier des soirées de danse qui donne son titre au film glissent en beauté des poncifs du photoroman à un rêve léger et exotique, délicieux.

VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Frankie et Johnny

de Garry Marshall,
avec Al Pacino, Michelle Pfeiffer, Hector Elizondo, Kate Nelligan.
Américain (1 h 58).

Le réalisateur de *Pretty Woman* retrouve les bonnes recettes de la comédie sentimentale hollywoodienne pour raconter avec tendresse et humour la longue marche vers l'amour de deux solitaires. Et Michelle Pfeiffer est épatante.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Le Pas suspendu de la cigogne

de Theo Angelopoulos,
avec Marcello Mastroianni, Jeanne Moreau, Gregory Karr.
Franco-grec-suisse-italien (2 h 20).

Une ville refuge de tous les exils, un politicien disparu, la présence inquiétante et exaltante d'une frontière, la curiosité désabusée d'un journaliste de télévision : avec ces quelques éléments, Angelopoulos compose en images superbes une passionante méditation sur les nostalgies et les espoirs d'aujourd'hui.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Le Passager

d'Abbas Kiarostami,
avec Masoud Zand, Hassan Darabi.
Iranien, noir et blanc (1 h 12).

Simple comme bonjour, beau comme l'antique, chaleureux et cruel, le récit des entreprises d'un jeune garçon pour assister à un grand match de football confirme qu'Abbas Kiarostami est bien l'un des rares cinéastes majeurs découverts récemment.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Route one-USA

de Robert Kramer,
avec Paul McIsaac.
Américain (4 h 15).

Un an tout juste que se poursuit sur un écran parisien la passionante balade de Robert Kramer le long de la réalité et de la mémoire américaines : cinéma léger et lucide, attention aux gens et aux choses, regard éveillé, émerveillé parfois et parfois blessé : superbe.

L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Talons aiguilles

de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril, Marisa Paredes, Miguel Bose.
Espagnol (1 h 53).

Entre chronique et cauchemar, en demi-teinte des sentiments et couleurs franches des décors et des pulsions, Almodovar construit son évocation des relations tumultueuses entre une jeune femme et sa mère, avec une sincérité acérée.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Tous les matins du monde

d'Alain Corneau,
avec Jean-Pierre Marielle, Gérard Depardieu, Anne Brochet, Guillaume Depardieu, Caroline Sihol, Carole Richert.
Français (1 h 54).

Austère et émouvante, l'évocation de deux fous de musique, le sombre Sainte Colombe et le brillant Marin Marais, dont, par delà les peines et les amours, les chemins finiront par se croiser. Marielle, Depardieu et Anne Brochet y sont éblouissants.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Festivals

Images et musique au Louvre

L'auditorium du Louvre reprend ses projections de films muets accompagnés d'interprétations musicales, avec deux raretés et un classique. Les 14 et 15 février à 20 h 30, *le Mensonge de Nina Petrovna* (1929) de l'Allemand Hans Schwarz, romantique histoire d'amour cosaque, qui était aussi l'occasion de la première partition pour le cinéma de Marcel Jaubert, le futur compositeur de *l'Atalante*, *Drôle de drame*, *Quai des brumes*... Les 19 et 20 février à 20 h 30, le premier film soviétique de science-fiction, *Aelita* (1924), est une vraie curiosité, augmentée de la sonorité d'un instrument ancêtre du synthétiseur inventé dans l'esprit constructiviste d'alors, le Theremin. Enfin, les 22 et 23 février à 20 h 30, *Loulou* (1928) de Pabst avec Louise Brooks est une pure merveille, revisitée en compagnie de la musique proposée par Peer Raben, le musicien attitré de Fassbinder.

Auditorium du Louvre. Tél. : 40-20-52-29.

Emile Cohl à Orsay

Il n'a pas inventé le dessin animé, il a inventé l'essentiel de ses possibilités dans le domaine de la « fantasmagorie » (le titre de son premier film, en 1908), et du joyeux délire. Le Musée d'Orsay présente en deux programmes une trentaine des ses œuvres, brèves mais bourrées d'audaces et d'idées, en même temps qu'une exposition « Académie du dérisoire » consacrée au mouvement « incohérent », l'un des deux auxquels appartint Cohl, avec les tout aussi recommandables Hydropathes.

Du 13 au 27 février à l'auditorium du Musée d'Orsay. Tél. : 40-49-49-69.

Les films d'à côté

La Vidéothèque de Paris déploie un talent plein d'esprit pour réunir le plus possibles de bonnes images (longs et courts-métrages de fiction, documentaires, téléfilms) selon des thèmes inattendus et féconds. L'appellation générique du nouveau cru est « Voisin, voisine », et permet de décliner cent-vingt titres cohabitationnistes parmi lesquels *Domicile conjugal* et *la Belle américaine*, *l'Ami de mon amie* et *le Crime de Monsieur Lange*, *l'Italien des roses*, *Faubourg Saint-Martin*, *le Café des Jules* ou *Une femme est une femme*.

Du 12 février au 17 avril à la Vidéothèque de Paris. Tél. : 40-26-34-30.

Histoire des treize

Treize professionnels (réalisateurs, comédiens, techniciens, un producteur, un projectionniste et une ouvreuse) présentent chacun un film selon son cœur lors de treize soirées organisées par le distributeur indépendant K-Films. Des choix inattendus et de bon aloi, avec entre autre *l'Ange* de Bokanowski, *Gumshoe* le premier Stephen Frears, *Passe-montagne* de Stevenin, *le Narcisse noir* de Michael Powell ou *Qui trop embrasse* du regretté Jacques Davila.

Jusqu'au 3 mars à l'Entrepôt (14e). Tél. : 45-40-78-38.

Japon les petits

Pour sa treizième édition, le Festival du cinéma pour enfants de Corbeil-Essonne traditionnellement axé sur une cinématographie nationale se consacre cette fois au Japon. Beaucoup de dessins animés, bien sûr, mais qui témoignent d'une plus grande diversité que ce que l'on peut voir sur nos chaînes de télévision (et ont d'ailleurs également un public adulte au Japon), bon nombre de films avec des animaux, un genre là-bas très populaire, et des productions plus ambitieuses, telle l'excellent *Pas une vie de rni* consacré à l'omniprésence des jeux vidéo.

Du 17 février au 14 mars. Tél. : 60-89-00-72.

Poitou africain

Les sixièmes rencontres cinématographiques de Loudun poursuivent leur travail en faveur du cinéma africain, en proposant une vaste rétrospective comprenant un hommage à Souleymane Cissé et un panorama de films récents.

Du 14 au 16 février. Tél. : 49-98-15-38.

Séance spéciale

Terry et les « Toons »

Pionnier du dessin animé aux Etats-Unis dès 1915, Paul Terry devint avec l'arrivée du parlant l'un des plus prolifiques créateurs du genre dans le cadre de Terrytoons, la société fondée avec Frank Moser. L'Animathèque présente un florilège de ses œuvres, notamment extraites des séries *Mighty Mouse* et *Henckel and Jeckel*.

Le 18 février à 19 h 30 au Palais de Tokyo. Tél. : 30-50-52-74.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

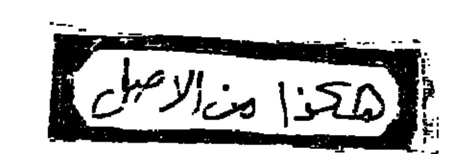
Box-office Paris

Bette Midler chante *For The Boys* et laisse les spectateurs indifférents. Ils sont à peine 14 000 – dans 19 salles – à s'être déplacés pour l'écouter, la regarder, et se souvenir avec nostalgie du temps où elle était The Rose. Ils sont le double – 30 000 dans 22 salles – à s'être demandé quelle est *la Voix* qui vient troubler la vie de Nathalie Baye. Toutes les deux sont largement battues par Michelle Pfeiffer, qui, avec l'aide d'Al Pacino, a rameuté plus de 75 000 admirateurs dans 35 salles. Pour *Frankie et Johnny*, Garry Marshall reprend la recette qui lui a si bien réussi avec *Pretty Woman* : un zeste d'émotion, beaucoup de gentillesse désinvolte, et un petit air de conte de fées. Il a raison, ça détend et ça plaît.

Quant aux deux champions du mois, ils se maintiennent au sommet : le *JFK* d'Oliver Stone – 46 salles – avoisine les 135 000 spectateurs et *l'Amant* de Jean-Jacques Annaud – 48 salles – les 113 000 en troisième semaine. Rien de surprenant : les intrigues de cour, avec meurtre et mystère, comme les coups de foudre érotiques constituent les ressorts de tous nos fantasmes.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer que l'insolent – et émouvant – *Talons aiguilles* d'Almodovar « fait » plus de 53 000 entrées, et qu'Alain Corneau, avec *Tous les matins du monde*, a encore converti plus de 22 000 éventuels mélomanes à la musique baroque.





DE LA SEMAINE

THEATRE

Spectacles nouveaux

Archéologie

de Daniel Emilfork et Frédéric Leidgens, mise en scène de Christiane Cohendy, avec Daniel Emilfork et Frédéric Leidgens.

Après le spectacle, dans les coulisses, le comédien écoute le vieil homme. La mer du Nord n'est pas loin, la ville non plus. Il s'en fiche, il cherche les questions. La recherche des mots. Un univers qui sied bien à Christiane Cohendy.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 13 février. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 30. 90 F et 120 F.

Caligula

d'Albert Camus, mise en scène de Youssef Chahine, avec Catherine Samie, Nicolas Silberg, Yves Gasc, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Jean-François Rémi, Loïc Brabant, Igor Tyczka et Lilah Dadi.

L'ivresse, la folie du pouvoir, les mots de Camus sont loin d'être désuets, dit le cinéaste Youssef Chahine, dont c'est la première mise en scène au théâtre.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 15 février. Les lundi, mercredi et vendredi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures (et le 24 juin). Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 195 F.

De temps en temps

mise en scène de Jean-Gilles Barbier et Laurent Grimont, avec Bruno Durand.

Dans un livre d'histoire, Vercingétorix trouve son nom gravé en lettres d'or aux côtés de ceux de Charlemagne ou de Napoléon. La machine à remonter le temps et ses péripéties feront toujours les beaux jours de la comédie.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 17 février. Du lundi au samedi à 18 h 30. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 15. 60 F et 100 F.

Dieu est absent des champs de bataille

d'après Blaise Cendrars et Guillaume Apollinaire, mise en scène de Sylvie Baillon, avec Eric Goulouzelle et Georges Baillon.

Poilus, tranchées, boue, bombes et mort, une évocation de la première guerre par deux poètes qui l'ont vécue : Blaise Cendrars et Guillaume Apollinaire, deux jardiniers de la mémoire.

Déchargeurs (TLD), 3, rue des Déchargeurs, 1er. A partir du 13 février. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-36-00-02. 80 F et 120 F.

Gaudeamus (en russe avec surtitres français)

de Lev Dodine, d'après Sergueï Kalédine, mise en scène de Lev Dodine, avec Oleg Dimitriev, Sergueï Karguine, Igor Koniaiev, Youri Kordonski, Natalia Kromina, Anton Kuznetzov, Igor Nikolaiev, Tatiana Olear, Andreï Rostovski, Artiem Tsipine, Dimitri Vitov, Igor Tchernevirch, Oleg Galanov, Alexandre Kochkarev, Sergueï Kouritchev, Julia Moreva, Maria Nikiforova et A. Charogradski.

La dure vie de caserne racontée avec violence et dérision.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 12 février. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 45. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 2 h 15. 95 F et 125 F.

Les Grandes Forêts, paroles de poètes

Hugo, Claudel, Baudelaire, lus par Geneviève Page. Quelle belle fin d'après-midi !

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 18 février. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. 67 F.

Histoire d'amour

de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer, Jean-Luc Lagarce et François Berreur.

L'éternelle histoire du retour. Un homme retrouve la femme qu'il a aimée. Elle en aime un autre. Il se souvient. Une petite musique du souvenir.

Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, 14e. A partir du 18 février. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 10. De 30 F à 100 F.

Paris

A présent, adieu

de Heinrich von Kleist, mise en scène d'Yveline Nadard et Micheline Zederman, avec Fernando Becerril, Olivia Kryger, Dominique Péju, Marie Réséda, Max Twangue et Martine Vinet.

Toute la poésie d'un auteur si lucide qu'il ne pouvait plus vivre, délicatement transmise par une équipe qui a la foi.

Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 37, bd Jourdan, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Tél. : 40-78-81-93. Durée : 1 h 30. 60 F et 90 F.

Ajax et Philoctète

de Sophocle, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Jacques Bonnaffé, Michel Cassagne, Bernard Freyd, Christian Cloarec, Charlie Nelson, Jacques Zabor, Serge Maggiani, Gérard Chaillou, Didier Galas, David Bursztein, Jean-Louis Coulloc'h, Thomas Cousseau, Christophe Lemaître et Michel Weinstadt.

Sophocle paraît plus que jamais nécessaire et plus que jamais réconfortant dans une époque troublée où les mots n'ont plus beaucoup de sens. Les siens, tout le monde s'en empare ces temps-ci. Tant mieux ! Ils sont ici dans de très bonnes mains, que ce soient celles du metteur en scène ou des interprètes, emmenés par l'excellent Jacques Bonnaffé.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 30 F à 150 F.

Archaos

De plus en plus nombreux, de plus en plus bruyants, de plus en plus brillants, les Archaos version longue et grand spectacle. Le cirque mécanique pop-rock de la décennie.

Sous chapiteau, 97, quai de la Gare, 13e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 15 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 40-02-61-18. De 100 F à 150 F.

C'était hier

d'Harold Pinter, mise en scène de Sami Frey, avec Carole Bouquet, Sami Frey et Christine Boisson.

Pinter façon blues. Une mise en scène de Sami Frey à sa propre gloire qui permet tout de même à Christine Boisson de briller à son habitude – plus lune noire que soleil d'été – tandis que Carole Bouquet reste un peu sur le bord de la route. Mais les non-dits d'un des grands textes du dramaturge anglais n'en finissent pas d'inquiéter et, par instants, de fasciner.

Hébertot, 78 *bis*, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 220 F.

La Cantatrice créole

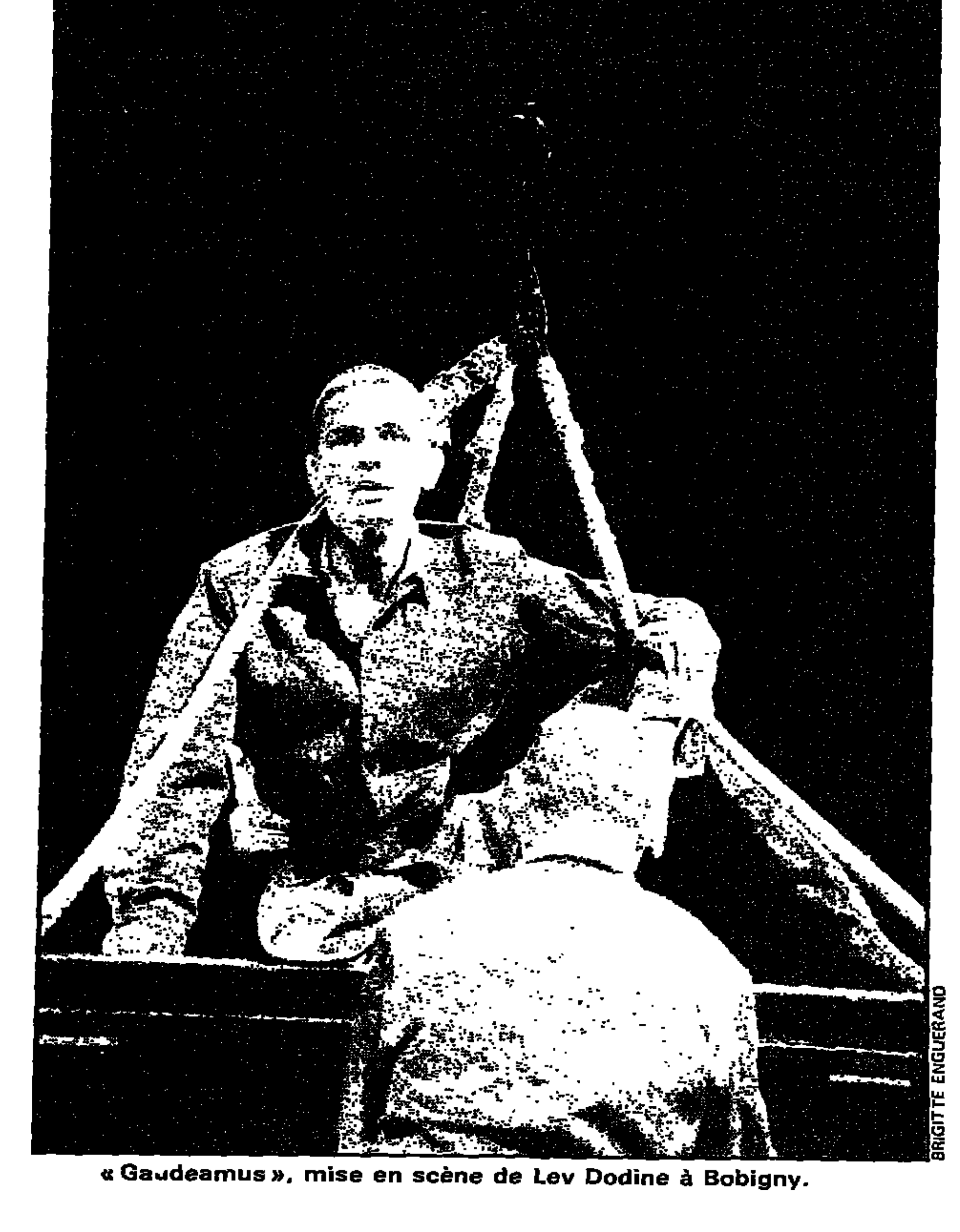
d'Ivane Daoudi, avec Jérôme Anger, Valérie Dréville, Jany Gastaldi, François-Xavier Frantz, Eléonore Hirt, Réginald Huguenin, Alain Libolt et Alain Ollivier.

Poursuite de la quinzaine de la Société des auteurs, avec les textes de ses meilleurs poulains. Pour Daoudi, le 14, avec Valérie Dréville.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. Le vendredi à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. Entrée libre.

Chambres

de Philippe Minaya, mise en scène de Hans Peter Cloos, avec Catherine Jacob, Mona Heftre et Natalia Dontcheva.



« Gaudeamus », mise en scène de Lev Dodine à Bobigny.

BRIGITTE ENGUERAND

Des filles de Sochaux racontent leur existence écrasée. Elles pourraient être d'ailleurs, de partout. La vigueur et la rage réconfortantes de trois comédiennes magnifiques.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 45. 90 F et 120 F.

Chutes

de Gregory Morton, mise en scène de Claude Régy, avec Olivier Bonnefoy, Laurence Camby, Christine Fersen, Axel Bogoulssavsky, Marc Bodnar, Oleg Yankovski, Moussa Théophile Sowié, Félicité Wouassi, Daniel Jeanneteau, Sanvi Panou, Martine Maximin, Marc François, Graham Valentine, Cyrilla Gaudin et Nichan Moumdjian.

Le nouveau requiem de notre metteur en scène le plus solennel. Il décrit cette fois les sans-abri de Londres et démonte les mécanismes froids de l'exclusion.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-43-00-59. De 40 F à 100 F.
Dernière représentation le 15 février.

Déjeuner chez Ludwig W.

de Thomas Bernhard, mise en scène de Jacques Rosner, avec Françoise Brion, Judith Magre et Andrzej Seweryn.

L'une des pièces les mieux ficelées du vieux misanthrope de Vienne dans une mise en scène plutôt simple qui met bien en valeur un trio d'acteurs bourrés de mauvaises intentions, condition nécessaire à une approche raisonnable de Thomas Bernhard.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.

Entretiens avec Pierre Corneille

d'après Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec François Regnault et Emmanuel Demarcy-Motta.

En complément à la présentation de *la Place royale*, cette conversation de Corneille avec un très jeune homme pour une tentative de biographie du poète.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 15. De 70 F à 120 F.

John & Mary

de Pascal Rambert, mise en scène de l'auteur, avec Bernard Ballet, Ahmed Belbachir, Nicole Dogue, Eric Doye, Dominique Frot, Fabienne Luchetti, Hugues Quester, Dominique Reymond, Béatrice de Roaldes, Narmé Kaveh et Nilou Kaveh.

Un spectacle « moderne » pour « jeunes gens modernes » écrit et réalisé par un « jeune homme moderne ». Bref, si *John and Mary* affirme être une tragédie, c'est plus le nouvel exercice de style d'un auteur qui n'en manque pas, même s'il est encore par moments excessivement brouillon, et d'un metteur en scène – le même – arrivé à maturité. Un beau décor pour un affrontement sombre de personnages en quête d'eux-mêmes.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 3 h 20. De 95 F à 125 F.
Dernière représentation le 16 février.

Mademoiselle Rose ou le Langage des fleurs

de Federico Garcia Lorca, mise en scène Michel Cerda, avec Michèle Oppenot, Paule Annen, André Cellier, Catherine Vinatier, Geoffroy Guerrier, Bernard Cherbœuf, Catherine Oudin, Louisa Cheref, Valérie Beaugier, Sylvie Pascaud, Nathalie Villeneuve, Martine Thinières, Christine Guenon et Gérard Patrelle.

Un auteur difficile et passionnant, relu par un jeune metteur en scène qui a pris une assurance tous risques en engageant l'excellente Michèle Oppenot.

Théâtre, 3, rue Sadi-Carnot, 92000 Châtillon. Du jeudi au samedi à 20 h 45. Tél. : 46-57-22-11. Durée : 1 h 45. De 50 F à 90 F.
Dernière représentation le 15 février.

Maître Puntila et son valet Matti

de Bertolt Brecht, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Annie Le Youdec, Angelo Bardi, Richard Guedj, Fabienne Perineau, Jean-Paul Bordes, Anna Kupfer, Michel Demiautte, Michèle Grellier, Claire Mirande, Olivier Picq, Mathias Maréchal, Luce Mélite, Jacques Angéniol, Mama Prassinos, Serge Pauthe et Nicolas Lartigue.

C'est l'histoire d'un maître qui devient humain quand il est ivre – Brecht s'était inspiré des *Lumières de la ville*, de Charlie Chaplin – et d'un valet ambitieux qui comprend juste à temps que jamais l'eau et l'huile ne peuvent se mélanger. L'un des spectacles les plus réussis, les plus drôles et les plus denses de Marcel Maréchal.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 50 F à 140 F.

Les Misérables

d'Alain Boublil et Claude Michel Schönberg, d'après Victor Hugo, mise en scène de John Caird et Trevor Nunn, avec Robert Marien, Patrick Rocca, Louise Pitre, Stéphanie Martin, Jérôme Pradon, Marie Zamora, Julien Combey, Laurent Gendron et Marie-France Roussel.

L'un des « must » de la comédie musicale entièrement recréé à Paris pour la version française. Gavroche tué sur les barricades, drapeau rouge en main, c'est beau, c'est émouvant...

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-04-04. Durée : 3 h 30. De 100 F à 350 F.

Noces à Tipasa ; le Vent à Djemila ; Retour à Tipasa

d'Albert Camus, mise en scène de Baki Boumaza, avec Cécilia Hornus.

A mesure que notre incompréhension, voire nos frayeurs, s'accroît devant la montée des nationalismes et des intégrismes arabo-musulmans, à mesure qu'à notre « frontière Sud », l'Algérie, la tension monte, Camus, le plus algérien des Français, est relu par beaucoup de professionnels du théâtre. Chahine à la Comédie-Française et Baki Bouzama à Beaubourg en compagnie d'une actrice solide.

Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 2e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 42-74-42-19. De 65 F à 85 F.

La Nuit des rois

de William Shakespeare, mise en scène de Charles Tordjman, avec Cécile Backés, Christine Brücher, Jacques Brücher, Philippe Fretun, Jean-Claude Leguay, Bernard Levy, Catherine Maignan, Daniel Martin, Yves Nadot, François Rodinson, Laurent Vacher et Serge Valletti.

Pour la première fois, le metteur en scène lorrain s'attaque à Shakespeare. Par l'un de ses plus beaux textes, l'un des plus énigmatiques et sulfureux aussi. Au-delà des travestissements, une quête identitaire troublante.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 90 F et 110 F.

Opéra équestre

de Bartabas, mise en scène de l'auteur.

Joutes vocales et équestres Nord-Sud menées d'une main ferme par le désormais célèbre – et indispensable – Bartabas.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-04-38-48. Durée : 2 h 30. De 110 F à 210 F.

Pièce montée

de Pierre Palmade, mise en scène de Blandine Harmelin, avec Jacqueline Maillan.

Pour les fans de Jacqueline Maillan, ce divertissement écrit par l'un des jeunes auteurs comiques les plus intéressants. Certes, on ne rit pas à chaque instant, mais la Maillan s'élevant une nouvelle fois au-dessus des pochades où on veut trop souvent l'enfermer, c'est un de ces moments qu'il faut saluer et applaudir.

Comédie des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 47-20-08-24. De 100 F à 250 F.

La Place royale

de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Philippe Demarle, Marianne Basler, Marie-Armelle Deguy, Eric Génovèse, Pierre Lacan et Eric Petitjean.

Dans un décor austère et réaliste de café d'aujourd'hui, l'histoire d'un garçon pas simple, Alidor, qui fait enlever de nuit la fille qu'il aime. De jeunes acteurs souvent remarquables pour ce texte injustement méconnu d'un Corneille extralucide.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 h 30. De 70 F à 120 F.

Pleins Feux

de Didier Kaminka, d'après Mary Orr, mise en scène d'Eric Civanyan, avec Line Renaud, Patrick Raynal, Nicole Jamet, Pierre Maguelon, Sheila O'Connor et en alternance Jérémy Kaminka, Jean-Baptiste Pennes et Pierre Frejek.

Deux femmes, deux actrices, l'une vieillit, l'autre grandit. Rivalité menée tambour battant par Line Renaud qui est désormais chez elle au théâtre.

Antoine - Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 16 heures. Tél. : 42-08-76-58. Durée : 2 heures. De 80 F à 250 F.

Quincailleries

de Jacques Gamblin, mise en scène d'Yves Babin, avec Jacques Gamblin et Maurice Dalle.

Pour être quincaillier, on n'en est pas moins poète, on n'en regarde pas moins la vie et ses absurdités avec humour.

Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 20. De 50 F à 110 F.

Roberto Zucco

de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Bruno Boëglin, avec Jerzy Radziwilowicz, Hélène Surgère, Judith Henry, Christiane Cohendy, Philippe Faure, Guy Naigeon, Gilette Barbier, Hubert Gignoux, Myriam Boyer, Joachim Latarjet, François Sinapi, Firmine Richard, Sophie Barboyon, Roméo Escala, Henri-Louis Villard, Patrice Goubier, Daniel Pouthier et Jean Martin.

La pièce ultime de Bernard-Marie Koltès dans les mains d'un metteur en scène atypique et passionnant. C'est un devoir d'aller entendre la voix d'un de nos poètes, dans les voix d'interprètes remarquables.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 heures. De 90 F à 130 F. ➡

➡

Ruy Blas

**de Victor Hugo,
mise en scène
de Georges Wilson,
avec Lambert Wilson, Jean-Claude Drouot, Etienne Chicot, Georges Riquier, Jean-Pierre Moreux, Eugène Berthier, Jean-Claude Balard, Jean-Michel Meunier, Michel Armin, Luc Delhumeau, Jacques Marchand, Florence Darel, Josiane Levêque.**

Le retour du tandem Wilson, père et fils : la solide expérience d'un vieux routier des scènes françaises alliée au charme toujours intact d'un interprète qui, s'il est plus à l'aise au cinéma ou au music-hall, vieillit bien au théâtre. Et l'un des chefs-d'œuvre d'Hugo qui, au-delà de la chute de la Maison d'Autriche, s'interroge sur le crépuscule des puissants.

Bouffes du Nord, 37 *bis*, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 60 F à 130 F.

La Veuve

**de Pierre Corneille,
mise en scène
de Christian Rist,
avec Jean-Yves Berteloot, Patricia Dinev, Didier Lafaye, Thibault de Montalembert, Chantal Neuwirth, Denis Podalydès, Andréa Retz-Rouyet, Friedericke Laval, Claire Ruppli, Pierre-Yves Boutrand, Olivier Broche et Emmanuel Quatra.**

Une distribution éclatante emmenée par un acteur qui retrouve enfin la place qu'il mérite, Jean-Yves Berteloot (l'une des gloires de la troupe de la Salamandre), et où s'illustre particulièrement l'excellente Chantal Neuwirth. Une comédie de Corneille à laquelle Christian Rist, expert du répertoire classique, a redonné un lustre qu'on ne lui connaissait pas.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 65 F à 130 F.
Dernière représentation le 16 février.

Vie et mort du roi Jean

**de William Shakespeare,
mise en scène
de Bernard Sobel
avec Jean Badin, Christian Caro, Olivier Cruveiller, Farid Fadavi, Barbara Fitoussi, Mathias Jong, Muriel Piguart, Maximilien Regiani, Jeanne Vitez.**

Une pièce très rarement montée du maître parmi les maîtres. On s'en étonne à la vue du spectacle concocté par Bernard Sobel qui, s'il ne trouve pas toujours les solutions de mise en scène à cette fresque qui oppose les Français et les Anglais dans un Moyen Age finissant, nous propose une nouvelle fois un moment de théâtre à méditer. Dans un décor splendide de Nicky Rieti et des costumes de Laurent Lamoureux et Odile Trombetta incroyablement réussis.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.

Le Vieil Hiver, fragile forêt

**de Roger Planchon,
mise en scène
de l'auteur,
avec Maurice Barrier, Marco Bisson, Eva Darlan, Philippe Delaigue, Colette Dompietrini, Jean-Pol Dubois, Vincent Garanger, Michèle Goddet, Gérard Guillaumat, Laure Marsac, Roger Planchon, Aurélien Recoing, Régis Royer et Véronique Silver.**

Ce diptyque fut l'un des événements les plus passionnants de la saison dernière, lors de sa création au TNP de Villeurbanne. Deux textes de Roger Planchon écrits il y a plus de dix ans et d'une étonnante prescience. Ils décrivent, en deux temps, la guerre et ses enjeux, la guerre et ses lâchetés, la guerre et ses passions... Une mise en scène violente, à un degré rare sur les planches, et des interprètes prêts à tout et qui font tout bien. Immanquable.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.

Régions

Strasbourg

Ajax

**de Sophocle,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Cyril Bothorel, Flore Lefebvre des Nœttes, Eric Louis, Gilbert Marcantognini et Agnès Sourdillon.**

Après *Don Juan revient de guerre* et *Tambours dans la nuit*, la nouvelle création d'une des grandes révélations du théâtre français. Sophocle, encore. Un retour aux sources ?

Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67000 Strasbourg. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 88-27-61-81. 80 F et 100 F.

Limoges

Arlequin, serviteur de deux maîtres

**de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jean-Louis Thamin,
avec Yves Gourvil, Vincent Solignac, Marc Planceon, Nelly Alard, Thierry Belnet, Eric Bougnon et Eric Dignac.**

Une farandole de rêve, dans les très beaux décors de Rudy Sabounghi, menée par l'Arlequin sauvage d'un jeune acteur peu connu sorti de la rue Blanche, Thierry Belnet.

La Limousine, 20, rue des Coopérateurs, 87000 Limoges. Du lundi au mercredi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Tél. : 55-79-90-00. 90 F et 120 F.
Dernière représentation le 18 février.

Dijon

Aztèques

**de Michel Azama,
mise en scène
d'Alain Mergnat,
avec Alain Payen, Max Roire, Asil Raïs, Michèle Foucher, Jacques Ville, Lionel Astier.**

La nouvelle grande production du Centre dramatique national de Bourgogne, l'occasion de créer – courageusement – la dernière pièce d'un auteur contemporain, Michel Azama, dont le texte vient de paraître aux Editions théâtrales (94 pages ; 88 francs). C'est le directeur du Parvis Saint-Jean qui mène ce récit d'une « désillusion immense », comme l'écrit l'auteur en préface.

Théâtre du parvis Saint-Jean, rue Monge, 21000 Dijon. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 80-30-12-12. 90 F et 100 F.

Reims

Britannicus

**de Racine,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Nada Strancar, Anne Benoit, Yann Collette, Clovis Cornillac, Wladimir Yordanoff, Laurent Grévill et Hélène Alexandridis.**

Racine, le mécanisme de la chute revisité par des acteurs fabuleux, dans une mise en scène austère et brûlante. Un grand bonheur.

Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51000 Reims. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 26-40-45-45. 90 F.

Clermont-Ferrand

Comédies barbares

**de Ramon del Valle-Inclan,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Michel Aumont, Maria Casarès, Denise Gence, Claude Aufaure, Philippe Blancher, Christian Bouillette, Jean-Quentin Châtelain, Maurice Chevit, Monique Couturier, Luc-Antoine Diquero, Ivan Gonzales Jairo, Jean-Claude Jay, Philippe Joiris, Graciela Juares, Isabel Karajan, Maria Laborit, Paula de Oliveira et Sarah Quentin.**

En tournée, le diptyque espagnol de Jorge Lavelli, événement du dernier Festival d'Avignon, où s'illustrent deux grandes dames de la scène, Denise Gence et Maria Casarès. Une mise en scène foraine, rapide, violente même, du plus français de tous les immigrés.

Maison des congrès de Clermont-Ferrand,, 63000 Clermont-Ferrand. Du mercredi au vendredi à 19 h 30. Tél. : 73-36-56-88.

Lille

Folie ordinaire d'une fille de Cham

**de Julius Amédé Laou,
mise en scène
de Daniel Mesguich,
avec Jenny Alpha, Sylvie Laporte et Catherine Rougelin.**

La dernière mise en scène du directeur du centre dramatique de Lille servie par trois interprètes d'exception, dont l'immense actrice noire Jenny Alpha.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 20-40-10-20. 85 F et 110 F.

La sélection « théâtre »
a été établie par
Olivier Schmitt
et Bénédicte Mathieu

MUSIQUE



Ute Lemper chante Michael Nyman le 14 février, au Théâtre des Champs-Elysées.

STEVE PYKE/DECCA

Paris

Mercredi 12 février

Webern

Rondo pour quatuor à cordes

Schoenberg

Quatuor à cordes n° 3
La Nuit transfigurée
**Quatuor Arditti,
Jean Sulem (alto),
Xavier Gagnepain (violoncelle).**

Les premières tentatives réellement abouties de Webern pour maîtriser l'écriture pour quatuor : les quatre parties contrapunctiques posées dans un équilibre parfait dans l'opus 30 de Schoenberg. Et cette *Nuit transfigurée* dans la version pour sextuor, qui appartient encore au post-romantisme et qu'il est si difficile de jouer juste... Les Arditti, ici en excellente compagnie, continuent de se baguenauder sur les chemins de la seconde école de Vienne.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Jeudi 13

Webern

Six bagatelles pour quatuor à cordes

Berg

Quatuor à cordes

Schoenberg

Trio à cordes
Quatuor à cordes n° 2 avec soprano
**Quatuor Arditti,
Julie Kaufmann (soprano).**

Toujours les Arditti, toujours la Vienne du début du siècle, et cette fois quatre chefs-d'œuvre absolus. Julie Kaufmann : une vraie voix d'opéra, pour les poèmes de Stefan George.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Nunes

Versus III
Einspielung II
Lichtung
**Sophie Cherrier (flûte),
Christophe Desjardins (alto),
Pierre Strauch (violoncelle),
Ensemble InterContemporain,
Mark Foster (direction).**

L'IRCAM (dont *Lichtung* est une commande) et l'Inter Contemporain devancent le Festival d'Automne de quelques mois en « mettant le paquet » sur un compositeur portugais sur lequel tout ou presque reste, en France, à apprendre. Musique sérieuse, aux formes très déterminées, et plutôt difficile d'accès. Mais Nunes est aussi tenté par les très grandes formes, la spatialisation... concert à suivre, et qui aura des suites, donc.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30 (+ le 14). Tél. : 42-60-94-27. 85 F.

Vendredi 14

Mozart

Sonate pour piano n° 10

Beethoven

Sonate pour piano n° 23 « Appassionata »

Scriabine

Sonate pour piano n° 5

Prokofiev

Sonate pour piano n° 7

Liszt

Méphisto, valses pour piano
Alexei Sultanov (piano).

Dans un récital disparate, destiné évidemment à faire briller toutes les facettes de son talent, un pianiste né en Ukraine il y a vingt-deux ans, Prix Van Cliburn en 1989, qui a enregistré avec Maxime Chostakovitch le premier concerto de Tchaïkovski et le second de Rachmaninov.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Chostakovitch

Lady Macbeth du district de Mzensk
**Mary Jane Johnson (soprano),
Jacques Trussel,
Paolo Barbacini,
Ian Caley (ténors),
Aage Haugland,
Anatoli Kotscherga (basses),
Orchestre national et choeurs de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction),
André Engel (mise en scène),
Françoise Gray (chorégraphie).**

Mise en scène, décors et costumes disparates par les styles de jeu et les époques évoquées, pour une œuvre dont le livret date de 1864, la musique de 1934, et qui hésite sans arrêt entre le drame psychologique et le plaidoyer idéologique. Avec précision et une certaine distanciation, l'orchestre se plie aux sautes d'humeur de la partition, elle aussi disparate, sublime parfois.

Opéra Bastille, 19 h 30 (+ le 17). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 490 F.

Samedi 15

Liszt

Concerto pour piano et orchestre n° 1

Tchaïkovski

Symphonie n° 4
**Georges Pludermacher (piano),
Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).**

On n'attendait vraiment pas Pludermacher, plutôt classique, ou contemporain, dans la grande virtuosité lisztienne. Ce qu'une « grosse tête » qui vient de signer une intégrale des sonates de Mozart peut donner sur ce versant-là du répertoire constitue la curiosité de ce programme, très « grosse cavalerie » *a priori*. Mais c'est la version raccourcie, destinée aux jeunes pour un tarif réduit, du traditionnel doublet de milieu de semaine Salle Pleyel (les 12 et 13, 20 h 30), complété par *Métaboles*, un classique de notre siècle.

Châtelet Théâtre musical de Paris, 11 heures. Tél. : 40-28-28-40. 30 F.

Beethoven

Quinze variations et une fugue sur le ballet de Prométhée, Eroica

Chopin

Polonaises n°s 6 « Héroïque » et 7 « Fantaisie »

Liszt

Harmonies poétiques et religieuses, funérailles
Etude d'exécution transcendante n° 7
Consolation pour piano n° 3
Eric Heidsieck (piano).

Encore beaucoup, et peut-être trop de piano cette semaine. Mais les mélomanes qui auraient le malheur de concevoir un début d'allergie au clavier doivent se faire une douce violence et pousser les portes de la série « Piano romantique » de Radio-France. Le thème de l'épopée est cette fois traité par Eric Heidsieck, presque un revenant, qui devra se montrer héroïque, forcément héroïque.

Conservatoire d'art dramatique, 18 heures. De 70 F à 110 F.

Mardi 18

Mishima-Yourcenar

Cinq Nô modernes
**Christophe Brault,
Gabriel Le Doze,
Lara Guirao,
Vincent Nemeth,
Véronique Samakh,
Catherine Vuillez (danseurs, comédiens),
Mari Laurila (piano).**

Traduits par Marguerite Yourcenar, les brûlots de Mishima garderont-ils toute leur puissance atomique dans la mise en scène que Dominique Quéhec a conçue pour l'espace si particulier de l'Amphithéâtre de la Bastille et sous la vêture musicale qu'a bien voulu leur donner Isabelle Aboulker ? De cette dame, qui enseigne au Conservatoire, on connaît surtout ses opéras destinés aux petits. Ces *Cinq No modernes* seraient plutôt à classer dans la tragédie pour adultes, celle du Japon déchiré.

Opéra Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. 110 F.

➡

Lyrique à travers champs

– GENEVE (Grand Théâtre) : *Benvenuto Cellini* de Berlioz, direction John Nelson, mise en scène Francesca Zambello, avec Chris Merritt dans le rôle-titre. Jusqu'au 25, tél. : 19/41-222-21-23-18.

– LAUSANNE (Théâtre municipal) : *le Mariage secret* de Cimarosa, direction Jesus Lopez Cobos, mise en scène Alain Marcel, jusqu'au 16, tél. : 19/213-12-64-37.

– PALERME (Teatro Massimo) : *le Roi Roger* de Szymanowski, direction Martin, mise en scène Zanussi, jusqu'au 4 mars, tél. : 19/39-91-58-36-00.

– NICE (Musée d'art moderne) : *Troisy Genji Monogatari*, création de Matsudaira par la soprano Yumi Naira et instruments traditionnels enregistrés, le 12, tél. : 93-88-74-68.

– NICE (Opéra) : *les Vêpres siciliennes*, de Verdi, direction Christian Badea, du 13 au 18, tél. : 93-85-67-31.

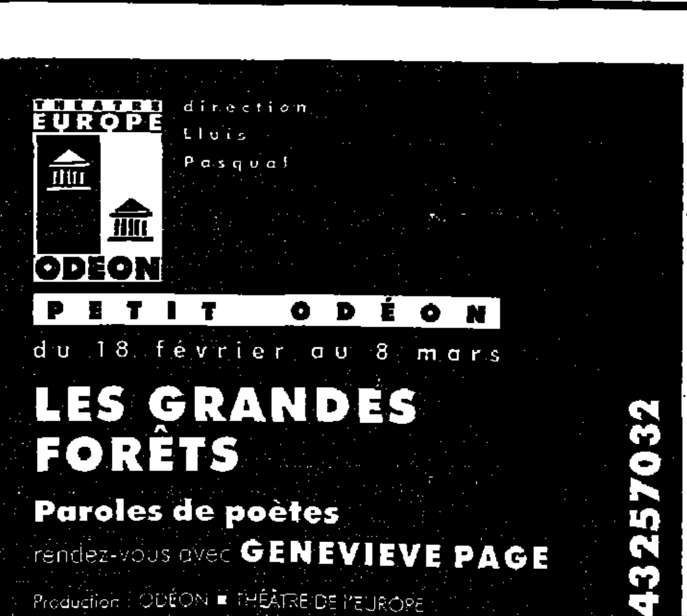
– MONTE-CARLO (Opéra Garnier) : *le Vaisseau fantôme* de Wagner, direction Lawrence Foster, mise en scène Siegwulf Turek, avec Hartmut Welker, du 13 au 19, tél. : 93-50-69-31.

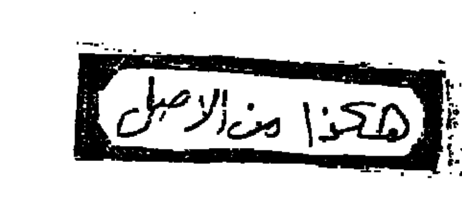
– STRASBOURG (Opéra du Rhin) : *Œdipe roi*, tragédie d'après Sophocle traduit par Marie-Joseph Chénier, musique de Paul Bastide (1879-1962), du 14 février au 1er mars, Palais des congrès, tél. : 88-75-48-00.

– DIJON (Grand Théâtre) : *Don Pasquale*, de Donizetti, direction Maurizio Rinaldi, mise en scène Héléna Marzoni Kalabakos, jusqu'au 18, tél. : 80-67-23-23.

– MONTPELLIER (Opéra) : *Alceste*, de Lully, direction Malgoire, mise en scène Martinoty (reprise de la production donnée à Versailles et au Théâtre des Champs-Elysées), du 14 au 18, tél. : 67-66-00-92.

– ANGOULEME (les Plateaux) : *la Loge et le souper*, montage d'airs de Mozart, direction Dominique Debart, mise en scène Guy Coutance, tél. : 45-95-43-45.





➡

Murail

Treize couleurs du soleil couchant pour flûte, clarinette, violon, violoncelle et piano

Levinas

Froissements d'ailes pour flûte
Arsis et Thésis pour flûte
Arcades pour alto et piano

Grisey

Charme pour clarinette
Talea pour flûte, clarinette, violon, violoncelle et piano

Ensemble Musikprojekt Gegenwart Zurich.
Daniel Glaus (direction).

Voyage à l'intérieur du souffle et du son en compagnie d'interprètes suisses, ici au service d'une école française contemporaine qui s'est mise à l'écoute, et nous avec, des mystères de l'acoustique spectrale.

Centre culturel suisse, 20 h 30. Tél. : 42-71-38-38.

Jazz

Philip Catherine

Guitariste exceptionnel à la longue carrière, d'origine belge, comme René Thomas. Sensibilité mouvante, comme ses contemporains. Une technique et un sens du récit (l'interprétation est un sens du récit) à découvrir. Urgent.

Du 12 au 15. La Villa, 22 heures. Tél. : 43-26-60-00.

Duke Jordan Trio

Pianiste né à Brooklyn le 1er avril 1922, Duke Jordan est l'homme en noir et blanc de Coleman Hawkins, des Savoy Sultans, de Charlie Parker (46-48), Roy Eldridge, Stan Getz, de Vadim (*les Liaisons dangereuses, 1959*). Ce qui devrait éviter toute discussion.

Du 12 au 15. Alligators, 22 heures. Tél. : 42-84-11-27.

Joey Lee Wilson

Que Joey Lee Wilson (qui ouvrit son loft avant-gardiste dans le Village des années 70) se produise au Bilboquet, boîte ancienne, aimable et sans autre prétention de programme qu'un solide goût de la vie du jazz, c'est toute une histoire – de cette musique, des préjugés qu'elle suscite, de sa mobilité.

Du 12 au 16. Le Bilboquet, 22 h 45. Tél. : 45-48-81-84.

Les Freeman
Buster Williams Quintet

Les père et fils Freeman (Von, la légende du SouthSide de Chicago et Chico, le fils bien élevé et très dévoué, tous deux saxophonistes), c'est tout un programme. La veille au même endroit, à la même heure, au même prix, le Buster Williams Quintet, celui d'un des bassistes les plus talentueux.

Le 17. Auditorium des Halles, 21 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Rock

John Martyn

Auteur compositeur chanteur guitariste de Glasgow, John Martyn est de ces musiciens qui accumulent plus facilement les superlatifs que les disques d'or. Et si, pour une fois, tout le monde allait entendre cette musique dont on parle en termes si élogieux ?

Le 12. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Soirée du label angevin Black et Noir

Un peu de géographie et de littérature : la douceur angevine a été rayée de la carte avec l'émergence des Thugs, groupe dangereux d'Angers, d'une violence presque inouïe, en tout cas inaudible pour beaucoup. Les Thugs sont à l'origine du label discographique indépendant Black et Noir qui propose cette soirée avec, au programme, trois groupes dont le plutôt intéressant Dirty Hands, aux sonorités violentes mais rêveuses (côté cauchemar).

Le 13. Espace Omano, 19 heures.

Manu Dibango

Ce soir, on appellera ça du rap, puisque le saxophoniste sera précédé des Little, groupe hip-hop du Sud profond du Val-de-Marne, qui ensuite l'accompagneront. Mais Manu Dibango ne joue rien d'autre que du Dibango. Makossa, funk, jazz, rap, toujours la même facilité, le même chic pour dénicher des musiciens éblouissants.

Les 14 et 15. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Red Hot Chili Peppers

Quitte à s'entraîner toute la semaine, il faut avoir le courage d'affronter ce concert, où les premiers rangs risquent d'être agités de mouvements frénétiques, et les autres noyés sous les décibels. Les Red Hot Chili Peppers ont trouvé leur voie : celle d'une fusion funk-rap-rock dont la chaleur ne dément par leur nom. En première partie, le Henry Rollins Band, rock pur, dur et très colère.

Le 16. Zénith. 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 137 F.

Paul Young

Joli garçon, voix impeccable, choix pas toujours très sûr du matériel, Paul Young est un chanteur de soul sucrée, un habitué des hit-parades qui finira, peut-être, par réunir les douze chansons, les cinq musiciens qui lui feraient réussir le disque, le concert dont il est capable.

Le 18. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 145 F.

Tournées

Lou Reed

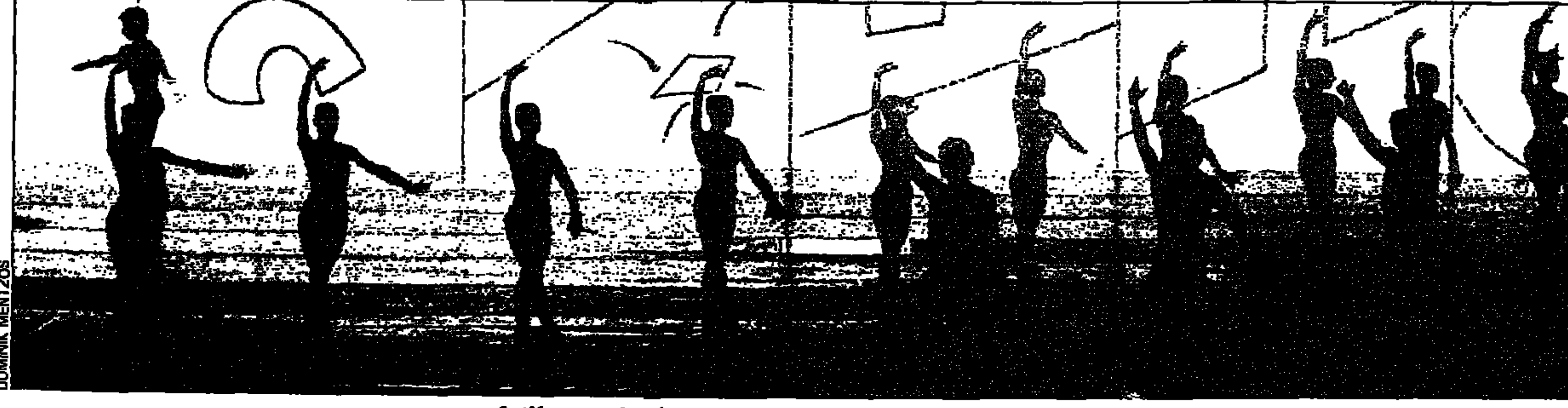
On n'ira pas entendre Lou Reed pour rigoler. Un minimum de recueillement est requis. Le sérieux de toutes les entreprises de l'ex-créature des caniveaux new-yorkais pourrait dérouter, rebuter, même. Ce serait une erreur, car Lou Reed produit l'une des meilleures versions possibles du rock.

Le 14 février, Lille, Palais des Congrès, 20 heures, 160 F. Les 18, 19, 21 et 22 février, Paris, Casino de Paris (complet).

Fabulous Thunderbirds

Où un groupe qui fut texan mais compte aujourd'hui une majorité de bluesmen du nord-est des Etats-Unis dans ses rangs se retrouve à minuit, en Lorraine, Chez Paulette. Si l'on est à moins de cent kilomètres, il faut envisager le déplacement.

Le 14 février, Toul, Chez Paulette, 0 heure.



« Artifact », chorégraphie de William Forsythe, au Châtelet.

DOMINIK MENTZOS

Chanson

Jacques Higelin

Higelin, les cinq Zap Mama (le Zaïre de Bruxelles), un harmoniciste japonais, une saxophoniste trouvée dans le métro, un percussionniste brésilien et une bande de musiciens polyglottes et excellents lancent des défis sous le ciel étoilé du Rex. Il est bavard ? Tant pis. Il est cabotin ? Tant mieux. Higelin mène son monde sans ennui pendant trois heures et demie. Qu'importe les défauts, puisqu'il ose.

Les 12, 13, 14, 15 et 18, 20 h 30 ; le 16, 17 h 30. Au Grand Rex. Tél. : 40-35-63-00. Location Fnac, Virgin, Billetel. De 140 F à 170 F.

Claude Nougaro

Dix doigts pour le piano, une voix pour le solo. Nougaro se pose à l'Olympia après une tournée d'un an dans les quatre coins de la France. Puis repartira, toujours avec Maurice Vander pour compagnon de ring.

Les 12, 13, 14, 15 et 18, 20 h 30 ; le 16, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 140 F à 180 F.

Richard Desjardins

Superbe découverte des Francofolies de Montréal et de La rochelle. Cet auteur-compositeur, interprète sans indulgence, qui a roulé sa bosse à travers tout le continent américain, est enfin sorti du placard des chansons à textes. Les siens sont superbes, et les mélodies tranchantes qui les accompagnent font de cet homme solitaire devant son piano la grande révélation de la chanson francophone des années 90.

Les 14 et 15. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Jil Caplan

Petite reine nouvellement couronnée par une Victoire de la musique, Jil Caplan passe l'épreuve du feu. Sur scène, on entendra d'une oreille neuve et curieuse la révélation féminine 1991 pour mesurer tout ce qui la sépare encore du succès mérité.

Les 17 et 18. La Cigale, 20 heures. Tél. : 42-23-38-00.

Tournées

Bernard Lavilliers

Passage en revue d'une carrière déjà bien remplie, de Caruaru (Brésil) à Manille. Baroudeur toujours, frimeur de classe internationale, chanteur parvenu à maturation, Lavilliers domine les salles (petites) avec l'âme d'un fils prodigue. Mais le retour n'a pas toujours la fraîcheur et le punch prévus.

Le 14 février, Mulhouse. Le 15, Thionville. Le 18, Lille.

Chanson Plus Bifluorée

Les quatre compères visitent la chanson française avec talent et humour, parodient mais toujours avec classe, passent en revue notre plus cher répertoire sans une fausse note, et avec des voix formidables (ne comparons pas avec les Frères Jacques, mais le principe est le même).

Le 14 février, Blanquefort, Centre culturel des Colonnes, 20 h 30, de 40F à 70F. Le 15, Créon, Centre culturel, 21 heures, 80F et 100F.

Musiques du monde

La Squadra et le Trillo Italien

Ils sont neuf hommes qui entremêlent leurs voix dans les méandres d'un art polyphonique enraciné dans la Gênes cosmopolite de la fin du XIXe siècle, entre traditions paysannes, effervescence portuaire et culture ouvrière. Chants gourmands, spontanés, enthousiastes, qui vont comme un gant aux tavernes et au bon vin. En première partie, le Trillo Italien : Lucilla Galeazzi au chant, ex-comparse de Giovana Marini, Carlo Rizzo, virtuose du tambourin, et Ambrogio Sparagna, accordéoniste succulent. Une soirée italienne comme on en voit trop peu.

Les 13 et 14. Passage du Nord-Ouest, à 21 h 30 et 23 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Raqiya Demseriya
Ahmed Atigui
Muhammad Bunsir

Les Rwayes, troubadours venus de la vallée du Sous, au Maroc, ou la poésie berbère. Chants rauques accompagnés à la viéle et au luth dans un style fleuri et énergique.

Les 13, 14 et 15, 20 h 30 ; le 16, 17 heures. Maison des cultures du monde. Tél. : 45-44-72-30.

Chaurasia

La flûte traversière en bambou, instrument mythique de l'Inde hindouiste, est restée longtemps l'apanage du peuple, des bergers et des paysans, avant d'être définitivement admise dans les rangs de la musique savante dans les années 60. Hariprasad Chaurasia, né en 1939 au nord de l'Inde, a su lui rendre son caractère ample et espiègle, sa simplicité généreuse.

Le 17. Théâtre de la Ville. 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Antenor Borgea

Marchant sur les traces d'un trop illustre prédécesseur (Vinicius de Moraes), Antenor Borgea démontre que l'on peut être diplomate et pratiquer la bossa-nova sans honte.

Les 13 et 14 février. Petit journal Montparnasse, 21 h 30. Tél. : 43-21-56-70. 90 F.

Tournées

Geoffrey Oryema

Geoffrey l'Ougandais se laisse manger à la sauce de la world-music avec la curiosité d'un débutant, qu'il n'est pas. Solitaire en scène, comme toujours, avec sa senza et sa voix grave, mais cette fois avec à ses côtés un guitariste (l'Urugayen Pajaro Canzani), talentueux, mais bien trop débordant. Il n'empêche qu'Oryema sait maîtriser le mélange, qu'il est une valeur montante, et que l'expérience vaut d'être vécue.

Le 14 février, Bordeaux, La Lune dans le caniveau. Le 15, Montpellier, Victoire 2, 21 heures, 60 F. Le 19, Lille, L'Aéronef, 19 h 30, 60 F et 80 F.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » et « Chanson » : Véronique Mortaigne.

DANSE

Ballett Frankfurt/ William Forsythe

Artifact (1)
The Loss of Small Detail (2)

Le plus excitant de nos rendez-vous annuels. Si vous n'avez pas vu *Artifact*, qui n'a été donné que trois soirs à Paris, en juin 1988, précipitez-vous ; c'est sans doute le ballet emblématique de Forsythe, celui où s'exposent avec la plus éblouissante maîtrise ses théories sur les illusions de la perception (« *Bienvenue à ce que vous croyez voir...* »), l'utilisation de la parole, la deconstruction et la reconstruction, les ruptures, et bien sûr la danse, poussée bien au-delà de ce qu'on croyait ses derniers retranchements. Tout cela dans des jeux de lumières qui coupent le souffle cent fois dans la soirée (ils sont également signés Forsythe). Nous avons aussi été secoués par *The Loss of Small Détail*, vu en deux parties, à Francfort et à Paris, mais Forsythe l'a considérablement remanié et le considère comme un spectacle nouveau.

Théâtre du Châtelet, (1) les 14,15,16, 27,28 et 29 février à 20 h 30, le Ier mars à 15 heures. (2) les 21,22,23 et 24 à 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 55F à 190F.

Compagnie Fattoumi/ Lamoureux

Si loin que l'on aille...

Récemment créée à l'Hippodrome de Douai, la nouvelle pièce du jeune couple coqueluche de la DCF (danse contemporaine française). Deux garçons et trois filles se cherchent, se fuient, s'ignorent ou s'enlacent, air connu. Une construction générale un peu lâche, quelques temps morts, mais un superbe travail sur les possibilités toujours surprenantes du corps.

Théâtre de la Bastille, du 18 au 23 février, 21 heures, sauf dimanche à 17 heures. 90F.

Ballet de Stutgartt

Un Tramway nommé Désir

Après le terrassant (d'ennui) *Eugène Onéguine* de Cranko, va-t-on se réveiller avec ce *Tramway* signé John Neumeier d'après la pièce de Tennessee Williams? Le chorégraphe signe également mise en scène, décors, costumes et lumières. Musiques de Serge Prokofiev et Alfred Schnittke. A l'indestructible Marcia Haydée la rude tâche de nous faire oublier Vivien Leigh...

Opéra de Paris-Garnier, les 18,19,20, 21 et 22 février, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30F à 350F.

Evry

Compagnie Hervé Jourdet

Portraits de maîtresses ou le rêve d'un curieux

De chastes femmes nues dans les airs, un couple qui s'aime au ralenti, un autre qui ne s'aime pas... De belles images, une réussite de Jourdet.

Théâtre de l'Agora, le 15 février, 22 heures. Tél. : 64-97-22-99. 82F.

Strasbourg

Ballet du Rhin

Jason et Medée

Une curiosité : aucun des quelque cent cinquante ballets de l'illustre Noverre, grand théoricien et chorégraphe du XVIIIe siècle, n'était parvenu jusqu'à nous. En nous proposant cette « tragi-pantomime » qui fut l'une de ses œuvres les plus célèbres, l'érudit Ivo Cramer, qui signe chorégraphie et mise en scène, parle prudemment d' « interprétation » et non de « reconstitution ». Dominique Delouche s'est inspiré des costumes de Boquet, la musique originale de Jean-Joseph Rodolphe a été « arrangée » par Charles Farncombe.

Opéra municipal, les 12,13,14 et 15 février à 20 heures, le 16 à 15 heures et 20 heures. Tél. : 88-75-48-00. De 31F à 210F.

Le Havre

Compagnie l'Esquisse

Une femme chaque nuit voyage en grand secret

La dernière création de Joëlle Bouvier et Régis Obadia, où abondent comme toujours des images puissantes et belles pour dire la fatalité tragique de la passion qui enchaîne les êtres : ici, trois garçons et trois filles qui s'affrontent sans répit pendant une heure.

Grand Volcan, le 13 février à 19 h 30, les 14 et 15 à 20 h 30. Tél. : 35-21-21-11. 80F.

Maubeuge

Compagnie Wim Vandekeybus

Immer das selbe Gelogen

Des danseurs d'une énergie et d'une adresse absolument renversantes, dans un spectacle qui fait autant rire que frémir. Ça ne se manque sous aucun prétexte.

Théâtre du Manège, le 9 février à 16 heures. Tél. : 27-65-65-40. 60F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

ARTS

Nouvelles expositions

Découvertes 92

Un salon créé en 1991 en vue de présenter des artistes contemporains malconnus ou inconnus, dont pas mal de photographes. Pour cette seconde édition cent quinze galeries représentant quinze pays sont au rendez-vous, sous la verrière du Grand Palais.

Grand Palais, nef, avenue W.-Churchill, place Clemenceau, avenue Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-25-99-00. Tous les jours de 12 heures à 19 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 h 30. Nocturne jeudi 20 février jusqu'à 23 heures. Du 15 février au 23 février. 50 F.

Paris

Ateliers 92

Quoi de neuf, si neuf il y a, du côté de la jeune génération opérant en France? Avec ses vingt et un artistes triés sur le volet (des écoles d'art), « Ateliers 92 » peut en partie répondre à la question. En réservant deux ou trois bonnes surprises.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 15 mars. 15 F.

Marcel Broodthaers

Au commencement de son œuvre était un manifeste surréaliste, contre Breton, avec Magritte, en 1947. Ce Belge, homme de lettres, plutôt poète que peintre, avec un penchant très fort pour Mallarmé, aura un autre penchant : Duchamp. Et c'est sous le double signe des objets (moules, œufs, pots...) et des mots qu'il faut placer son œuvre très originale, qu'il a livrée sous la forme d'un musée critiquant le musée d'art. Une rétrospective.

Galeries nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Films de Jef Cornelis, Broodthaers et Lawrence Weiner. Jusqu'au 1er mars. 30 F.

Larry Clark

C'est la première exposition en France de ce photographe que New-York a élevé au rang de mythe. Qui, dans les années 60, a tenu une chronique de la jeunesse à travers la drogue, l'alcool, la délinquance, les hippies, le rock'n roll, la vie communautaire et la prostitution ; et partagé la vie de ceux qu'il photographiait au point de basculer dans la délinquance et faire de la prison.

Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 22 mars. 10 F.

Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne (2e étage, escalier B), Paris 3e. Tél. : 42-74-56-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars.

Alberto Giacometti

Revoir, ou découvrir le sculpteur, le dessinateur, le peintre et son vertige face à la figure humaine, qui lui échappe, qu'il tente d'approcher, de cerner. Une grande rétrospective réunissant plus de trois cents œuvres depuis les essais de jeunesse, à Stampa, jusqu'aux portraits d'Annette ou de Diego.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Sam. et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 15 mars. 40 F.

René Lalique

Orfèvre, ciseleur, émailleur, dessinateur, sculpteur et surtout verrier, René Lalique, cette figure majeure de l'art nouveau, fut un grand explorateur de matériaux, qu'il a pliés à ses caprices stylistiques. Naturellement ! A signaler, en prime, une réunion de cent vases de sa période art déco, galerie Doria (4, rue Bourbon-le-Château, 75006), à partir du 4 novembre.

Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 12 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 5 avril. 30 F.

Les Dubuffet de Dubuffet

C'est au Musée des arts décoratifs qu'eut lieu, grâce à François Mathey, la première rétrospective Dubuffet. Le peintre, en remerciement et par amitié, fit au musée, en 1967, une importante donation. Celle-ci y est présentée en permanence, mais partiellement. L'accrochage d'aujourd'hui permet de la voir tout entière.

Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 février. 20 F.

Paris des fortifs au périf

Une exposition-clef pour comprendre les enjeux actuels de la capitale. Où commence et où finit Paris? Le périphérique a-t-il définitivement enfermé la ville, ou y aura-t-il un jour un vingt et unième arrondissement ? La porte Maillot, héritière des octrois de Ledoux, eux-mêmes successeurs de la porte Saint-Martin, etc., aura-t-elle l'architecture qu'elle mérite, ou faut-il chercher dans l'Arche de la Défense, voire au-delà, le nouveau seuil de Paris? Voilà quelques-unes des nombreuses questions que nous rencontrerons au Pavillon de l'Arsenal.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 avril.

François Morellet

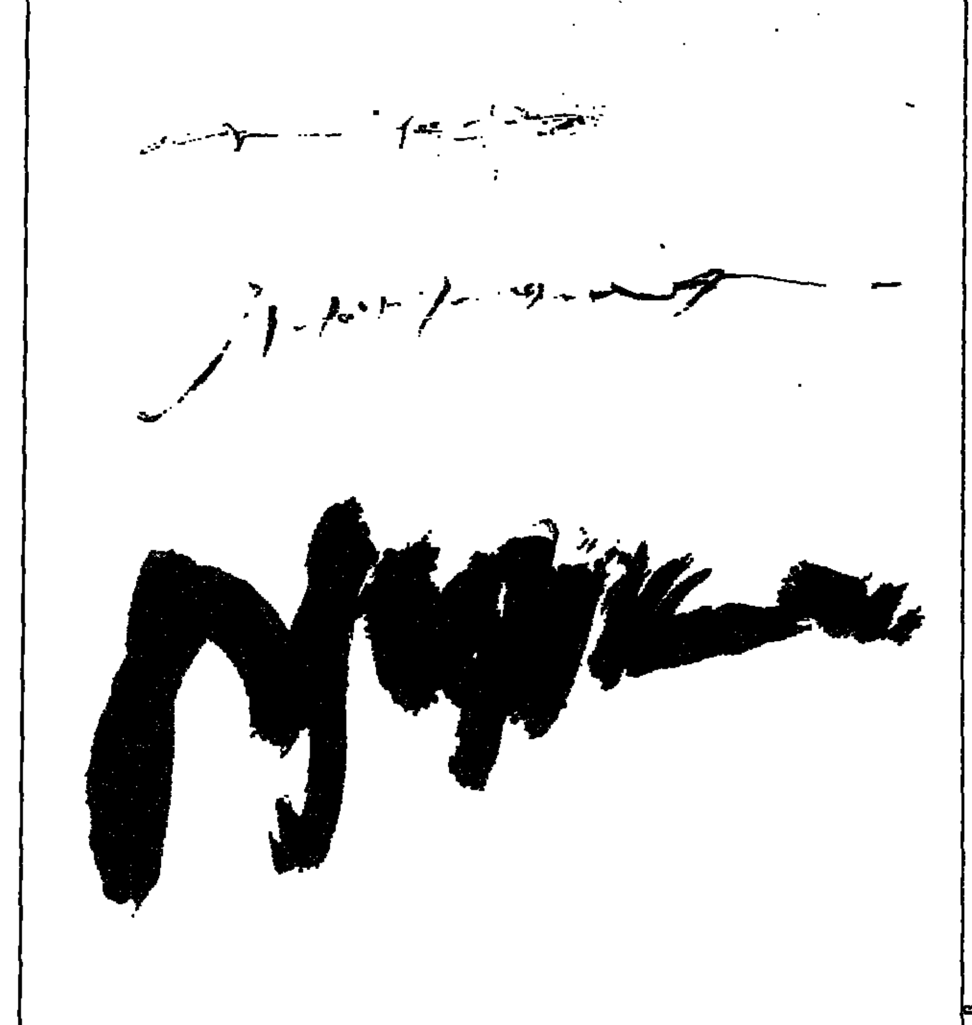
François Morellet a toujours adoré dessiner des projets réalisables ou fous, tirer des lignes, calculer, chiffrer, géométriser en y laissant une bonne part d'accidentel. Particulièrement abondants en un temps où l'artiste faisait de l'art son second métier, nombre de ces travaux avaient été oubliés dans des fonds de tiroirs. Les voici exposés.

Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 mars.

Photographie et sculpture

D'Hippolyte Bayard aux icônes modernes de Georges Rousse et Pascal Kern, sous forme de statuette, bas-relief, buste, installation ou corps humain, qu'il s'agisse d'organiser des effets de lumière, d'agencer l'espace, de valoriser la matière ou de décalquer le réel, la sculpture décline ses facettes et acquiert une autre dimension par l'image fixe.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 6 avril. 25 F (entrée du musée).



Jean Degottex, encre de Chine, 1962, exposée à Nîmes.

D.R.

Claude Rutault

Depuis 1973 et sa première toile tendue sur châssis, peinte de la même couleur que le mur sur lequel elle est accrochée, le parcours d'un artiste qui pose encore et toujours la question du non-peint. Pour compléter le tableau, le Musée de Grenoble l'expose aussi.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril. 16 F.

Robert Ryman

Des tableaux que l'on dit blancs, dont le potentiel coloré et la picturalité ne sauraient échapper à qui les regarde longuement. Sur les murs blancs d'un nouvel espace pour l'art contemporain, dont le cinéaste Claude Berri est le patron. Pas mal pour un début.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Galeries

John Armleder, Sylvie Fleury, Olivier Mosset

Olivier Mosset peint des monochromes. John Armleder réalise des sculptures-meubles. Sylvie Fleury a jeté son dévolu sur les sacs d'emballages des boutiques de luxe. Ils sont suisses et amis.

Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, rue Saint-Gilles, Paris 3e. Tél. : 42-78-43-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars.

John Batho

Batho ne photographie pas en couleurs, il photographie la couleur. Récurrence des bâches et paravents de Deauville, les *Parasols* et *Nageuses* l'incitent à approfondir ses recherches entreprises il y a sept ans. Plus abstraite, la série *Papiers* est l'objet d'un apurement des formes qui convie à prendre et à toucher.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 février.

Henri Cueco

Presque un revenant. Après être passé de la ville au champ pour regarder de près les hautes herbes de Corrèze, le peintre-dessinateur est allé mettre les pieds sur les sols d'Afrique. Il en a ramené une suite de tableaux, où justement on voit des pieds d'hommes.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 29 février.

Nicola De Maria

De l'Italien Nicola De Maria, on connaît souvent mieux les grandes peintures lyriques aux couleurs lumineuses que les petits travaux sur papier aujourd'hui présentés. Où l'on découvre un monde intérieur un peu flou peuplé d'angelots et de créatures mythiques.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 14 mars.

La lumière et la ville

Se coucher tard nuit, dit le poète Devos. Pourtant c'est tard, la nuit, que la ville d'aujourd'hui révèle ses richesses architecturales et urbaines, ses espaces. C'est aussi le moment où les plus vives distorsions surgissent entre les rêves suggérés et les pauvretés, les solitudes qui viennent s'y brûler. Evidemment l'exposition prête plutôt aux riches.

Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense, la Défense, 92200. Tél. : 49-00-15-96. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 mars.

John Murphy

Cette fois il n'y a plus aucune trace d'image dans le champ des tableaux, rien que de la couleur, un beau violet de ciel couchant, le même pour les quatorze tableaux exposés, qui sont aussi de même format : John Murphy, peintre anglais mal connu en France, repose.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 février.

Nunzio, Pizzi Cannella, Tirelli

Nunzio propose des reliefs muraux associant le bois et le plomb. Pizzi Cannella peint des apparitions. Tirelli donne dans le corps céleste. Les trois sont nés au milieu des années 50, travaillent à Rome, et n'ont pratiquement jamais exposé en France.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 14 mars.

Ulrich Rückriem

Les dernières stèles, les derniers blocs en granit ou en dolomite d'un sculpteur à qui la pierre suffit. Et il le dit, et il le montre avec force tout en faisant simple, opérant dans ses ateliers à ciel ouvert : deux ou trois carrières d'Allemagne, de Bretagne, d'Irlande, arrêtant le travail là où généralement un artiste l'entreprend.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 février.

Jan Saudek

Longtemps dénoncé comme pornographe dans son pays, Jan Saudek, le plus grand photographe tchécoslovaque, est aujourd'hui exposé, publié, célébré dans le monde entier. Ses travaux récents ont toujours un goût de soufre, au service d'une vision baroque et lyrique du monde.

Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé, Paris 8e. Tél. : 45-62-36-59. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 mars.

« Rétrospective », Musée d'art moderne de Troyes, place Saint-Pierre, 10000 Troyes. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours, sauf mardi et jours fériés, de 11 à 18 heures. Jusqu'au 23 mars.

Rencontre Hans Hartung et Julio Gonzalez

Des dessins en quantité, des peintures et des sculptures de tout format y sont réunis, qui illustrent les rencontres et les échanges amusés, pendant vingt ans, entre le sculpteur espagnol et le peintre allemand, qui furent liés familialement. Un musée n'aurait pas mieux fait.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures et lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 mars.

Régions

Calais

Hannah Höch

En 1912, Hannah Höch est à Berlin ; en 1915, elle y rencontre Raoul Hausmann ; et dès 1917-1918, elle réalise, dans la mouvance de Dada, des collages abstraits à base de dentelles et de feuilles de patrons de mode, puis ses premiers photomontages, ironiques à souhait en regard de la société et du sort réservé en particulier à la femme artiste.

Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 17 février.

Grenoble

Sarkis

« Scènes de nuit, scènes de jour », en douze pièces ou « chambres » réalisées par Sarkis depuis la fin des années 60, et qui sont pour la première fois réunies. L'artiste, qui compte parmi les plus singuliers de sa génération, y développe son idée de la création comme projection de son univers mental. Qu'il traite sur le mode métaphorique, à coups de projecteurs.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 février.

Nîmes

Jean Degottex

Comment, au milieu des années 50, Jean Degottex s'arracha à l'abstraction lyrique, prit l'exemple des calligraphes, se nourrit surtout de philosophie extrême-orientale, canalisa son geste pictural, voulut le vide. Ces années (une décennie) de recherche autour du langage de l'écriture sont évoquées à Nîmes en une cinquantaine de peintures et quinze dessins. *(Lire notre article page 40.)*

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 mars.

Villeneuve-d'Ascq

Yvon Lambert collectionne

Yvon Lambert a été un des premiers à défendre les artistes conceptuels et minimalistes : Carl André, Sol LeWitt, Robert Ryman notamment ; et à exposer le Land Art, et Buren, et Toroni, et Dezeuze, et bien d'autres, dont Combas et Barcelo ; et à aimer très fort l'œuvre de Cy Twombly. Sa collection personnelle, présentée simultanément au musée de Villeneuve-d'Ascq et au musée de Tourcoing, est à l'image des engagements du galeriste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 avril.

La sélection « Arts » a été réalisée par Geneviève Breerette
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin

DISQUES

Classique

Mozart

Don Giovanni
Ferruccio Furlanetto (Don Giovanni), Matti Salminen (le Commandeur), Lella Cuberli (Donna Anna), Uwe Heilmann (Don Ottavio), Waltraud Meier (Donna Elvira), John Tomlinson (Leporello), Michele Pertusi (Masetto), Joan Rodgars (Zerlina), Nicholas Carthy (clavecin), Orchestre philharmonique de Berlin, RIAS Kammerchor, Daniel Barenboïm (direction) (1).
William Shimell (Don Giovanni), Jan-Hendrik Rootering (le Commandeur), Cheryl Studer (Donna Anna), Frank Lopardo (Don Ottavio), Carol Vaness (Donna Elvira), Samuel Ramey (Leporello), Natale De Carolis (Masetto), Suzanne Mentzer (Zerlina), Robert Kettelson (piano forte), Chœur de l'Opéra de Vienne, Orchestre philharmonique de Vienne, Riccardo Muti (direction) (2).

Dès les premières secondes de l'ouverture du *Don Giovanni*, version Daniel Barenboïm, l'auditeur sursaute : une réverbération de cathédrale écrase la polyphonie, «mange» les aigus, dénature la sonorité de l'Orchestre philharmonique de Berlin. Les chanteurs entrent en scène. Leur voix baigne, au premier plan, dans une acoustique différente de celle qui enveloppe un orchestre dont le moindre instrument à vent sonne aussi fort que l'ensemble des cordes.

Après l'*audition intégrale* des deux heures cinquante-quatre minutes de cet enregistrement, après de nombreuses allées et venues à travers ses cinquante-sept plages, la mauvaise surprise initiale prend la forme d'un rejet total pour une lecture qui, outre une prise de son inadéquate, accumule les contre-performances. Les chanteurs semblent fatigués (John Tomlinson, Lella Cuberli), sont mal distribués vocalement (Waltraud Meier), et dramatiquement conventionnels lorsque leurs voix sont *ad hoc* (Ferruccio Furlanetto, Uwe Heilmann). Berlin sonne comme une formation de série C; Daniel Barenboïm le dirige avec un manque de tenue rythmique, de nuances dynamiques excusables un soir de guigne à l'Opéra, inexcusables en studio. Ce ne sont pas les quelques belles atmosphères qu'il sait créer autour de certaines interventions de Donna Elvira qui peuvent sauver cette production.

Dès les premières secondes de l'ouverture de *Don Giovanni* version Muti, l'auditeur est rassuré. L'Orchestre philharmonique de Vienne est dirigé par un chef déterminé à aller au bout de son option. Violent, funèbre, parfois raidi par l'autorité qu'il exerce sur ses musiciens, Muti a réuni une équipe qui associe des stars à des jeunes. Ces derniers ne tiennent pas toujours leur place face à des «monstres», eux-mêmes en retrait de ce dont ils sont capables (Carol Vaness eût été mieux distribuée en Donna Anna qu'en Elvira). Au moins chantent-ils tous bien.

Au moment où Carlo Maria Giulini fête le cent millième exemplaire vendu en France de son enregistrement du même opéra chez EMI, il est à craindre que ceux de Barenboïm et de Muti ne se vendent comme des confettis à la sortie d'un cimetière. Ce serait malheureusement logique.

(1) 1 coffret de 3 CD Erato 2292-45588-2.
(2) 1 coffret de 3 CD EMI CDS 7 54255 2.

A. Lo.

Giuseppe Martucci

Deux concertos pour piano
Jeffrey Swann (piano), Orchestre philharmonique de Montpellier, Massimo de Bernart (direction).

Né dans la ville des délices (Capoue) en plein milieu du dix-neuvième siècle, mort à Naples au tout début du vingtième, Martucci, fils d'un tromboniste et chef de fanfare, n'a pas les honneurs des dictionnaires courants. Il fut pourtant le créateur de *Tristan et Isolde* à Bologne en 1888. Chef, pianiste et pédagogue, il termina sa carrière à la tête du Conservatoire de Naples. L'obscurité dans laquelle le maintient la postérité explique sans doute que René Koering, spécialiste des auteurs perdus sans collier, s'y soit intéressé et que, en tant que directeur général de l'Orchestre de Montpellier, il ait réussi à convaincre pas moins de dix mécènes pour produire ce disque à Milan.

Martucci connaît sur le bout des doigts ses grands concertos romantiques. Le lyrisme puissant de son premier, en *ré mineur*, évoque irrésistiblement Brahms (le *si bémol majeur*); l'ample beauté équilibrée du lyrisme de ces trois mouvements fait aussi penser parfois à Rachmaninov; tous les pupitres chantent docilement des contrechants toujours charmants. La fin cite Chopin, pourquoi pas? Voilà une œuvre reposante : on sait mesure après mesure à quoi elle ressemble.

Le second, en *si bémol mineur*, dont l'introduction heurtée doit beaucoup à la dégelée d'accords qui ouvre le *la mineur* de Schumann, n'a pas la grâce, l'évidence, la simplicité toute latine du premier (même si les références du musicien sont essentiellement germaniques). L'impossibilité du dernier mouvement à trouver une fin en devient, au dixième méandre successif non résolu, presque comique. Voilà pourtant deux concertos, joués avec beaucoup de conviction et de volubilité, qu'on aurait plaisir à croiser sur une scène.

1 CD Arkadia/Akademia, distr. Hunt Productions, CDAK 111.

A. R.

Jazz

Sarah Vaughan and her Trio

At Mister Kelly's

C'est l'été 1957, les 6, 7 et 8 août. La voix de Sarah Vaughan est lumineuse, offerte (ouverte?) au-delà du sens et de toute perfection. Sarah Vaughan a alors trente-trois ans. Le trio réuni au Mister-Kelly's, le club chicaguan, est le pur modèle du genre : Jimmy Jones au piano, Richard Davis à la basse et l'impensable Roy Huynes à la batterie. Le public, très présent, joue une musique faite de rires, de silences et de sentiments. Le disque a tous les airs d'une pièce de théâtre. On entend le présentateur, les bruits de micro, l'ingénieur du son, les dialogues de Sarah Vaughan avec ses musiciens, ses inventions accidentelles, la façon dont elle indique un changement de ton à Jimmy Jones, et tout ce qu'on n'entend généralement pas sur un disque : le hors-champ. Cet enregistrement est un sommet ethnologique, musical et poétique. Jamais femme n'a été si peu tragiquement femme en chantant. Le surnom de Sarah Vaughan était «Divine». De ces séances Mercury, les neuf premières pièces ont été publiées dans un album «en direct», les onze autres ont croupi dans les tiroirs de la compagnie avant d'être reprises dans *The Complete Sarah Vaughan on Mercury*, volume 3.

1CD Emarcy 832 791.

Jean Schwarz Blue Ensemble

Sokoa Tanz

Jean Schwarz a fondé sa propre marque de disque, Celia Record. Il travaille dans son propre studio. C'est là que se retrouvent les meilleurs improvisateurs, dont il transforme, à la console, les inventions. Compositeur, manipulateur de sons, de traitements et d'effets, ingénieur de la poésie musicale, Jean Schwarz cherche à se faire oublier derrière le Blue Ensemble (Mino Cinelu, J.-F. Jenny-Clark, Tomas Gubitsch, Alexandre Ouzounoff). Cet excès de discrétion est mal accordé à ses rôles divers avec d'autres musiciens, et encore plus mal à la tournure que prend le monde des arts, toutes catégories confondues. Mais Jean Schwarz a une conception sévère de la création, de la pratique et du travail. Son monde est celui d'une recherche précise, claire, indépendante. Il touche à une vérité très neuve de la musique, l'un de ses possibles à travers la diffraction des climats sonores et de jeux singuliers. Très remarquable.

1CD Celia CL 9212 Distribution Adda.

F. M.

ENGUERAND

Fania All Stars : l'épopée de la salsa new-yorkaise des années 70.

Rock

Cowboy Junkies

Black Eyed Man

Black Eyed Man marque l'incarnation des Cowboy Junkies. Ce groupe éminemment conceptuel décide de se frotter à la réalité de la musique, de ses sources, de ses sentiments. Jusqu'ici la voix de Margo Timmins séduisait par son étrangeté, par son absence. Ici, elle s'aventure sur le terrain déjà exploré par les nouvelles chanteuses de country. Et Michael Timmins, son frère, a écrit de vraies chansons, immédiatement familières, mais qui tiennent debout toutes seules, sans le secours des fantômes qu'elles évoquent.

Le spiritisme collégien, qui était la spécialité du groupe de Toronto depuis ses débuts, n'est plus qu'un souvenir, qui revient à peine au détour d'une chanson. Accompagnés d'invités choisis sur le marché de la scène de Toronto, les Cowboy Junkies, toujours mélancoliques, se font rigoureux, incisifs presque, ils grandissent avec grâce.

BMG/RCA PD 90620.

The Young Gods

T. V. Sky

Depuis le milieu des années 80, ce trio suisse plie les nouvelles techniques aux exigences de la sauvagerie rock. Alors que l'intelligence et la mémoire des échantillonneurs et autres séquenceurs ont surtout fait le bonheur des maîtres à danser, les Young Gods s'en servent pour faire du décibel, précis, coupant, sauvage. Entre Franz Reise, le chanteur, et Use Drums, le batteur, il n'y a que les souvenirs de guitares et de claviers trafiqués par Al Mono, qui joue des claviers (faute d'un meilleur terme).

Après un album de reprises de Weill/Brecht paru il y a presque un an, *T.V. Sky* ramène donc les Young Gods au centre du débat. Déception relative ; une seule décision nouvelle ressort du disque : assumons l'héritage des Doors. Tout poussait déjà les Young Gods dans cette direction, la voix incantatoire (pour de vrai, magique, à ne pas confondre avec les effets de manches d'un pasteur écossais) de Reise, une propension au lyrisme. *T.V. Sky* est structuré comme un album des Doors : final grandiose (et ennuyeux, *Summer Eyes*), moments de délicatesse *(She Rains)*, blues modernisé *(Gasoline Man)*. La référence est un peu trop envahissante pour ne pas gêner la perception de la vraie nature des Young Gods : européenne et ouverte sur le monde, violente et pure. Mais, sous l'hommage, le groupe est toujours là.

Play It Again Sam BIAS 201 CD.

Wet Wet Wet

High on the Happy Side

Wet Wet Wet est affligé de cette douce malédiction : un chanteur trop joli, qui attire les adolescentes et qui confine souvent le groupe dans la presse pour teenagers. Voilà déjà un moment que ces Ecossais de Glasgow ont entamé une procédure en reconnaissance de valeur musicale, suivant les étapes rituelles : démonstration de virtuosité, interviews réfléchies. *High on the Happy Side* poursuit dans la même direction. Voici donc un double album : tome I, onze compositions originales sur lesquelles on revient dans un instant; tome II, intitulé *Cloak and Dagger*, neuf reprises jouées sous le pseudonyme sans doute humoristique de *Maggie Pie and the Impostors*. Ce qui donne une espèce de copie d'examen dans laquelle le jury retiendra trois critères : l'originalité (moyenne : Elvis Costello, les Temptations, mais aussi John Martyn, folkeux écossais et une ballade gospel non identifiée); le soin (impeccable); et l'âme, car Wet Wet Wet a choisi la filière soul music (elle est là, l'âme, dans ces reprises, toute gaie à l'idée de se frotter à de grands textes, mais vite fatiguée quand il s'agit de souffrir un peu).

Du coup, le disque de compositions originales s'explique tout seul. Suave, (carrément sacchariné par moments), sans risque ni surprise. Un peu trop de chœurs langoureux, pas tout à fait assez de funk, Wet Wet Wet et Matty Pellow (le joli cœur déjà mentionné) ne font pas toujours le partage entre séduction et minauderies, pas plus qu'ils n'arrivent toujours à réussir la chanson qu'ils voudraient faire.

Phonogram 510 998-2.

T. S.

Chanson

Juliette

Que tal?

La chanson française, ses textes remplis de mots, ses cabarets «rive gauche», ses voix réalistes. En trois essais, le distributeur toulousain et indépendant Scalen'disc laisse croire que rien n'est perdu pour ses partisans. Juliette, jeune toulousaine myope et rondelette, fut découverte au Printemps de Bourges en 1986. Depuis, elle franchit les étapes à bonne allure, sans bénéficier pourtant des fulgurances réservées à d'autres, qui ont cherché à installer leur image dans le jazz ou le rock. Pianiste accomplie, chanteuse à la voix infléchie, Juliette fait bien bel effet. Elle a de l'humour, de la dérision, des chansons un peu passées avant d'être nées (*Lames*, de Pierre Philippe sur une musique de Piazzola), et d'autres beaucoup plus inattendues (*Sur l'oreiller*, signée par elle-même, Juliette Noureddine; *Que tal?*, écrite avec Katryn Lingua). Elle sait aussi interpréter délicieusement Yvette Guilbert (*Quand on vous aime comme ça*) ou Bobby Lapointe (*Sentimental bourreau*). L'album a été enregistré en public, au Théâtre d'Ivry et au TLP Déjazet. Il a ses excès de comédie improvisée, mais on y gagne, en plus de l'intimité, rires, exclamations et commentaires.

1 CD Scalen'Disc MT101.

Morice Benin

Essentiels

Morice Benin, plus ancien dans la profession, est lui aussi passé par Bourges (en 1979), puis par un prix de l'Académie Charles-Cros (1985). Le temps, l'amour, la mort, l'errance solitaire, les mouvances de la planète : la facture des chansons de Benin est totalement classique, à la française, comme on l'envisage à l'étranger quand on est mal informé sur les nouveautés du temps. Morice Benin chante tout cela avec des accents sincères, sans en exagérer la tristesse ni le pathétique, grâce à une voix posée légèrement sur des arrangements sobres, des mélodies sans sophistication outrancière au déroulement aussi délié qu'une route de campagne française. *Essentiels* est son seizième album, il ne faudrait pas l'oublier, et il y a dedans des éclairs novateurs (*Sève qui peut*, *Simon l'errant*, *Religare*), vivifiants.

1 CD Scalen'disc CDS04.

Jean Vasca

1967-1974 et 1981-1987

Comme les deux précédents, Jean Vasca aime les mots et la poésie. Comme Morice Benin, il écrit des livres, et des chansons pour les autres. Le Printemps de Bourges est un peu trop jeune pour lui, mais pas la Fondation de la vocation (un prix en 1970), ni l'Académie Charles-Cros (Grand prix en 1980), ni Ferré, ni Ferrat, tout proches, mais devant. Les trois CD de cette compilation assez exhaustive résument cinq des onze albums réalisés par Jean Vasca, et y ajoutent l'enregistrement inédit de quinze poèmes de son cru.

2 CD Scalen'disc JVCD05-1 et 05-3.

Musique du monde

Johnny Pacheco/ Hector Casanova (1)

Los Amigos

Tito Puente (2)

Homenaje a Beny

En 1971, alors que la salsa, «la sauce», «la saveur», prenait à New-York des allures de phénomène culturel – l'année suivante s'ouvrira l'East Harlem Music School avec bientôt mille deux cents élèves rassemblés sous l'égide de Johnny Colon, – le manager juif américain Jerry Masucci fondait le premier label de musique latino, Fania. Un concert inaugural au Cheetah, entre Harlem et le Bronx, un film, *Nuestra Cosa*, où l'on retrouvait toutes les stars du genre, de Ray Barreto à Johnny Pacheco ou Tito Puente, et la salsa entrait dans la légende.

Fania, c'est donc toute l'histoire de la salsa, son anthologie, l'esquisse vivante d'une analyse sociologique de la musique du *Spanish Harlem*, venue des îles et de l'Amérique tropicale et qui repartira à son tour vers le sud, enrichie du jazz et de l'esprit de la grande métropole américaine. De cette époque pionnière, nous restent les albums réalisés ensemble par les leaders de sept des plus célèbres formations de salsa, les Fania All Stars, et ceux qu'ils ont produit tout au long des années 70. Sonodisc, qui vient de renouveler ses contrats de distribution du catalogue Fania Records, propose une réédition en compact de quelques albums prestigieux. Johnny Pacheco et Hector Casanova se livrent à un exercice de salsa gaie et libre, plus fraîche qu'insolente mais qui produit un effet libérateur. *L'Hommage à Beny* (More) de Tito Puente permet d'entendre des voix célèbres (Celia Cruz), des membres éminents du «club des sept» de la salsa (Chea Feliciano, Hector Lavoe). Quel swing!

(1) 1 CD Fania CDF540 distribué par Sonodisc.
(2) 1 CD Fania CDT1436 distribué par Sonodisc.

V.Mo.

RÉÉDITION DE «LOVE CRY»

Les bonheurs et la fureur d'Albert Ayler

PLEUR d'amour : c'est le cri d'Albert Ayler. Ce sont les séances des studios Capitol saisies à New-York City pour Impulse et produites par Bob Thiele, le 31 août 1967 et le 13 février suivant. La tranche des CD est bicolore, orange et noire, comme celle du disque d'origine.

Don Ayler est à la trompette, Alan Silva à la basse et l'impensable et bondissant Milford Graves aux percussions; Albert Ayler est au ténor. Parfois, il susurre, il chante aussi. Sur cinq prises, Call Cobbs ajoute une délicate pointe de clavecin, très inattendue. Il y a là des éclats solaires, du pur bonheur, des sons étranglés, de la violence à l'état sauvage (*Universal Indians*). Des enchantements comiques, des fantômes qui nous auront fait beaucoup pâlir (*Ghost*), des sonnailles de toujours (*Bells*), des échos de *Marseillaise* (*Love Cry*), des airs que l'on continue de chanter aujourd'hui dans la rue, des fleurs de danse et des fleurs d'amour.

Quand il venait en troufion faire le bœuf à Paris – il servait alors dans les troupes de l'OTAN basées à Orléans, – Albert Ayler se faisait virer par les musiciens sérieux. Lors de son concert en 1966, à Pleyel, il fut copieusement sifflé. Ceux qui font son éloge éploré aujourd'hui l'enterraient bien avant l'heure et se souciaient de lui comme d'une guigne. Les esprits chagrins de «Radio Cornichon» (la plus belle émission de jazz du monde) ne pourront jamais se résoudre à en passer gaiement, vraiment gaiement, un des airs légers graves, drôles, ces airs faits de bruits, de fureur et d'amour.

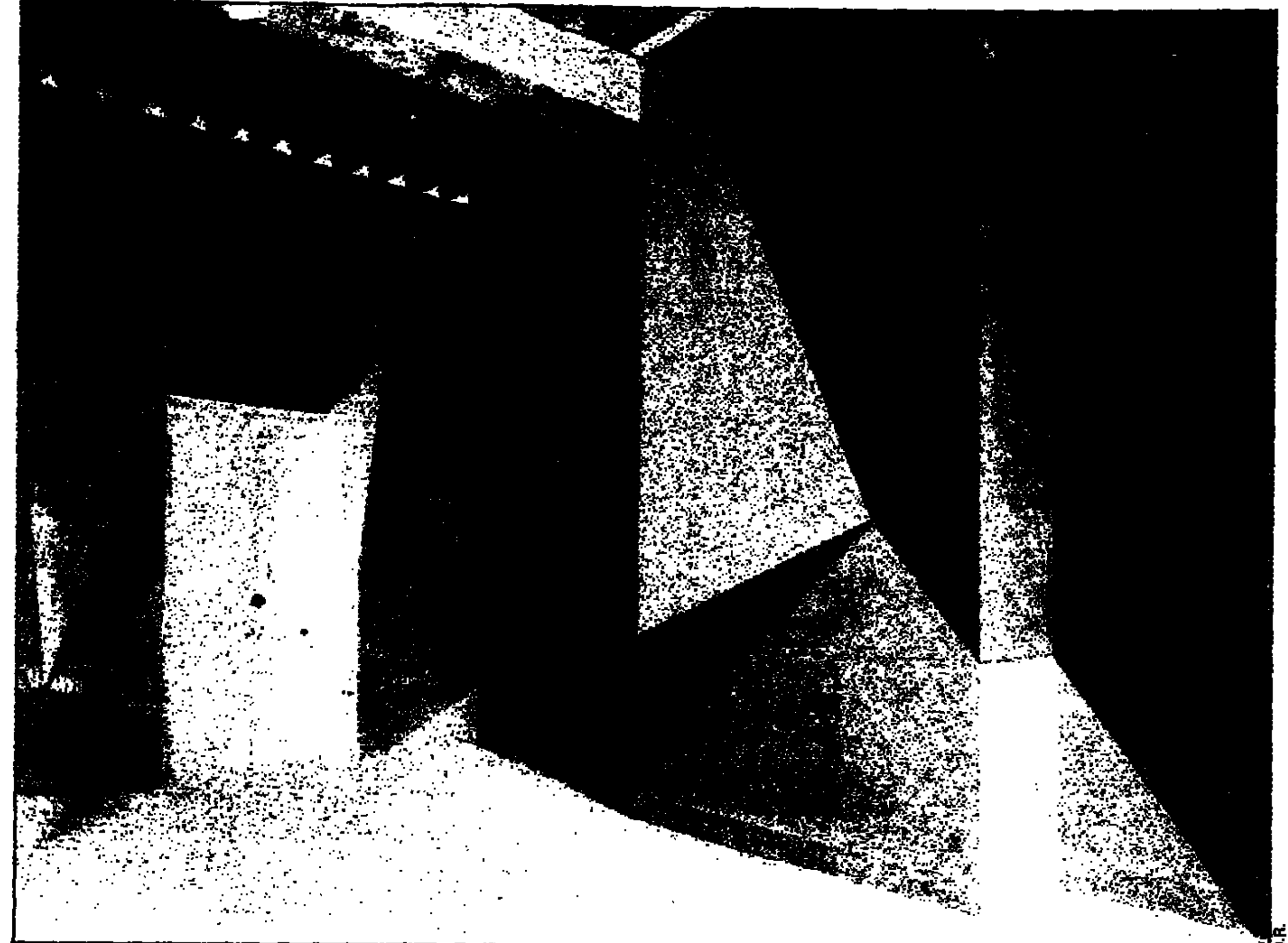
On a pris Albert Ayler pour un imposteur. On l'a pris pour un imbécile. On l'a pris pour un baba-cool avant l'heure. Le Nègre, c'est plus fort que lui, cherche toujours à être pris, à se faire prendre, et parfois à se faire pendre. Quelques semaines avant cet enregistrement, Ayler et son frère, avec Ornette Coleman, ont joué aux obsèques de Coltrane. C'était le 21 juillet 1967. Ce simple souvenir de juillet 1967 est probablement incompréhensible aujourd'hui.

Ayler était beau lorsqu'il jouait, et tout ce qu'il jouait, c'était plus fort que lui, était immédiatement dans la beauté. On ne peut rien dire d'autre de cette musique sinon qu'elle annonce un monde qui n'est jamais venu. Pour peu qu'il eût traîné son cordon de saxophone en ce bas monde encore quelques années, Albert Ayler eût dû endurer l'intégration narquoise de ses pleurs, l'avilissement de son cri, l'anéantissement de son geste et la ridiculisation prétentieuse du jazz.

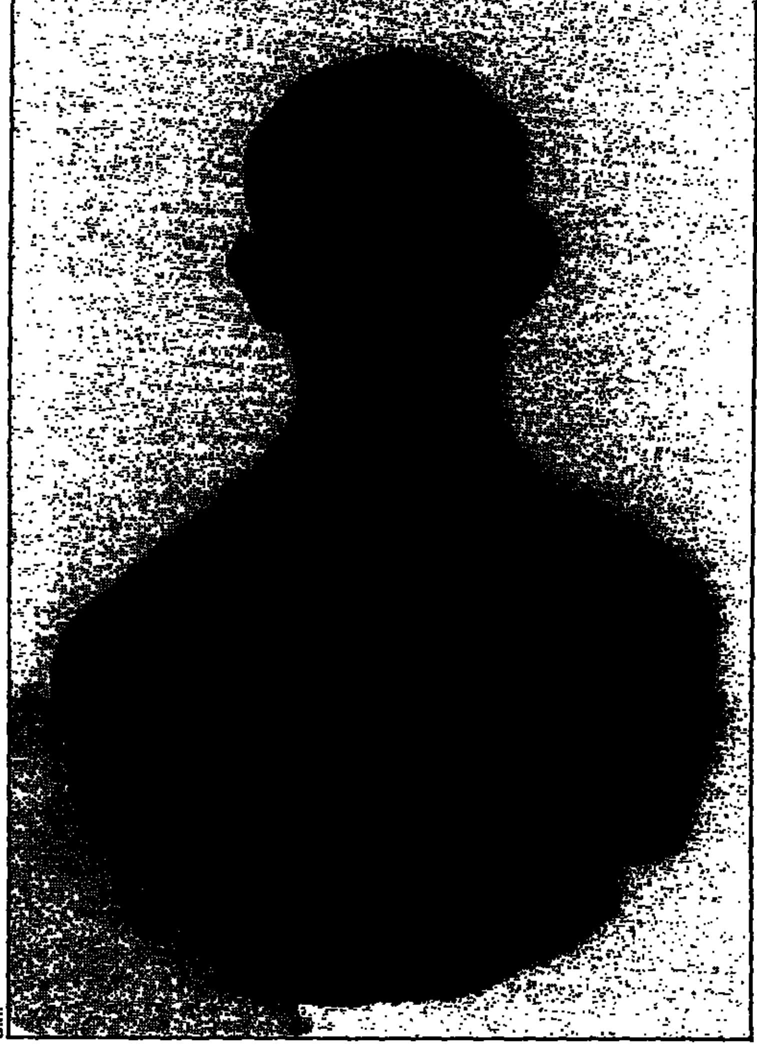
Il a préféré être retrouvé noyé dans l'East River, le 25 novembre 1970. C'est un choix, disons-le comme on le pense, particulièrement élégant. La police a conclu à une mort par noyade. Albert Ayler, qui n'avait jamais eu l'idée de se suicider, avait trente-quatre ans. On l'aime vraiment.

FRANCIS MARMANDE

★ Albert Ayler : *Love Cry*, 1 CD Impulse GRP 110-82.



De gauche à droite :
Sol Le Witt,
Wall Drawning nº 538,
1984-1988 ;
Jean-Charles Blais,
Sans titre, 1989.
Ci-dessous :
Giulio Paolini,
Hierapolis, 1982.



D.R.

LA COLLECTION YVON LAMBERT A VILLENEUVE-D'ASCQ ET A TOURCOING

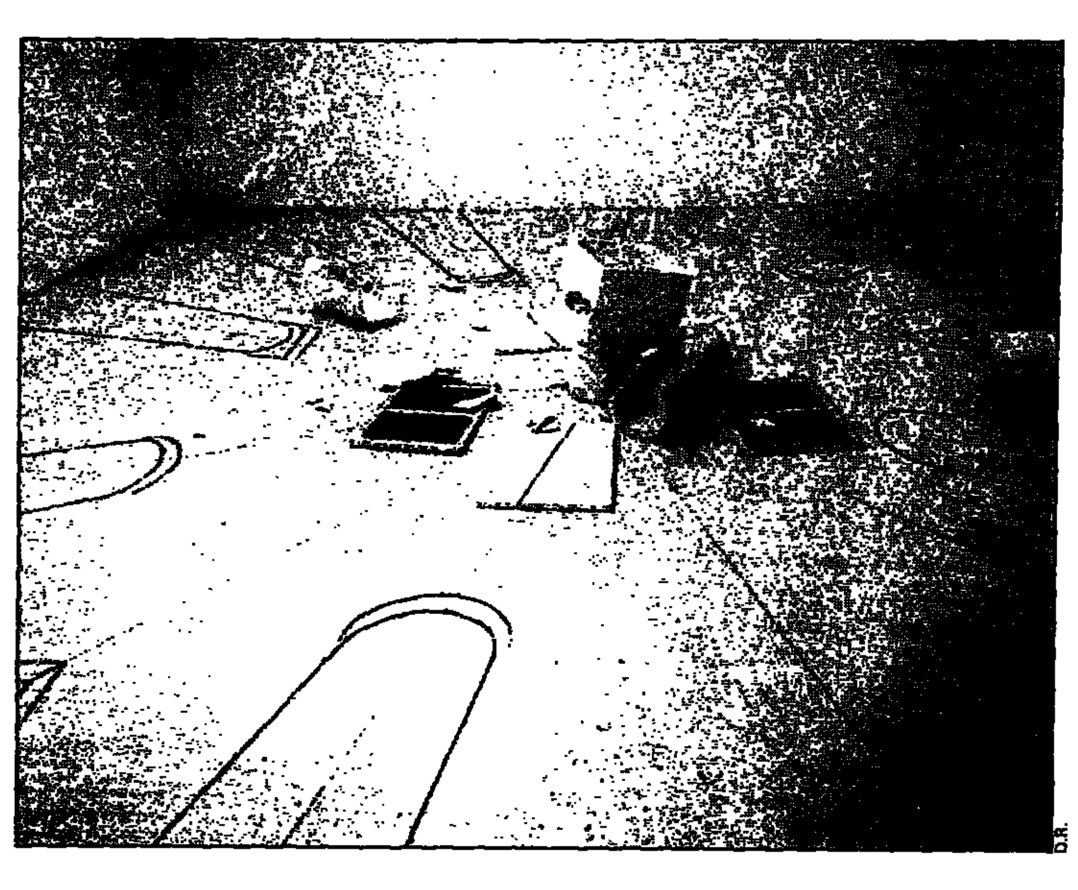
Autoportrait d'un connaisseur

Yvon Lambert collectionne... quoi ? Ce que le galeriste a défendu et défend toujours : les minimalistes, les conceptuels, des jeunes, comme Combas, mais aussi des artistes qui n'exposent pas chez lui. A Tourcoing et à Villeneuve-d'Ascq surtout, on découvre la hauteur de cette collection qui n'est pas à vendre, mais à prendre, pour en faire un musée.

L'ART contemporain, on le sait bien, pour l'exposer, il faut de la place. Mis à part quelques artistes donnant, *a contrario*, dans le minuscule – comme Favier, peintre et graveur de la génération des années 80 qu'apprécie assez Yvon Lambert pour le faire figurer dans sa collection bien qu'il ne soit pas son marchand attitré – la peinture prend le mur, et la sculpture le sol. Un Sol Lewitt projette volontiers sa peinture à l'échelle de toute une salle et un Richard Long ses chemins de pierre sur douze ou quinze mètres. Aussi le collectionneur d'aujourd'hui n'a-t-il pas forcément l'occasion de revoir ses acquisitions, qui peuvent rester des années en caisses, ou à l'état de projets réalisables selon les données fournies par l'artiste.

Yvon Lambert, qui s'est longtemps contenté de l'idée qu'il détenait des morceaux de ce calibre quelque part, pourrait bien s'être pris du désir de les revoir, puisqu'on lui demandait de les montrer. L'homme est secret, subtil et compliqué. C'est un tendre et un malin (sinon il ne serait pas devenu le grand galeriste qu'il est, le flair ne suffisant pas), et il s'est probablement fait violence, mais une douce violence, en acceptant d'exposer un choix d'œuvres achetées depuis vingt ans et plus, et gardées, hors commerce, hors de vue, hors même de sa vue, à quelques exceptions près, les prêtant volontiers, si on le lui demandait. Et puis avoir enfin une vue d'ensemble de ses engagements dans l'art contemporain, mesurer l'ampleur des risques pris du côté d'artistes d'avant-garde qui, aujourd'hui, sont confirmés, finalement, ne devait pas être si déplaisant.

Et Yvon Lambert, à la demande de Joëlle Pijaudier, de déballer sa collection personnelle au musée de Villeneuve-d'Ascq. Lequel s'est révélé tout d'un coup trop petit pour tout contenir. On n'allait tout de même pas vider aussi les salles où sont exposés en permanence les Picasso, les Braque, les Laurens, les Léger et les Miro de la donation Mazurel. L'exposition a donc lieu également au musée voisin et ami, de Tourcoing, où sont présentés les artistes des années 80.



D.R.

Car Yvon Lambert, qui est avant tout l'introducteur en France d'excellents conceptuels et minimalistes (il les exposait rue de l'Echaudé à partir de 1968), et le premier défenseur de Buren et Toroni, a pris, au tournant des années 80, le risque de décevoir, de se faire traiter d'opportuniste et pour le coup de marchand de soupe, en soutenant plusieurs peintres de la nouvelle génération : Robert Combas, Jean-Charles Blais, Miquel Barcelo, ou Loïc Le Groumellec. Et Jean-Michel Basquiat et Julian Schnabel et Anselm Kiefer, qui étaient déjà des vedettes.

Des Combas, il en a acheté (dès 1979) beaucoup et des meilleurs, presque aussitôt que sortis du pot, par exemple l'*Hommage à Matisse et à Maïté* de 1987, avec odalisque en cartouche et enchevêtrement intensif de couleurs, de textes et de figures. Ses Blais, qui sont aussi nombreux, témoignent de l'évolution hasardeuse de l'artiste, pourquoi pas ? Ses Barcelo, dont *Ahab*, 1984, un tableau sombre d'homme en barque dérivant en eaux troubles, sont de la meilleure veine du jeune peintre espagnol. Le Basquiat, avec graffiti et couleurs dégoulinantes sur panneaux de bois finissant en palissades est un beau morceau. Et puis il y a cet énorme Schnabel avec sphynx, pyramides et lumière blanche sur fond d'assiettes cassées, un tableau de 1983 dédié à Flaubert, acheté en 1991, comme le grand Kiefer, très impressionnant, en feuilles de plomb déchirées qui, lui, est exposé à Villeneuve-d'Ascq.

On peut s'étonner de ces acquisitions récentes, qui ne correspondent pas à un suivi de l'artiste par son marchand et ressemblent à des choix de conservateur plus que de collectionneur. Yvon Lambert ne cache pas que c'est seulement une fois prise la décision d'exposer publiquement sa «collection» qu'il a commencé à penser en termes de collection – c'est-à-dire d'ensembles – et entrepris de combler des lacunes. Il a donc acheté le Schnabel et le Kiefer, et d'autres pièces encore, projetant l'exposition comme un tout témoignant de ses activités de galeriste, de ses choix de collectionneur, de ses goûts d'amateur éclairé, qui aurait revisité la création de ces vingt dernière années, en donnerait sa lecture *hic et nunc*, renforcerait les options estimées justes, corrigerait quelques erreurs, peaufinerait la chose, comme un livre avant publication, comme une œuvre qui ne saurait être démontée. Comme une collection qu'Yvon Lambert envisage très sérieusement de donner à condition qu'elle ne soit pas démantelée.

Yvon Lambert vous dit qu'il n'a jamais eu à l'esprit l'idée qu'il était un véritable collectionneur, mais bien plutôt le gardien provisoire d'un ensemble d'œuvres. On le croit volontiers en regard des pièces engrangées et redéployées dans les salles du musée de Villeneuve-d'Ascq. L'une est pleine des premiers *Tissus rayés* (*«avec bandes extrêmes blanches recouvertes de peinture blanche»*) de Buren (1969-1971), une autre est occupée par une installation au sol de l'Italien Giulio Paolini, *Hierapolis* (1982), qui y traite, avec beaucoup de subtilité, de ses sujets favoris : la perspective et le fragment. Plus loin, *One and three boxes* (une caisse de bois, sa photo et sa définition tirée d'un dictionnaire) de Joseph Kosuth (1965) nous reporte aux premières et grandes heures de l'art conceptuel, représenté dans sa ligne dure et pure par des *Date Paintings* d'On Kawara et plusieurs pièces de Robert Barry ; et dans sa ligne plus sentimentale par une suite de neuf tableaux de mots de Marcel Broodthears. Du côté des minimalistes, avec Don Judd, Carl Andre, Lewitt surtout, dont Yvon Lambert possède des travaux de toutes échelles, du *Wall Drawing* à la feuille de projets, c'est encore le top niveau, un niveau à faire pâlir d'envie les patrons de musées d'art contemporain.

Yvon Lambert ne peut que se distinguer du collectionneur classique pour la bonne raison que son commerce avec l'art est constant au travers de sa galerie et qu'il peut très bien vivre sans remplir son appartement. D'ailleurs, ce qu'il défend, souvent n'a pas été fait pour être accroché dans un salon, mais plutôt pensé dans une optique cassant le rapport traditionnel, exclusif, privé, de possession. Hors de toute intimité.

Ce qui ne veut pas dire que la collection Lambert jette un froid comme une collection de musée. L'affectif qui porte la décision de l'achat, l'achat résultant de relations secrètes, compliquées, très simples, ou amusées, allez savoir, est là aussi. Et ça, on peut le mesurer face à l'immense triptyque (trois monochromes hyper-sensibles) que Brice Marden a peint à l'huile et à la cire tout spécialement pour «chez Yvon Lambert», un mur qui est aussi une plaque sensible. On peut le mesurer aussi en découvrant les trois blancs de Robert Ryman, les tableaux d'Agnes Martin et de Robert Mangold et beaucoup d'œuvres sur papier, dessins géométriques et systématiques, mais souvent tremblés, qui cimentent les pavés presque historiques. On peut le mesurer enfin en parcourant les deux salles pleines de délicieux griffonnages de l'Américain d'Italie, Cy Twombly, le plus hédoniste des artistes d'aujourd'hui, et probablement le plus cher à Yvon Lambert.

Cet amateur de subtilités, dont la collection ainsi exposée est un autoportrait, fait la preuve que l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse ne sont pas incompatibles.

GENEVIÈVE BREERETTE

★ « Yvon Lambert collectionne », *Musée d'art moderne* de la communauté urbaine de Lille, Villeneuve-d'Ascq et *Musée* des beaux-arts de Tourcoing. Jusqu'au 20 avril. Tél. : 20-05-42-46.

